

## Crise financière

■ La livre turque a perdu, jeudi, 30 % de sa valeur face au dollar

■ Les Bourses d'Europe de l'Est et d'Argentine ont fortement chuté

■ Les économistes s'interrogent sur les risques de propagation de cette crise

■ Les banques allemandes sont les plus exposées

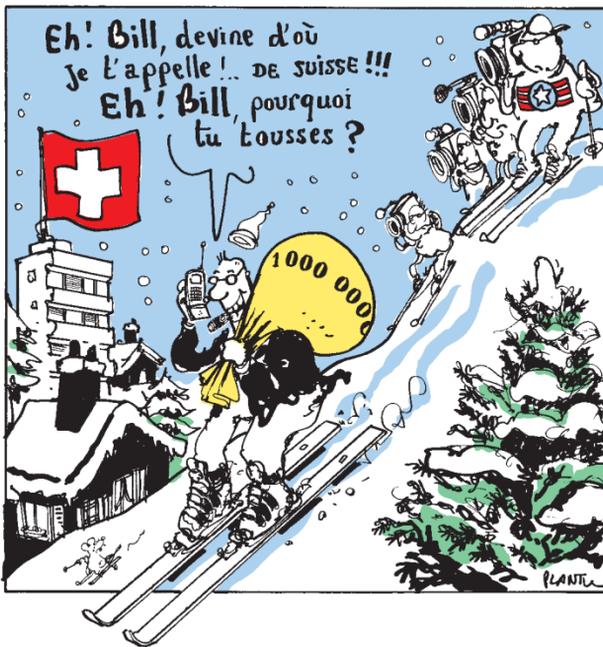
Lire page 17

## Comment Bill Clinton a raté sa sortie

- Des grâces accordées avant son départ de la présidence font scandale aux Etats-Unis
- Poursuivi pour fraude fiscale et réfugié en Suisse, le riche Marc Rich aurait obtenu ce pardon en échange d'un don au Parti démocrate
- Le frère d'Hillary Clinton est également mis en cause

BILL CLINTON a raté sa sortie au point de faciliter la tâche de son successeur, le républicain George W. Bush. Depuis que le 42<sup>e</sup> président américain a quitté la Maison Blanche, fin janvier, pas un jour ne se passe sans que les « affaires », celles de l'argent dans la vie publique, ne continuent à le poursuivre. A l'origine de ce nouveau tumulte washingtonien, qui éclipsé les premiers actes de M. Bush - notamment une série de bombardements sur l'Irak contestés par les alliés européens -, il y a les ultimes grâces présidentielles accordées par M. Clinton.

Le premier scandale est venu de la grâce accordée au financier Marc Rich - de nationalité américaine, parmi bien d'autres. Poursuivi pour fraude fiscale massive, il est réfugié en Suisse depuis de nombreuses années. Le droit de grâce fait certes partie des prérogatives dont tous les anciens présidents ont usé. Mais le soupçon vient du fait que l'ancienne femme de M. Rich, Denise, parolière de chansons à succès, dans le registre



« country music », a contribué pour un million de dollars au Parti démocrate en général, à la campagne d'Hillary Clinton pour l'élection sénatoriale de New York et à la Bibliothèque Bill-Clinton de Little Rock (Arkansas) en particulier. Furieux, le procureur qui instruit le dossier Rich, a ordonné une enquête pour savoir si le financier n'avait pas, en fait, par l'intermédiaire de son ancienne femme, « acheté » sa grâce.

M. Clinton le dément avec véhémence et s'en est expliqué dans un long article confié au *New York Times*. Mais une autre affaire est venue, ces dernières quarante-huit heures, s'ajouter au cas Rich. Le frère d'Hillary Clinton, un avocat, Hugh Rodham, a reconnu avoir touché 400 000 dollars de deux délinquants pour glisser leurs dossiers dans la liste des grâces présidentielles... Jeudi 21 février, ce fut au tour de M<sup>me</sup> Clinton de démentir toute responsabilité dans cette dernière affaire.

Lire page 2



## LE CHANTEUR RACHID TAHA Sa douce France

Né à Oran, Rachid Taha (photo) est arrivé en France à huit ans. Passionné de musique, il débute à Lyon comme DJ. Aujourd'hui, devenu une vedette internationale, il représente une nouvelle chanson française. *Le Monde* retrace le parcours de celui qui, avec son groupe Carte de séjour, aujourd'hui dissous, avait chanté *Douce France*, de Charles Trenet. Une messe, ouverte au public, devait être célébrée, en hommage au poète disparu, en l'église de la Madeleine, à Paris, vendredi 23 février. p. 14 et 32

## Serbie : viols contre l'humanité

LE TRIBUNAL pénal pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) a rendu, jeudi 22 février, un verdict historique dans le procès de trois Serbes de Bosnie, accusés de viols systématiques et répétés sur des musulmanes de la ville de Foca, en 1992. Les trois accusés, anciens officiers des forces serbes, ont été condamnés à la prison à vie. Le verdict a été rendu après un procès de dix mois au cours duquel seize femmes rescapées ont été auditionnées, protégées par l'anonymat. Organisés et planifiés de façon systématique, ces viols collectifs ont été qualifiés, pour la première fois, de « crimes contre l'humanité ».

Lire page 3 et notre éditorial page 16

## Cette fois, le « Charles-de-Gaulle » perd l'un de ses « chiens de garde »

NOUVEAUX DÉBOIRES autour de la mise en œuvre du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*, qui est toujours en cale sèche à Toulon pour changement de ses hélices et qui devrait reprendre la mer début avril. A la même date, en effet, son escorte de bâtiments voués à la protection antiaérienne sera amputée d'une frégate, le *Suffren*, l'une des quatre chargées de sécuriser les déplacements du *Charles-de-Gaulle* et mise au rancart prématurément, avec plus de cinq ans d'avance par rapport au calendrier prévu. Pour cause d'avaries qui la rendent indisponible.

Après trente-six années de bons et loyaux services, le *Suffren* tirera sa révérence le 2 avril. L'équipage sera débarqué et le bâtiment aussitôt placé « en position de complément » au sein de la marine. En d'autres termes, il restera à quai et ne sera plus entretenu, sauf pour certains de ses équipements ou armements qui peuvent servir de stocks de rechange à son frère jumeau, le *Duquesne*, et aux *Cassard* et *Jean-Bart*, deux autres frégates antiaériennes,

mais d'un tonnage inférieur à celui du *Suffren*. A l'origine de cette décision de retirer la frégate du service actif, l'état général du bâtiment, qui a boulingué sur de nombreux théâtres d'opérations, devant le Liban, à Djibouti ou en ex-Yougoslavie, et l'usure constatée des équipements contribuant à la propulsion et à la production d'énergie. Déplaçant 6 780 tonnes à pleine charge, le *Suffren* n'était plus en mesure de remplir ses missions, et son entretien revenait cher.

« C'est une décision difficile » qui a été prise, reconnaît-on à l'état-major de la marine. Le *Suffren* est l'un de ces navires que les marins appellent des « chiens de garde », placés en protection d'un groupe aéronaval, autour d'un porte-avions ou d'une flotte de débarquement, d'un convoi maritime ou encore d'une force antimine.

La détention de quatre frégates antiaériennes permet d'en déployer en permanence au moins deux, simultanément, autour du *Charles-de-Gaulle*. A l'état-major, on explique que la difficulté liée à la mise hors

service du *Suffren* est « momentanée » et qu'elle devrait disparaître avec l'arrivée du *Forbin*, une des deux frégates de 6 100 tonnes chacune, conçues en coopération avec les Italiens, qui en ont commandées deux pour eux.

Voire. Car, si le *Charles-de-Gaulle* est enfin à son rendez-vous en 2001, le *Forbin*, en cours de chantier, ne le sera, lui, qu'en 2006, et la dernière frégate de la même classe, le *Chevalier-Paul*, qu'en 2008.

Ce qui signifie que la marine nationale n'aura pas son compte de frégates antiaériennes avant cinq ou six ans et que, d'ici là, elle devra se contenter d'un pis-aller. Soit elle devra gérer parcimonieusement les activités de ses trois frégates restantes de façon à les économiser. Soit, et c'est prévu dans des accords avec les alliés, elle bénéficiera d'une escorte fournie par la marine d'un pays membre de l'OTAN dans le cadre d'une intervention où la France participerait à une coalition.

Jacques Isnard



## CRISE ALIMENTAIRE M. Jospin et les paysans

Lionel Jospin a été victime de brefs incidents, jeudi, lors de sa visite du Salon de l'agriculture (photo). Ce mécontentement l'a conduit à renoncer à un déplacement à Dole, vendredi, pour y soutenir Dominique Voynet. Le premier ministre n'exclut pas que la France prenne des mesures d'aide directe si l'Europe ne parvient pas à adopter une position commune sur la crise alimentaire. p. 6

## Nike joue la transparence



PHILIP H. KNIGHT

LE GROUPE américain dirigé par Philip H. Knight a rendu public une enquête menée auprès de 4 000 salariés de ses sous-traitants en Indonésie. Elle révèle des violences sexuelles et physiques. Cette première marque un tournant dans le débat sur les délocalisations.

Lire page 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.



**CHATEAU DE VERSAILLES**

SAISON 2001

10 MARS ORCHESTRE DE PARIS AVEC SUZANNE MONTZER

24 ET 31 MARS RECITAUX LYRIQUES AVEC FRANÇOISE POLLET SOPHIE MARIN GESSOR ET CLAIRE BRUA

9, 15 ET 22 AVRIL CONCERTS DE MUSIQUE DE CHAMBRE AVEC L'ORCHESTRE EUROPEAN CAMERATA AVEC FRANÇOIS LELEUX

15 JUIN LES VOIX DE LA PRIX AU BASSIN DE NEPTUNE AVEC ANNE-CATHERINE MONTZER MYRIAM HANERA

14 AU 18 JUILLET BALLET DU KIROV

13 AU 27 SEPTEMBRE LA COMEDIE-FRANCAISE AVEC LA MERE CONFIDENTE DE MARIVAUX

RESERVATION ENFC 0 882 701 893 (16,81 FRS TTC LA MINUTE)

INFORMATION 01 30 93 78 99

SA. LES PRODUCTIONS DU ROYAL BOLLE BRANDE SCURIE DU ROY 99000 VERSAILLES

RTM RTL

## La province va très bien, merci

TANT PIS pour les éternels tenants du « hors de Paris point de salut » - il en est encore -, qui ne voient la province qu'en sabots, n'ont d'elle qu'une image figée, photographie sépia de leur enfance ou carte postale de leurs vacances.

La France est urbaine, de plus en plus urbaine, et les métropoles régionales vont bien, souvent même très bien. Le tour des villes en campagne que *Le Monde* publie depuis le 29 janvier et jusqu'au 9 mars, la veille des élections municipales, l'atteste : on vit, on s'instruit, on travaille, on investit, on se cultive, on fait de belles fêtes ailleurs qu'à Paris. Et le mouvement qui porte ces grandes cités semble désormais irréversible.

Il faudra s'y faire, l'admettre, la France n'est plus la même, elle est en train de s'équilibrer. Les rois puis la République ont eu besoin pour affirmer leurs pouvoirs de concentrer tous les leviers politiques, économiques ou culturels dans une seule cité. Pendant des siècles, ils ont richement doté l'ext-Lutecia de monuments prestigieux et d'institutions de référence. La capitale devait être leur vitrine, il fallait qu'elle brille, tout lui donner. Ainsi Paris a-t-elle bénéficié des plus beaux atours.

Cette prévenance insistante s'est poursuivie jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, qui a encore apporté son lot de cadeaux : c'est la Grande Bibliothèque de France, posée au bord d'une zone désolée, mais dans le 13<sup>e</sup> arrondissement ; c'est le Stade de France, bâti aux portes de Paris, magnifique coquille vide entre un match et un concert... Hier encore, c'est le gouvernement qui décide d'un troisième aéroport, dit « parisien », mais prévu en rase campagne, obligeant ainsi les « provinciaux » - une forte part des passagers de Roissy-Charles-de-Gaulle - à de longs déplacements. Au lieu d'investir dans le développement des plates-formes de Lyon, Marseille, Nantes, Nice ou Toulouse, il a été choisi de dépenser des milliards de francs pour un nouvel équipement loin de tout.

C'était comme si les temps n'avaient pas changé. Pourtant, il suffit de lire les résultats du dernier recensement de l'Insee, publiés en juillet 1999 : Paris perd des habitants, et les grandes métropoles régionales en gagnent.

Bruno Causse

Lire la suite page 16 et, sur les municipales, pages 8, 13 et 27



## STYLES Le pouf d'Azambourg

Sa formation, à la fois technique et artistique, a poussé François Azambourg à s'intéresser à la matière, pour ensuite la mettre en forme. Sa dernière création est une lampe 3D textile, un pouf gonflable en PVC transparent au centre duquel est placée une lumière diffractée par un textile polyamide (photo). Portrait d'une passion. p. 24

International.....	2	Tableau de bord.....	20
France.....	6	Aujourd'hui.....	23
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	26
Carnet.....	12	Culture.....	27
Régions.....	13	Guide culturel.....	29
Horizons.....	14	Kiosque.....	30
Entreprises.....	17	Abonnements.....	30
Communication.....	19	Radio-Télévision.....	31

**ÉTATS-UNIS** De nouveaux scandales éclaboussent les époux Clinton. Peu avant son départ de la Maison Blanche, le président avait gracié plusieurs personnalités en délica-

tesse avec les tribunaux américains, et la justice fédérale a ouvert une enquête. ● MARC RICH, un milliardaire poursuivi aux Etats-Unis pour fraude fiscale et réfugié depuis 1983

en Suisse, figure parmi les amnisties. Or il est soupçonné d'avoir obtenu cette grâce en échange d'un don de plus de 1 million de dollars au Parti démocrate.

● EN SUISSE, l'homme d'affaires est insaisissable. Il vit à Zoug, petit paradis fiscal, et le scandale a conduit le maire socialiste de Zurich, qui avait intercéde en sa faveur, à renoncer à

brigner un nouveau mandat. ● LE DEMI-FRÈRE de Bill Clinton, Roger, suspecté d'avoir touché à la drogue, avait également obtenu la grâce présidentielle.

## Bill et Hillary Clinton au cœur de nouveaux scandales

Peu avant son départ de la Maison Blanche, le président avait gracié un riche homme d'affaires, Marc Rich, poursuivi pour fraude fiscale et réfugié en Suisse. Il aurait obtenu ce pardon en échange d'un don de plus de 1 million de dollars au Parti démocrate. Le frère de Hillary est, lui aussi, pris dans la tourmente

WASHINGTON  
de notre correspondant

En quittant la Maison Blanche, Bill Clinton avait lancé cette boutade : « Je ne suis pas encore parti ! » De fait, le président et la première dame sortants font toujours la une de la presse, mais cette fois à leur corps défendant. Jeudi 22 février, la première conférence de presse de George W. Bush a été reléguée à l'arrière-plan par l'ultime rebondissement de l'affaire des grâce présidentielle. Hillary Clinton a été contrainte de se dissocier de l'ancien trésorier de sa campagne sénatoriale à New York, intervenu en faveur de deux républicains de l'Arkansas accusés de fraude fiscale, et de dire combien elle avait été « choquée » que son frère en ait fait de même pour deux délinquants.

On a en effet appris mercredi que Hugh Rodham, qui est avocat, avait touché 400 000 dollars de Carlos Vignali, condamné à quinze ans de prison pour trafic de cocaïne, et de A. Glenn Brasswell, magnat de la médecine alternative convaincu de fraude fiscale, tous deux amnistiés par Bill Clinton le 20 janvier. Niant toute impropiété, M. Rodham a toutefois restitué l'argent. Mais cela ne suffit plus et, une fois ouverte, il est difficile de refermer la boîte de Pandora et tous les pardons accordés par l'ancien président sont examinés un à un. Le demi-

frère de Bill, Roger, fraîchement amnistié après avoir touché à la drogue, a été arrêté alors qu'il conduisait en état d'ivresse et il est soupçonné d'avoir offert ses bons offices pour obtenir un pardon présidentiel.

Tous les présidents accordent des grâce à leur départ, mais la liste de M. Clinton concerne plusieurs personnalités en délicatesse avec les tribunaux. En premier lieu, le financier Marc Rich, poursuivi pour fraude fiscale et réfugié en Suisse, celui par lequel est arrivé le premier scandale de la postprésidence Clinton.

### SORTIE RATÉE

Depuis bientôt un mois, les médias se penchent sur ce dossier, alimentés en sous-main par les fuites venues du camp républicain, offrant de Bill Clinton, redevenu citoyen ordinaire, une image qui sent autant le souffre qu'au pire moment de l'affaire Lewinsky. Alors qu'il pensait rebondir après ses deux mandats, il a raté sa sortie. Les derniers sondages indiquent une chute de sa popularité (de 57 % à 42 % selon Gallup) et trois Américains sur cinq critiquent son pardon à Marc Rich et pensent qu'il a été acheté par des contributions financières. Le capital de sympathie de la sénatrice de New York a aussi beaucoup souffert.

« Come back kid » de la politique, Bill Clinton avait tenté de repren-



dre l'initiative, dimanche 18 février, dans un article envoyé au *New York Times*. Il y démentait tout lien entre le million de dollars donné par l'ex-femme de M. Rich, Denise, à sa bibliothèque présidentielle de Little Rock, à la campagne de Hillary et au Parti démocrate, affirmant qu'il n'y avait eu « absolument aucune contrepartie » à son pardon controversé et qu'il avait agi « pour le meilleur intérêt de la justice ». Il a regretté de n'avoir pas respecté les

formes en omettant de consulter les magistrats, motivant sa décision par « des considérations de politique extérieure et des arguments juridiques ». Il a estimé que le fugitif aurait dû être poursuivi au civil plutôt qu'au pénal et reconnu les pressions exercées par les dirigeants israéliens, dont Ehoud Barak.

Mais, cette fois, son charme n'a pas convaincu. En tout cas pas la magistrate, pourtant nommée par lui, qui poursuit Marc Rich depuis

des années et qui enquête désormais sur d'éventuelles irrégularités. Ni l'attorney général John Ashcroft, qui lui a donné son feu vert, le sénateur Arlen Specter, qui a soulevé, sans grand écho, le spectre d'un nouvel *impeachment* ou le représentant Dan Burton, qui va auditionner les personnes impliquées. Tous trois ont été parmi les plus acharnés à la perte de M. Clinton pendant les années noires de son mandat. Plus politique, « W » a répété, jeudi, qu'il était « temps de regarder vers l'avenir. J'ai trop à faire ».

### « UN CADEAU DU CIEL »

Le nouveau président poursuit ainsi la méthode qui lui a si bien réussi contre le sénateur McCain et le vice-président Gore pendant la campagne : garder les mains propres et laisser agir ses amis. Il faut dire que les frasques de son prédécesseur ne pouvaient mieux tomber pour faire oublier une élection controversée qui a entaché sa légitimité auprès de nombreux Américains. « C'est un cadeau du ciel », a commenté le sénateur McConnell.

L'affaire Rich, qui pourrait l'atmosphère, a aussi choqué les démocrates à un moment où « W » joue avec succès à leur égard la tactique de la main tendue. L'ancien président Carter a qualifié cette grâce de « honteuse », car liée au financement politique. Destabilisés par la perte de la Maison Blanche qui les

laisse sans base de pouvoir, nombre de démocrates souffrent d'être associés à une figure dont la réputation est entachée et qui risque de les handicaper pour les élections de 2002 alors qu'ils comptaient sur l'ancien président pour ramasser des fonds. Terry McAuliffe, un ami de Bill Clinton que celui-ci a placé, peu avant son départ de la Maison Blanche, à la tête du conseil du Parti démocrate, pourrait aussi être impliqué dans des affaires.

Que va-t-il advenir de Bill Clinton, ce « Gargantua de la politique » selon l'expression de Fred Greenstein, auteur d'un ouvrage sur le style présidentiel, *The Presidential Difference* ? Cet universitaire, qui est en train de rafraîchir le chapitre qu'il lui a consacré, se demande si, une fois dégage des contraintes du carcan institutionnel – comme gouverner puis comme président – cet homme indiscipliné ne sera pas tenté de se « laisser aller ». « Il entame sa retraite comme il avait commencé sa présidence, par des gaffes. Jusqu'ici, il s'en est toujours sorti grâce à son immense talent. » Il en aura bien besoin pour faire oublier l'affaire Rich, survenue peu après les révélations sur les meubles et cadeaux présidentiels indûment emportés durant son déménagement et qu'il a dû restituer ou rembourser.

Patrice de Beer

### Passion espagnole...

L'Espagne, pour Marc Rich, a toujours été la terre promise. C'est là, en 1963, à Madrid, qu'il a établi son quartier général d'affaires. Là que sont nées ses deux filles. Là, enfin, qu'il a obtenu, en 1981, la nationalité espagnole, sous le gouvernement de Leopoldo Calvo Sotelo qui n'avait rien à refuser à un entrepreneur si fidèle au pays et créateur d'emplois et d'opportunités.

En 1983, lorsque la justice américaine le recherche, c'est sa qualité d'Espagnol qui le met à l'abri : entre Washington et Madrid, les accords n'autorisent pas l'extradition de nationaux. Pour s'en assurer, Marc Rich demande audience au ministre de l'Intérieur, le socialiste José Barrionuevo, qui le tranquillise : personne, en Espagne, ne lui veut de mal. Comment en voudrait-on à cet homme discret et efficace qui accumule villas sur la côte, toiles de maîtres – de Miró à Picasso – et amitiés plus précieuses encore ? De fait, nombre d'Espagnols de premier rang, à commencer par le roi Juan Carlos (*El Pais* a publié les télégrammes des avocats de Marc Rich en faisant mention) sont intervenus en sa faveur... – (Corresp.)

## Le « roi du négoce » se tait dans l'exil doré d'un canton suisse

### BERNE

de notre correspondant  
« Je ne veux plus entendre parler de cette histoire qui remonte à 1983 », répondait naguère Marc

### PORTRAIT

« Ce qui est bon pour Marc Rich est bon pour Zoug », disait un ancien maire de la ville

Rich à qui l'interrogeait sur ses démêlés avec le fisc américain. Avec la grâce que lui a accordée en extrême le président Clinton, quelques heures avant son départ de la Maison Blanche, le financier en fuite depuis dix-huit ans croyait enfin pouvoir réaliser son rêve : « Redescendre un jour la V Avenue. » D'ordinaire sur la défensive, craignant d'être kidnappé par les services secrets américains, cet homme peu loquace faisait dire, fin janvier, par son entourage, qu'il recevrait bientôt la presse et qu'il était reconnaissant à Bill Clinton de lui avoir octroyé son pardon.

L'espoir de Marc Rich de retourner un jour aux Etats-Unis aura cependant été de courte durée.

Avec le tollé suscité par la mesure dont il a bénéficié et depuis que le ministère américain de la justice a décidé d'ouvrir une enquête pour savoir si sa grâce n'avait pas été « achetée », il est plus insaisissable que jamais. A son domicile de Meggen, dans le canton de Lucerne, où il possède une luxueuse résidence au bord du lac des Quatre-Cantons, son majordome répond qu'il est absent jusqu'au 26 février et déclare ignorer où se trouve son patron. A Saint-Moritz, la station de la « jet set » des Grisons, il ne donne plus non plus signe de vie. Au siège de Marc Rich et Compagnie Holding, le mutisme le plus complet est de rigueur.

C'est par souci de discrétion que l'homme avait choisi, en 1983, de se réfugier dans la paisible bourgade de Zoug située sur les rives du lac du même nom, à une demi-heure de Zurich, la métropole économique helvétique. Poursuivi pour frau-

de fiscale – estimée à 48 millions de dollars – et accusé de commerce avec l'ennemi du temps de l'affaire des otages américains à Téhéran, le fugitif espérait ainsi pouvoir échapper à une peine pouvant atteindre 325 ans de prison. Il avait vu juste puisqu'en 1985, la Suisse refusait de l'extrader, l'évasion fiscale n'étant pas un délit selon la législation helvétique.

### MULTIPLES LARGESSES

Ce n'est pas un hasard si le « roi du négoce », qui a commencé à faire fortune en spéculant sur le pétrole lors de la crise des années 70, y a installé son siège fiscal : Zoug a la réputation de pratiquer un taux d'imposition parmi les plus bas du monde et d'abriter plusieurs grandes fortunes de Suisse. Le revenu par habitant y est nettement plus élevé que dans le reste du pays. « Ce qui est bon pour Marc Rich est bon pour Zoug », se plaisait à répéter un

ancien maire de la ville. Tout en menant une vie apparemment tranquille, Marc Rich a aussi pris soin de peaufiner son image dans sa patrie d'adoption. Possédant déjà un passeport espagnol (*lire ci-contre*), il a ensuite acquis la nationalité israélienne et s'est prévalu de ses liens tissés en Suisse pour obtenir la citoyenneté helvétique.

Pour se faire admettre au sein de la bonne société locale, il n'a pas hésité à jouer les mécènes, et à multiplier les largesses autour de lui. De Zurich à Lucerne en passant par Zoug, les plus prestigieuses institutions culturelles tout comme des clubs sportifs locaux ont bénéficié de ses dons. Il a même créé une fondation présidée par l'ancien responsable des finances du canton de Zoug, qui décerne chaque année un prix de 100 000 francs suisses (400 000 francs) à des personnalités de la vie culturelle.

Marc Rich avait déjà défrayé la

chronique lors de son tumultueux divorce en 1992. L'épouse du milliardaire, Denise, qui avait pris ombre de sa liaison affichée avec un ex-mannequin allemand, ne lui en a apparemment pas tenu rigueur puisque c'est elle qui a orchestré la campagne en sa faveur auprès de Bill Clinton.

Plusieurs personnalités en vue en Suisse dans les milieux bancaires, des arts et de la politique sont allées jusqu'à intercéder pour lui auprès de l'ex-locataire de la Maison Blanche. Certains s'en mordent aujourd'hui les doigts, comme le maire socialiste de Zurich, Josef Estermann. Devant le malaise que son initiative a suscité dans l'opinion et dans son propre parti, il a fait savoir qu'il ne briguerait pas de nouveau mandat. A son tour, la Suisse elle-même n'est plus épargnée par les retombées du scandale.

Jean-Claude Buhler

## Marc Rich Investment est vendue à des oligarques russes du pétrole

### LONDRES

de notre correspondant à la City  
La vente de Marc Rich Investment (MRI), l'entreprise de trading pétrolier et de métaux du milliardaire Marc Rich, au groupe industriel et financier russe Alfa, marque l'émergence des oligarques russes du pétrole sur le marché américain des matières premières.

Les hommes d'affaires Mikhail Fridman et Pyotr Aven n'ont jamais caché leur ambition de transformer leur filiale de trading pétrolier, Crown Ressources, en un géant international du négoce de matières premières.

Etablie depuis l'automne dernier à Zoug (Suisse), l'une des places importantes de ce négoce planétaire, Crown est une entreprise de taille moyenne, active surtout dans l'exploitation pétrolière dans l'ex-URSS. Son chiffre d'affaires se situe entre 3 et 8 milliards de dollars par an, provenant pour l'essentiel de la vente de la production de TNK, cinquième société d'hydrocarbures russe, dont Alfa est l'actionnaire principal. Parmi ses autres clients figure l'Irak, dont elle traite une partie du brut pour le compte des Nations unies.

A écouter le directeur général de Crown, Elliot Spitz, cette fusion

avec MRI, annoncée le 21 février, doit donner naissance à une entité pesant quelque 20 milliards de dollars qui pourrait se hisser au niveau des plus grands du trading.

Au reprenneur, MRI apporte de nouveaux points d'ancrage pétroliers dans le Caucase, au Proche-Orient et en Afrique de l'Ouest, ainsi que dans les métaux. Les deux oligarques, que l'on disait soucieux de prendre leurs distances avec le président Vladimir Poutine, réduisent ainsi la dépendance de leur groupe envers l'ex-URSS, zone qui ne procurerait plus qu'un tiers des revenus du nouvel ensemble.

« Les Russes ont pas mal d'argent grâce à l'augmentation des prix du pétrole. C'est normal qu'ils veuillent court-circuiter les traders en montant leur propre opération de vente et de marketing pétrolier à l'échelle planétaire. Pour gagner du temps, ils acquièrent le carnet d'adresses de Rich afin d'accéder directement aux décideurs dans les pays producteurs comme consommateurs », indique un observateur.

Le rachat du groupe Rich (pétrole, aluminium, cuivre, zinc, nickel mais aussi immobilier et finance) doit permettre à Crown de se développer à l'étranger, à commencer par les Etats-Unis, premier marché

des matières premières au monde. Ces noces soulignent la volonté du capital russe d'entrer sur le marché américain. Par l'intermédiaire d'une filiale située dans le New Jersey, MRI est bien implantée outre-Atlantique, malgré le bannissement de son fondateur, exilé en Suisse depuis 1983. La complémentarité des deux sociétés, leur base commune à Zoug, et les « cultures » de prise de risques similaires sont d'autres points positifs de ce mariage.

### UNE STAR SUR LE DÉCLIN

Quatre interrogations, toutefois, subsistent sur l'avenir de ce partenariat. En premier lieu, le souci de transparence des transactions et le contrôle plus rigoureux des grandes banques dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent sont-ils compatibles avec les méthodes « à la cow-boy » des entrepreneurs russes ?

Ensuite, malgré cette acquisition, Crown Ressources paraît bien petite et isolée par rapport aux locomotives du négoce d'or noir. Les Glencore et autres Vitol règnent en maîtres sur le trading physique, l'achat de cargaisons de brut pour spéculer comme pour livrer. Sur les marchés à terme, les grands groupes bancaires mon-

diaux comme Goldman Sachs ou Morgan Stanley et les fonds spéculatifs (*hedge funds*) font la loi.

Les marchés s'interrogent de surcroît sur l'effet du scandale de la grâce présidentielle octroyée à Marc Rich sur la réputation de la nouvelle société à Wall Street. « Les Russes étaient les seuls acquéreurs possibles d'une telle société, au fonctionnement totalement opaque, qui traîne une réputation sulfureuse dans la profession », affirme un expert londonien.

Enfin, le tout-Zoug bruit des rumeurs des difficultés actuelles de MRI. A l'instar de ses principaux concurrents, la firme de Marc Rich a pâti de la course au gigantisme et à la diversification, de l'apparition de nouveaux intervenants et du formidable développement des communications, à commencer par Internet (*Le Monde* du 9 février).

De l'avis général, Alfa a payé trop cher – on parle de 100 millions de dollars – pour mettre la main sur une star sur le déclin. Derrière le masque impassible et marqué par la vie de Marc Rich se cache le vieux pirate qui, jusqu'au bout, sait comment gagner de l'argent. Beaucoup d'argent...

Marc Roche

**ISEG**  
ÉTUDES SUPÉRIEURES DE COMMERCE  
ET DE MANAGEMENT INTERNATIONAL

**BACHELIERS S, ES, L**  
**LE CHOIX DE L'INTERNATIONAL**

CURSUS EN 4 ANS APRÈS LE BAC, dont :

- 6 à 12 mois en Universités Partenaires (EUROPE et USA)
- 12 mois en entreprise, stages et missions en France ou à l'étranger

SUP RESEAU / 1 CONCOURS COMMUN / 3 SESSIONS 2001

7 ÉCOLES DE COMMERCE EN RÉSEAU  
ISEG PARIS / ISEG BORDEAUX / ISEG LILLE  
ISEG LYON / ISEG NANTES / ISEG STRASBOURG  
ISEG TOULOUSE

CENTRE D'INFORMATION GROUPE ISEG  
28 rue des Francs Bourgeois 75003 Paris Tél. 01 44 78 88 88.  
www.iseg.fr

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

# Le TPIY qualifie le viol en temps de guerre de « crime contre l'humanité »

Le Tribunal pénal international condamne trois Serbes de Bosnie à des peines de 12 à 28 ans de prison

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) a rendu, jeudi 22 février, un verdict qualifié d'« historique » à l'encontre de trois Ser-

bes de Bosnie accusés de viols à répétition, en 1992, sur des femmes musulmanes de la ville de Foca. Pour la première fois, dans ce procès du

« camp des viols », le viol de civils en temps de guerre a été qualifié de « crime contre l'humanité ». (Lire aussi notre éditorial page 16.)

LA HAYE

de notre correspondant

Ouvert le 20 mars 2000, le procès « du camp des viols » de Foca qui s'est terminé jeudi 22 février en première instance par la condamnation de trois accusés à des peines comprises entre douze et vingt-huit ans de prison, marquera d'une pierre blanche l'histoire de la justice pénale internationale. Pour la première fois, elle a qualifié le viol de civils en temps de guerre de « crime contre l'humanité ».

« Cette définition recouvre tout acte criminel qui a lieu dans le cadre d'une attaque systématique et généralisée contre une population civile. Le viol est utilisé comme un instrument de terreur. Ceux qui y ont recourus sont au courant du contexte dans lequel ils commettent leurs méfaits. Les viols du procès de Foca sont bien des crimes contre l'humanité », explique Christian Chartier, porte-parole du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). « C'est un verdict historique », a rappelé le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. « C'est la première affaire portée devant le TPI qui porte entièrement sur des crimes de violence sexuelle et la première à aboutir à [une condamnation pour] crime contre l'humanité pour réduction en esclavage », a-t-il ajouté.

Les faits jugés par les trois magistrats remontent à l'été 1992, lorsque la municipalité de Foca, dans le sud-est de la Bosnie, tombe aux mains des forces serbes. Dans son jugement, le président de la Cour, Florence Mumba, rappelle que « l'une des cibles de cette campagne était les civils musulmans, et plus particulièrement les femmes ».

Elles sont envoyées en grand nombre dans des maisons, des appartements, au lycée de Foca et au centre sportif Partizan. Une période de terreur sans précédent s'abat sur la population féminine. Elle durera des semaines. Des mois pour certaines. Huit ans plus tard, seize victimes sont venues raconter leur calvaire à la barre devant une cour glacée d'horreur. Face à ces femmes courageuses, trois Serbes de Bosnie, anciens officiers de

Tous sont accusés d'avoir ordonné, encouragé, laissé faire ou participé à ces viols systématiques, collectifs et répétés. Dragoljub Kunarac (vingt-huit ans de prison) : « Vous avez personnellement violé D. B. et encouragé le viol collectif du témoin 75. (...) Vous avez violé les témoins 87, 183. Vous avez raillé la victime en disant aux autres soldats d'attendre leur tour pendant que vous la violiez, en vous moquant d'elle pendant que les autres soldats la

matière sexuelle. (...) En campagne, vous étiez un soldat courageux. Votre autorité aurait pu vous permettre de mettre un terme aux souffrances de ces femmes. Votre participation à ce système cauchemardesque n'en est donc que plus odieuse. » Radomir Kovac (vingt ans de prison) : « Vous avez abusé d'une enfant de 12 ans, puis vous l'avez vendue comme un objet. C'est l'exemple le plus frappant de votre caractère dépravé et corrompu ». Zoran Vukovic (douze ans de prison) : « Vous avez raillé la douleur d'une fille de 15 ans que vous aviez violée. Vous lui avez dit que vous lui auriez fait des choses bien pires si elle n'avait pas eu le même âge que votre fille. Vos actions méritent une sanction sévère. » Les mots tombent, prononcés sans aménité mais avec une pointe de dégoût devant le sadisme des actes, le cynisme de ces hommes qui ont vendu des jeunes filles, après en avoir abusé, à d'autres soudards.

Mais le jugement va au-delà de ces trois condamnations. C'est le système du viol comme outil de la « purification ethnique » qui est pointé du doigt. Si « les preuves ne sont pas suffisantes pour conclure qu'il existait une démarche concertée ou des ordres de violer les femmes musulmanes (...) il a été établi que les membres des forces armées serbes de Bosnie avaient recours au viol comme instrument de terreur. Un instrument dont ils pouvaient user en toute liberté contre quiconque, et quand bon leur semblait ». Et le juge Mumba de rappeler ces paroles d'Eleanor Roosevelt : « Où les droits universels de l'homme commencent-ils en fin de compte ? En tous lieux, près de chez soi. »

Alain Franco

## Dans les statuts du TPI

Les statuts des tribunaux internationaux pour la Yougoslavie (article 5) et pour le Rwanda (article 3) sont les premiers textes à faire figurer le viol parmi les actes constitutifs du crime contre l'humanité. Les statuts de la future Cour pénale internationale (CPI), retiennent également comme actes constituant un crime contre l'humanité « viol, esclavage sexuel, prostitution forcée, grossesse forcée, stérilisation forcée et toute autre forme de violence sexuelle de gravité comparable » (article 7), la notion de « crime contre l'humanité » supposant que les actes incriminés aient été commis « dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre une population civile ».

Les deux tribunaux ont déjà utilisé ces dispositions dans plusieurs affaires : les violences sexuelles en tant que méthode de « nettoyage ethnique » ont été citées par le TPIY contre Ratko Mladic et Radovan Karadzic. Le viol a été retenu comme l'un des actes constitutifs du crime contre l'humanité et l'un des moyens de perpétrer le génocide dans le verdict prononcé en septembre 1998 par le tribunal d'Arusha (TPIR) contre Jean-Claude Akayesu, ancien bourgmestre de Taba au Rwanda.

la police militaire, d'une unité spéciale de l'armée, ou de forces paramilitaires : Dragoljub Kunarac (40 ans), Zoran Vukovic (45 ans) et Radomir Kovac (39 ans) répondaient de viols, réduction en esclavage, tortures...

En lisant son jugement, jeudi, devant des inculpés qui, parfois, semblaient contester de la tête les faits reprochés, le juge Mumba a rappelé la gravité de leurs actes.

viaient et, enfin, en disant qu'elle aurait des bébés serbes dont elle ne connaîtrait pas le père ».

AU-DELÀ DE LA CONDAMNATION

La litanie se poursuit : « Vous avez donné la permission de violer le témoin 186 contre 100 deuschmarks. Vous avez manifesté le mépris le plus criant pour la dignité des femmes et leur droit humain fondamental à l'autodétermination en

# Le chef présumé de l'appareil militaire de l'ETA a été arrêté

La police française a interpellé « Txapote » à Anglet

MADRID

de notre correspondante

Si l'ETA a voulu montrer, par l'attentat du jeudi 22 février à Saint-Sébastien, qui a fait deux morts et quatre blessés, qu'il faudrait compter avec elle, pour les prochaines élections basques du 13 mai, son calcul s'est retourné contre elle. Selon des sources policières espagnoles, cet attentat sanglant a été le dernier ordre donné par Xavier Garcia Gaztelu surnommé « Txapote ». Soupçonné par Madrid d'être le chef de l'appareil militaire de l'organisation séparatiste basque, « Txapote » a été interpellé, jeudi 22 février en début d'après-midi à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), alors qu'il déjeunait à la terrasse d'un café avec Stéphane Robidart, quarante ans, un Français sympathisant de l'ETA. Xavier Garcia Gaztelu n'a pas fait usage du pistolet automatique de gros calibre dont il était armé.

Les deux hommes étaient depuis plusieurs jours sous la surveillance de la police judiciaire. L'arrestation avait été décidée, mardi, à l'issue d'une rencontre à Paris entre les responsables de la PJ et du commissariat général à l'information espagnol. « Txapote » avait été identifié à plusieurs reprises en France, dès 1999, par ses empreintes digitales relevées lors de la découverte de caches d'armes. En décembre 2000, il avait été condamné par défaut à six ans de prison à Paris, et était l'objet d'un mandat d'arrêt international. Stéphane Robidart avait, quant à lui, été relaxé en 1996 dans une affaire liée à ETA.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION

« Txapote » avait succédé en 1999 à l'ancien chef militaire, Francisco Javier Arizcuren « Kantauri », arrêté à Paris ; avec sa chute, c'est la nouvelle génération d'ETA qui commence à tomber. Né le 12 février 1966 à Bilbao, Xavier Garcia Gaztelu s'est signalé pour la première fois en 1990, en incendiant avec des cocktails molotovs un concessionnaire de voitures françaises en Biscaye. En 1991 un affrontement mortel avec la police autonome basque l'oblige une première fois à fuir en France. Il revient en 1994, avec le « Commando Donosti » et participe, selon Madrid, aux assassinats de l'Élu municipal du Parti populaire, Gregorio Ordóñez, du chef de la brigade anti-terroriste de Saint-Sébas-

astien, Esteban Nieto et surtout, en 1996 du dirigeant socialiste, Fernando Mugica Herzog. Il serait aussi l'un des organisateurs de l'assassinat, en 1997, du conseiller municipal d'Ermua, Miguel Angel Blanco.

L'arrestation de « Kantauri » en 1999, puis le coup de filet de l'automne 2000 à Bidart (Pyrénées-Atlantiques) où tombent les chefs de l'ETA, signe son accession à la coupole dirigeante aux côtés de Soledad Iparraguirre « Amboto »,

## Manifestation à Saint-Sébastien

A l'appel de tous les partis politiques, exception faite de Herri Batasuna-Euskal Herriarrok, proche de l'ETA, une grande manifestation devait se tenir, vendredi 23 février, en fin d'après-midi à Saint-Sébastien, sur le thème « Paix et liberté. ETA, non ». Cette manifestation fait suite aux réunions silencieuses de protestation et à l'appel lancé par le chef du gouvernement basque, Juan José Ibarretxe, pour « mettre fin à la folie des attentats ». Deux personnes ont été tuées jeudi à Saint-Sébastien, par l'explosion de la voiture piégée du conseiller municipal socialiste de Ordizia, Ignacio Dubreuil Churruga, qui est toujours à l'hôpital avec trois autres blessés. L'un des morts serait affilié à Euskal Herriarrok. Le porte-parole de la coalition indépendantiste HB-EH a déjà mis en garde contre toute « exploitation politique » de cet attentat. - (Corresp.)

ancienne du « Commando Madrid », qui s'était opposée à la trêve décrétée par l'ETA.

Selon le ministère espagnol de l'intérieur, la dernière vague d'assassinats aurait été ordonnée par « Txapote ». Des membres du « Commando Andalouse » et du « Commando Barcelone », arrêtés en Espagne, auraient reconnu que « Txapote » sélectionnait les futures cibles et facilitait la logistique. Il aurait aussi participé à la restructuration des commandos mêlant des éléments « fichés » par la police et des jeunes issus de la « lutte des rues ».

Marie-Claude Decamps (avec Pascal Ceaux à Paris)

# L'organisation méthodique des massacres de Srebrenica

« LES MASSACRES se sont déroulés sur trois journées, les 14, 15, et 16 juillet 1995, selon un processus parfaitement organisé, avec rassemblements, transfert des prisonniers dans des lieux de détention précédemment repérés jusqu'à 70 km de Srebrenica et exécution sur des sites qui, eux aussi, avaient été repérés. Le 17 juillet, tout est terminé : les fosses communes ont été refermées... » On les distingue clairement sur les photos-satellite américaines que le commissaire Ruez montre à la fin de son exposé. Ces fosses renferment, à la date du 17 juillet 1995, entre 4 000 et 5 000 cadavres qui, quelques semaines plus tard, lors d'une « opération presque aussi massive que celle des massacres », seront exhumés et répartis en de multiples charniers plus petits, pour tenter d'effacer les traces du crime, a rapporté Jean-René Ruez, enquêteur au Tribunal international de La Haye pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), qui s'exprimait jeudi 22 février à Paris devant la mission d'information parlementaire sur Srebrenica.

La déposition de Jean-René Ruez a réduit à néant une opinion apparemment toujours en vogue chez les militaires français et que le général Bertrand de Lapresle, après d'autres, venait encore une fois d'exprimer jeudi, quelques minutes plus tôt, devant les députés, selon laquelle les massacres de Srebrenica n'auraient été le fruit que d'un accès de violence très spontané des Serbes, « un enchaînement de haines et de slivovica [l'alcool local] ».

Muni d'un feutre, le jeune commissaire dessine sur un tableau la carte de la région sur laquelle il travaille depuis plus de cinq ans ; puis, au fil d'un récit froidement détaillé, il situe les écoles, les gymnases, les hangars où, en ce début juillet 1995, les forces serbes entassaient les prisonniers musulmans, les lieux où ils seront méthodiquement exécutés. Ceux, par exemple, qu'on a rassemblés à Orahovac et qui, après la visite du général Mladic, sont emmenés par camions vers un champ voisin où l'abattage va durer tout un après-midi, pendant qu'une excavatrice s'affaire, à côté, à creuser une fosse suffisam-

ment profonde. Ceux par exemple de Pilica, où l'école et le gymnase regorgent de prisonniers qui, entre 10 et 15 heures le 16 juillet 1995, seront conduits en autobus vers une ferme de la région et assassinés par centaines. Les cadavres, indique l'enquêteur du TPI, ont souvent les mains liées dans le dos...

« Mais n'avez-vous pas eu connaissance du moindre geste d'humanité de la part de Serbes pendant ces quelques jours ? », lui demande, à la fin, le député Pierre Brana. Il répond que si, que des militaires serbes, s'adressant à un rassemblement de prisonniers qui allaient finir le lendemain dans le charnier de Glokova, demandèrent aux moins de quinze ans de se signaler : l'ordre était de les épargner ; « mais l'ordre a dû être inversé, »

## La déposition de Jean-René Ruez réduit à néant l'opinion selon laquelle ces massacres n'auraient été le fruit que d'un accès de violence spontané

sans doute pour ne pas laisser de témoins, poursuit le commissaire Ruez, car nous avons retrouvé les corps d'enfants tués d'une balle dans la colonne vertébrale, dans la fosse de Glokova. »

Tout cela, comme il l'a dit, est « du domaine public » et figure dans différents actes d'accusation du TPI, dont celui du général Krstic – le seul des inculpés pour les massacres de Srebrenica qui soit à ce jour entre les mains du TPI. Les équipes légistes ont pour l'instant exhumé les restes d'« au moins 2028 individus ». Il reste à explorer une vingtaine de fosses contenant chacune entre 80 et 180 corps, ce qui prendra deux ans encore et devrait, selon le commissaire, aboutir à ce chiffre compris entre

4 000 et 5 000, uniquement pour les victimes exécutées de sang-froid et passées auparavant par un centre de détention. A celles-ci il faut ajouter tous ceux qui, tentant de fuir l'enclave à partir du 11 juillet, sont morts lors des multiples affrontements avec les forces serbes. La Croix-Rouge internationale donne le chiffre – « minimum » aussi – de 8 000 victimes au total, morts ou disparus. A celles-ci il faut ajouter encore les 25 000 victimes survivantes : femmes, enfants, vieillards qui furent méthodiquement déportés de l'enclave de Srebrenica vers les zones sous contrôle de l'armée bosniaque. L'armée serbe, rappelle Jean-René Ruez, avait réquisitionné pour cette opération tous les véhicules possibles : des camions, des autobus de compagnies de transport privées.

La prise de Srebrenica avait-elle été planifiée de longue date ? Aucun élément dont dispose le Tribunal de La Haye ne permet de l'affirmer, répond, factuel, le commissaire : Mladic avait exprimé publiquement en 1994 son désir d'« exterminer » la population musulmane de Srebrenica ; mais le plan de l'offensive serbe contre l'enclave est daté du 5 juillet, la décision d'investir la ville du 9.

L'offensive a été décidée quand le général Mladic a constaté que l'enclave n'était pas défendue, explique Jean-René Ruez, en faisant allusion au fait que Nasser Oric, le commandant des forces bosniaques, avait quitté Srebrenica avec ses officiers. M. Ruez fait remarquer au passage que « les autorités bosniaques n'ont pas transmis au TPI les écoutes et les documents qui lui auraient permis d'avancer plus vite » et qu'elles ne se sont engagées dans cette coopération que « depuis quelques semaines ». Quant à l'opération d'extermination de tous les hommes « en âge de combattre » et de déportation du reste de la population, elle « est sortie du cerveau de Mladic et a été organisée conjointement par l'état-major général des forces serbes et le corps d'armée de la Drina » ; ce fut donc une opération méthodique, programmée « au plus haut niveau ».

Le général de Lapresle, ancien commandant de la Forpronu, reflétant là encore un sentiment déjà exprimé par ses pairs, a laissé entendre que le président bosniaque Alia Izetbegovic avait abandonné l'enclave, en vertu peut-être d'un accord conclu avec les Américains. Dommage, encore une fois, que les députés de la mission ne soient pas plus précis et plus pugnaces dans leurs questions.

Claire Tréan

# Les familles des victimes du « Koursk » dénoncent l'incurie de l'Etat russe

MOSCOU

de notre correspondante

Plus de six mois après le naufrage du sous-marin nucléaire russe *Koursk* en mer de Barents, le 12 août 2000, les familles des 118 membres de l'équipage qui a péri n'ont toujours pas vu la couleur de l'argent donné par des Russes ou des étrangers après la catastrophe. Les compensations matérielles promises par les autorités russes n'ont, elles, été que partiellement versées.

Jeudi 22 février, à la veille de la Journée des défenseurs de la patrie (ex-fête de l'armée soviétique), la mère d'un des marins disparus, Nadejda Tylik – cette femme dont les images firent le tour de la planète alors qu'elle criait sa douleur face à l'incurie des diri-

geants militaires russes –, a affirmé que 16 millions de roubles (4 millions de francs) destinés aux familles restaient bloqués à Mourmansk sur le fonds de solidarité créé par le gouverneur de cette région.

LES LAISSÉS-POUR-COMPTÉ

Invitée à Moscou par l'association Le droit des mères, M<sup>me</sup> Tylik a dénoncé l'opacité régnant autour de cette question. « Il s'agit de l'argent de gens simples qui voulaient nous aider. On nous dit maintenant qu'il sera versé après le renflouage du *Koursk* (prévu en septembre). Nous ne comprenons pas pourquoi. » Nadejda Tylik a évoqué également un autre compte en devises géré par le gouverneur de la région. « Nous savons que des

fonds norvégiens et américains ont été transférés. Au 17 novembre 2000, il y avait déjà 270 000 dollars. Je crains que cet argent ne soit déjà perdu », disait-elle.

Début février, Irina Liatchina, la veuve du commandant du *Koursk*, avait démissionné de la commission de gestion du fonds de solidarité mise en place à l'automne 2000. Elle accusait alors le commandement de la flotte du Nord et les autorités de la région de Mourmansk de retenir, pour d'obscures raisons, 3,2 millions de dollars. A la fin de l'année 2000, M<sup>me</sup> Liatchina avait révélé qu'une partie de l'argent du fonds de bienfaisance avait été utilisée sans l'accord des familles. Après vérification, la Cour des comptes russe concluait cependant à l'absence de malversations.

Jeudi, Nadejda Tylik a également rappelé que seules les épouses des marins victimes du naufrage avaient pu toucher 720 000 roubles (180 000 francs), une somme pourtant promise par le président Vladimir Poutine à tous les membres des familles, parents compris. « Après la tragédie, des parents, des retraités qui gagnent des pensions misérables ou sont invalides, ont été laissés de côté. L'Etat fait preuve de la plus grande indifférence à leur égard », a-t-elle expliqué.

Agathe Duparc

## Le silence forcé d'une mère

Le 19 août 2000, sept jours après le naufrage du *Koursk*, les télévisions du monde entier diffusaient les images bouleversantes de la mère d'un des marins, Nadejda Tylik qui, en pleurs, interpellait violemment les dirigeants russes. La scène montrait ensuite une femme s'approchant d'elle et lui faisant à la dérobée une piqûre pour la calmer. Contrairement à ce qu'elle avait jusqu'alors affirmé, M<sup>me</sup> Tylik explique aujourd'hui que cette injection n'avait pas été demandée par son mari, présent à ses côtés. « Il m'a avoué qu'il avait fait ce mensonge pour préserver mon état nerveux. En réalité, on ne lui a pas demandé son avis », dit-elle. « On m'a fait cette injection pour me faire taire. Immédiatement, je n'ai plus pu parler et on m'a sortie de la salle. A la maison, j'ai eu une très forte crise d'hystérie. C'est seulement à l'hôpital, après des perfusions, que j'ai retrouvé mon état normal », ajoute-t-elle. - (Corresp.)

# Le Japon est indigné après la collision du sous-marin américain « Greenville » avec l'« Ehime-Maru »

Les audiences d'enquête à Washington, la semaine prochaine, seront publiques

Le Pentagone a annoncé, jeudi 22 février, un moratoire imminent sur l'accès des civils aux commandes des bateaux, avions et véhicules

militaires à la suite de la collision du sous-marin Greenville avec un bateau de pêche japonais, qui a fait neuf morts, le 9 février. La révélation

que l'accident ait pu être causé par des civils ayant gêné les militaires alimente le ressentiment des Japonais envers leur allié.

## TOKYO

de notre correspondant

Les grands quotidiens japonais reflétaient, dans leurs éditions du vendredi 23 février, l'indignation de l'opinion à la suite de la révélation par le Bureau américain de la sécurité des transports que l'équipage du sous-marin nucléaire d'attaque Greenville avait été « distrait » par la présence de civils au poste de commandement de celui-ci lors de l'accident mortel du 9 février avec le navire-école de pêche japonais Ehime-Maru. « Ce qui se passe au sein de la première armée du monde est très dangereux », écrit l'Asahi. Le quotidien s'étonne qu'il ait fallu onze jours pour que le rôle des civils soit finalement admis : « On peut se demander si les autorités américaines ont fait effectivement tout ce qu'elles pouvaient pour tirer au clair les causes de ce drame après avoir soutenu que la présence des civils n'avait aucun rapport avec l'accident. » « D'abord, on nous a dit qu'il n'y avait que deux civils au poste de commandement et, aujourd'hui, on apprend qu'ils étaient seize », s'indigne-t-il.

Le quotidien des milieux écono-

miques, Nihon Keizai, dénonce, pour sa part, « un relâchement inimaginable de la discipline militaire » aux Etats-Unis.

Cette confirmation de la responsabilité involontaire des civils dans la catastrophe – quoique pas encore reconnue par l'US Navy – a soulevé une nouvelle vague de colère dans l'opinion japonaise, plus forte encore que celle provoquée par le premier ministre, Yoshiro Mori, qui a poursuivi sa partie de golf alors qu'on savait déjà qu'il y avait des disparus. Le comportement des Etats-Unis a été perçu comme relevant d'une mentalité de « cow-boys ». De façon symptomatique, la chaîne de télévision NTN a ajourné la diffusion d'un film américain de la série « Godzilla » dans lequel celui-ci coule des bateaux de pêche japonais sans se montrer.

L'accident est perçu différemment sur les deux rives du Pacifique. Les Américains, tout en reconnaissant leur faute et en présentant leurs excuses à l'empereur Akihito en personne, considèrent qu'il s'agit d'un regrettable accident. Les Japonais voient celui-ci et ses suites comme une nouvelle expres-

sion de l'arrogance de leur allié : il vient en effet s'ajouter aux incidents survenant régulièrement à Okinawa, où sont stationnés la majorité des 47 000 soldats américains déployés dans l'archipel.

## « C'EST RÉVOLTANT »

Le rôle des civils dans la catastrophe est le principal motif d'indignation des Japonais. « C'est révoltant : la marine américaine est coupable de grave négligence », avait déclaré, lors d'une conférence de presse dès la semaine dernière, le directeur de l'agence de défense, Toshitsugu Saito. Des critiques relayées par des experts militaires tels que Haruo Fuji, cité par le Nihon Keizai : « Avec la fin de la guerre froide, la tension est retombée et les Américains procèdent à leurs exercices comme à des activités de routine avec pour seul objectif d'en faire des opérations de relations publiques », estime-t-il. Une négligence relevée également dans un éditorial de l'Asahi qui écrit qu'il est inadmissible de faire participer des civils à une opération aussi délicate que la remontée d'un sous-marin. Le Maimichi rappelle, pour sa part, que la marine de

« l'armée la plus puissante du monde » a enregistré six accidents graves au cours de l'année écoulée.

Alors que l'arrivée de l'administration Bush était perçue avec soulagement à Tokyo en raison de la présence à des postes-clés de personnalités expertes de l'Asie orientale et du Japon en particulier, cette collision a attisé la méfiance de la population, en particulier à Okinawa, à l'égard de l'armée américaine. L'accident est intervenu à la suite de multiples incidents impliquant des GI à Okinawa et de propos déplacés du général commandant les forces américaines dans l'archipel, Earl Hailston – ce dernier a récemment traité de « poules mouillées » les autorités de l'île qui s'irritaient des infractions commises par des soldats américains. Dans une résolution, l'assemblée régionale vient de rappeler qu'elle ne tolérerait plus la multiplication des délits par les soldats américains (le plus grave a été le viol, en 1995, d'une fillette par trois marines) et a demandé à Washington d'instaurer un couvre-feu à minuit.

Philippe Pons

## L'US Navy veut donner un certain retentissement au procès

La présence de civils à bord aurait gêné l'équipage lors de la phase critique de remontée en surface

LA MARINE américaine a prévu de commencer, lundi 26 février, ses séances d'enquête, qu'elle veut accessibles au public, sur la collision, le 9 février, au large d'Hawaï, entre son sous-marin nucléaire d'attaque Greenville et le chalutier-école japonais Ehime Maru, dont neuf membres d'équipage ont disparu. Scott Waddle, le commandant du sous-marin, et deux de ses subordonnés, Gerald Pfeifer et Michael Coen, qui ont refusé de répondre aux questions des experts du bureau américain de la sécurité des transports, sur le conseil de leurs avocats, doivent être entendus par une instance d'enquête administrative où siègent notamment trois amiraux. La publicité donnée au procès par la marine est tout à fait exceptionnelle.

Un porte-parole du bureau fédéral de la sécurité des transports, après une première investigation à Honolulu, siège du commandement de la flotte américaine du Pacifique sud, a fait état du témoignage d'un des marins du Greenville, inquiétant pour ce qu'il révèle de l'ambiance à bord avant l'accident. Le bureau en question est un organisme civil et le commandant Waddle a refusé de s'expliquer devant lui. On sait que seize civils avaient embarqué à bord du sous-marin – la marine américaine voulait les remercier pour leur contribution au financement de l'entretien du cuirassé Missouri qui a accueilli, en 1945, la capitulation du Japon – et que le sous-marin naviguait en immersion, depuis quatre heures, avant sa collision avec le chalutier japonais.

Selon le marin du Greenville qui a témoigné devant le bureau fédéral, la présence de l'Ehime Maru avait été détectée par les sonars du bâtiment américain 71 minutes

avant la remontée en surface. Le sonar en mode passif donne une indication d'azimut (la direction du bruit) et, en mode actif, l'azimut et la distance. On peut user des deux modes, le premier étant plus discret, mais ne fournissant pas autant de détails que le second.

## PROCÉDURE D'URGENCE

Pour autant, la navigation du bateau de pêche japonais n'avait pas été suivie à la trace. Les spécialistes du « plotage » – c'est-à-dire les marins du Greenville chargés de reporter les mouvements observés en surface sur une table traçante ou sur un écran – ont rapporté avoir été gênés par la présence des civils. L'un de ces civils, John Hall, originaire du Texas, était posté devant le système de ballasts, qui servent au lest du sous-marin au moment de la plongée, puis de la remontée. L'autre civil, Jack Clary, du Massachusetts, se tenait face à la barre de direction dans le poste de commandement. Les deux hommes étaient assistés d'un marin, placé derrière chacun d'eux et appelé à intervenir en guidant leurs mains sur les manettes ou les appareils de bord.

Le suivi de la navigation du chalutier-école japonais a probablement été interrompu entre le premier « plotage » de l'Ehime Maru – il s'est agi de la treizième détection d'un navire se déplaçant dans les parages du sous-marin – et la décision, par le commandant Waddle, de remonter en surface selon une procédure d'exercice dite de « remontée d'urgence ». A la différence de certaines marines alliées, dont la France, la marine des Etats-Unis a recours à des procédures de remontée très rapide de ses sous-marins, de l'ordre de quelques minutes, pour des raisons de tactique navale

qui sont loin de la mettre à l'abri de graves incidents en mer.

Parce qu'elle veut réduire la période de temps durant laquelle un sous-marin est rendu vulnérable à l'action d'un éventuel adversaire, la marine américaine a fait le choix d'une remontée brutale. La consigne est grosso modo la suivante : le bâtiment doit commencer par s'approcher de la surface, il sort son périscope, établit un état visuel de la situation au-dessus de lui, replonge, gagne une certaine immersion (une centaine de mètres), prend de l'élan, puis remonte à grande vitesse (de l'ordre de 20 noeuds) et à forte incidence – à l'instar d'un avion qui effectue une ressource – pour, enfin, surgir de l'eau, nez en l'air, comme on l'observe chez les dauphins ou les baleines qui viennent bondir à la surface.

Entre la détection passive ou active par les sonars en immersion, la perception rapide par le périscope entre 20 et 30 mètres de profondeur, la plongée, puis la ressource pour amorcer la soudaine

remontée, il peut s'être écoulé du temps pendant lequel l'équipage du sous-marin n'a plus la mesure exacte et complète des changements intervenus à la surface.

Durant toutes ces manœuvres, le sous-marin a perdu nombre de ses capacités et de ses performances. Il est souvent sourd et aveugle. Les sonars sont assez inefficaces dans le cas d'un bateau de pêche qui est, en général, une embarcation lente dont les hélices font peu de bruit. Les hydrophones embarqués, c'est-à-dire les capteurs acoustiques à l'écoute desquels se tiennent des spécialistes, sont mis en déroute par l'écho de l'écoulement de l'eau le long de la coque du sous-marin. La brume, la houle, des embruns peuvent venir mouiller l'optique du périscope. De sorte que la remontée est une phase critique que les sous-marinières assimilent à un « trou noir ». Ce qui aurait dû inciter le commandant Waddle à davantage de prudence.

Jacques Isnard

## Amnesty International condamne les « meurtres ciblés » commis par Israël

SOUS LE TITRE « Assassinsats d'Etat et autres meurtres illégaux », Amnesty international a publié, mercredi 21 février, un rapport documenté très sévère sur le comportement de l'armée israélienne envers les Palestiniens depuis le déclenchement de l'intifada. Les attaques par des Palestiniens de civils israéliens sont également sévèrement condamnées, mais c'est surtout la politique, revendiquée par l'Etat juif, de liquidation de Palestiniens coupables, ou présumés coupables d'actions anti-israéliennes, et l'usage excessif de la force qui sont cloués au pilori.

Ce rapport est le résultat d'investigations menées du 8 au 18 janvier en Israël et dans les territoires palestiniens par une délégation d'Amnesty, incluant un expert militaire indépendant, David Holley. Entre le 9 novembre 2000 et le 18 janvier 2001, Israël a procédé à « l'exécution extrajudiciaire » de sept Palestiniens. Amnesty, citant les témoignages des familles, des blessés, des témoins et des représentants officiels des deux parties, déplore que l'Etat juif « ne présente aucune preuve de culpabilité » des personnes ciblées. « L'identité de la personne qui autorise les meurtres est aussi secrète que les informations supposées « justifier » une telle action extrême et illégale », souligne Amnesty. Dans certains cas, « les personnes ciblées ont été tuées alors qu'elles auraient pu facilement être arrêtées », selon Amnes-

ty qui cite plusieurs exemples à l'appui.

Ainsi, le Dr habet, tué le 31 décembre devant son domicile près de Tulkarem en Cisjordanie : il empruntait souvent la zone C, contrôlée par les forces israéliennes, où celles-ci auraient pu l'interpellé. « Qui plus est (...) six autres personnes, dont une seulement aurait pu avoir été politiquement liée à l'une des sept visées, ont été tuées et quatre autres blessées » au cours de ces opérations.

Le rapport raconte les circonstances des sept meurtres qui ont eu lieu dans cinq villes ou zones sous juridiction palestinienne. « Parce que les exécutions extrajudiciaires sont universellement condamnées, la plupart des gouvernements les gardent secrètes et démentent les avoir ordonnées. Mais le gouvernement israélien, bien que n'utilisant pas l'expression « exécution extrajudiciaire », ne dément pas que de tels meurtres délibérés sont menés sous ses ordres », remarque Amnesty, citant des déclarations en ce sens faites par des responsables israéliens. Aucune enquête n'a été ordonnée à leur sujet.

« Les exécutions extrajudiciaires ont contribué à l'augmentation du cycle de la violence et des actes de vengeance dans les territoires occupés », où quatre Palestiniens accusés de collaboration avec Israël ont été condamnés à mort par une Haute Cour de sécurité militaire palestinienne, sans avoir le droit

## Nouveaux raids américains au nord de l'Irak

George W. Bush lance une mise en garde à Saddam Hussein et demande des explications à Pékin pour son aide à Bagdad

LE PRÉSIDENT américain, George W. Bush, a mis en garde, jeudi 22 février, Saddam Hussein en affirmant que Washington ne tolérerait pas que l'Irak développe des armes de destruction massive, lors de sa première conférence de presse depuis son élection et quelques heures après de nouveaux raids américains sur l'Irak. Ces raids, sur le nord de l'Irak, sont les premiers depuis les frappes aériennes menées le 16 février par des avions américains et britanniques contre des sites de défense antiaérienne près de Bagdad. Le commandement américain pour l'Europe a indiqué que ces bombardements, auxquels le Royaume-Uni n'a pas participé, ont été entrepris en riposte à des tirs antiaériens irakiens contre des avions de la coalition américano-britannique. Ces nouvelles opérations militaires visaient, selon le Pentagone, des sites au nord de la ville de Mossoul, dans la zone d'exclusion aérienne du nord de l'Irak.

L'objectif principal de la politique américaine vis-à-vis de Bagdad « est de dire à Saddam Hussein que nous ne tolérerons pas qu'il développe des armes de destruction massive » ou qu'il menace ses voisins, a déclaré le président Bush. « Si nous estimons qu'il le fait, il y aura des conséquences », a-t-il ajouté. Il s'est dit « préoccupé » par des informations relatives à la présence de techniciens chinois auprès de la défense antiaérienne irakienne. « Les Chinois développent un dispositif qui met en danger nos pilotes », a expliqué le président des Etats-Unis.

## « ARRIÈRE-PENSÉES »

Selon les Américains, il s'agit de la fourniture de fibres optiques qui ont pour effet d'accroître très sensiblement la rapidité et la densité des transmissions de données entre les postes de commandement et les missiles. Des techniciens serbes auraient également participé à cette modernisation de la défense antiaérienne irakienne, du temps du régime de Slobodan Milosevic. Mais Belgrade a aussitôt rejeté ces accusations.

Washington a demandé, mercredi, des explications à Pékin sur cette présence d'experts chinois, en violation des sanctions de l'ONU. Après l'Irak, la Chine a démenti les informations américaines et elle a estimé que Washington avait « des arrière-pensées politiques ».

A Ottawa, les premiers ministres canadien, Jean Chrétien, et bri-

tannique, Tony Blair, qui ont eu des entretiens avant la visite que ce dernier doit faire à Washington, ont défendu les raids. Même si la seconde série de bombardements n'a été effectuée que par des appareils américains, M. Blair a tenu à expliquer : « Nous continuerons à faire ce qui est nécessaire pour réfréner Saddam Hussein et l'empêcher d'acquiescer les moyens de menacer une nouvelle fois le monde. » Néanmoins, des avions britanniques ont continué d'assurer, jeudi, des vols de reconnaissance.

## IMPRÉCISION

Un responsable du Pentagone, suite à ces vols de reconnaissance, a reconnu que les frappes de la semaine dernière étaient loin d'avoir eu les résultats escomptés. Le quotidien Washington Post a rapporté que la majorité des vingt-cinq bombes AGM-154A lancées par des avions de la marine américaine n'ont pas atteint leurs cibles, déviant de 40 à 50 mètres. Seulement huit ont atteint leurs objectifs, selon le journal.

A Moscou, un responsable du ministère russe de la défense, le général Leonid Ivachov, a dénoncé un « nouveau défi » de Washington « à l'opinion publique mondiale ». Ces frappes sont une atteinte « au prestige des organisations internationales et, en tout premier lieu, au Conseil de sécurité de l'ONU », a déclaré le général Ivachov. A Paris, lors de la visite du vice-premier ministre irakien, Nizar Hamdoun, un porte-parole du quai d'Orsay a estimé que « le retour de l'Irak au sein de la communauté internationale passe nécessairement par une pleine coopération avec l'ONU, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité ».

Depuis 1991, après la campagne « Tempête du désert » liée à l'invasion du Koweït par l'armée de Saddam Hussein, des incidents quasi quotidiens opposent l'Irak à la coalition américano-britannique qui surveille deux zones d'exclusion aérienne dans le nord et le sud du pays. La France s'est retirée du dispositif en 1998. Bagdad ne reconnaît pas ces zones, qui ne font l'objet d'aucune résolution de la communauté internationale. En trois ans, les Irakiens affirment que ces raids ont fait, au total, trois cent vingt-trois morts et près d'un millier de blessés. — (AFP, AP, Reuters.)

► www.lemonde.fr/irak

## Un demi-siècle de précédents

- 6 avril 1953 : le sous-marin turc Dumlupinar coule dans les Dardanelles après une collision avec le cargo suédois Naboland. On compte quatre-vingt-onze morts à bord du bâtiment turc.
- 10 novembre 1966 : le sous-marin américain Nautilus heurte le porte-avions américain Essex au large de la Caroline du Nord, en Atlantique. Pas de victimes.
- 1<sup>er</sup> février 1971 : le sous-marin nucléaire lance-missiles français Le Redoutable éperonne un chalutier de Guilvinec (Finistère), le Pen-Ar-Pont. Les six marins-pêcheurs sont sauvés.
- 9 avril 1981 : le sous-marin nucléaire américain

George-Washington percute un cargo japonais, le Nishso-Maru, qui perd deux de ses hommes d'équipage.

● 23 juillet 1988 : le sous-marin japonais Nadashio éperonne le bateau de pêche japonais Fuji-Maru. Trente pêcheurs japonais trouvent la mort.

● 18 août 1993 : le sous-marin nucléaire d'attaque français Rubis heurte, en Méditerranée, le pétrolier géant Lyria.

Aucune victime.

● 9 février 2001 : le sous-marin nucléaire américain Greenville percute le bateau-école de pêche japonais Ehime-Maru au large d'Hawaï. Neuf marins japonais sont portés disparus.

de faire appel, « lors de procès sombres et injustes ». Deux d'entre eux ont déjà été exécutés, rappellent les délégués d'Amnesty.

Ils dénoncent, par ailleurs, les tirs dirigés de ou vers des zones résidentielles palestiniennes et israéliennes, que ces tirs soient le fait de l'armée israélienne ou des Palestiniens. Mais ils relèvent à cet égard qu'en riposte aux tirs palesti-

« Les exécutions extrajudiciaires ont contribué à l'augmentation du cycle de la violence et des actes de vengeance dans les territoires occupés »

niens, Israël a fait un « usage disproportionné » et aveugle de la force, y compris, « bien que ce ne soit pas la règle » des obus de chars de 105 et 120 mm « contre des immeubles qui étaient fréquemment utilisés par des Palestiniens armés ». Ils ont rassemblé des preuves de l'utilisation par les forces de sécurité israéliennes d'armes hautement explosives telles que les grenades

M 203. Lorsque ces grenades explosent à au moins quinze mètres du sol, elles blessent ou tuent. Des exemples sont cités à l'appui de ces constatations.

Amnesty invite le gouvernement israélien à renoncer à sa politique de « meurtres ciblés » et à « agir immédiatement pour assurer le respect des vies humaines. Ceux qui ordonnent ou commettent des exécutions extrajudiciaires doivent être traduits en justice », ajoute l'organisation, qui réclame que des enquêtes soient menées sur chaque assassinat et que les résultats en soient rendus publics. Elle demande à l'Etat juif de respecter les normes internationales en matière de recours à la force et de faire acte de réparation envers les familles de victimes.

L'Autorité palestinienne est exhortée à agir de manière efficace pour interdire à quiconque sous sa juridiction d'attaquer ou de mettre en danger la vie de civils, les contrevenants devant être traduits en justice « lors de procès équitables sans possibilité de condamnations à mort ». Des enquêtes doivent également être conduites par l'Autorité après chaque meurtre de civils, et leurs résultats rendus publics. Le président Yasser Arafat est enfin invité à commuer la peine de mort déjà prononcée à l'endroit de certains et « à abolir la peine capitale ».

Mouna Naïm

► www.lemonde.fr/israel

# L'ONU adopte un plan de désengagement militaire en République démocratique du Congo

Soumise par la France, la résolution a été votée à l'unanimité par le Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, jeudi 22 février, un échancier pour le départ des forces étrangères du Congo-Kinshasa. Après

un retrait partiel de 15 kilomètres de part et d'autre de la ligne de front d'ici au 15 mars, un plan pour le retrait total des troupes étrangères

doit être soumis avant le 15 mai. Parallèlement, le régime de Kinshasa doit ouvrir un « dialogue intercongolais » avec son opposition.

NEW YORK (Nations unies)  
de notre correspondante

Si elle était appliquée, la nouvelle résolution de l'ONU pourrait être la feuille de route vers la paix en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), déchirée depuis deux ans et demi par une guerre régionale et pillée par ses voisins. Profitant avec une rapidité inattendue de la « fenêtre d'opportunité » qui s'est ouverte dans la région après l'assassinat, le 16 janvier à Kinshasa, du président Laurent-Désiré Kabila et son remplacement par son fils, Joseph Kabila, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité, jeudi 22 février, une résolution engageant les belligérants à retirer leur forces, l'ONU à déployer ses casques bleus et le gouvernement de Kinshasa à lancer le « dialogue intercongolais ».

Rédigée par la France et endossée, après deux jours de négociations, par les ministres des affaires étrangères des six pays impliqués dans le conflit, ainsi que par les représentants des trois mouvements rebelles congolais, la résolution signale aussi un changement

de ton du Conseil, désormais déterminé à maintenir la pression. Sans préciser lesquelles, l'ONU menace d'imposer « des mesures » au cas où les parties ne se conformeraient pas aux dispositions adoptées.

La première phase de « désengagement » devrait commencer le 28 février, avec le retrait des forces rwandaises sur 200 kilomètres à partir de la ville de Pweto, conquise en décembre 2000. Elle sera suivie par le retrait de 15 kilomètres, de part et d'autre de la ligne de front, de toutes les forces dans un délai de deux semaines à compter du 15 mars. Ce retrait sera surveillé par 500 observateurs de l'ONU, qui seront déployés « progressivement » sur 39 sites.

Afin d'éviter une partition de facto du pays, le Conseil a demandé aux parties de lui soumettre, d'ici au 15 mai, « un plan précis et un calendrier » pour le retrait total de leurs troupes jusqu'à leurs frontières respectives. Cette phase devrait s'achever, selon l'accord de paix de Lusaka, signé en juillet 1999 mais jamais appliqué, dans un délai de six mois.

A la mi-mai, également, les par-

ties doivent présenter des plans « établissant des priorités » pour le désarmement et la démobilisation des forces « négatives », à savoir les milices extrémistes hutus dont l'existence sert de justification à la présence militaire rwandaise en RDC.

## « GUERRE HONTEUSE »

Refusant, pour sa part, d'entreprendre ce désarmement, prévu par les accords de Lusaka, le Conseil remet ainsi la balle dans le camp du Congo et du Rwanda. « C'est une mission impossible, explique l'ambassadeur français Jean-David Levitte. Le seul moyen d'y parvenir, c'est par le désarmement volontaire grâce à un dialogue direct entre Kinshasa et Kigali. »

Pour « surveiller de près les progrès », le Conseil prévoit d'effectuer une mission dans la région et d'adapter, à son retour à New York, le mandat de la Mission de l'ONU en RDC (Monuc). Celui-ci prévoit, pour l'heure, le déploiement de moins de 3 000 hommes. Ce chiffre a été sévèrement critiqué par le ministre des affaires étrangères du

Zimbabwe, qui a accusé l'ONU de « cynisme, de manque d'audace et d'ambition ». Le secrétaire général y a répondu en notant que les pays contributeurs de troupes refusaient de risquer la vie de leurs soldats tant que les belligérants n'auraient pas démontré leur volonté de mettre fin « à cette guerre honteuse et désastreuse ».

Le représentant spécial de l'ONU en RDC, dans une déclaration au Monde, s'est félicité de l'accord intervenu. Pour Kamal Morjane, il constitue « la percée la plus importante » depuis que les Nations unies se sont saisies du dossier. « Cela dit, après quinze mois au Congo, ajoute-t-il cependant, je réagis comme saint Thomas : je demande à voir avant de croire. » Le diplomate tunisien se dit néanmoins « très encouragé » par la nouvelle détermination du Conseil de sécurité, qui, rappelle-t-il, devrait « revoir sa copie » au cas où ses décisions ne seraient pas respectées d'ici au 15 mai.

A. B. P.

► www.lemonde.fr/rdc

## TROIS QUESTIONS À...

ROBERTO GARRETON

**1 En tant que rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'homme en RDC, pourquoi êtes-vous convoqué par le Conseil de sécurité ?**

Je suis très heureux de voir que le Conseil se rend compte qu'il ne peut y avoir de paix ni de développement sans droits de l'homme. Dans l'est du Congo, le droit le plus gravement violé est le droit à la vie, dans les massacres commis par les forces que la population civile dit être « rwandaises », même si les rebelles du RCD [Rassemblement congolais pour la démocratie] y sont impliqués. Cela dit, depuis mon dernier rapport, en décembre, je n'ai plus reçu de témoignages sur des massacres. J'espère que cela relève d'une nouvelle politique. A l'ouest du Congo, ce sont les droits à la liberté qui sont violés : partis politiques et ONG interdits, dirigeants politiques en prison, harcelés, parfois torturés et, aussi, application de la peine de mort. Je salue la décision du président

Joseph Kabila de ne plus traduire des civils devant la cour militaire, même si, depuis cette annonce, une femme, défenseur des droits de l'homme, y a été déferée.

**2 Kinshasa avait systématiquement refusé de coopérer avec vous. Cela a-t-il changé ?**

Oui, j'ai demandé à m'y rendre et le gouvernement a accepté. J'y serai du 11 au 21 mars et je ferai mon rapport pour la prochaine commission des droits de l'homme.

**3 Votre dernier rapport a été fait avant le changement de régime. Quel est, aujourd'hui, votre principal sujet de préoccupation ?**

C'est le sort du « commandant » Anselme Masasu [ancien chef d'état-major de Laurent-Désiré Kabila]. Le gouvernement m'assure qu'il est vivant et en prison, mais je n'en ai aucune preuve. S'il a été exécuté, je demande au gouvernement de le dire. S'il est vivant je demande à le voir.

Propos recueillis par  
Afsané Bassir Pour

## La France reprend l'initiative en Afrique centrale

SEPT ANS après le génocide au Rwanda, où la France portait sa part de responsabilité, et quatre ans après la chute du maréchal Mobutu, dont la dictature passait à Paris

### ANALYSE

Entre Paris et Kigali, le rapprochement a pris les chemins de la « realpolitik »

pour amendable, la diplomatie française est de retour en Afrique centrale. Depuis le début de l'année, elle a poussé à une sortie négociée de la guerre civile au Burundi, repris sa place à Kinshasa et, surtout, instauré une *realpolitik* à l'égard du Rwanda qui, sous les dehors d'un rapprochement, impose un rapport de forces sans revanche mais, aussi, sans repentance.

A l'initiative de la France (*lire ci-dessus*), le Conseil de sécurité vient d'adopter à l'unanimité l'échéancier d'une pacification du Congo. Au préalable, les Etats-Unis ont infléchi leur position à l'égard du Rwanda, dont l'invasion de la RDC n'est plus justifiable, à leurs yeux, par la présence de Hutus extrémistes dans l'est de l'ex-Zaïre. De son côté, la France s'est démenée pour « dérouter » le fils et successeur de Laurent-Désiré Kabila. Sur le chemin de Washington, Joseph Kabila s'est arrêté à Paris où Jacques Chirac lui a expliqué, en guise de cahier des charges, qu'il convenait surtout de ne rien faire, avant

la réunion décisive du Conseil de sécurité, qui pût redonner l'avantage aux envahisseurs de l'Est, l'Ouganda et le Rwanda.

La mort de Laurent-Désiré Kabila a dénoué une situation longtemps inextricable. Auparavant, la France s'était limitée à une initiative au Burundi, l'autre pays des Hutus et des Tutsis, en poussant à l'ouverture d'un dialogue direct entre le président Buyoya et la rébellion hutue à Libreville, sous l'égide du chef de l'Etat gabonais, Omar Bongo. Celui-ci sera sans doute, aussi, l'hôte du futur « dialogue intercongolais » que Joseph Kabila devra engager avec son opposition. Par son intermédiaire, Paris s'assurera une emprise sur la contrepartie indispensable au retrait des forces étrangères du Congo.

Le « rapprochement » avec le Rwanda constitue le retournement le plus inattendu. Au récent sommet franco-africain, Jacques Chirac avait menacé le régime de Kigali de sanctions que les Nations unies imposeraient aux « envahisseurs ». Parallèlement, Paris a appuyé une commission d'enquête de l'ONU sur le « pillage » par ses voisins de l'ex-Zaïre. Dès lors, le régime rwandais a fait des concessions, non seulement pour le retrait partiel de ses troupes mais, aussi, sur le plan bilatéral. Son ministre des affaires étrangères, de passage à Paris, vient d'annoncer la réouverture d'une ambassade rwandaise fermée il y a un an, et la « relance du dialogue et de la coopération » avec la France.

Stephen Smith

## La Grèce a acheté soixante avions Eurofighter

FRANCFORT. Le gouvernement grec et le consortium Eurofighter sont convenus du texte du contrat d'achat de soixante avions de combat Eurofighter, a déclaré, jeudi 22 février, un porte-parole du groupe EADS, qui réunit des entreprises françaises (le groupe Aerospatiale-Matra), allemandes (DASA), italiennes (Alenia) et britanniques (British Aerospace Systems). « Le contrat a été signé, ce qui signifie que les négociations ont pris fin. Quelques points doivent encore être éclaircis et l'accord doit être approuvé par le gouvernement grec », a dit Rainer Ohler, qui a précisé que le contrat prévoit une option sur trente autres appareils. Le contrat sur les soixante premiers Eurofighter est estimé à 5 milliards d'euros. A l'origine, l'avion européen était en concurrence avec notamment le Rafale français de Dassault, à qui la Grèce a acheté des Mirage 2000. - (Reuters)

### DÉPÊCHES

■ **INDONÉSIE : plus de cent quarante personnes ont été tuées à Sampit (Kalimantan central) au cours d'affrontements** entre Dayaks locaux et migrants, en provenance notamment de l'île de Madura. De nombreuses victimes ont été décapitées. Les premières violences ont eu lieu le 18 février et, vendredi 23 février, les forces de l'ordre procédaient à l'évacuation de 25 000 migrants. Appliqué pendant plus de deux décennies, un programme officiel de « transmigration », visant à décongestionner les îles surpeuplées de Madura et de Java, a provoqué de graves conflits à Kalimantan, la partie indonésienne de Bornéo. - (Corresp.)

■ **BOSNIE-HERZÉGOVINE : pour la première fois depuis plus de dix ans**, le pays s'est doté, jeudi 22 février, d'un gouvernement non nationaliste, à la suite d'un vote parlementaire qui a consacré la déroute des nationalistes serbes, croates et musulmans. Le nouveau gouvernement, attendu depuis trois mois, a été élu grâce aux voix des députés de l'Alliance pour le changement, une coalition réformiste et multi-ethnique. - (Reuters.)

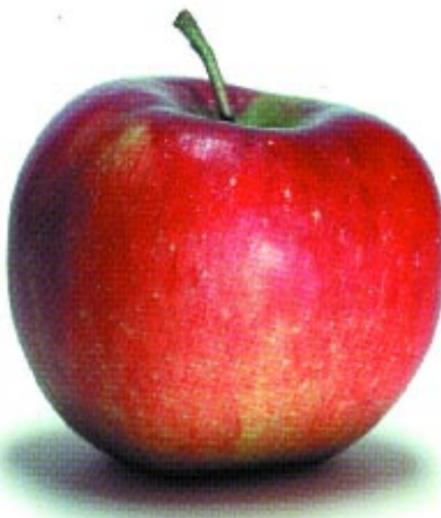
■ **MACÉDOINE/RFY : Skopje et Belgrade ont paraphé, jeudi 22 février, un accord sur le tracé des frontières** entre leurs deux pays qui met fin à un différend de près de dix ans. - (AFP.)

■ **MAROC : quinze militants du groupe islamiste interdit Al Adl Oual Ihsane** (Justice et bienfaisance) ont été condamnés, jeudi 22 février, à quatre mois de prison avec sursis pour atteinte à l'ordre public. Parmi les accusés figuraient Nadia Yassine, fille du chef religieux Abdessalam Yassine. - (Reuters.)

■ **TUNISIE : Jalel Zoghلامي, le frère du journaliste tunisien Taoufik Ben Brik**, a décidé, mercredi soir 21 février, d'arrêter sa grève de la faim entamée le 3 février. - (AFP.)



**S'IL S'AGISSAIT DE FOURNISSEURS D'ACCÈS INTERNET, VOUS SAURIEZ LEQUEL A UN VER.**



Il n'y a jamais eu autant de fournisseurs de services Internet qu'aujourd'hui. Mais dans une telle profusion, comment faire le bon choix ? C'est là qu'intervient NSIRATED (label NSI). Lorsque vous voyez un fournisseur d'accès Internet arborant le

logo NSIRATED (labellisé NSI), vous avez la garantie qu'il possède le service, le savoir-faire technique et la stabilité financière qui vous aideront à tirer le meilleur profit de l'Internet, sans mauvaises surprises.



Pour trouver un fournisseur d'accès Internet NSIRATED, recherchez ce logo ou visitez le site [www.nsiratings.com](http://www.nsiratings.com)

**AGRICULTURE** Lors d'une longue visite, jeudi 22 février, au Salon de l'agriculture, le premier ministre s'est employé à rassurer les éleveurs français, touchés par la crise de la

vache folle, les inquiétudes sur la filière ovine et l'épidémie de fièvre aphteuse porcine en Grande-Bretagne. Avant la réunion, le 25 février, d'un Conseil européen, il a évoqué

l'éventualité que la France adopte des aides directes en faveur des éleveurs. ● LIONEL JOSPIN, qui a été victime de brefs incidents, provoqués par des éleveurs de Saône-et-

Loire, a toutefois décidé d'annuler le déplacement qu'il devait faire à Dole, vendredi, pour soutenir Dominique Voynet en campagne pour les municipales. ● LE GOUVERNEMENT

multiplie les mesures de prévention sanitaire et vétérinaire pour s'assurer que l'épidémie qui touche la filière porcine britannique n'ait pas de répercussions sur l'élevage français.

## Lionel Jospin est directement confronté à la colère des éleveurs français

Le premier ministre a tenté, jeudi 22 février, lors d'une visite au Salon de l'agriculture, de répondre à l'inquiétude du monde agricole. Devant la menace de manifestations dirigées contre lui, il a renoncé à se rendre à Dole, vendredi, où il devait soutenir Dominique Voynet, candidate aux municipales

**CHRISTIAN PATRIA**, président du Salon de l'agriculture, a changé deux fois de costume en deux jours. « Je fais mon boulot. Quand il y a du grabuge, je me mets devant et c'est moi qui prend les œufs. » Les premiers étaient destinés à Dominique Voynet, mercredi 21 février. Les second, à Lionel Jospin, le lendemain.

La visite du premier ministre, jeudi, a pourtant commencé dans le calme. Quelques jours après les déclarations du président de la République mettant en cause les alarmes excessives, à ses yeux, des scientifiques sur la filière ovine, M. Jospin doit se livrer à un délicat exercice : rassurer les éleveurs sans désavouer les experts. Dès ses premiers pas, il se met donc au chevet des éleveurs de montbéliard ou de limousines. « C'est la fin de l'élevage », lui dit l'un d'eux. « On va s'en occuper lundi. On verra à Bruxelles ce

qu'on peut faire », répond le premier ministre. Sur le stand des produits laitiers, Jean-Michel Lemétayer, président de la Fédération nationale des producteurs de lait, demande « des mesures françaises » pour les éleveurs.

Nouvel arrêt en compagnie de bouchers et d'éleveurs à cran. « Il est impensable de ne pas avoir de réponse plus précise quatre mois et demi après le début de la crise. Je vous implore de prendre des mesures », lance le secrétaire général de la fédération nationale bovine, Denis Sibille. M. Jospin tente, à nouveau, de rassurer. « Pour le moment nous maintenons la pression maximale sur le cadre communautaire. Je ne veux pas anticiper sur Bruxelles. Si des mesures ne sont pas prises là-bas, compte tenu de la gravité de la crise, nous serons amenés à prendre des mesures au niveau national. » « On ne peut pas laisser un certain nombre

d'éleveurs dans la situation dans laquelle ils sont », ajoutera-t-il un peu plus tard. L'atmosphère est toujours sereine. M. Jospin embrasse tranquillement une vache, étreint un agneau, félicite les hommes. Mais le point le plus critique reste à passer. Entre le hall réservé à l'élevage et celui des stands institutionnels, les visiteurs doivent emprunter un escalator : ils sont alors à découvert.

### HUÉES ET SIFFLETS

clameur Le premier ministre s'apprête à monter. Une clameur, mélange de sifflets et de huées, monte soudain de la foule massée en bas des escaliers. En haut, une banderole « Jospin, Glavany, fossoyeurs des éleveurs de viande bovine » se déploie. Une quinzaine d'éleveurs, membres de la FDSEA de Saône-et-Loire, l'attendent. Les escaliers franchis, une dizaine d'œufs volent. Les gardes du corps protègent le premier ministre avec une mallette et reçoivent les œufs qui lui sont destinés. Les policiers chargent les éleveurs en rage. L'affrontement est rude. Le premier ministre est déjà parti. L'incident n'a duré que quelques minutes.

Après une longue halte sur le stand de la FNSEA, et un entretien à huis clos avec Luc Guyau, M. Jospin se rend sur le stand de l'Afssa. Martin Hirsch, son directeur, recueille le soutien du premier ministre, qui salue le « rôle indispensable » de l'agence. « Il faut des instances scientifiques indépendantes pour guider les décisions de ceux qui ont la responsabilité politique



de les prendre ». « Que ce soit à propos des farines animales ou de l'avis de l'Afssa, le gouvernement, ses ministres et moi-même, nous nous exprimons toujours de façon modérée, attentive et prudente », dira-t-il un peu plus tard. Agacé par les questions des journalistes sur les déclarations de M. Chirac, il répond seulement : « Nous n'avons pas à provoquer des emballements. nous avons à assurer des garanties pour les consommateurs et à le faire calmement. »

Sur le stand de la Confédération paysanne, l'entretien est rapide avec Bernard Moser, secrétaire général du syndicat : le cortège a pris du retard. « Tout le monde est

mûr pour aller vers une autre agriculture », lance le responsable syndical. « Je ne sais pas si c'est sûr, mais ça mûrit », répond Jean Glavany dans un rire. M. Moser demande des « aides directes plafonnées » pour les éleveurs. « Il faut sauver les petites fermes. »

### AU PAS DE CHARGE

La visite se termine au pas de charge, dans le hall des régions, après une halte sur le stand de l'agriculture biologique et quelques dégustations express. En tout, trois heures et demi de déambulations. Sur le livre d'or du Salon, le premier ministre écrit : « c'est toujours aussi beau, divers et

puissant, malgré la crise bovine que nous surmonterons. » Dehors, une rumeur où se mêlent sifflets et applaudissements l'accompagne jusqu'à sa voiture.

La veille, Dominique Voynet avait traversé le Salon dans un climat d'hostilité sourde. Huées, insultes lancées à la volée, et deux œufs qui, une fois encore, n'atteignent pas leur cible : l'atmosphère est tendue, mais les débordements redoutés n'ont pas lieu. En 1999, la ministre, violemment prise à parti et copieusement insultée, avait dû quitter précipitamment le salon. L'année suivante, elle ne s'y était risquée qu'après la fermeture, pour se faire photographier avec les animaux. Cette fois, les échanges, parfois vifs, ont bien lieu. Jean-Michel Lemétayer a guidé M<sup>me</sup> Voynet sur le stand des produits laitiers. « Si je peux me permettre un dernier mot. Dites à vos amis, avec un grand ou un petit a, que si on veut s'en sortir tous ensemble par le haut, il faut arrêter d'agresser les paysans », lui a-t-il lancé. La ministre a répliqué, du tac au tac : « Dites à vos amis, avec une majuscule, que si on veut s'en sortir tous ensemble par le haut, il faut arrêter de taper sur les écolos. »

Tous les visiteurs n'ont pas droit à cet accueil dissuasif. Jeudi, Robert Hue et André Lajoie le matin, Jean-Marie Le Pen et Alain Madelin l'après-midi ont tranquillement parcouru les allées. Vendredi, on attendait Philippe Séguin - après Bertrand Delanoë, mercredi - et José Bové...

Gaëlle Dupont

### En Bretagne, on affiche le plus grand calme

Les éleveurs de porc bretons affichent, pour l'heure, le plus grand calme face à l'épidémie de fièvre aphteuse porcine en Grande-Bretagne. Interrogé par *Le Monde*, Bernard Chrétien, président de la section porc de la Fédération régionale des syndicats agricoles de Bretagne, assure qu'il « ne faut surtout pas mélanger » la crise de la vache folle, les interrogations sur le mouton et cette épidémie porcine, « connue et qui ne se transmet pas à l'homme ». « Toutes les mesures ont été prises pour enrayer la circulation du virus. Il n'y a maintenant plus aucun risque pour nous. »

« Ce qu'il faut, c'est prendre les mesures pour enrayer l'épidémie et soigner la maladie », assure M. Chrétien. Le responsable agricole refuse, en outre, de rejeter la responsabilité de cette situation sur les éleveurs britanniques : « Il serait trop facile de leur jeter la pierre. Ils ont eu déjà assez de malheurs comme cela. En l'occurrence ils ont pris immédiatement les mesures qu'il fallait. »

## La difficile campagne locale du premier ministre

### BESANÇON

de notre envoyée spéciale

Mercredi soir, au journal télévisé, on a vu Lionel Jospin chahuté, à Avignon, par des infirmières. Jeudi soir, sous les cartables de ses gardes du corps, cible, à Paris, des agriculteurs de Saône-et-Loire. Alors, vendredi soir, stop. Ça suffit, plus de Bir Zeit municipal. Lionel Jospin a décidé d'annuler l'étape doloise de son déplacement en Franche-Comté, prévue vendredi 23 février. Il ne viendra pas soutenir sa ministre Verte, Dominique Voynet, candidate à Dole. Le premier ministre a même laissé à M<sup>me</sup> Voynet le soin de l'annoncer. Et il se contentera, vendredi soir, de quelques images de son discours de Montbéliard. Et, surtout, de son visage ému, l'après-midi, lors de la cérémonie religieuse organisée à l'église de la Madeleine en hommage à Charles Trenet.

Dure campagne ! Alors que, à quinze jours des municipales, les socialistes se laissent aller à l'euphorie, M. Jospin essuie les œufs et les plâtres. Tandis que François Hollande est obligé, mardi 20 février, au bureau national du PS, de rappeler à l'ordre ceux qui se laissent bercer par les sondages et évoquent une vague rose, le chef

du gouvernement découvre les joies de la campagne qu'avait imaginée pour lui ses conseillers. Pas ou peu de meetings, des « déambulations dans un environnement non hostile », expliquait-on fièrement début janvier rue de Varenne. En oubliant un peu vite les éleveurs de mouton, les ouvriers toulousains de la papeterie Job et autres Français en colère.

« Demain, je vais en Franche-Comté. Dosez bien », avait insisté M. Jospin, jeudi 22 février, en arrivant au Salon de l'agriculture, devant Jean-Michel Lemétayer, président de la fédération des producteurs de lait. « Des manifestations où on dit : on est avec vous pour défendre les dossiers, ça, on est pour », a expliqué le chef du gouvernement. Vendredi matin, à Besançon, le premier ministre devait rencontrer une délégation d'agriculteurs du Doubs : ces derniers ont promis au candidat socialiste, Jean-Louis Fousseuret, d'être gentils.

En revanche, depuis plusieurs jours, la FNSEA et le CNJA mobilisaient pour faire affluer les agriculteurs de Franche-Comté et de Bourgogne vers la cité jurassienne, menaçant de bloquer les accès de Dole, promettant des barrages et des

défilés jusqu'à la salle d'une réunion publique prévue le soir. Jeudi, à midi, ils signaient un nouveau communiqué : « Le premier ministre a maintenu son rendez-vous à Dole. Les agriculteurs aussi. » Le soir, ils ont crié victoire : « C'est la première fois que je vois un premier ministre ne pas venir à cause des éleveurs », a ironisé le directeur de la FDSEA du Jura, François Gaudron. M<sup>me</sup> Voynet, que les sondages placent en situation très délicate, ne veut pas croire que son premier ministre puisse lui faire faux bond : « Il m'a promis de revenir avant les élections. »

« Je trouverais bien une occasion d'aller à Dole », a assuré le premier ministre, vendredi matin, dans la permanence de M. Fousseuret, à Besançon. Puis, prudemment, sans faire allusion aux incidents qui émaillent les visites de soutien à ses ministres, il a ajouté : « Je n'ai pas l'intention de faire une campagne nationale à propos des municipales. D'ailleurs, ces élections n'ont pas beaucoup d'enjeu national, je ne sens pas de vraie passion des Français dans cette élection. Tout cela ne va être qu'une série d'élections locales. »

Ariane Chemin

## Le gouvernement prend de nouvelles mesures préventives

**APRÈS** la décision, prise le 21 février, par la Commission européenne de décréter un embargo sur l'ensemble des bovins, ovins, caprins et porcs britanniques ainsi que sur les produits alimentaires qui en dérivent (Le Monde du 23 février), le gouvernement a pris différentes mesures pour compléter le dispositif préventif contre un début d'épidémie de fièvre aphteuse observée dans le sud-est de l'Angleterre. La direction générale de l'alimentation du ministère de l'agriculture a ainsi demandé, jeudi 22 février, aux services vétérinaires de recenser les exploitations françaises ayant pu importer de Grande-Bretagne, au cours des trente derniers jours, des animaux appartenant aux espèces connues pour être sensibles à l'infection par ce virus hautement contagieux et aux conséquences mortelles pour les bêtes infectées. Les services vétérinaires doivent, en outre, effectuer une visite de contrôle de l'état de santé « des animaux sensibles » présents dans leur région.

### DEUX SEMAINES D'INCUBATION

On sait que le virus, qui provoque la maladie après une période d'incubation pouvant aller jusqu'à deux semaines durant laquelle l'animal est contagieux, peut être disséminé par voie aérienne. Les services sanitaires vont ainsi analyser les données météorologiques de ces quinze derniers jours et des prévisions à court terme concernant la force et la direction des vents entre les îles britanniques. Les résultats des analyses devraient être connus dans les prochains jours. D'autre part, un camion transportant des chevaux anglais destinés au Salon a été intercepté et refoulé dès que les cas de fièvre aphteuse ont été révélés. « Nous avons été amenés à refouler des chevaux, non pas parce que cette espèce est sensible, mais en raison des risques de dissémination », a expliqué Catherine Geslain-Laneelle, directrice géné-

rale de l'alimentation. En dépit de la célérité des mesures communautaires et des initiatives françaises de surveillance M<sup>me</sup> Geslain-Laneelle estime qu'« il est possible qu'il y ait de la viande britannique qui soit entrée en France. Le risque zéro n'existe pas ».

Les dernières épidémies de fièvre aphteuse en France datent de 1974 (en Bretagne), 1979 (en Basse-Normandie) et 1981. Cette année-là, une épidémie avait été observée dans les Pyrénées-Atlantiques, dans les Côtes-du-Nord et la Manche, d'où elle avait gagné la Grande-Bretagne (Le Monde du 24 mars 1981). Avec la fièvre aphteuse, les autorités sanitaires sont confrontées aux multiples voies de diffusion du virus. Tout produit animal peut ainsi être porteur du germe, notamment les produits laitiers. Mais il peut se trouver aussi dans la poussière et dans tous les éléments qui peuvent être au contact des animaux. Les éleveurs français et européens de porcs, qui sont le plus souvent élevés de manière industrielle, sont aujourd'hui particulièrement inquiets. La France est forte d'un cheptel porcin de 26 millions de têtes. Elle importe 60 % de ses besoins en moutons, essentiellement de Grande-Bretagne, d'Irlande et de Nouvelle-Zélande.

En Grande-Bretagne, où deux nouveaux foyers hautement suspects ont été identifiés, dont un dans un élevage de porcs du Northumberland (à la frontière de l'Ecosse), toutes les fédérations de chasse ont, jeudi 22 février, annoncé avoir volontairement suspendu toute activité cynégétique pendant une durée d'une semaine. L'épizootie qui frappe l'élevage britannique pourrait d'autre part contraindre les partisans de la chasse à reporter un rassemblement programmé pour le 18 mars, à Londres, où 500 000 manifestants étaient attendus.

Jean-Yves Nau

## Un sauvetage en trois dimensions pour l'agriculture

**L'AGRICULTURE** oscille entre alimentation et santé publique, saveurs et terroir, génétique et marketing, transparence et science, mondialisation et environnement,

### ANALYSE

Le gouvernement ne semble pas moins bien gérer la crise que celui d'Alain Juppé

politique intérieure et dimension européenne. On l'a bien vu au Salon international de l'agriculture, qui ferme ses portes dimanche 25 février, et devant les stands duquel, cette année encore, se sont pressés enfants des écoles et ambassadeurs étrangers, leaders politiques et savants de haut niveau, paysans et « citadins-contribuables » à la recherche d'explications et de dialogue. Eclatée entre diverses disciplines, meurtrie par la crise qui touche les éleveurs, l'agriculture, qui tient de moins en moins de place dans notre démographie et notre produit intérieur brut, inter-

pelle et intéresse, paradoxalement, de plus en plus les Français.

C'est le moment de se demander si les pouvoirs publics répondent de façon pertinente et efficace aux appels à l'aide des professionnels et aux attentes de la société. Le crédit traditionnel de Jacques Chirac chez la majorité des agriculteurs n'est pas entamé, en dépit des polémiques récentes avec la communauté scientifique. La FNSEA est sa référence quasi unique, au point que son patron, Luc Guyau, a pu le convaincre d'éviter, au Salon, le modeste stand de la Confédération paysanne, qu'il n'a jamais reçue à l'Elysée.

En dépit de jets d'œufs, de cris de colère, d'accusations d'immobilisme, le gouvernement actuel ne semble pas moins bien gérer la crise actuelle que celui d'Alain Juppé en 1996-1997. Les mesures nationales prises depuis quatre mois représentent déjà plus de 3 milliards de francs, le virage vers des cultures et un élevage moins intensifs est pris, la modulation des aides entre en vigueur, le programme d'abattage-destruction-stockage-congélation

des bovins en surnombre s'applique. Luc Guyau le reconnaît, même si, à ses yeux, « nous ne sommes qu'au milieu du gué ». Conciliant, il ajoute qu'il n'est pas « contre la nomination d'un(e) ministre vert(e) à l'agriculture, à condition qu'il(elle) connaisse aussi l'économie ». Le courant passe mal entre Jean Glavany et la plupart des leaders de la FNSEA et du CNJA mais, à la base, nombre de paysans lui reconnaissent pragmatisme et détermination. « Lionel Jospin juge le travail de Jean Glavany remarquable, il se démène et obtient de bons résultats », fait-on savoir avec insistance dans l'entourage immédiat du Premier ministre.

### DES MESURES UNILATÉRALES

Mais la marge nationale est étroite. L'agriculture est, depuis quarante ans la politique communautaire la plus intégrée, absorbant près de 50 % du budget. Jean Glavany vient d'écrire au commissaire Franz Fischler pour préciser la « position énergique » que la France défendra le 26 février au conseil européen. Paris veut promouvoir une agricul-

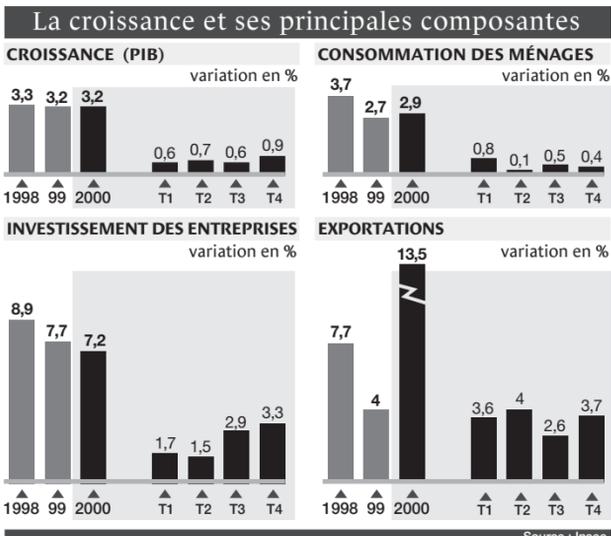
ture extensive, fondée sur l'herbe, favorisant les petits éleveurs et le développement rural ; la France souhaite aussi la création d'un « fonds de gestion de crise », alimenté par le redéploiement des aides. Quant à la gestion du marché, la prime à l'abattage-destruction des petits veaux de dix jours, dite « prime Héroude », elle est activement réclamée, en dépit de son caractère économiquement et moralement choquant.

Même si elle doit encourir les foudres de ses collègues, la France annoncera, le 28 février, des mesures nationales unilatérales (fiscalité, relèvement des primes, report d'échéances...) si l'Europe ne va pas assez loin dans la « solidarité et la loyauté » dans la mise en œuvre d'une politique communautaire adaptée. Si le principe de précaution (sanitaire) extrême justifie les embargos rigoureux des Etats, le sauvetage des éleveurs, donc d'un patrimoine national, justifie aussi un effort exceptionnel de la Nation.

François Grosrichard

# L'investissement des entreprises moteur de la croissance au quatrième trimestre 2000

La demande intérieure demeurerait dynamique



LA FRANCE a bien fini le siècle. Encore mieux qu'on ne pouvait le croire. Les chiffres publiés par l'Insee, vendredi 23 février, pour le quatrième trimestre 2000 montrent une accélération de l'activité, essentiellement imputable à la forte vigueur de la demande intérieure. Sur les trois derniers mois de l'année, la croissance a finalement été de 0,9 %, portant à 3,2 % la progression du produit intérieur brut sur l'ensemble de l'année.

La consommation des ménages s'est, peu ou prou, stabilisée au niveau du troisième trimestre. Même si elle a repris du poil de la bête par rapport au deuxième trimestre, au cours duquel elle avait très nettement ralenti, elle progresse cependant à un rythme inférieur à celui qu'elle connaissait il y a un an. Le mini-choc pétrolier est passé par là, entamant considérablement le pouvoir d'achat des ménages, dont les salaires n'ont progressé que très modérément, sous l'effet, notamment, de la mise en place des 35 heures. La remontée de l'euro et la baisse des prix du pétrole, à la fin de l'année, cumulées à celle de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, n'ont pas suffi à lui rendre sa vigueur de la fin 1999. « La consommation des ménages est désormais sur un rythme d'un petit 2 % », constate Michel Devilliers, de l'Insee.

Ce sont les créations d'emplois qui ont, plus que tout, soutenu la consommation des ménages. Il faut dire qu'elles ont atteint un niveau record en 2000, avec 517 800 emplois créés dans le secteur concurrentiel, auxquels s'ajoutent entre 90 000 et 100 000 emplois-jeunes, selon le ministère de l'emploi et de la solidarité. Au total, donc, ce sont plus de 600 000 nouveaux emplois qui ont vu le jour en 2000. Ce qui a permis de ramener le taux de chômage à 9,2 % à la fin décembre, contre 10,6 % un an avant.

#### MIEUX QUE PRÉVU

Plus que la consommation encore, c'est l'investissement des entreprises qui a constitué un fort moteur de la croissance en France. Au quatrième trimestre il a progressé très fortement, de 3,3 %, ce qui porte sa hausse sur l'année à 7,2 %. « C'est mieux que ce que nous avions prévu », commente M. Devilliers. Les entreprises ne se sont pas laissées intimider par le mini-choc pétrolier. Surtout, après près de trois ans et demi de croissance soutenue, leur appareil productif sont confortés à des tensions, ce qui les incite fortement à investir, d'autant qu'elles restent confiantes pour l'avenir comme le montrent les enquêtes de l'Insee. Le taux d'utilisation des capacités de production s'est stabilisé à un niveau record de 88 %. Surtout, 40 % des entreprises interrogées par l'institut statistique dans l'industrie manufacturière estiment qu'elles ne peuvent pas produire plus. Et elles sont 58 % à déclarer avoir des difficultés de recrutement.

Au total, donc, la demande intérieure est restée le principal moteur de la croissance en 2000, à laquelle elle a contribué à hauteur de 3 points. Le commerce extérieur, lui, s'est avéré neutre, puisqu'il n'a

apporté que 0,1 point de croissance en 2000. Pourtant, il a été extrêmement dynamique. Les exportations ont augmenté de 13,6 % et les importations de 14,7 %. « Jusqu'en décembre, l'économie mondiale a été très vigoureuse », explique M. Devilliers. Et les chiffres de 2000 ne rendent pas compte du ralentissement américain, intervenu à la fin de l'année. La vigueur des importations s'explique aussi probablement par l'incapacité de l'appareil productif à répondre à l'ensemble de la demande - intérieure et extérieure - qui lui a été adressée.

« Pour 2001, nous sommes sur un rythme de croissance proche de 3 % », estime M. Devilliers. La demande intérieure devrait rester dynamique. Dans sa note de conjoncture de décembre (*Le Monde* du 23 décembre), l'Insee prévoyait que les salariés devraient, en 2001, voir leur pouvoir d'achat progresser, sous l'effet notamment de la

#### Les prix ont baissé de 0,4 % en janvier

En janvier, le mouvement de désinflation amorcé en décembre 2000 s'est prolongé : selon les chiffres publiés par l'Insee, vendredi 23 février, l'indice des prix à la consommation a reculé de 0,4 %. « Ce ralentissement est le résultat d'un net recul des prix des produits pétroliers, auquel s'ajoute l'effet baissier des soldes, plus marqué que l'an dernier car elles interviennent plus tôt », explique l'Insee. La suppression du droit de bail sur les loyers a accentué encore ce mouvement. Sur un an, les prix sont en hausse de 1,2 %.

L'indicateur d'inflation sous-jacente, lui, a progressé de 0,4 % en janvier et se maintient à 1,4 % sur un an. « Le mouvement de désinflation est désormais terminé. C'est ce que laisse penser l'évolution des prix du pétrole et du cours de l'euro fin janvier-début février », estime Michel Devilliers, de l'Insee.

remontée des salaires. Celle-ci reflète l'augmentation des prix en 2000 ainsi que les tensions qui sont apparues sur le marché du travail, pronostique l'institut statistique. Qui plus est, l'inflation devrait être inférieure en 2001, « aux alentours de 1,2 %, voire légèrement au-dessus », estime M. Devilliers, contre 1,6 % en 2000. Quant à l'emploi, il continuerait à progresser à un rythme soutenu quoique inférieur à celui de l'année 2000 et à alimenter les revenus des ménages. L'Insee prévoit que 230 000 postes seront créés au premier semestre 2001. Enfin, les perspectives d'investissement des entreprises restent fortes.

L'inconnu réside, pour cette année 2001, dans l'ampleur du ralentissement américain. Laurent Fabius a récemment révisé à la baisse les prévisions du gouvernement (*Le Monde* du 3 février 2001). Mais personne n'est aujourd'hui en mesure de dire quel sera son impact sur l'économie française.

Virginie Malingre

# La Fondation Copernic prône une politique salariale plus active pour soutenir la croissance

Les économistes de gauche récusent les propositions du rapport Pisani-Ferry

Les économistes de la Fondation Copernic récusent les propositions formulées, en décembre 2000, par le rapport Pisani-Ferry sur le plein-

emploi. Refusant l'hypothèse que l'économie française se heurterait à des contraintes d'offre et hostiles au crédit d'impôt, les « coperniciens » esti-

ment qu'une relance de la demande, notamment par une politique salariale plus dynamique, devrait être le principal soutien de la croissance.

LA FONDATION Copernic, proche de la gauche de la gauche, n'a pas du tout aimé le rapport de Jean Pisani-Ferry, membre du Conseil d'analyse économique, sur le plein-emploi (*Le Monde* du 6 décembre 2000). Modération salariale, politique de l'offre, crédit d'impôt, allongement de la durée de travail sont autant de propositions faites par l'ancien conseiller de Dominique Strauss-Kahn que récusent les « coperniciens ». Plusieurs d'entre eux (Jean-Christophe Chaumeron, Pierre Concialdi, Thomas Coutrot, Jean-Marie Harribey, Liêm Hoang-Ngoc, Michel Husson, Pierre-André Imbert, Pierre Khalfa, Jacques Nikonoff, Christophe Ramaux, Henri Sterdyniak) viennent donc de publier un rapport d'une cinquantaine de pages dans lequel ils n'épargnent rien au rapport Pisani-Ferry.

Ils réfutent l'ensemble de ses propositions. M. Pisani-Ferry voit apparaître dans l'économie française des contraintes d'offre, illustrées par les difficultés des entreprises à embaucher et à produire

plus, et souhaite donc que les pouvoirs publics complètent leur politique de la demande par une politique de l'offre, avec, par exemple, une « application souple » de la réglementation des 35 heures. La Fondation Copernic, elle, considère que, pour l'essentiel, « les pénuries de main-d'œuvre relèvent du phantasme patronal ». En clair, les entreprises qui étaient en position de force aux heures de la crise ont pris des mauvaises habitudes, qu'elles n'ont d'ailleurs pas perdues, mais que le redressement de l'économie rend plus difficiles à exercer. Pour preuve, avancent ses auteurs, le recrutement des jeunes diplômés sur des postes non qualifiés est loin de se résorber. « La part des diplômés du troisième cycle ou de grandes écoles recrutés comme... ouvriers ou employés est passée de 6 % en 1990 à 14 % en 2000 », assurent les « coperniciens ».

Vrai, répond M. Pisani-Ferry, « mais il n'empêche que les tensions actuelles sont celles que l'on rencontre quand on s'approche du taux de chômage structurel », celui en des-

sous duquel les créations d'emplois se traduisent par de l'inflation. Une notion que refuse totalement la Fondation Copernic : « Le soubassement de la théorie du chômage structurel est que la création d'emploi dépend d'abord et avant tout du coût du travail. Cette théorie est l'habillage théorique permettant aux partisans de la rigueur salariale de justifier le statu quo en matière de répartition » de la valeur ajoutée entre salaires et profit. Et justement, les coperniciens prônent une augmentation des salaires qui permettrait de soutenir la demande et donc la croissance. « Avec une poursuite de la réduction du temps de travail, jusqu'à 32 heures par semaine, c'est comme ça que la croissance créera des emplois », poursuit Pierre Khalfa.

#### « À L'ENCONTRE DE LA PARITÉ »

Radicalement opposée, donc, à une politique de l'offre, la Fondation Copernic s'affiche résolument hostile à la mise en place d'un crédit d'impôt, que prône M. Pisani-Ferry pour inciter les inactifs à reprendre un travail et qui a récem-

ment pris corps en France avec la mise en place de la prime pour l'emploi. Les coperniciens sont d'abord contre l'idée selon laquelle les mécanismes divers d'allocation seraient, dans certains cas, désincitatifs pour la reprise d'un emploi. Qui plus est, ils considèrent que le crédit d'impôt « va à l'encontre de la parité entre hommes et femmes dont le gouvernement voudrait se faire le chantre ! » : accordé sous conditions de revenu familial, il inciterait les femmes actives à prendre un temps partiel, voire à ne pas travailler. Un problème que M. Pisani-Ferry ne conteste pas d'ailleurs, mais dont il pense qu'il peut être limité par un réglage fin des seuils de revenus.

« Le plein-emploi, c'est aussi le retour à la norme du travail à temps plein. Pour cela, il faut augmenter considérablement les minima sociaux, afin que leurs bénéficiaires puissent refuser le travail à temps partiel », poursuit M. Khalfa. Les entreprises apprécieront...

V. Ma.

73%  
des PME sont  
satisfaites  
du système de formation  
professionnelle.\*  
Pourquoi en changer ?

Les pouvoirs publics ont manifesté l'intention d'instaurer un "Droit Individuel Transférable et Garanti Collectivement" qui se substituerait en partie au moins au dispositif de formation professionnelle existant.

Ce Droit Individuel détournerait les formations des besoins réels des entreprises et priverait de financement le plan de formation des salariés.

Un tel changement serait d'autant plus étonnant qu'au surplus 62% des dirigeants de PME/PMI pensent que le système actuel fonctionne bien et 73% le trouvent efficace pour leur entreprise.

La CGPME écoute les dirigeants de PME/PMI, elle défend l'actuel système de formation professionnelle continue.



Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises

\* Etude IPSQS - décembre 2000 - sur 400 entreprises.

## Le gouvernement propose un accord aux agents hospitaliers sur leurs carrières

C'EST, dit-on dans l'entourage d'Elisabeth Guigou, « la grande "négo" de la fonction publique de l'année », et elle se passe au ministère de l'emploi et de la solidarité... Vendredi 23 février, vers 4 h 30 du matin, la deuxième séance plénière consacrée à la revalorisation salariale et aux carrières des 725 000 agents hospitaliers s'est achevée, après douze heures de discussion, sur un projet d'accord et des propositions chiffrées qualifiées par le ministère de « grosse percée ». Ainsi, pour « mieux reconnaître les qualifications » des 16 000 infirmières anesthésistes et de bloc opératoire, une augmentation de 5 % en début de carrière et de 11 % en fin de carrière est proposée. « Avec maintien de la possibilité d'un départ à 55 ans », précise le document.

Pour les cadres hospitaliers, une prime mensuelle de 500 à 1 000 francs est avancée, ce qui se traduira par une « augmentation de rémunération de plus de 15 % » en fin de carrière. Un corps d'attachés d'administration hospitalière sera créé en trois ans. Les ouvriers devraient également bénéficier d'un plan de requalification et de promotion. « C'est toute une panoplie », insiste l'entourage de la ministre. Le coût global de ces propositions s'éleverait à plusieurs centaines de millions de francs.

### ACCUEIL FAVORABLE

Les sept fédérations syndicales de la fonction publique hospitalière ont désormais rendez-vous au ministère le 1<sup>er</sup> mars pour effectuer les dernières retouches au protocole d'accord, soumis ensuite à leur signature le 14 mars, soit un an, jour pour jour, après celui signé par Martine Aubry et qui a ouvert ce chantier. Dans leur état actuel, les propositions du ministère bénéficient essentiellement à la filière paramédicale, aux cadres et aux infirmiers spécialisés. Ces derniers, il est vrai, manifestent leur mécontentement depuis près de six semaines.

Vivement interpellé, mercredi 21 février à Avignon, par plusieurs dizaines d'infirmières anesthésistes en colère, Lionel Jospin, venu soutenir M<sup>me</sup> Guigou, candidate à la mairie, avait lancé : « Vous allez avoir une avancée que vous n'avez jamais eue ». Vendredi, la CFDT, l'UNSA, le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH) et, dans une moindre mesure, FO et la CGC ont plutôt accueilli favorablement le document qui leur est proposé. Pour la CGT, SUD et la CFTC, en revanche, c'est insuffisant. « Le compte n'y est pas », assure de son côté Marie-José Breteau, responsable du collectif national des infirmiers anesthésistes, absente de la réunion. Cette dernière maintient donc son appel à une manifestation nationale, le 3 mars, à... Avignon.

Isabelle Mandraud

## Débat télévisé entre Bertrand Delanoë et Philippe Séguin le 28 février

Yves Contassot (Verts) souhaite s'y rendre, Jean Tiberi saisit le Conseil d'Etat

Bertrand Delanoë (PS) et Philippe Séguin (RPR), candidats à la Mairie de Paris, ont finalement accepté la date du 28 février pour l'organisation du débat qui doit les

opposer sur Canal+. Leurs deux principaux concurrents, Jean Tiberi et Yves Contassot (Verts), ne se résignent pas à être tenus à l'écart de cette confrontation.



### MUNICIPALES

APRÈS plusieurs jours de flottement, Philippe Séguin et Bertrand Delanoë ont mis fin, jeudi 22 février, à leur guerre de communiqués concernant l'organisation du débat télévisé proposé par Canal+. Le député des Vosges avait proposé la date du 5 mars, le sénateur socialiste voulait que le débat ait lieu le 26 février : devant « l'incompatibilité des agendas » des deux candidats, la chaîne cryptée a suggéré la date du 28 février. Proposition acceptée, a répondu, jeudi matin, M. Séguin, en visite dans le 1<sup>er</sup> arrondissement en compagnie de la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie. « Je fais un gros effort parce que je suis attaché à la tenue de ce débat », a-t-il tenu à ajouter en critiquant « le diktat » imposé par son rival socialiste à la mairie de Paris qui, a-t-il estimé, « cherche tous les moyens pour se défilier ».

En campagne dans le 18<sup>e</sup> arrondissement en compagnie du ministre de l'intérieur et maire sortant, Daniel Vaillant, et du ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, venu faire un bout de chemin avec ses « amis parisiens », M. Delanoë a accepté « le compromis » en soulignant, de son côté, « l'intransigeance du candidat du RPR ». Et tout en précisant qu'il serait, quoi qu'il

arrive, « au rendez-vous de Canal+ le 28 février au soir », il a, à son tour, demandé à M. Séguin d'« accepter la présence de M. Contassot, représentant des Verts, ainsi que celle du maire sortant et ce, a-t-il ajouté, dans un esprit de totale équité ».

Les recalés ont décidé de ne pas désarmer. « Si le débat a bien lieu, je souhaite m'y rendre », a déclaré le chef de file des Verts, Yves Contassot, qui accuse Canal+ de « s'enfermer dans une logique de politique-spectacle privilégiant la forme au débat de fond ». Le maire de Paris a, pour sa part, engagé une requête en référé devant le Conseil d'Etat pour « atteinte au pluralisme » et « inégalité de traitement » entre les candidats.

### JACK LANG N'A « AUCUN REGRET »

S'emportant contre l'attitude « des deux compères », le maire de Paris a estimé que M. Séguin s'employait à le « bâillonner. On veut m'empêcher de parler », a lancé le maire. Qu'une chaîne de télévision, une radio et un journal s'y prêtent, c'est stupéfiant ». Pour tenter de calmer la controverse, Canal+ a proposé à M. Tiberi et à M. Contassot, jeudi en fin de journée, « de débattre jeudi 1<sup>er</sup> mars 2001 dans les mêmes conditions », conformément au souhait du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) que soit respectée l'équité de traitement entre les candidats.

Pour leur virée parisienne, la pré-

sidente du RPR et le ministre de l'éducation nationale auraient peut-être souhaité un contexte plus apaisé. Le matin, M<sup>me</sup> Alliot-Marie a, malgré tout, réussi à glisser que Paris a « besoin, à sa tête, d'une grande personnalité », qu'elle sent « que la campagne commence à s'intensifier » et qu'elle soutient M. Séguin de toutes ses « forces » et de toute son « amitié ».

L'après-midi, Jack Lang s'est tenu sagement à l'écart des remous et des mouvements de caméras provoqués, au milieu de la visite, par l'annonce de l'épilogue sur le débat. Il n'a, une fois cette page tournée, « aucun regret » d'avoir abandonné la bataille parisienne au printemps 2000 pour entrer au gouvernement, a-t-il déclaré. « Chacun joue sa partition », a-t-il encore souligné en se réjouissant, à l'avance, du « nouveau printemps » qui, pressent-il, s'annonce pour la gauche. En déambulant dans les rues animées du quartier Pajol, l'ancien rival de M. Delanoë pour l'investiture socialiste a rendu hommage à « l'équipe jeune et ardente » qui pourrait, le 18 mars, « arracher Paris à la droite ». « Bertrand est l'homme de la situation », a insisté le ministre de l'éducation nationale. En réponse, et pour enterrer définitivement les vieilles querelles, M. Delanoë a salué « Jack », son « ami » et « un ministre très efficace ».

Christine Garin

## Le CSA en est réduit à faire appel à la vigilance des chaînes

IL NE FAUT PAS confondre « équité » et « égalité », pas plus qu'élections présidentielle et municipales. Furieux d'avoir été exclu du débat télévisé prévu le 28 février sur Canal+ entre ses deux principaux adversaires - Philippe Séguin et Bertrand Delanoë -, l'actuel maire de Paris, Jean Tiberi, a saisi le Conseil supérieur de l'audiovisuel. Les neuf membres du CSA, pourtant, n'ont qu'une marge de manœuvre très réduite puisqu'ils ne peuvent qu'appliquer les textes en vigueur. Or ceux-ci sont vraiment peu contraignants.

Seule l'organisation d'une élection présidentielle donne lieu à une stricte surveillance du temps de parole affecté à chaque candidat. Pour tous les autres scrutins, la règle est celle de l'équité, une notion qui ne donne pas lieu à un décompte précis des temps de parole. « L'idéal, à Paris comme ailleurs, serait la participation de tous les candidats sans exception » aux débats

radiotélévisés, a déclaré le nouveau président du CSA, Dominique Baudis, jeudi 22 février. Reconnaisant que ce genre de cas se présente « très rarement », il a rappelé que le Conseil attachait « la plus grande importance à ce que l'ensemble des candidats se voie accorder un traitement équitable dans la représentation et l'accès à l'antenne ».

### UNE LARGE PART DE SUBJECTIVITÉ

Plus précisément, l'autorité de régulation demande aux chaînes de télévision « de prévoir, pour les candidats n'ayant pas été invités à un débat, un dispositif leur permettant de développer de manière significative leurs arguments, dans des conditions de nature à éclairer le vote des électeurs ». Une recommandation qui n'impose donc pas l'« égalité des formes » mais l'« équité », dont M. Baudis avoue lui-même qu'elle comporte une large part de subjectivité. Cependant, proposer à des candidats de répondre à minuit à

un débat qui aurait été organisé en début de soirée ne serait pas considéré comme équitable.

Il ne s'agit que de simples « recommandations » : le CSA veille à leur respect mais ne peut en aucun cas définir leurs modalités concrètes d'application sous peine de se métamorphoser en « organisateur d'émissions ». En raison de la « tendance naturelle et bien compréhensible » des chaînes « à anticiper sur les enjeux présumés du second tour », selon M. Baudis, le Conseil est sollicité quotidiennement par des « dizaines » de demandes et réclamations de candidats venant de toute la France. Mais faute de disposer d'un quelconque pouvoir de sanction, il ne peut que compter sur la bonne volonté des diffuseurs pour faire respecter le pluralisme.

Frédéric Roy

► www.lemonde.fr/municipales

## Municipales ouvertes à Levallois-Perret après le retour de Patrick Balkany

Un sondage place la gauche en tête au premier tour

### NANTERRE (Hauts-de-Seine)

de notre correspondant

A deux pas de l'hôtel de ville, la permanence de campagne ne désemplit pas. Pendant que le couple Balkany enchaîne les interviews, les bénévoles se bouculent pour emporter les tracts électoraux. Soucieux de « ne pas importuner les Levalloisiens sur les marches », les partisans de l'ancien maire RPR Patrick Balkany ont choisi la diffusion dans les boîtes aux lettres. « Quand on explique que c'est pour Patrick, assure Isabelle, numéro deux sur la liste son époux, les gardiennes d'immeubles nous ouvrent grandes leurs portes. »

Oubliant leurs tracés judiciaires, les Balkany ont retrouvé le punch des grands jours, bien décidés à faire mordre la poussière au RPR Olivier de Chazeaux, qui leur a ravi la mairie en 1995. Les sondages sont encourageants. Confirmant une première enquête de janvier, une étude CSA pour Le Parisien (du 21 février) leur accorde 29 % des intentions de vote au premier tour, contre 26 % à M. de Chazeaux et 9 % à la liste dissidente de droite conduite par un ancien adjoint de M. de Chazeaux, Arnaud de Courson. La liste de la gauche plurielle, emmenée par Elisabeth Gourevitch (PS), arriverait en tête, avec 32 % des intentions de vote.

Requinqué par ce retour d'affection, M. Balkany se pose désormais en homme providentiel. « Même pendant mes deux années sabbatiques passées aux Antilles, à Saint-Martin, je n'ai jamais perdu le contact avec les Levalloisiens. J'ai pris la décision de me représenter quand j'ai vu que les gens avaient envie de me voir revenir. Les vieux habitants ne reconnaissent plus leur ville. Toutes les prestations municipales ont régressé en qualité et en diversité. Il va falloir redonner à la ville sa joie de vivre et sa gaieté perdues. » Ce retour inattendu agace un brin les autres concurrents, mais ils se rejoignent sur la critique de M. de Chazeaux. « Introverti », « autoritaire », « distant », « incapable de se montrer proche des gens », il aurait passé son temps à régler ses comptes avec son prédécesseur au lieu de s'occuper de sa ville.

L'augmentation de 37 % de la pression fiscale - chiffre que conteste M. de Chazeaux - a plongé dans la dissidence une douzaine de membres de l'équipe municipale. La disparition des motocrottes,

des caméras de surveillance et des matches de boxe au palais des sports Marcel-Cerdan, la déconfiture de l'équipe de basket et la démobilité de la police municipale, cantonnée dans la surveillance du stationnement, ont provoqué des mécontentements. « C'est simple, constate M<sup>me</sup> Gourevitch, chaque fois que quelque chose va mal à Levallois, tout le monde pense que c'est la faute à de Chazeaux. »

### OLIVIER DE CHAZEUX PERSISTE

Ce discours est soigneusement entretenu par les « réseaux » Balkany. La gauche unie ne veut pourtant pas croire à un retour de la « politique-paillettes » façon Balkany. « Le scoop de ce sondage, martèle la candidate PS, ce n'est pas le retour de Balkany. C'est que, face à la droite plongée dans une guerre tribale où chacun des deux candidats n'aspire qu'à une chose, tuer l'autre, nous pouvons l'emporter. »

En 1995, un gros quart des électeurs qui avaient voté à gauche au premier tour s'étaient reportés sur la liste de M. de Chazeaux au second, ce qui lui avait permis, avec 44,05 % des voix, de coiffer au poteau M. Balkany (40,35 %), la gauche étant ramenée à 15,58 % des voix. « Le maire a fait, pendant six ans, du Balkany light. Qu'il ne compte plus cette fois-ci sur nous pour le remettre en selle ! » prévient M<sup>me</sup> Gourevitch.

Face aux sondages, M. de Chazeaux affecte la sérénité. Balayant les critiques, il conteste les chiffres et défend sa gestion « républicaine ». « On me reproche d'avoir supprimé les cadeaux au troisième âge, mais c'est pour pouvoir mettre en place un centre d'accueil de jour pour les malades d'Alzheimer. »

Il assure qu'il « ne passera jamais un accord avec Balkany », un homme qu'il a toujours combattu. Au risque de faire basculer à gauche une commune ancrée à droite ? Il n'y croit pas. « Patrick Balkany ne sera jamais conseiller municipal », tranche-t-il, brandissant un avis du Trésor public qui ne le quitte jamais. Selon ce document, l'ancien maire devrait toujours à la ville 4,2 millions de francs au titre des salariés municipaux qu'il employait pour son service personnel. « En tant que comptable de fait des deniers de la commune, le code électoral lui interdit, non pas de se présenter mais tout bonnement d'être élu... »

Dominique Foing

## Daniel Cohn-Bendit demande la fin de la « chasse à l'homme »

DANIEL COHN-BENDIT a demandé, jeudi 22 février, sur TF1, que s'arrête la « chasse à l'homme » menée, à ses yeux, contre lui. Il souhaite qu'on cesse de « suggérer qu'il y a eu pédophilie » à propos d'un passage de son livre Grand bazar, de 1975. « Je ne me laisse pas tuer en public ni par TF1, ni par un journal, ni par un quelqu'un d'autre », a-t-il déclaré. « Ce que l'on peut me reprocher, continue-t-il, à moi, c'est le désir de provocation. »

Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, a jugé, jeudi, dans un communiqué, que Daniel Cohn-Bendit « doit sans délai démissionner de son mandat » de député européen. Pour lui, « les idées soit disant "progressistes" de M. Cohn-Bendit ont, à n'en pas douter, perverti les consciences et certainement servi d'alibi et de caution culturelle à nombre de pédophiles ». Yves Contassot, candidat des Verts à la mairie de Paris, a dénoncé une « opération malsaine de déstabilisation et de manipulation qui n'honore pas le type de presse que l'on connaissait jusqu'à présent en Angleterre ». Selon M. Contassot, « il y a une manipulation contre les Verts » à Paris et en Allemagne.

**MEDAILLE D'OR**  
de la distribution Label NF

**DÉTAILLANT - GROSSISTE**  
**VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR  
PARIS PAS CHER

**MATELAS • SOMMIERS**  
Vente par téléphone possible

fixes ou relevables - toutes dimensions.  
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI  
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

**Canapés - Salons - Clic-Clac...**

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA  
Steiner - Durviller - Coulon - Sufren etc...  
5500 m<sup>2</sup> d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**MOBECO**

• 239 à 247, rue de Belleville  
Paris 19<sup>e</sup>me - M<sup>o</sup> Télégraphe

• 50, avenue d'Italie  
Paris 13<sup>e</sup>me - M<sup>o</sup> Place d'Italie

**01.42.08.71.00 - 7 j/7**

action d'opposante. Un maire adjoint a une équipe. C'est moins prenant », reconnaît-il.

Les féministes se méfient et redoutent une nouvelle instrumentalisation de la femme. En décembre 2000, Josette Imbert (PS), conseillère sortante à Villeurbanne, qui a « longtemps » milité avec Yvette Roudy, s'est retirée de la liste du député Jean-Paul Bret (PS), candidat à Villeurbanne. Dans un communiqué fracassant, elle a dénoncé ces « professionnels de la politique » qui « placent des femmes alibis, en priorité la leur, leur sœur, leur fille, leur compagne ». Ainsi, à Villeurbanne, Michel Lazartigue, qui n'a pas été reconduit pour cause de parité, a placé sa femme, Chantal, qui est secrétaire de la mairie. M<sup>me</sup> Imbert évoque aussi cette jeune femme que M. Bret a mise en « bonne position », qui sera « dévouée » et qu'elle surnomme... « Roxane ». « Ils préfèrent les femmes qui disent "oui, Monsieur le Maire". Et « pourquoi pas la veuve de... ? », dit-elle.

### UN NOM ÉVOCATEUR

Justement ! A Chenôve (Côte-d'Or), fief du chevènementiste Roland Carraz, décédé, c'est son épouse, Ghislaine Carraz, qui a été désignée chef de file du MDC. À la suite d'une brouille avec les socialistes, il a fallu trouver une figure locale pour tirer la liste ou, à défaut, un nom évocateur. A droite, on voit dans ces pratiques un travers de la loi sur la parité. « Les maires ont tendance à privilégier les candidatures de proximité, même quand on leur propose des femmes motivées », observe Marie-Hélène des Esquaux, secrétaire nationale du RPR, chargée de détecter les « nouveaux talents ». Elle ajoute : « Parfois, les femmes viennent pour faire plaisir au maire. Il leur dit : "Venez. Et si ça ne vous plaît pas, vous démissionnez..." »

Clarisse Fabre

**L'ENCAISSEUR DU FRAC®**



**REND VISITE**  
**À VOS DÉBITEURS**

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS  
Tel 0153209353 - Fax 0153209350  
www.lencaisseurdufrac.com



**ZOL**

**01 55 20 66 60**

**ENFANTS** Le déficit chronique de places en crèche dans la capitale est devenu un thème essentiel de la campagne municipale à Paris. Les candidats rivalisent de promesses et s'en-

gagent à conserver les aides existantes (AGED, Afeama, « Paris petit enfant »). ● FAUTE de choix possible, 39 % des parents d'enfants en bas âge se rabattent sur une formule

qui n'est pas celle qu'ils auraient choisie. ● PLUSIEURS COMMUNES de Haute-Garonne se sont regroupées pour aménager un camping-car en crèche itinérante, le « bébé-bus ».

● DOMINIQUE MEDA, responsable de l'animation de la recherche au ministère de la solidarité et de l'emploi vient de consacrer un livre, *Le Temps des femmes*, au handicap que

vivent quotidiennement les femmes dans leur vie professionnelle. Elle dénonce la frilosité des entreprises et le manque d'« imagination collective » de la société.

# Le manque de places en crèches au cœur de la bataille pour la Mairie de Paris

Le choix d'un mode de garde pour les enfants en bas âge se heurte à l'insuffisance d'équipements adaptés. Cette carence met la France à la traîne d'autres pays européens et conduit, dans la capitale, les candidats à l'élection municipale à multiplier les promesses

**LES CANDIDATS** aux municipales parisiennes savent que, sur chaque marché, il leur faudra en parler. Promettre un changement aussi rapide que radical. « Parce que vous savez, dans le quartier, c'est impossible de trouver une place en crèche... », les interpelle-t-on en permanence. Les modes de garde sont, sans conteste, l'un des thèmes-clés des municipales dans la capitale. Hormis Jean Tiberi, droite et gauche sont unanimes pour reconnaître qu'à Paris l'accueil de la petite enfance laisse franchement à désirer.

Il manque 10 000 places d'accueil collectif selon Philippe Séguin, 13 000 selon Bertrand Delanoë. Sur tout, d'énormes disparités existent entre les arrondissements. En moyenne, à Paris, 41 % des enfants de 0 à 3 ans dont les deux parents travaillent (ou qui sont élevés en famille monoparentale) ont accès à la crèche. Mais ce taux de couverture des besoins varie énormément d'un arrondissement à l'autre : 32 % dans le 17<sup>e</sup>, 33 % dans les 10<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>, 40 % dans le 11<sup>e</sup> et 41 % dans le 20<sup>e</sup>, 45 % dans le 19<sup>e</sup>, et 78 % dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Jean Tiberi. « Par volonté délibérée, les quartiers du Nord et de l'Est sont sous-équipés, lit-on dans le programme de Bertrand Delanoë. En favorisant délibérément les familles nombreuses aisées pour des raisons électorales, la droite municipale a contraint à quitter Paris beaucoup de familles nombreuses modestes, mais aussi beaucoup de jeunes cadres dès l'apparition du deuxième enfant. »

L'équipe Tiberi défend son bilan. Paris, insiste-t-on, est la ville la mieux équipée en France. Pourtant, à six mois des municipales, plusieurs nouvelles prestations faisaient soudainement leur apparition (*Le Monde* du 24 août 2000). Depuis octobre 2000, les parents qui n'ont pas obtenu de place en crèche peuvent ainsi bénéficier d'une « allocation Paris petit enfant » complémentaire à l'allocation de garde d'enfant à domicile (Aged) ou à l'aide à l'emploi d'une assistante maternelle (Afeama). Ce coup de pouce aux modes de garde individuels ne vient pas pallier les carences en modes de garde collectifs, défend Jean-François Legaret, porte-parole du maire de Paris pour la campagne : « Il est question de créer



une liberté de choix. Certes, on ne peut pas dire qu'il ne faudrait pas renforcer les équipements collectifs. Mais évoquer la création de plusieurs milliers de places en crèche est démagogique et dirigiste. Car tous les parents parisiens ne veulent pas mettre leur enfant à la crèche. »

« C'est un discours alibi pour ne pas construire des places en crèches, qui coûtent cher ! », rétorque Clémentine Autain, ancienne présidente d'une association féministe et tête de liste pour la gauche dans le

17<sup>e</sup> arrondissement. Et de rappeler qu'on dénombre 75 600 enfants de moins de trois ans et seulement 21 400 places en crèches et haltes-garderies dans une ville où le taux d'activité des femmes atteint son record. « Il faut une vraie volonté politique pour faire avancer l'égalité hommes-femmes. A Paris, la situation des modes de garde est catastrophique. Nous vivons dans la pénurie et le règne du clientélisme. Tout le monde sait que pour décrocher une place en crèche, il faut promettre de bien

voter. Ce n'est même plus caché ! Les directrices de crèche disent aux parents : "Si vous ne connaissez pas un élu, on ne va rien pouvoir faire pour vous"... ».

Les Verts s'insurgent eux aussi contre cette « opacité » : « La plupart des arrondissements n'ont pas de commission d'attribution des places en crèche. Ce sont les élus qui négocient directement avec les directrices de crèche. On ne sait rien des critères d'attribution des places... » La gauche dans son ensemble, comme Philippe Séguin, s'engage donc à installer dans chaque arrondissement une commission d'attribution associant parents, professionnels, élus de tous bords, et agissant sur des critères objectifs. Autre urgence, selon Béatrice Abollivier, en charge de ce dossier pour Philippe Séguin : inventorier les besoins. « Ce qui n'a pas réellement été fait jusqu'à présent. Or la crèche est l'équipement le plus onéreux pour une municipalité. Il faut donc précisément appréhender les demandes, puis les centraliser au niveau de l'arrondissement. Car bien que pourvues de longues listes d'attente, les structures existantes sont parfois en sous-occupation. »

Une fois ces nouvelles bases posées, il faudra créer des places en crèches. La liste « Changeons d'ère » s'engage sur 2 000 places de crèches et haltes-garderies municipales supplémentaires, prioritairement implantées dans les arrondis-

sements les moins bien lotis. « Cela ne suffit pas, d'autant que cela fera émerger une nouvelle demande, commente Clémentine Autain. Mais nous ne parlons que de ce que nous avons effectivement budgété. » Un fonds d'investissement en faveur des crèches associatives sera également lancé, afin de susciter la création de 2 500 autres berceaux. Les Verts promettent 2 000 à 3 000 places dans des structures de taille modeste (25-50 places), dont une moitié de crèches associatives que la ville cofinancerait.

## BAS D'IMMEUBLES HLM

L'équipe Séguin surrenchérit, avec 3 000 places de crèches municipales créées durant la mandature... tout en reconnaissant qu'il sera compliqué de trouver le foncier nécessaire. Des minicrèches en réseau sont donc envisagées : trois locaux dans un pâté de maisons avec une seule directrice. Un programme de 40 crèches associatives sera de surcroît lancé, avec une aide au démarrage de 30 000 francs et l'appui d'une puéricultrice rémunérée par la ville. Les horaires des crèches, restés classiques, « poussent à un empilement des modes de garde », regrette Béatrice Abollivier. Elle souhaite, comme les listes de gauche, parvenir à un élargissement des horaires d'ouverture, et développer le nombre de crèches à horaires décalés. « Il y a urgence », souligne François Longéras, pour les Verts. Mais il

faut poser certains garde-fous sur la durée de prise en charge des enfants, et ouvrir le débat sur nos modes de vie. On ne peut se contenter d'adapter l'enfant à notre vie stressée. »

Les nouvelles aides « Paris petit enfant », venant abonder l'Aged et à l'Afeama, ne seront supprimées par aucun des prétendants à la Mairie. Pas même par Bertrand Delanoë, alors que c'est le gouvernement Jospin qui, en 1998, diminuait de moitié l'allocation versée aux parents employeurs d'une garde d'enfant à domicile. « Vue la situation à Paris, on ne peut pas, au moins dans un premier temps, faire autrement que de diversifier l'offre... », soupire Clémentine Autain. Bertrand Delanoë, comme Philippe Séguin, souhaitent par ailleurs améliorer les conditions de logement et de formation des assistantes maternelles agréées.

La scolarisation des enfants de moins de trois ans divise davantage. Quand la liste PS-PC s'engage à ouvrir soixante classes de maternelle destinées à cette tranche d'âge « puisque Paris est largement en deçà de la moyenne nationale pour la scolarisation des moins de trois ans », la droite préférerait voir se développer des jardins d'enfants confiés à des éducatrices de jeunes enfants. « On utiliserait les bas d'immeubles HLM pour créer de petites structures-passerelles pour les enfants à partir de 18 mois », explique Béatrice Abollivier.

Il est, plus généralement, de bon ton de dénoncer aujourd'hui le sort peu enviable réservé à l'enfant dans la capitale. Bertrand Delanoë veut « adapter la ville à l'enfant », et lui consacrer une journée de fête annuelle. Les Verts s'engagent à « redonner une place à l'enfant dans la ville », en prêtant une attention particulière au mobilier urbain et aux espaces verts de proximité. « Paris n'est pas une ville faite pour les enfants. Le Parisien veut aujourd'hui des jardins et des trottoirs assez larges pour pousser son landau », s'insurgeait, le 18 janvier, Philippe Séguin, qui envisage encore de proposer un crédit municipal de 30 000 francs à taux zéro pour l'arrivée du premier enfant. Jamais les parents n'ont été aussi courtisés.

Pascal Krémer

## Au niveau national, une offre toujours insuffisante

● **Besoins.** Sur les 2,2 millions d'enfants de moins de trois ans en France, 200 000 environ peuvent bénéficier d'une place dans une structure d'accueil collective, et 250 000 sont scolarisés en maternelle. « Les équipements collectifs ne couvrent donc pas la totalité des besoins de garde », indiquait sobrement, en juin 2000, un rapport de la direction de la recherche du ministère du travail.

● **Répartition.** Parmi les enfants non scolarisés, près de la moitié restent à la maison avec l'un des parents. 25 % sont gardés au noir, par une nourrice non déclarée, des grands-parents ou des

voisins. 15 % sont confiés à une assistante maternelle agréée. 8 % ont accès aux crèches collectives. Et 3 % sont pris en charge par une employée de maison déclarée.

● **Inégalités géographiques.** Les équipements se répartissent très inégalement sur le territoire. Les crèches collectives sont massivement implantées en zone urbaine, et particulièrement en Ile-de-France (45 % des places offertes).

● **Préférences.** C'est la nourrice agréée (assistante maternelle) qui est considérée comme le mode de garde le plus satisfaisant quand les parents travaillent, indique le

Credoc. Elle devance la crèche et les grands-parents. Mais 39 % des parents d'enfants en bas-âge se rabattent sur une solution qui n'est pas celle qu'ils auraient préférée.

● **Créations.** Le nombre de places offertes en crèches collectives a plus que doublé en vingt ans, passant de 64 000 en 1980 à 138 000 en 1999. Mais ce rythme de croissance s'est considérablement ralenti récemment : 5 000 places ont été créées chaque année en moyenne entre 1985 et 1996, et seulement 1 500 par an durant les trois années suivantes.

● **Impulsion.** Un fonds d'investissement de 1,5 milliard de francs géré par la CNAF a été

lancé par le gouvernement lors de la conférence de la famille de juin 2000, dans l'espoir de créer 30 000 à 40 000 berceaux supplémentaires.

Un appel d'offres a été lancé auprès des collectivités locales, dont les efforts d'investissement peuvent être cofinancés par la CNAF.

● **Prestations.** En 1998, 487 000 familles percevaient l'allocation parentale d'éducation (APE), 468 000 étaient bénéficiaires de l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (Afeama) et 72 500 de l'allocation pour la garde d'enfant à domicile (AGED). Le montant total de ces dépenses s'élevait à 28 milliards de francs.

## La tournée du « bébé-bus » au pied des Pyrénées

TOULOUSE

de notre correspondant

Malgré les vacances scolaires, une salle de l'école maternelle d'Encausse-les-Thermes (Haute-Garonne) est restée ouverte. Un

### REPORTAGE

Six petits lits ont été aménagés dans des alcôves superposées, avec des grilles anti-chutes

drôle de camping-car bleu décoré de moutons verts et de poissons s'est garé dans la cour de récréation. C'est le « bébé-bus » intercommunal qui fait sa tournée. Cette originale crèche sur quatre roues fait étape un mercredi matin sur deux dans l'ancienne petite ville thermale, qui ne compte plus que 600 habitants. Une demi-douzaine d'enfants, pour la plupart trop jeunes pour aller à l'école – même maternelle – jouent sur les tapis colorés débarqués du camping-car le matin même. Certains enfants sont du village, d'autres ont été amenés par leurs parents des communes alentour. Depuis près d'un an, les habitants des cantons d'Aspet et de Salies-du-Salat, au pied des Pyrénées, peuvent bénéficier des services de cette crèche itinérante. Cent douze enfants, âgés de trois mois à six ans, sont inscrits à ce service de halte-garderie jusqu'alors inexistant, y compris dans les deux chefs-lieux de canton. Plutôt que de cons-

truire une crèche fixe dans l'une ou l'autre des mini-capitales de cette zone de basse montagne au relief déjà tourmenté, les élus des deux cantons ont préféré acheter un camping-car aménagé qui fait le tour des villages pour se rapprocher des habitants. C'est moins cher et plus efficace. En un an, le véhicule a déjà parcouru plus de 10 000 kilomètres. Son programme est chargé. Cet après-midi, il est attendu à Montastruc-de-Salies. Du lundi au vendredi, la tournée comprend sept étapes différentes. Mercredi prochain, le « bébé-bus » sera le matin dans le village voisin de Soueich. A chaque étape, la crèche itinérante peut accueillir jusqu'à douze enfants.

Tous n'embarquent pas forcément à bord du camping-car. Le long véhicule ne sert que de coin-nursery. Six petits lits ont été aménagés dans des alcôves superposées, avec des grilles antichutes qui les font ressembler à des caisses pour chats. Seuls les enfants qui font la sieste s'y reposent. Deux petits WC, un lavabo de poupée, une table à langer et un four à micro-ondes pour réchauffer petits pots ou biberons complètent l'aménagement du bébé-bus. L'ensemble du matériel pédagogique et des activités d'éveil est déchargé puis rechargé à chaque étape par les éducatrices dans une salle mise à disposition par la commune d'accueil. Paradoxalement, aménager des salles aux normes pour l'accueil de jeunes enfants

s'est parfois révélé plus difficile que l'agrément du véhicule lui-même. Au total, l'investissement (540 000 F hors taxe) a été moins coûteux que le budget de fonctionnement annuel, pris en charge par la Caisse d'allocations familiales, l'Etat, la région et les communes. Dans le canton de Salies, certaines municipalités n'ont cependant pas souhaité s'associer au projet. Les parents doivent alors payer le prix fort (14 francs) pour accéder au service. Les autres versent entre 6 et 10 francs par demi-journée. Convaincre les élus de se lancer dans ce projet innovant en zone rurale fut le plus difficile. « Il y a dix ans qu'on parle d'une crèche, aucun des projets associatifs ou communaux n'avait pu aboutir », raconte André Delort, maire de Touille. « On savait pourtant que la demande existait grâce à une étude menée par la Mutualité sociale agricole », renchérit sa collègue de Montsaunès, Maryse Mourlan. Des parents ont même dû constituer une association pour faire du lobbying auprès des élus. Le 20 février, ils ont organisé une fête pour le premier anniversaire du « bébé-bus ». Des élus d'autres cantons sont venus voir de près cette expérience. Certains venaient même de communes périurbaines de la couronne toulousaine. « Notre crèche itinérante, c'est la même chose qu'en ville, mais en mieux », résume avec fierté Jean-Louis Labat, maire d'Encausse-les-Thermes et pédiatre de profession.

Stéphane Thépot

## Pour un « droit à l'accueil de tous les enfants de zéro à trois ans »

LOI sur la parité en politique, négociations autour du passage aux 35 heures, loi Génisson sur l'égalité professionnelle... La période est propice pour s'attaquer au récurrent problème de la répartition des tâches entre hommes et femmes. L'insurrection sera



### BIBLIOGRAPHIE

lancée le 1<sup>er</sup> mars, par Dominique Média, philosophe, responsable de l'animation de la recherche au ministère de l'emploi et de la solidarité.

Son nouveau livre, *Le Temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles* (Flammarion, 2001), suscitera, espère-t-elle, un débat justicé esquivé en France. « Les femmes travaillent toujours davantage. Face à cette révolution qui s'est faite sans crier gare, notre société ne s'est pas adaptée, dénonce-t-elle. L'habit craque de partout. Il faut cesser de le rapiécer et passer à une autre étape ». Les femmes font des études plus longues et réussissent mieux leurs examens que les hommes. Elles travaillent, même avec un ou plusieurs enfants. Leur taux d'activité entre 25 à 49 ans est de 80 %, quand il n'était que de 41,5 % en 1962. A Paris, la population active compte 97 femmes pour 100 hommes.

Pourtant, « nos structures sociales et nos conceptions traditionnelles du partage des rôles sont res-

tées les mêmes, nos mentalités ont peu évolué, nos institutions n'ont pas été révisées », déplore la philosophe. Les entreprises se sont adaptées à la globalisation, à la nouvelle économie, mais pas à la bi-activité du couple, ni en matière d'horaires ni d'organisation du travail. Les hommes ne se chargent pas davantage qu'avant des tâches parentales et domestiques. Inégalité qui se creuse encore lorsque l'enfant paraît (*Le Monde* du 27 mai 2000). Une situation de plus en plus insupportable, note Dominique Média.

### « À ARMES ÉGALES »

Première urgence, selon M<sup>me</sup> Média, pour « aider les femmes à s'insérer normalement et à armes égales avec les hommes sur le marché du travail » : l'adaptation des modes de garde, avec « mise en œuvre d'un ambitieux plan d'équipements et de services ». Car « la France, longtemps admirée pour son système de garde, semble désormais dépassée par plusieurs pays, et ses efforts ont marqué le pas depuis plusieurs années ». Dans les années 60-70, rappelle l'auteur, en même temps que croissait l'emploi féminin, apparaissait le discours public sur la « conciliation », rejetant les responsabilités familiales sur les seules femmes. En 1981, le candidat François Mitterrand promettait la construction de 300 000 places de crèches. Objectif qui ne sera jamais atteint. « Le tournant de la rigueur va emporter avec lui les

espoirs d'un grand service public rendant effectif le droit à l'accueil et à la garde des jeunes enfants ».

Actuellement, 8 % seulement des enfants de moins de trois ans sont accueillis en crèche. Six femmes au foyer sur dix souhaiteraient en fait travailler mais leur insertion professionnelle est bloquée par la pénurie de places. « Nous n'avons pas été capables collectivement d'imaginer des modes de garde différents, alliant équipements collectifs, services à domicile, médiateurs, bouquets de services gérés par les municipalités et regroupant des emplois de qualité, mieux adaptés aux besoins des hommes et des femmes qui travaillent avec des horaires de moins en moins prévisibles, de plus en plus atypiques, lit-on. Les pouvoirs publics doivent rendre effectif un véritable droit à l'accueil de tous les enfants de zéro à trois ans ».

Évoquer cette question devant les hommes politiques aboutit inexorablement à des considérations sur le coût de ces services. Mais pour Dominique Média, il est temps de prendre également en compte le coût du non-emploi des femmes et des investissements éducatifs perdus ; ainsi que les recommandations de la Commission européenne, pour qui les modes de garde influent non seulement sur l'égalité hommes-femmes mais aussi sur la fécondité, vu l'attachement des femmes à leur activité.

P. Kr

# Préfecture et associations organisent les premières solutions d'hébergement pour les réfugiés kurdes

Le jeune couple de Palestiniens devrait, lui, être expulsé vers la Turquie

Le préfet du Var a annoncé, jeudi 22 février, aux représentants des Kurdes réfugiés à Fréjus que trois centres de la Croix-Rouge, totalisant envi-

ron 200 places, allaient être mis à leur disposition dès samedi. Si tous sont désormais libres de leurs mouvements, il leur faut aller chercher en préfec-

ture une autorisation provisoire de séjour. Le gouvernement a, en revanche, décidé d'expulser le jeune couple de Palestiniens vers la Turquie.

## FRÉJUS

de notre envoyé spécial

Près de deux cents réfugiés Kurdes vont pouvoir quitter dès ce week-end le camp de Fréjus, dans le Var, où plus de neuf cents naufragés patientent depuis samedi 17 février. Tous sont théoriquement libres de leurs mouvements depuis mercredi 21 février, à charge pour eux d'aller chercher en préfecture dans les huit jours une autorisation provisoire de séjour de trois mois (renouvelable), avant l'examen de leur demande d'asile. Le préfet du Var a annoncé, jeudi, aux représentants des Kurdes que trois centres gérés par la Croix-Rouge et totalisant environ deux cents places allaient être mis à leur disposition dès samedi, en attendant d'autres propositions d'accueil. Pendant ce temps à Nice, la jeune Palestinienne que le ministère de l'intérieur veut expulser a été hospitalisée.

La Croix-Rouge propose cent à cent vingt lits dans son centre national de formation, à Modane (Savoie), une cinquantaine d'autres dans un centre de vacances à Saint-Raphaël (Var) et autant à la Queueles-Yvelines (Yvelines). La Cimade (service œcuménique d'entraide) a offert, elle, d'héberger trente personnes à Béziers et des contacts ont été pris avec la Sonacotra. Les familles qui le souhaitent seront les premières à partir, et « tout sera fait pour qu'elles ne soient pas séparées », a indiqué Lucile Schmid, char-

gée de mission au cabinet d'Elisabeth Guigou, le ministre des affaires sociales. Elle a, avec Daniel Canepa, le préfet du Var, et Jean Gaeremyck, directeur de la population et des migrations (DPM), longuement répondu aux questions des repré-

sentants kurdes qui s'in-

## M. Chevènement prône la fermeté face à « de tels arrivages »

Interrogé sur l'arrivée des naufragés kurdes sur les côtes varoises, le président du Mouvement des citoyens (MDC), Jean-Pierre Chevènement, a estimé, jeudi 22 février, sur France Bleue Sud Lorraine, qu'il fallait « donner des directives très fermes à la marine nationale pour repérer de tels arrivages et les arraisonner ». « Je pense que, naturellement, ce qui s'est passé ne peut pas valoir précédent. Il risque d'y avoir d'autres bateaux, venant d'autres pays, qui viendront s'échouer sur les plages du Var », a ajouté l'ancien ministre de l'intérieur, et à l'origine des dernières lois sur l'immigration et l'asile.

Il a enfin estimé que le sort des passagers de l'East Sea était « naturellement un cas particulier. Les Kurdes irakiens ont été chassés par la famine, la misère, la maladie, la mort, et par l'absence de toute perspective dans un pays frappé par un embargo inhumain ». « Je m'étonne, a-t-il ajouté, qu'aucune démarche n'ait été faite auprès de la Turquie, pays de départ. »

qui étaient de savoir si leurs enfants seraient admis à l'école, si eux même pourraient suivre des cours de français et s'ils allaient obtenir une aide financière. « De quoi manger et acheter des cigarettes », a indiqué le directeur de la DPM, à savoir l'indemnité légale, 1 840 francs par adulte.

On n'a pas abordé les sujets qui fâchent, et la plupart des Kurdes

ment débouté d'ici la fin de l'année et invité à quitter le territoire. « On expliquera la procédure dans les centres », a indiqué Jean Gaeremyck. Les réfugiés doivent d'abord se rendre à la préfecture pour obtenir une autorisation de séjour. Deux réfugiés se sont rendus à Toulon jeudi matin. La course de taxi était gracieusement offerte par un chauffeur de la région. Ils ont essayé de

remplir les formulaires, avec l'aide d'un interprète au téléphone. En vain: l'administration exige un justificatif de domicile. La préfecture a promis qu'elle allait résoudre la difficulté.

## « APRÈS LA BATAILLE »

Les Kurdes ont, du coup, un peu oublié les deux Palestiniens que le gouvernement a décidé d'expulser vers la Turquie. Hayam Manana, placée avec son compagnon en zone d'attente à l'aéroport de Nice, a été hospitalisée jeudi après-midi pour une occlusion intestinale et a pu quitter l'hôpital dans la soirée.

L'expulsion du jeune couple prouve, selon le préfet du Var « que nous avons fait une analyse au cas par cas, comme le ministre l'a rappelé ». Pourquoi ces deux Palestiniens-là et non les cinq autres ? « Il n'y avait aucun élément probant dans leur dossier », dit-il simplement. Les associations s'indignent que « les deux Palestiniens paient pour les autres », mais les voies de recours semblent difficiles. Un référé-liberté a été déposé par le Gisti pour contester le placement en zone d'attente, mais faute de magistrat, il ne sera pas examiné avant lundi. D'ici là, le couple sera peut-être expulsé, reconnaît le président du tribunal, Pierre Chanel : « On risque d'arriver après la bataille, mais c'est comme ça. »

Franck Johannès

# Un gardien de la paix tué d'une décharge de chevrotines à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis)

L'auteur des coups de feu est mort après la fusillade

UN GARDIEN de la paix âgé de vingt-cinq ans a été tué d'une décharge de chevrotines, jeudi 22 février, vers 19h30, à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis), par un homme de soixante et un ans. Ce dernier a été mortellement blessé par la police, quelques minutes plus tard, tandis qu'il continuait de tirer sur les policiers. Selon le parquet du tribunal de grande instance de Bobigny, le sexagénaire était « déjà connu pour des troubles de comportement » et avait été condamné à une amende, l'an passé devant cette juridiction, pour « avoir pris les armes contre des policiers, sans avoir tiré » lors d'un incident remontant à 1999.

Alertés par un appel à Police Secours concernant un différend entre voisins, quatre membres d'une unité de police de proximité du commissariat d'Épinay-sur-Seine se sont rendus, jeudi soir, dans un quartier pavillonnaire de Villetaneuse (qui fait partie de leur zone de compétence). Sur place, un habitant leur a indiqué que l'un des habitants du quartier avait tiré à plusieurs reprises en direction de son domicile. Au moment où l'un des policiers a ouvert un volet pour constater la présence d'impact de projectiles, le sexagénaire a tiré et atteint le fonctionnaire en plein visage. Muni de deux armes dont un fusil de chasse, il était alors posté sur un toit. Il a aussitôt ouvert le feu sur le collègue du policier tué, qui se tenait juste derrière lui. Blessé à l'épaule, ce second

gardien de la paix a été atteint au niveau du thorax, sans être plus gravement touché grâce à la protection de son gilet pare-balles.

## TIRS DE RIPOSTE

Des policiers de la brigade anticriminalité (BAC) sont alors arrivés en renfort de leurs quatre jeunes collègues, gardiens de la paix peu expérimentés. Ils ont effectué des tirs de riposte sur le forcené qui continuait de faire usage de ses armes. Transporté à l'hôpital Bichat de Paris, le sexagénaire devait décéder des suites de ses blessures dans la soirée. Le parquet de Bobigny a confié l'enquête au service départemental de police judiciaire de Seine-Saint-Denis.

Entré dans la police depuis deux ans, le fonctionnaire décédé avait été titularisé l'an passé et affecté à la police de proximité d'Épinay. Le directeur général de la police nationale, Patrice Bergougnoux, devait se rendre vendredi 23 février pour rencontrer le père de la victime. « Nos collègues doivent savoir aujourd'hui que la mort est [possible] dans toutes les interventions », a réagi le syndicat Différence Unsa Police. L'organisation a appelé les autorités « à préparer et à anticiper par une formation adaptée à tous les personnels, et en particulier nos jeunes collègues livrés sur la voie publique avec un encadrement minimum ».

Erich Inciyan

## Un départ rocambolique pour le pèlerinage de La Mecque

APRÈS la colère est venue la résignation, suivie de la patience. Pendant deux semaines, l'agence de voyage Riyad, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, a été prise d'assaut jour et nuit par des musulmans qui avaient payé leur billet pour le hadj, le grand pèlerinage annuel à La Mecque, et ne pouvaient partir à cause de obstacles dressés par les autorités saoudiennes.

Cette histoire rocambolique illustre les difficultés d'organiser le pèlerinage musulman dans un pays laïque comme la France où, en outre, l'islam manque cruellement d'une organisation centralisée. Riyad voyages est le principal tour-opérateur pour le pèlerinage à La Mecque : sur 19 000 musulmans partant chaque année pour le hadj au départ de la France, 5 000 passent par cette entreprise. L'agence traite d'ordinaire avec la Saudi Arabian Airlines. Mais cette année, la compagnie saoudienne a refusé d'affréter des charters à partir de Paris. Le tour-opérateur français a donc fait appel à une petite compagnie saoudienne, Zidi aviation, qui a sous-traité le transport à la compagnie grecque de charters Elektra, laquelle a négocié à son

tour avec une compagnie égyptienne... La compagnie en question n'a pu aligner, en définitive, que des petits porteurs pour transporter les pèlerins. Or, pendant le hadj, qui voit affluer deux millions de personnes sur les lieux saints de l'islam, les autorités saoudiennes refusent l'accès de l'aéroport de Djeddah aux avions de taille moyenne.

Les premiers départs devaient avoir lieu le 6 février. La situation s'est trouvée bloquée jusqu'au 11 février, date à laquelle les autorités saoudiennes ont accepté l'atterrissage des petits porteurs, à raison de deux vols par jour : trop peu pour transporter tous les pèlerins en souffrance, dont beaucoup, venus de province, ont été obligés de se loger à l'hôtel ou chez des amis. Certains ont passé la nuit dans leur voiture, contraints de rester à proximité de l'agence de voyages, puisque les horaires de départ n'étaient connus qu'au dernier moment.

Dans cette affaire, Riyad voyages s'estime victime de la compagnie saoudienne qui « n'a pas respecté ses engagements ». « Nous avons assumé nos responsabilités », affirme Faysal Tahri,

responsable de l'organisation du pèlerinage. « Riyad a perdu près de 800 000 francs dans cette affaire en frais d'hôtels et en dépenses diverses. » L'agence de voyage a finalement décidé d'affréter deux gros porteurs pour faire partir le reste des voyageurs les 22 et 23 février. Ils auront juste le temps de visiter la tombe du prophète Mahomet, à Médine, avant de se rendre à La Mecque, où les rites du pèlerinage culminent pendant la fête de l'Aïd el-Kébir, qui aura lieu cette année le 6 mars. A l'avenir, les voyagistes souhaiteraient que le gouvernement français traite directement avec les autorités saoudiennes, pour mettre un peu d'ordre dans l'organisation du hadj. La plupart des pays musulmans négocient en effet avec l'Arabie saoudite un quota de pèlerins. Sur place, les musulmans sont placés sous la protection de leur pays d'origine. La création d'un « pavillon français » permettrait de simplifier les démarches auprès des autorités saoudiennes, estiment les tour-opérateurs.

Xavier Ternisien

## Les étudiants antinégationnistes de Lyon-III suspendent leur mouvement

LES ÉTUDIANTS qui occupaient depuis mercredi 21 février les bureaux de la direction de la recherche de l'université Lyon-III - Jean-Moulin ont suspendu leur mouvement jeudi 22 au soir, à la suite de la visite d'un conseiller d'établissement missionné par le ministère afin de trouver des solutions pour dénouer la crise liée à la présence, au sein de l'université, d'un enseignant révisionniste.

La veille, un collectif d'une trentaine d'étudiants de l'Unef-ID, de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) et de l'association Hippocampe avaient en effet investi ces locaux afin de protester contre le silence de l'administration face au cas de Jean-Pierre Allard, un enseignant germaniste qui doit prochainement partir à la retraite (*Le Monde* du 22 février). M. Allard fut en 1985 le président du jury d'une thèse contestant l'ampleur de l'extermination des juifs dans les chambres à gaz, soutenue à Nantes par Henry Roques, thèse annulée en 1986 par le ministère de la recherche. L'enseignant a également fondé en 1981 l'Institut d'études indo-européennes. Rattaché à l'université Lyon-III, et accusé par les étudiants d'être « le laboratoire idéologique de l'extrême-droite universitaire », l'institut s'est dissous en 1998, avant de renaître sous la forme d'une association présidée par Jean-Pierre Allard en mars 1999.

Les étudiants avaient obtenu jeudi le soutien des époux Aubrac, tandis que Bruno Gollnisch, secrétaire

général du FN, qualifiait leur action d'« intolérable ». « On ne veut pas que M. Allard parte à la retraite avec tous les honneurs », indique l'Unef-ID. Bien qu'ils aient affaire à des élus lyonnais et des candidats aux municipales plutôt atones sur le sujet, les étudiants entendent profiter de la période électorale pour alerter le pouvoir politique. Ils

te démarche. Dans un courrier adressé à Jack Lang et à l'université Jean-Moulin, le président de LDH, Michel Tubiana, a lui aussi demandé que des sanctions disciplinaires soient prises. Le cabinet du ministre lui a répondu que « la direction des affaires juridiques du ministère analysait les faits et étudiait tout ce qui peut tomber sous le coup de la loi ».

## Le MRAP exige le retrait d'un dictionnaire raciste sur le site de Lyon-III

Dans un communiqué publié le 22 février, le MRAP indique avoir « avec consternation et révolte, pris connaissance du dictionnaire des synonymes mis en ligne sur le site de l'Institut des sciences cognitives (CNRS, Université Claude-Bernard Lyon I) », dont il exige le retrait et contre lequel il a porté plainte auprès du parquet de Lyon.

A la requête « nord-africain », le dictionnaire sélectionne, comme « composantes connexes », les mots « bicot, bougnoul, raton ». Il donne au mot « juif » les synonymes « hébraïque, hébreu, israélite, judaïque, judéen, usurier » et au mot « chrétien » ceux de « bon, catholique, fidèle, généreux ». Selon le MRAP, ce dictionnaire « banalise des stéréotypes racistes et antisémites ». Le mouvement organise un colloque « Internet et droits de l'homme » le 31 mars au Sénat au cours duquel il compte aborder la question des dérives négationnistes sur ce nouveau média.

demandent au président de Lyon-III, Gilles Guyot, d'engager des sanctions disciplinaires à l'encontre de M. Allard, au ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, de prendre position solennellement contre l'infiltration des thèses révisionnistes dans la recherche, et aux députés de créer une commission d'enquête parlementaire sur le sujet.

Le 12 décembre, la Ligue des droits de l'homme avait appuyé cet-

Pour Gilles Guyot, les choses sont claires : « On ne dispose d'aucun élément légal pour convoquer la commission de discipline de l'université ; en outre, la thèse Roques a été soutenue à Nantes, c'est la commission de cette université qui est compétente. » M. Guyot, qui ne présidait pas l'université au moment où M. Allard a été recruté, indique avoir « toujours condamné le négationnisme, la discrimination et

la haine raciale. Les enseignants sont des fonctionnaires d'Etat, nommés par décret signé du président de la République. J'ai donc saisi le ministère », précise-t-il. J'attends qu'il affiche une position claire. »

La direction de la recherche du ministère avait été sollicitée il y a un an et demi par Claude Allègre pour mener une enquête sur les faits de révisionnisme. Jack Lang a donc redemandé à ses services de faire le point sur ce type de dérive. « Nous sommes extrêmement vigilants. Mais ces phénomènes sont marginaux », affirme aujourd'hui la directrice des enseignements supérieurs, Francine Demichel. « Les présidents d'université, qui signent les autorisations de soutenance de thèses, sont très attentifs. » Le conseil d'administration de l'université voisine Lyon-II avait ainsi, après plusieurs mois d'atermoiements, demandé, le 3 novembre 2000, que soit annulée le DEA délivré à Jean Plantin, en 1991, consacré au typhus dans les camps de concentration nazis (*Le Monde* du 6 novembre). A Lyon, les étudiants dénoncent un « contexte particulier » qui va au-delà des quelques militants d'extrême droite. « Nous avons affiché Jean-Moulin partout et on nous a reproché de dégueulasser la fac », souligne un membre de l'association Hippocampe, rappelant que ce nom fait référence à la zone du cerveau responsable du fonctionnement de la mémoire.

Nathalie Guibert

## Le procès du Sentier suspendu jusqu'au lundi 26 février

APRÈS trois jours d'audience, le procès de l'escroquerie du Sentier a été suspendu jusqu'au lundi 26 février. A l'ouverture des débats, jeudi 22 février, un représentant du bâtonnier de Paris en avait fait la demande à Anny Dauvillaire, la présidente de la treizième chambre du tribunal correctionnel, afin de laisser quelques jours au collectif d'avocats commis d'office pour assurer la défense de deux personnes détenues, de se plonger dans le dossier. Deux prévenus, Irène Tirrel et Joël Benarrou, incarcérés quelques jours avant le début du procès, étaient en effet sans avocat depuis l'ouverture des débats. Les douze secrétaires de la « conférence du stage » (un concours d'éloquence annuel) et six de leurs confrères de la précédente promotion composent ce collectif.

## Pourvoi en cassation dans l'affaire des faux électeurs du 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris

DEUX des trois avocats, auteurs des requêtes en nullité rejetées par la chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris dans l'affaire des faux électeurs du 3<sup>e</sup> arrondissement de la capitale, ont annoncé, jeudi 22 février, leur intention de former un pourvoi en Cassation. Cette initiative pourrait retarder la tenue d'un procès après la validation, jeudi, de la procédure par la chambre d'instruction. Les avocats avaient estimé que les premiers actes effectués dans cette affaire étaient entachés de nullité. Une quinzaine de personnes, dont le sénateur (DL) Jacques Dominati, premier adjoint au maire de Paris, et ses fils Laurent, député (DL) de Paris, et Philippe, candidat (DL) aux élections municipales dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, ont été mises en examen dans ce dossier. Jacques Dominati a réclamé « un jugement le plus rapidement possible ». « Il restera cependant à expliquer, a-t-il ajouté, pourquoi seul le 3<sup>e</sup> a subi une enquête qui a duré plus de douze ans sans qu'il ait été visé à l'origine. »

## L'abbé Pierre entendu comme témoin dans l'affaire de l'Angolagate

L'ABBÉ PIERRE a été entendu, mercredi 21 février, comme témoin par les juges d'instruction Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez, chargés de l'affaire de trafic d'armes vers l'Angola dans laquelle Jean-Christophe Mitterrand notamment a été mis en examen. L'abbé a été interrogé pendant deux heures, à son domicile, sur ses déclarations publiées, le 19 janvier, dans *Le Figaro*. Il affirmait qu'il avait alerté Danielle Mitterrand, la veuve de l'ancien président de la République, sur la nature de « certaines activités » de son fils Jean-Christophe en Afrique. Le prêtre avait dit que « deux évêques proches de Mobutu », l'ancien président du Zaïre, l'avaient informé, en 1996, que Jean-Christophe Mitterrand faisait « de gros profits financiers sur des ventes d'armes à l'Angola ». M<sup>me</sup> Mitterrand a admis avoir rencontré l'abbé Pierre, mais elle a précisé qu'il ne lui avait « jamais parlé des activités de Jean-Christophe en Afrique ».

## DÉPÊCHE

■ JUSTICE : une requête en récusation visant le juge d'instruction Isabelle Prévost-Desprez, a été rejetée, vendredi 16 février, par le premier président de la cour d'appel de Paris. Cette requête avait été déposée par M<sup>e</sup> Jean-Alex Buchinger, avocat du rabbin Israël, au motif que son client, remis en liberté par la chambre d'accusation, avait immédiatement été réincarcéré par la magistrate dans une affaire de blanchiment. Le premier président a estimé que « la procédure de récusation n'est pas une voie de substitution à l'exercice normal des voies de recours ». M<sup>e</sup> Buchinger affirme qu'il portera le dossier devant la Cour européenne des droits de l'homme.

# La Cour de cassation réaffirme l'importance de la liberté d'information

« Paris-Match » avait été condamné pour une photo de victime d'attentat

La Cour de cassation a rendu, mardi 20 février, deux arrêts concernant la publication de photos de victimes d'attentat par Paris-Match. La Cour a donné raison à

l'hebdomadaire en estimant que la liberté d'information n'avait comme restriction que « le respect de la dignité de la personne humaine ».

LA Cour de cassation a rendu deux arrêts, mardi 20 février, concernant des photographies de presse, qui réaffirment la primauté du droit à l'information sur le droit à l'image. La Cour jugeait deux affaires, l'une au civil, l'autre au pénal, impliquant des photos publiées par Paris-Match lors de l'attentat à la station de RER Saint-Michel, en 1995, à Paris. Dans les deux cas, la Cour a donné raison à l'hebdomadaire, en estimant que la liberté d'information n'avait comme restriction que « le respect de la dignité de la personne humaine ». Ces décisions éclairent d'un jour nouveau le débat sur le droit à l'image, qui avait opposé, en 1999, l'ancienne ministre de la justice, Elisabeth Guigou, à plusieurs organes de presse.

La première affaire concerne une victime de l'attentat du 25 juillet 1995, qui avait été photographiée en état de choc, alors qu'elle était épaulée par un seconde femme, à la terrasse d'un café. Faisant valoir l'article 9 du code civil qui dispose que « chacun a droit au respect de sa vie privée », la victime demandait des dommages-intérêts à Paris-Match au motif que « le droit à l'information se heurte à un minimum de décence ». Elle avait cependant été déboutée par le tribunal de grande instance de Paris, le 2 avril 1997, qui avait estimé que la photographie, prise « sans procédé déloyal », était « justifiée par les nécessités de l'information et de l'actualité ».

Ce jugement avait été infirmé par la cour d'appel de Paris, qui avait estimé, le 30 octobre 1998, que si les nécessités de l'information rendaient légitime le compte-rendu de l'événement, la protection du droit

à l'image de la victime exigeait qu'elle ne soit pas identifiable. C'est cette décision qui vient d'être cassée par la Cour : la haute juridiction relève en effet que la cour d'appel ne pouvait condamner Paris-Match, en constatant en même temps que la photo ne portait pas atteinte à la dignité de la victime, car elle « était dépourvue de recherche du sensationnel et de toute indécence ». La Cour de cassation réaffirme ainsi que « la liberté de communication des informations autorise la publication d'images des personnes impliquées dans un événement, sous la seule réserve du respect de la dignité de la personne humaine ».

## UN DÉBAT DIFFICILE

La Cour de cassation était saisie d'une seconde affaire à propos d'une image représentant une victime du même attentat, vue de dos, le corps dénudé et ensanglanté. A la suite de sa publication, le parquet avait poursuivi pénalement Paris-Match, pour avoir enfreint l'article 38 alinéa 3 de la loi de 1881 sur la presse, qui interdisait la publication de photos reproduisant « tout ou partie des circonstances d'un crime ou d'un délit ». Dans cette affaire, la Cour a confirmé les décisions du tribunal correctionnel puis de la cour d'appel de Paris, qui avaient refusé de condamner l'hebdomadaire, au motif que l'article de loi était « incompatible avec la liberté d'expression et d'information, garantie par la Convention européenne des droits de l'homme ».

A la suite de ces jugements, l'ancienne garde des sceaux, Elisabeth Guigou, avait décidé de modifier la loi sur la presse, afin de la rendre plus précise pour permettre la

condamnation des médias. La ministre estimait que les victimes d'attentat, photographiées « dans des postures jugées par elles dégradantes », devaient être protégées par la loi. Une violente polémique avait opposé M<sup>me</sup> Guigou aux médias, qui décelaient dans son attitude « une volonté politique qui a un nom : la censure » (Le Monde du 13 septembre 1999).

Malgré l'opposition de la presse, le texte a bien été modifié. L'article 38 alinéa 3 de la loi de 1881 a été supprimé, mais l'interdiction qu'il édictait a été réintroduite dans le code pénal par la loi du 15 juin 2000, « renforçant les droits des victimes ». Le texte, interdit la publication « des circonstances d'un crime ou d'un délit, lorsque cette reproduction porte gravement atteinte à la dignité d'une victime ». Surtout, il porte la sanction contre les journalistes de 25 000 francs d'amende auparavant à 100 000 francs aujourd'hui.

Contacté par Le Monde, Alain Génestar, directeur général de la rédaction de Paris-Match, s'est félicité de « l'arrêt de la Cour de cassation [qui] reconnaît le caractère informatif de la photographie, une thèse que nous défendons depuis toujours. Dans ce débat difficile, on a voulu nous présenter comme des voyeurs, alors qu'il s'agissait d'un attentat, et donc d'un acte de guerre qui concerne toute la collectivité, pas uniquement la douleur, bien réelle, d'une seule personne ». Et M. Génestar d'ajouter : « notre principe l'emporte sur celui de la loi Guigou. On voit mal désormais comment [ce texte] pourrait être appliqué ».

Cécile Prieur

# L'évêque de Bayeux est renvoyé en correctionnelle

Il avait été mis en examen dans l'affaire de l'abbé Bissey

M<sup>r</sup> PIERRE PICAN, évêque de Bayeux et de Lisieux (Calvados), est renvoyé en correctionnelle pour « non dénonciation d'atteintes sexuelles et de mauvais traitements à mineurs de quinze ans ». Le procès pourrait se tenir au mois de juin. Ce sera la première fois qu'un évêque comparait pour de tels faits devant un tribunal.

L'évêque de Bayeux avait été mis en examen le 24 janvier 2000 pour non-dénonciation de crime et d'atteintes sexuelles par le juge d'instruction de Caen Antoine Brugère, dans l'affaire impliquant l'abbé René Bissey, condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle le 6 octobre 2000 pour viol et agressions sexuelles sur mineurs de moins de quinze ans (Le Monde du 9 octobre 2000).

## JUSQU'À TROIS ANS DE PRISON

La qualification de « non-dénonciation de viol » n'a finalement pas été retenue dans l'ordonnance de renvoi, datée du mercredi 21 février. L'évêque encoure jusqu'à trois ans de prison aux termes de l'article 434-3 du code pénal.

Les soupçons qui pèsent sur M<sup>r</sup> Pican reposent notamment sur les mutations successives dont l'abbé Bissey a été l'objet : dix-huit mois avant son arrestation, le prêtre, qui était en charge de la paroisse du Chemin vert, à Caen, avait été envoyé dans une maison de repos, puis nommé dans une autre paroisse, à Mondeville (Calvados), où il aurait été à nouveau en contact avec des jeunes. M<sup>r</sup> Pican avait reçu à deux reprises l'abbé Bissey, qui lui aurait fait part de ses « problèmes ».

Xavier Ternisien

# Fermeture administrative des foyers de jeunes handicapés de l'Yonne

LE MINISTÈRE de l'emploi et de la solidarité a annoncé, jeudi 22 février, la fermeture administrative des foyers de jeunes handicapés de l'Yonne, qui avaient hébergé les « disparues de l'Yonne », ces jeunes filles handicapées qu'Emile Louis a reconnu avoir enlevées et tuées. Les responsables des foyers n'avaient pas signalé à la justice ces disparitions. Un administrateur provisoire, Claude Lagarrigue, sera nommé à leur tête pour six mois, a indiqué Elisabeth Guigou à Envoyé spécial, jeudi sur France 2, le temps de transférer la gestion des foyers à une « nouvelle structure compétente ». Les pensionnaires resteront sur place. Cette décision fait suite à une inspection des affaires sociales, qui aurait mis au jour d'autres problèmes qui seront précisés dans le rapport définitif. Le comité départemental de l'Yonne de l'Association pour personnes adultes et jeunes handicapés (APAJH) a été radié le 12 janvier par la Fédération nationale.

Par ailleurs, le rapport de l'inspection des services judiciaires sur les dysfonctionnements de l'enquête sera rendu public au milieu de la semaine prochaine, a indiqué, vendredi 23 février, la chancellerie. Le rapport, qui devait initialement être déposé vendredi au garde des sceaux a pris du retard. La révélation tardive des meurtres de ces jeunes femmes avait soulevé une vive polémique, notamment sur le refus par le parquet d'Auxerre d'ouvrir des informations judiciaires sur des meurtres aujourd'hui prescrits.

Franck Johannès

## CARNET

### DISPARITIONS

■ **SALVADOR CALABUIG**, compositeur et homme de radio espagnol, est mort dimanche 18 février à Paris à l'âge de soixante-douze ans. Salvador Calabuig avait une formation de chef d'orchestre et de compositeur, vocations qu'il n'a jamais abandonnées. Arrivé en France en 1956 avec une bourse du gouvernement français, il avait été désigné comme président du comité des résidents du Collège d'Espagne de Paris. Il dirigea l'Orchestre de chambre internationale et composa la musique de scène du *Lazarillo de Tormes*, en collaboration avec Francisco Semprun, ainsi que le ballet *Carmen*, dont la première eut lieu à Moscou en 1958. On lui doit également une des premières versions des *Chansons populaires espagnoles* de Garcia Lorca et du recueil *Chansons populaires de Berceo à Lorca*, éditées sur disque. Musicologue, il est l'auteur notamment d'un livre sur Léo Ferré et d'un traité sur le folklore castillan (*Cancionero*) qui fait autorité. Entré à RFI, il venait de l'Unesco où il avait un bel avenir de fonctionnaire auquel il a renoncé pour de-

venir journaliste. Nommé chef de service adjoint des émissions en espagnol et portugais en 1969, Salvador Calabuig avait pris sa retraite en 1995. Partout où il a exercé ses activités professionnelles, il a laissé un souvenir non seulement de compétence, mais aussi de bonté.

■ **MATHIEU MATÉGOT**, créateur de meubles, décorateur et dessinateur, est mort à Angers samedi 17 février. Né en 1910 à Tapio-Sully, en Hongrie, Mathieu Matégot avait étudié à l'École des beaux-arts de Budapest avant d'émigrer en France en 1930. Fait prisonnier durant la seconde guerre mondiale, il s'était évadé et avait rejoint la Résistance en 1944.

Naturalisé français après la guerre, il se consacre à la décoration et à la création de meubles. L'un des premiers à utiliser la tôle perforée, Mathieu Matégot est notamment l'auteur de la chaise Nagasaki (1950) et des modèles Kioto et Panama, aux lignes épurées. Parallèlement, il relance avec Jean Lurçat l'art de la tapisserie en y apportant le premier un dessin non figuratif. De grandes commandes s'en suivent : préfecture de Rouen, Bibliothèque nationale d'Australie, Fonds monétaire international ou

Musée de l'air et de l'espace à Washington. Une fondation Matégot a été créée en 1990 à Bethesda, dans le Maryland (Etats-Unis).

### JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du vendredi 23 février sont publiés :

● **Mayotte** : un décret portant adaptation de la valeur en euros de certains montants exprimés en francs dans les décrets applicables dans la collectivité territoriale de Mayotte.

● **Législatives partielles** : un décret portant convocation des électeurs pour l'élection de députés à l'Assemblée nationale dans la 1<sup>re</sup> circonscription du département de la Haute-Garonne, la 8<sup>e</sup> circonscription du département des Alpes-Maritimes et la 8<sup>e</sup> circonscription du département du Val-d'Oise.

● **Agriculture** : un décret revalorisant les pensions de retraite des personnes non salariées de l'agriculture, portant application des dispositions de l'article 99 de la loi de finances pour 2001 et modifiant diverses dispositions relatives à l'assurance-vieillesse agricole.

### AU CARNET DU « MONDE »

#### Naissances

Emma

a souri au Monde le mercredi 21 février 2001.

Géraldine et Dan HARROUARD, 35, chemin des Petites-Fourques, 13510 Eguilles.

— Né le 21 février 2001,

CASSIO Aurélien

vous salue bien, et félicite ses parents,

Evelyne et Clément.

De la part des familles ARBACIAUSKAS et CASSIO.

39, rue Duparchy, 91170 Viry-Châtillon.

### Anniversaires de naissance

— 24 février 2001.

Cinquante ans aujourd'hui.

« Juste au-dessus de la raison des autres... »

Pour longtemps encore !

C'est mon souhait pour toi.

Bernard.

Kay. Ton bel été.

### Tous les jours dans le « Carnet du Monde »

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES  
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €  
FORFAIT 10 LIGNES

La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42  
Fax : 01.42.17.21.36

e-mail : carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

### Décès

— La famille Aliasghari, Najafi et Fields, Et tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Ezzat ALIASGHARI, officier résistant, amoureux de la liberté,

survenu le 14 février 2001, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Nous nous retrouverons le samedi 24 février, à 14 heures, à Paris. Tél. : 06-86-17-76-66.

— M<sup>me</sup> Pauline Arenwald, son épouse, Isabelle Arenwald, sa fille,

M. Serge Heniry et Ludovic, font part du décès de

M. Claude ARENWALD,

survenu à son domicile le 21 février 2001, à 19 h 15, dans sa soixante-huitième année.

L'inhumation civile aura lieu le vendredi 23 février, à 16 h 30, au cimetière de Castillon du Gard.

Ni fleurs ni couronnes.

— Les éditions Grasset et Fasquelle ont la tristesse de faire part de la disparition de

M. Jacques BRENNER, écrivain, membre du jury du prix Renaudot,

décédé, à Paris, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La date des obsèques sera ultérieurement communiquée.

(Le Monde du 22 février.)

— Jean-Marc Sauvé, présidente del consiglio di amministrazione dell'Accademia di Francia a Roma,

Bruno Racine, direttore dell'Accademia di Francia a Roma,

Il personale dell'Accademia di Francia a Roma, Gli attuali borsisti e quelli passati,

Con grande tristezza annunciano la morte di

Balthazar KLOSSOWSKI de ROLA,

detto BALTHUS,

direttore dell'Accademia di Francia a Roma dal 1960 al 1977,

la cui presenza ha segnato la storia e l'immagine di Villa Medici che l'aveva accolto per l'ultima volta il 13 e 14 luglio 2000 rendendo omaggio alla sua opera con la mostra « L'Amicizia : una sola patria ».

(Le Monde du 20 février.)

— Ses enfants Et ses petits-enfants ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mathieu MATÉGOT, artiste peintre, commandeur dans l'ordre des Arts et des Lettres,

survenu, à Angers, dans sa quatre-vingt-onzième année, le 17 février 2001.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Fontainebleau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

69, rue Saint-Nicolas, 49100 Angers. 6, rue Marie-Rose, 75014 Paris.

(Lire ci-contre)

### Cérémonies religieuses

— On nous prie d'annoncer qu'une cérémonie aura lieu à la mémoire de

M. Jacques CRESSON,

décédé le 7 février 2001,

en la cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre-Neviski, 12, rue Daru, Paris-8<sup>e</sup>, le lundi 5 mars 2001, à 19 heures.

### Offices religieux

— Il y a un an, disparaissait notre cher et regretté

André CHEMLA.

Sa famille et ses amis se réuniront à la synagogue de la Victoire pour évoquer sa mémoire et se souvenir, le lundi 26 février 2001, à 18 h 15.

### Souvenir

— 24 février 1997,

Philippe CATILLON.

Tu es pour toujours lumineux dans notre cœur.

Ta femme, Annie.

### Séminaires

Deux séminaires à l'INED.

— Le 1<sup>er</sup> mars 2001, 14 heures-18 heures : « La société russe depuis la perestroïka » ;

— Le 6 mars 2001, 10 heures-18 heures : « Enquêtes comparatives internationales ».

Inscription : contactez Céline Perrel :

01-56-06-20-62 ou sebag@ined.fr

### Assemblées générales

— L'Association du MFPF de Paris, 10, rue Vivienne, Paris-2<sup>e</sup>,

tiendra une assemblée générale extraordinaire mardi 3 avril, à 19 heures.

Le Monde  
DES LIVRES DE POCHE

Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche

paraîtra dans Le Monde

du jeudi 1<sup>er</sup> daté vendredi 2 mars 2001



MUNICIPALES

# Nantes, ou l'attractivité d'une métropole naissante

Sortie de sa léthargie dans les années 1970, la capitale des Pays de la Loire est un exemple de mutation réussie. Dynamisme économique et poussée démographique se conjuguent avec qualité de vie. Mais le pouvoir local est aujourd'hui trop concentré dans quelques cercles

## NANTES

de notre correspondant

« Avec ma femme, nous venons de vivre coup sur coup deux moments très différents et très forts, le concert d'I Muvrini et la Folle Journée. Ce dynamisme culturel nous a surpris. » Nordiste d'origine, Samuel Vaillant rêvait de province après vingt années de vie parisienne, sans idée préconçue sur un point de chute. Six mois après s'être installé à Nantes, il plaide la cause de la ville avec ardeur auprès de ses collègues parisiens de la délégation du système d'information voyageurs de la SNCF, en cours de transfert ici. « Moi qui aime découvrir la nature, j'apprécie la diversité des paysages de Bretagne, de la Loire ou de Vendée, pour lesquels Nantes est une bonne base de départ. »

Sa maison dénichée à Clisson, l'un des plus beaux sites de la région, au cœur du vignoble, n'est qu'à quarante minutes du nouveau quartier d'affaires où il travaille, à deux pas de la gare TGV, du château et de la Cité des congrès. Quarante minutes effectuées matin et soir dans un train « où il y a toujours de la place assise », Samuel Vaillant n'en revient toujours pas.

Responsable des ressources humaines au sein du même service de la SNCF, venue de Meaux (Seine-et-Marne), Claude Cottet se faisait de Nantes l'idée d'une « ville moderne », symbolisée par le tramway dont son mari, arrivé six mois avant elle, lui vantait les mérites. « Il m'y a précédé pour chercher un emploi après avoir subi un licenciement économique. Comme il l'a trouvé, je l'ai suivi. Nantes a pour moi la taille optimale. Je ressens moins de stress qu'à Paris », confie-t-elle, frappée elle aussi par l'accès facile à la campagne et ravie de la proximité de l'Atlantique.

Nantes a enregistré une croissance démographique de 10 % entre 1990 et 1999 : la plus forte

des grandes villes. Pendant cette période, 85 000 personnes issues d'une autre région sont venues y vivre, indique l'Insee, soit 15 % des actuels 562 000 habitants que compte l'agglomération. Une tendance ancienne et ainsi inversée, le solde migratoire est devenu largement positif. Dans un Ouest qui, globalement, a attiré du monde pendant cette période, Nantes est apparue à beaucoup comme la commune qui semblait concilier taille suffisante et qualité de vie.

La SNCF avait ainsi sélectionné trois villes pour accueillir son informatique voyageurs : Rennes, Nantes et Bordeaux. Toutes trois pourvues d'une liaison TGV permettant l'aller-retour avec Paris dans la journée, d'un environnement économique et universitaire assurant les ressources humaines nécessaires, et assez attractives pour les agents parisiens. « Quand nous les avons consultés, Nantes a obtenu 50 % des voix, Rennes 35 % et Bordeaux 15 % », raconte Jean-Pierre Gilbert, qui pilote cette délocalisation.

Derrière ces impressions favorables, la réalité n'est bien sûr pas aussi uniformément rose. La Loire-Atlantique garde un taux de chômage de 10,4 %, supérieur de 1,2 point à la moyenne française, et ce chiffre est encore supérieur dans l'agglomération nantaise, dans laquelle les quartiers difficiles vivent à mille lieues des nouvelles zones d'activités high-tech. La dynamique démographique et économique locale n'en est pas moins frappante.

Nantes, pourtant, revient de loin. Dans les cartons d'André Morice (div. droite), le maire battu en 1977 par Alain Chenard (PS), figuraient quatre « pénétrantes » qui devaient la traverser de part en part, livrant les rives de l'Erdre ou le quai de la Fosse au bitume d'autoroutes urbaines. De ce fan-

tasme de ville à l'américaine, il est resté la tour Bretagne, plantée comme un manifeste au cœur de la vieille ville, et l'aménagement raté de l'île Beaulieu, rêvée à l'époque comme un futur Manhattan. Tout cela déconnectait Nantes de l'identité géographique sur laquelle repose aujourd'hui une bonne part de son attrait : « Les villes qui se sont adaptées au "tout-voiture" ont connu l'échec », souligne Jean-Yves Pailloux, directeur de l'agence d'urbanisme de l'agglomération.

Cette identité tient en particulier à l'eau, dont les Nantais eux-mêmes ne perçoivent pas toujours l'omniprésence. Le doigt pointé

« Il y a 350 km de cours d'eau sur le territoire de l'agglomération. Un site urbain de 550 000 habitants sur un estuaire, donc proche de la mer, avec autant de rivières, de ruisseaux et de zones humides, cela n'existe pas ailleurs en France »

sur une carte, Jean-Yves Pailloux n'en démord pas : « Il y a 350 km de cours d'eau sur le territoire de l'agglomération. Un site urbain de 550 000 habitants sur un estuaire, donc proche de la mer, avec autant de rivières, de ruisseaux et de zones humides, cela n'existe pas ailleurs en France. Nous avons, grâce à cela, une densité de 1 100 habitants par km<sup>2</sup>, inférieure à celle de villes équivalentes, qui explique la qualité du cadre de vie. Les études de la Datar [délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale] soulignent la migration des populations vers les territoires ayant une forte relation avec l'eau. »

Avec un discours radicalement

neuf, à l'époque, sur « le droit à la ville », M. Chenard a posé entre 1977 et 1983 les jalons d'un aménagement dont profite pleinement l'agglomération aujourd'hui. Le premier tramway moderne de France, une coopération intercommunale à l'échelle de l'agglomération et le contournement de celle-ci par un périphérique en sont notamment le produit.

Sans cette rupture fondamentale opérée par l'ancien maire, le débat des municipales n'aurait pas aujourd'hui la même tournure. Jean-Marc Ayrault (PS) ne pourrait pas placer sa candidature à un troisième mandat sous le signe du « développement durable » avec

autant de chances de succès, face à Jean-Luc Harousseau (UDF). Tout en souhaitant persévérer dans le développement des transports en commun, ce dernier refuse de réduire la place de la voiture et veut créer des entrées de ville à deux fois deux voies.

L'autre grande source de la dynamique nantaise remonte à 1962. L'université, créée cette année-là, a sorti la ville de sa léthargie et bouleversé sa sociologie. Certes, la greffe fut longue à prendre entre les étudiants, leurs professeurs et les élites politiques et économiques des années 1960, souvent issues de « vieilles familles nantaises » plus portées vers le commer-

ce et l'industrie que sur la spéculation intellectuelle. Celles qui ont pris les rênes dans les années 1970 et 1980 ont, à l'inverse, tout fait pour attirer des grandes écoles et développer l'université, fortes aujourd'hui de 51 000 étudiants.

Beaucoup en sont issus, comme M. Ayrault, venu de Maulévrier (Maine-et-Loire) étudier l'allemand à Nantes, et qui y a fait souche, à l'instar de milliers d'autres nantais actuels, natifs de Vendée, du Choletais ou des côtes atlantiques. Si l'université a beaucoup contribué à l'essor démographique de la ville, elle a, plus encore, fait bouger ses « frontières intérieures ». Le consensus local actuel pour juger que la ville doit avoir rang de métropole du Grand Ouest ; la nécessaire alliance Nantes - Saint-Nazaire ; l'accent mis sur l'interaction entre politique culturelle et développement économique... tout cela est né de la rencontre entre universitaires, patrons éclairés, hauts fonctionnaires et élus dans des lieux d'échanges divers. Le club Kervégan, l'association Ouest-Atlantique, la chambre de commerce et d'industrie, l'Association communautaire de l'estuaire de la Loire, la municipalité et, désormais, la communauté urbaine de Nantes, ont été les théâtres de l'émergence de cette communauté de points de vue.

Analysée dans une thèse récente par la géographe Virginie Frappart, cette convergence de réseaux qui a fait la force de Nantes pose toutefois, désormais, la question de la concentration du pouvoir local - derrière une apparente diversité - dans quelques cercles, au centre desquels le maire a su se positionner. Réintroduire un réel débat local pourrait être l'un des enjeux du prochain mandat, quel que soit le vainqueur.

Dominique Luneau



NANTES

Population totale  
270 343 hab.

(Communauté urbaine  
562 726 hab.)

Evol. démographique + 25 256  
(1990-1999)

Population étrangère 10 657  
→ Europe 2 266  
→ Hors Europe 8 391

Parc de logement social 21,5 %

Taux de chômage 7,9 %  
(d'après l'Insee)

Taux de fiscalité locale  
• Taxe d'habitation 20,50 %  
• Taxe professionnelle 22,27 %

Revenu moyen/hab./an 47 007 F  
(d'après les revenus imposables  
de l'année 1998)

Source : AMGVF, Insee



## Le laborieux combat de Jean-Luc Harousseau (UDF)

### NANTES

de notre envoyé spécial

L'emplacement de sa permanence électorale, Jean-Luc Harousseau (UDF), tête de liste de la droite à Nantes, l'a voulu symbolique : dans la rue Crébillon, dans ce centre-ville du XVIII<sup>e</sup> siècle légué par un des grands édiles et urbanistes nantais, Gérard Mellier (maire de 1720 à 1730). Le local se situe dans l'immeuble même dans lequel, en 1989, Jean-Marc Ayrault (PS) - qui sollicite aujourd'hui un troisième mandat - avait entrepris pour la gauche la reconquête de la ville, après le mandat du sénateur (RPR) Michel Chauty, un nom dont l'évocation sert aujourd'hui encore de repoussoir à la gauche, lors des meetings électoraux.

Cancérologue attaché à son métier, M. Harousseau aura toutefois fort à faire pour inverser une tendance qui donne largement l'avantage au sortant. L'échec d'Elisabeth Hubert en 1995, qui, bien que ministre de la santé du gouvernement d'Alain Juppé, avait été battue dès le premier tour par M. Ayrault (57,88 % contre 37 %), reste un souvenir cuisant. Six ans plus tard, aidé par l'actuel retraité de la vie po-

litique de l'ancienne « juppette », M. Harousseau, candidat lisse, qui met en avant la « société civile », a réussi à rassembler les droites nantaises, profondément divisées par les revers successifs.

### UNE CAMPAGNE ATONE

Face à l'union de ses adversaires, M. Ayrault ne se gêne pas pour dauber sur le retour de la « vieille droite nantaise ». Il souligne l'importante proportion de candidats viliéristes sur la liste de droite. M. Harousseau, sur la défensive, dénonce cette charge, qu'il juge caricaturale. « J'ai essayé de maintenir l'équilibre entre les diverses composantes de la droite à Nantes », réplique-t-il. Lui-même se présente comme « humaniste » et « centriste modéré ». L'ombre portée par les divisions de la droite parisienne gêne sa campagne, dit-il.

C'est, en tout cas, au centre que se gagnent les batailles municipales dans une ville où la gauche, aux scrutins nationaux, obtient un écart bien plus faible qu'aux municipales. A l'élection présidentielle de 1995, Lionel Jospin n'a battu Jacques Chirac que d'une tête d'épingle

(50,19 % contre 49,80 %). Dans ce contexte, l'opposition concentre ses critiques sur la gestion, dans une ville qui a le vent en poupe sur le plan culturel. Outre l'autoritarisme prêté au maire sortant (le « système Ayrault », censé être fondé sur un contrôle efficace des associations), M. Harousseau stigmatise l'insécurité, les incendies récurrents de voiture, les difficultés de circulation, une politique culturelle cliquante menée, dit-il, au détriment de la

### Avis à la population

Nantes avec une arobase, écrit en caractères bariolés : voilà comment les documents électoraux du maire sortant, Jean-Marc Ayrault (PS), symbolisent l'image d'une ville qu'il veut moderne, européenne et dont l'activité culturelle suscite parfois l'expression de « movida nantaise ». Cette audace graphique vient-elle rappeler que Nantes fut aussi une cité chère aux surréalistes ? Elle tranche en tout cas avec le classicisme du slogan de la liste menée par M. Ayrault, « Forte, conviviale, solidaire », décliné aussi bien dans les tracts que dans les meetings, à l'assistance étonnamment fournie. Le tract cède du terrain au dépliant, y compris chez Jean-Luc Harousseau (UDF), qui, sagement, s'en est tenu à la dominante bleu et blanc. Sous l'invocation de la devise « L'audace d'être sincère », M. Harousseau a placé les difficultés des automobilistes dans le centre-ville en tête de sa contestation du bilan de la gauche, même si l'« audace » consiste aussi à « dire que le tramway [naguère peu prisé par la droite nantaise] est un progrès ».

culture pour tous, l'endettement, le taux inquiétant du chômage et de la précarité dans certains quartiers.

Malgré l'évidente atonie d'une bataille que beaucoup pensent jouée d'avance, M. Ayrault n'hésite pas à croiser durement le fer avec un adversaire qu'il dépeint comme un nostalgique « des trémies et des autoroutes urbaines » de l'époque pompidolienne. « Toute les villes ont des problèmes de circulation », rétorque-t-il, en rappelant que, sous son im-

pulsion, Nantes a été une ville pionnière dans la signature des contrats locaux de sécurité. Le consensus forgé, depuis les années 1970, par divers cercles nés au carrefour de l'université et du monde économique profite à M. Ayrault, qui, en travaillant avec eux, a donné de la gauche une image moins rugueuse que celle du premier maire PS de Nantes, Alain Chenard (1977-1983). M. Ayrault insiste, lui aussi, sur la présence parmi ses colistiers de candidats de la société civile, comme la pharmacienne Françoise Herail-Thoby, membre d'une association de commerce de détail - milieu traditionnellement critique devant les réalisations de la gauche nantaise.

Dans cette atmosphère plutôt feutrée, seule l'évocation d'un possible second tour instille une dose de suspense, si les outsiders comme Pierre Péraldi, du MNR (en 1995, le FN avait obtenu 5 % des voix), ou Hélène Defrance, de Lutte ouvrière, rassemblent assez de voix.

Nicolas Weill

Demain  
GRENOBLE

### PROFIL

#### UN MIGRANT DU QUOTIDIEN

Le directeur des ressources humaines des Chantiers de l'Atlantique, Philippe Bouquet-Nadeau, apprécie ce temps passé en voiture, matin et soir, entre Nantes où il vit et Saint-Nazaire où il travaille : « Cela me permet d'écouter la radio et de faire une coupure. J'ai choisi de vivre à Sautron, à 50 km de mon travail. Je pars à 7 h 30 et j'arrive à 8 heures. Une demi-heure sur une quatre-voies, même un peu chargée, ce n'est rien quand vous avez vécu et circulé neuf ans à Paris. »

8 000 voitures, occupées souvent par plusieurs personnes, effectuent de tels allers-retours quotidiens ; 1 200 personnes les font en train. La « métropole Nantes - Saint-Nazaire » n'est plus seulement un concept d'aménagement du territoire permettant de franchir les 700 000 habitants. Ces deux villes ont compris qu'elles ont partie liée : Saint-Nazaire bénéficie des services de Nantes, qui tire profit de la puissance de sa voisine. La jalousie qui les a souvent divisées n'a plus cours. « Quand nous sommes arrivés, il y a trois ans, cela nous a paru évident de vivre à Nantes alors que je travaillais à Saint-Nazaire. Mes trois enfants sont à l'université, il était hors de question qu'ils fassent le trajet quotidien, et pour ma femme la vie est plus agréable à Nantes », explique M. Bouquet-Nadeau.

300 salariés de son entreprise font l'aller-retour chaque jour, 250 sont d'anciens ouvriers du chantier naval nantais Dubigeon, fermé en 1987. Plus nombreux à l'époque, ils avaient obtenu de la SNCF la création d'une liaison sur mesure, s'arrêtant au pied de la passerelle menant aux Chantiers. Récemment, les 35 heures ont remplacé l'horaire unique de travail par une organisation en deux équipes. Qu'à cela ne tienne : « La SNCF a accepté d'aménager ses horaires en fonction des heures de prises de poste aux Chantiers », explique M. Bouquet-Nadeau.

D. L.

**Il mélange tout : le rock, la techno et les musiques traditionnelles arabes. Premier enfant de l'immigration à chanter la « Douce France » de Charles Trenet, il a été couronné par les « victoires de la musique ». Né à Oran, Rachid Taha est le plus célèbre représentant de la « French Touch » sur la scène internationale. Vie et envies d'un esthète rebelle**

DENIS DAILLEUX / VU



# Les pirouettes de Rachid Taha

**E**N 1982, bien avant l'avènement de la world music, Rachid Taha se promène sur les pentes de la Croix-Rousse, à Lyon. Il donne ici ou là quelques tracts où sont inscrits des slogans qu'il a lui-même confectionnés. « James Brown, ça donne », « Jimmy Cliff, c'est mieux que le kif », « Oum Kalsoum, ça boume ». Il a acheté deux platines et, le soir, il s'improvise DJ dans un local de répétitions. Il mélange le funk, le chaâbi – musique populaire algérienne –, les chants portugais, le flamenco, Kraftwerk, le raï et la new wave.

L'entrée est gratuite. Les jeunes Français issus de l'immigration, habituellement interdits d'entrée dans les night-clubs – Rachid les appelle « les refoulés » –, affluent. Les autres aussi. « J'avais des copines dans la mode, des belles filles. Les mecs, des jeunes de banlieue, se retrouvaient avec des super-cansos, blacksos, 1,80 mètre, ils n'en croyaient pas leurs yeux. » L'endroit, surnommé Le Local, devient le rendez-vous le plus branché de Lyon. Paris vit à la mode du Palace, encore scotché à la disco. Quelques happy few prennent l'habitude de descendre de la capitale pour savourer le mélange des gens et des musiques.

Dix-huit ans plus tard, le DJ de la Croix-Rousse est devenu vedette internationale, représentant de la « French touch ». Belle gueule mal rasée, des yeux pétillants, allure juvénile d'un corps sec. Son alliage de techno, de rock et de musiques traditionnelles arabes n'a jamais été aussi raffiné que dans son dernier disque, *Made in Medina*. Une tournée de concerts l'attend en Europe, en Afrique, dans toute l'Asie, peut-être aux États-Unis.

Les versions pirates de son dernier disque commencent à circuler à Londres. « C'est bon signe », sourit son producteur, Steve Hillage. Rachid Taha aime aussi bien le son industriel extrême que celui du désert. D'Oran, sa ville natale, Rachid garde le souvenir de lon-

gues marches vers un village pour aller rendre visite à sa grand-mère, le souvenir de silhouettes de religieuses à l'école, les comédies musicales indiennes diffusées à la télé.

La famille émigre à Sainte-Marie-aux-Mines, dans les Vosges, quand il a huit ans. Le père a trouvé un travail d'ouvrier chez Boussac. A l'école, Rachid fait le pitre, amuse tout le monde, refuse de faire du ski parce que c'est un sport de riches. L'été, c'est l'expédition : Epinal-Oran en voiture, Rachid obligé de rester éveillé toute la nuit pour lire les panneaux de circulation à son père. A la maison, la mère de Rachid écoute du raï dans la cuisine. Le père capte les ondes de la BBC, qui diffuse de la musique égyptienne.

Rachid aime plutôt les variétés françaises : C. Jérôme, Stone et

jours un peu grande gueule, revendicatif. C'est l'époque des boat people. Les chefs d'équipe veulent employer des Vietnamiens et virer les autres ouvriers. « Je disais aux Vietnamiens : ils sont en train de nous diviser, il faut qu'on se donne la main. Ils ne comprenaient rien, les pauvres. Finalement, les chefs ont réussi à virer tous les Maghrébins. » Les derniers jours à l'usine, Rachid rencontre Mohammed. Celui-ci répète dans un grenier avec des copains maghrébins. Même goût pour le rock. Rachid, toujours attiré par les rythmes, aurait voulu être batteur. Il sera chanteur. Le groupe s'appelle Carte de séjour, adopte la main de Fatima comme logo et déstabilise pas mal le milieu du rock français. Issu de la banlieue, c'est le premier groupe à chanter en arabe, sur une musique new wave, très anglaise.

**Un médecin cherche à entrer en contact avec Rachid Taha.**

**L'un de ses patients paralysés s'est mis à bouger en écoutant « Ya Raya »**

Charden, Il était une fois, avec une préférence pour Joe Dassin. Le samedi soir, il ne loupe aucune émission de Marit et Gilbert Carpentier. La famille déménage à Lyon, et Rachid continue de mépriser Oum Kalsoum et Farid El Atrache. Ils symbolisent la classe bourgeoise arabe et surtout l'hégémonie culturelle égyptienne. « C'étaient nos Américains à nous, ça me gonflait. » Rachid Taha est vite fasciné par le rock anglais. Johnny Rotten, le leader des Sex Pistols, chante comme les chanteurs populaires arabes : même voix rocaillieuse écorchée, même énergie désespérée. Rachid s'émerveille des Beatles, s'imbibe des Who, de Led Zeppelin. Dans la cuisine, il passe du funk à sa mère, celle-ci danse comme si c'était du raï.

Rachid est ouvrier intérimaire dans une usine de chauffage, tou-

sant constamment les autres de racisme si toi-même t'es un gros facho, conservateur, intolérant. » Viennent la reprise et le succès de *Douce France*, pied de nez ironique, un choc pour tous ceux qui pensent que les enfants de l'immigration ne sont pas devenus français.

Un jour, dans le couloir d'une maison de disques, Steve Hillage, un ancien du groupe Gong et l'un des musiciens les plus respectés de la scène anglaise, entend une musique qui sort d'un bureau. « Elle était dense, le rythme très dansant, une voix brute arabe, j'étais fasciné. » Steve Hillage devient le producteur de Rachid. Ils ne se quitteront jamais. Le second gagne Paris après la dissolution de Carte de séjour : « On était devenu un phénomène social, et puis les autres voulaient rester à Lyon. » Rachid cohabite sur une péniche sur la Seine avec un copain gay, Yannick, « Yaya » : « On s'entendait tellement bien que tout le monde croyait qu'on était ensemble. »

**A**Londres, Steve Hillage apprend les nouvelles technologies du son numérique avant l'explosion de la techno, Rachid s'amuse à jouer avec les synthétiseurs, « il adorait la musique électronique », dit Steve. En même temps, il s'immerge dans les musiques traditionnelles arabes qui, pour lui, sonnent comme du blues. « Le raï, c'est du rock'n'roll pur. » Pour lui, il n'est pas question de métissage, mais bien d'un retour aux sources du rock : le Maghreb, l'Afrique, le vaudou, les marabouts, la transe, les Gnaouis, anciens esclaves des Arabes.

La musique comme une histoire de migrations. Rachid Taha signe un album de dance arabe avant l'irruption de la techno avec *Voilà, voilà*, chanson résolument anti-FN. Dans un autre album, il figure, en guise de provocation envers l'intégration, teint en blond, photographié par Mondino. « Puisqu'on n'arrive plus à expliquer par les mots, on a choisi une image choc. » En même temps, c'est un clin d'œil « aux rebeus homos, ça les a

tuer une douleur, une souffrance. La corruption des généraux, la logique du chaos qu'il faut maintenir, la guerre civile, les massacres dont les auteurs ne sont pas forcément ceux que l'on imagine. « L'homme est prisonnier à l'extérieur, la femme prisonnière à l'intérieur. Ce pays est un hôpital psychiatrique. Le pouvoir parle à son peuple comme à un débile mental. Les gens ne vivent pas des histoires d'amour, ils vivent des mariages, mais pas des histoires d'amour. Ceux qui ont fait des études ont compris qu'il fallait se barrer. Les autres, je dirais 40 % de la population, sont analphabètes, complètement désarmés et, eux, tu en fais ce que tu veux. »

**« Pour moi, la tradition, c'est d'en créer d'autres, c'est quelque chose en mouvement perpétuel qui se nourrit de la nouveauté »**

Le racisme existe aussi à l'intérieur du pays, entre les gens du Nord et ceux du Sud. « Je suis désolé, mais les trois quarts de l'Algérie, c'est le Sahara et les Bédouins. On les considère comme des sous-hommes. Le jour où l'Algérien du Nord comprendra que l'homme du Sud est comme lui, l'Algérie sera plus riche qu'elle ne l'est avec le pétrole, car la véritable richesse c'est celle des hommes. » Rachid Taha refuse d'y chanter tant que le concert aura un lien quelconque avec les autorités. « Il n'est pas bon qu'un artiste s'acquine avec le pouvoir. »

Pour lui, l'immigration est une « histoire d'amour, c'est l'idée de parcourir des milliers de kilomètres pour donner à manger à ses enfants ». Il pense à ses parents, « avides d'apprendre ». Il compte sur les doigts de la main les fois où il a discuté avec son père. « Ça me rend triste de ne pas pouvoir parler avec lui de l'amour, de la vie de tous les jours, de ne pas pouvoir fumer devant lui, ni d'aller au café ni au cinéma avec lui. C'est ce qu'on appelle le respect. Ou plutôt on leur a fait croire ça. Souvent, chez les rebeus, le père n'existe pas. C'est un portrait sur un mur. »

**C**onscient d'avoir ouvert une brèche comme l'un des premiers artistes arabes sur la scène rock, il mesure le chemin parcouru à l'heure de Zidane. « Il y a eu un vrai déblocage. Il reste une hypocritie quand on fait croire que les Français d'origine maghrébine, ça y est, ils font partie de la société française. Demain, si l'es rebeu, va chercher un appartement, un boulot, ou entrer dans une boîte de nuit, tu verras ! » Il exécère l'idée de communauté. « Si on ne maintient pas cette différence avec les pays anglo-saxons, on est foutus. La communauté, c'est le repli sur soi, c'est le ghetto, ce serait un échec pour moi. »

De Rachid, Steve Hillage retient les pirouettes. « Il fait sans cesse des blagues, des jeux de mots. Il est sombre et joyeux à la fois. Mais, pour moi, Rachid a choisi : il veut voir le côté comique de la vie. »

Lors du récital « 1, 2, 3, Soleil » avec Khaled et Faudel, devant 17 000 personnes à Bercy, Rachid Taha promène sa silhouette dégingandée et chante, parfois en titubant, avec l'énergie d'un post-punk. « Les gens étaient hallucinés. » Quelques jours plus tard, dans un taxi, le chauffeur, un jeune homme, demande à Rachid : « Vous étiez défoncé ? » Rachid : « Non. »

– Vous êtes tout le temps comme ça dans la vie ?

– Oui. »

Un autre soir, au Canada, le chanteur montre ses fesses au public. « Un mec n'arrête pas de gueuler : on veut du raï, on veut du raï. Ça m'a énervé. Je lui ai répondu : voilà ma raie, voilà mon raï. Pour les mecs qui me voient sur scène, je suis un pédé, un ivrogne, un junkie. Je m'en fous. Souvent, je me rends compte qu'ils ont des barreaux dans la tête, et ils te voient toi qui es ailleurs. Secrètement, ils t'admirent. Ils se disent : merde, comment il a fait ? »

**Dominique Le Guilledoux**

# La Terre sainte est laïque *par Odon Vallet*

La formation du gouvernement israélien et le processus de paix au Proche-Orient butent sur un obstacle religieux : le culte païen des pierres sacrées. Aucun accord entre communautés voisines et croyants rivaux n'est possible si l'on se fie aux pieuses légendes qui transforment le moindre édifice cléricale en seuil du paradis. Cent ans d'archéologie et d'exégèse biblique ou coranique ont largement montré qu'aucune confession ne saurait s'approprier des sites et monuments aux origines si incertaines.

Ainsi, les fils d'Abraham s'entre-tuent à Hébron, lieu supposé de la mort du père d'Isaac et d'Ismaël, dont l'existence est plus mythique qu'historique. Déjà, en 1994, un juif extrémiste avait tué vingt-neuf Palestiniens dans le « *caveau des Patriarches* » où pas un seul sque-

lette antique n'a été retrouvé et dont l'enceinte aurait été construite par Salomon, « *assisté par les démons* ».

En octobre 2000, des manifestants musulmans ont détruit le prétendu tombeau de Joseph à Naplouse. Il est vrai que ce héros biblique et coranique possède une autre dernière demeure à Hébron alors que, selon le livre de la Genèse (50,26), le fils de Jacob et de Rachel fut « *déposé dans un cercueil en Egypte* ». Rachel a une sépulture tout aussi incertaine à Bethléem et les tirs d'armes automatiques y sont souvent meurtriers : pour un tombeau légendaire, il y a cent tombes bien réelles.

Les pierres de Jérusalem sont encore plus douteuses et sanglantes. Nombreuses sont les erreurs sur le « *mur des Lamentations* » (les Français sont les seuls au

monde à nommer ainsi le mur occidental) du « *Second Temple* » (c'est en réalité le troisième, après celui de Salomon et le petit Temple bâti en 520 av. J.-C. lors du retour de l'Exil à Babylone). On le présente souvent comme le seul sanctuaire du Dieu unique alors que d'autres temples dédiés à Yahvé ont été retrouvés dans le désert du Néguev (Arad), dans le delta du Nil (Léontopolis) et en Haut-Egypte (Philaé).

On peut avoir le plus grand respect pour les croyants du mont du Temple et de l'esplanade des Mosquées sans pour autant ajouter foi à des récits déformés. Ainsi parle-t-on souvent de l'« *Ascension* » de Mahomet à Jérusalem alors que le Coran ne cite pas une seule fois cette ville et que le prophète est mort de maladie à Médine. La sourate 17 (versets 1 et 2) affirme seulement qu'Allah « *amena de nuit son serviteur à la Mosquée éloignée* », laissant ouvertes toutes les interprétations, notamment celle d'un itinéraire mystique et non d'un voyage physique.

On peut admirer le chef-d'œuvre de l'art islamique qu'est le dôme du Rocher sans croire à ce qu'il commémore : le sacrifice que projetait d'accomplir Abraham sur Isaac (selon les juifs et les chrétiens) ou sur Ismaël (selon les musulmans). Et il est légitime de s'interroger sur les vagues reliefs qu'on y vénère à l'intérieur comme

l'empreinte de la main de l'ange Gabriel (un pur esprit n'a pas de mains) ou celle du pied de Mahomet.

Les pieds de Jésus sont vénérés au domaine de l'Ascension du mont des Oliviers, comme si garder ses pieds sur terre était une preuve de la montée au ciel du Christ. Les innombrables Lieux

ne correspondent pas au périmètre de la cité de Salomon ou de celle d'Hérode.

Pour le Christ, il n'y avait pas plus de Terre sainte (l'expression ne figure pas une seule fois dans le Nouveau Testament) que de pierres sacrées. Et si, pour le judaïsme, la terre (eretz) d'Israël est bénie, nul ne connaît son étendue exacte

Christ. Trois bourgades de Judée se disputent l'honneur d'avoir vu l'apparition du Christ ressuscité à ses disciples sur le chemin d'Emmaüs.

La propriété des Lieux saints évangéliques est partagée entre quatorze confessions chrétiennes et une dizaine d'ordres catholiques, sans oublier les grandes puissances européennes qui, comme la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne ou la Russie, tiennent leurs droits de « *firmans* » (décrets) de l'Empire ottoman et ne peuvent être oubliées lors des actuelles négociations.

Les progrès de l'archéologie proche-orientale ont transformé les postulats de la croyance en recherches sur la mémoire. Celle-ci est le patrimoine commun de l'humanité et l'enjeu sanglant des intégristes. Il n'y a donc pas de paix possible tant que les remparts vénérables servent à jeter l'anathème comme leurs meurtrières à lancer des projectiles. Il faut préserver la diversité populaire de Jérusalem comme le pluralisme religieux de ses habitants. La Bible a proscrit le culte des pierres et promu l'amour du peuple, un mot qu'elle utilise mille huit cent cinquante fois et qui, dans sa version grecque, se dit « *laos* », d'où dérive le mot français laïcité.

*Odon Vallet enseigne aux universités Paris-I et Paris-VII.*

## Clonage thérapeutique : perplexité d'un citoyen

*par Jean-Paul Caverni*

La révision des lois de bioéthique a rouvert le débat sur le clonage humain thérapeutique : doit-on l'autoriser ? Les avis, divergents, des instances consultées par le premier ministre sont commentés, le plus souvent par des généticiens, des religieux et des politiques. Les débats sont passionnés. Parfois dramatisés. Ils ne sauraient être restreints à certains, quelque compétence qu'ils aient : le débat éthique doit être citoyen. Quel avis raisonné peut donc se faire le citoyen, une fois éclairé ?

Il faut d'abord comprendre. Si le noyau de l'une des cellules de mon organisme est implanté à la place du noyau d'un ovocyte, les cellules (dites « souches ») cultivées *in vitro* donneront différents tissus génétiquement identiques à ceux de mon organisme vieillissant ou malade. Il serait alors possible de le réparer sans risque de rejet. Ce sont les perspectives thérapeutiques qui légitiment la démarche envisagée, dite clonage thérapeutique. L'objection éthique pourtant est radicale. L'embryon ainsi créé est réifié (c'est-à-dire réduit à l'état de chose), ce qui est incompatible avec son statut de personne humaine potentielle. Il y aurait donc là crime de lèse-humanité. Mais s'agit-il ici d'embryon ? Il n'y a, pour la production de telles cellules, ni fécondation ni croissance intra-utérine.

Imaginer qu'une interdiction ponctuelle et locale évite les risques vertigineux sur lesquels ouvre le génie génétique serait déraisonnable, et sans doute source de grands dangers

Dans le même temps où ils opposent un veto moral au clonage thérapeutique, certains préconisent qu'une voie de recherche acceptable serait de cultiver des cellules souches prélevées sur les embryons surnuméraires, actuellement congelés issus de fécondations *in vitro* : or il s'agit bien là d'embryons ayant eu un projet parental au moins potentiel, même s'il se trouve abandonné.

D'après les spécialistes, aucune des deux voies précédentes n'a de succès assuré. Il serait en effet étonnant que l'on puisse être sûr des résultats d'une recherche avant de l'avoir mise en œuvre. La seconde voie paraît pourtant la plus incertaine : si un problème crucial est le rejet par le corps receveur du tissu cultivé, une cellule souche prélevée sur un embryon « étranger » n'offre pas les meilleures garanties. Un argument surpren-

nant est donné par des tenants de la seconde voie : si la recherche à partir d'embryons surnuméraires s'avérait un échec, il serait toujours tant de légaliser le clonage thérapeutique. La surprise résulte d'une interrogation simple : si des principes moraux essentiels sont mis en cause par le clonage thérapeutique, pourquoi ces principes seraient-ils demain moins essentiels qu'aujourd'hui ? Si la légalisation est envisageable, pourquoi ne pas y procéder dès à présent ?

Une autre question doit être posée en écho : peut-on interdire ? L'interdiction est-elle une arme efficace dans le combat éthique ? L'histoire rend sceptique : Ambroise Paré disséqua les cadavres en cachette. La greffe d'organes est un exemple plus récent, qui a posé un problème moral et légal redoutable : celui de la définition de la mort. Lorsque l'électroencéphalogramme est plat mais que le cœur bat encore, qu'en est-il du patient ? Selon la loi, avant 1968, il était vivant : pouvait-on alors lui prélever un organe ? Devant l'intérêt thérapeutique, la loi fut, finalement, modifiée. En fait, c'est la définition de la mort qui fut modifiée. Ne doit-on pas donc changer la définition de ce qui est ou n'est pas un embryon ?

La question se complique par le fait que la loi française ne s'applique qu'en France. Il se pourrait bien que, au-delà des mers ou des montagnes, on autorise ce que l'on interdirait ici. Cette réalité ne doit pas conduire à la licence : elle doit à tout le moins signaler que la réflexion politique, philosophique, psychologique, juridique et sociale est urgente. Une interdiction ne saurait nous en préserver. Peut-être même une interdiction nous empêcherait-elle de poser les problèmes.

Nul doute que les problèmes existent. Si l'ovocyte pourvu de mon noyau était réimplanté dans un utérus et qu'il arrive à terme, naisse et vive, je n'en ressusciterais pas pour autant comme enfant. Mais aurait-il été mis au monde en être dont on ne peut imaginer ni qu'il soit traité comme chose, ni qu'il soit armé psychologiquement pour faire face à la vie mentale et sociale. Quel serait par ailleurs le vécu de la femme qui aurait porté et mettrait au monde cet être ? De telles perspectives, à tous égards inquiétantes, doivent être proscrites par des accords internationaux implacables. Imaginer qu'une interdiction ponctuelle et locale évite les risques vertigineux sur lesquels ouvre le génie génétique serait déraisonnable, et sans doute source de grands dangers.

Le citoyen raisonnable reste donc perplexé. Perplexe sur notre capacité à anticiper les progrès de la connaissance pour ne pas les subir.

*Jean-Paul Caverni est professeur de psychologie cognitive à l'université d'Aix-Marseille-1 et membre du Comité consultatif national d'éthique.*



MEMSCAP ENTRE AU NOUVEAU MARCHÉ DE LA BOURSE DE PARIS.  
OFFRE À PRIX OUVERT D'ACTIONS MEMSCAP JUSQU'AU :

# 26 FEVRIER 2001

Fixez bien cette date et devenez actionnaire de l'avenir des télécommunications

MEMSCAP, société française fondée en 1997, est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de solutions MEMS, pour la conception, le développement et la fabrication de produits de télécommunications. Les MEMS sont des systèmes microscopiques intelligents qui rendent compatibles différents éléments mécaniques, optiques, électromagnétiques, thermiques ou électroniques présents

Fourchette indicative de prix :  
entre 11,70 € et 13,55 €

soit entre 76,75 F et 88,88 F

Pour souscrire, contactez  
votre intermédiaire financier habituel  
du 8 au 26 février 2001.

dans l'aéronautique, l'automobile, la bureautique ou le secteur médical. Bientôt, ils seront largement utilisés dans les télécommunications sans fil et les communications optiques, secteurs dont le développement considérable engendre des besoins croissants en terme de performance, fiabilité et fonctionnalités nouvelles.



**MEMSCAP®**

The Telecom MEMS Company™

[www.memscap.fr/opo/](http://www.memscap.fr/opo/)

Un prospectus préliminaire ayant reçu avec avertissement<sup>(1)</sup> le visa COB n° 01-087, en date du 8 février 2001, ainsi que son résumé sont disponibles sans frais au siège de MEMSCAP, 50, allée des Dauphins, ZAC du Pont Rivet, 38330 Saint-Ismier, ainsi qu'auprès de la Société Générale, EOTY/OPA/SPE, Tour Société Générale, 17, cours Valmy, 92972 Paris la Défense cedex. La notice légale a été publiée au BALO du 9 février 2001. Les modalités définitives de l'offre feront l'objet d'un prospectus définitif qui sera soumis au visa de la COB.

(1) La Commission des Opérations de Bourse attire l'attention du public sur les éléments suivants :

- Le paragraphe 4.2 relatif aux principaux facteurs de risques et notamment sur :
- La dépendance du chiffre d'affaires de la société vis-à-vis d'un nombre restreint de clients.
- Le développement de l'activité de la société qui est conditionné par sa capacité à mettre au point des produits MEMS.
- Le niveau des pertes réalisées lors des exercices 1999 et 2000, et les perspectives de pertes dans un avenir proche.
- L'importance du partenariat avec ADC Telecommunications.
- D'éventuelles insuffisances de trésorerie dans les 12 prochains mois pour assurer le financement de son activité.
- La société a attribué dans la période récente des bons et des options de souscription d'actions à des prix d'exercice inférieurs de 99 % au bas de la fourchette de prix proposée pour l'introduction en bourse ; une dilution de 10,54 % pourra résulter de l'exercice de ces bons et options de souscription d'actions.
- La société n'a pas l'intention de distribuer de dividendes à moyen terme\*.

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Les viols de Foca

**P**OUR tous ceux qui pensent que la justice pénale internationale n'est pas un concept délirant, fruit d'une angélique mode, qualifiée avec dédain de « droit-de-l'homme », ni un instrument déstabilisant dans le jeu posé de ces monstres de sagesse bien connus que sont les Etats, le 22 février 2001 restera une date importante. Elle marque une avancée dans le droit international appliqué aux Balkans ; elle fait progresser la cause de la Cour pénale internationale (qui reste à créer) ; enfin, elle donne raison aux batailles menées par nombre d'ONG sur le terrain des droits de l'homme. Ce jeudi-là, à La Haye, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) a qualifié le viol de civils en temps de guerre de crime contre l'humanité. C'est la première fois qu'une affaire portant uniquement sur des crimes de violence sexuelle en Bosnie était jugée par le TPIY. Et la première fois que le TPIY les classait dans la catégorie des crimes contre l'humanité. Deuxième branche du TPI, le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR) a été le premier à ouvrir la voie, dans un jugement rendu en septembre 1998.

Les faits jugés à La Haye ont eu lieu d'avril 1992 à février 1993, à Foca, dans le sud de la Bosnie, au bord de la rivière Drina. Les milices bosno-serbes viennent de prendre la localité. Il faut en chasser les Musulmans. Dans le cadre - organisé et planifié, programmé, même, depuis Belgrade par Slobodan Milosevic - d'une campagne d'épuration ethnique

visant à faire fuir la population par la terreur, les miliciens violent. Systématiquement, ostensiblement, de façon répétée, et encore une fois organisée. Pour casser la population, ils vont marquer à vie les femmes - certaines sont des enfants, âgées de douze ans - par une série de viols collectifs, renouvelés, dans une salle de classe transformée en chambre de torture. « Le viol est utilisé comme instrument de terreur, a expliqué le porte-parole du TPIY. Ceux qui y ont recours sont au courant du contexte dans lequel ils commettent leurs méfaits. Les viols du procès de Foca sont bien des crimes contre l'humanité. »

Le TPIY a condamné à des peines de vingt-huit, vingt et douze ans de prison trois des miliciens bosno-serbes qui ont pu être arrêtés, inculpés et reconnus coupables. Il a fallu pour cela que, parmi les victimes, seize femmes acceptent de venir témoigner du crime qu'elles avaient subi, de raconter encore la salle de classe de Foca et les violeurs rigolards au service des Karadzic, Mladic et Milosevic - qui courent toujours. S'il y a une jurisprudence Foca - pas pour apaiser la conscience malmenée des téléspectateurs occidentaux, mais pour dissuader par l'exemplarité -, elle doit beaucoup à ces seize femmes.

Cette jurisprudence s'adresse aussi au président yougoslave, le démocrate Vojislav Kostunica. C'est pour les femmes de Foca, notamment, que les juges du TPIY lui demandent de collaborer avec eux : pour que les commanditaires des viols soient poursuivis à leur tour.

## L'Europe face à l'intolérance ethnique

« **COMBATTRE** l'intolérance » : le sujet a dû paraître suffisamment important à pas moins de quarante pays qui ont dépêché des représentants à Stockholm pour une conférence organisée sur ce thème par le premier ministre socialiste suédois, Göran Persson. La déclaration adoptée par les présents, qui engage les participants à lutter contre le « racisme, la discrimination raciste, l'antisémitisme, l'islamophobie, la xénophobie, la discrimination, la violence et le meurtre à cause de son orientation sexuelle et toute autre forme d'intolérance », devrait rester sans grands effets directs. L'intérêt de la réunion - les 30 et 31 janvier - résidait dans la rencontre d'acteurs antiracistes de toutes origines et dans la comparaison qu'elle a permis entre les diverses formes du fléau, présent dans toutes les Europes.

Premier constat : la différence d'approches des gouvernants. La Suède a ouvert les débats en provoquant un choc : la première séance plénière a débuté par la projection d'un film montrant sans détours les manifestations virulentes des bandes néonazies suédoises : un exercice de lucidité qu'on imagine assez mal pratiqué ailleurs par les plus hautes autorités de l'Etat concerné devant quarante représentants de pays étrangers. Et que n'ont pas suivi ceux, nombreux, qui ont préféré les discours lénifiants sur l'heureuse cohabitation des communautés dans leur propre pays.

D'autres différences apparurent dans les débats menés par des experts et des militants de terrain, concernant tant les victimes que les acteurs de l'exclusion. Pour les premières,

elles se trouvent presque toujours dans des populations immigrées majoritaires dans le pays : turques en Allemagne, syriaques, kurdes et autres originaires du Machrek en Europe du Nord ; paysans colombiens en Argentine ; Arabes du Maghreb et Africains de l'Ouest en Europe du Sud. Il est apparu que la question rom était devenue centrale dans tous les pays de l'Est européen - pas uniquement d'ailleurs - et ce quoi qu'en disent les porte-parole de ces différents pays. Kofi Annan a insisté pour que les réfugiés bénéficient effectivement des droits que les pays membres de l'ONU disent reconnaître à chaque homme.

### DIFFÉRENCES CULTURELLES

La conférence a permis de prendre la mesure des différences qui affectent les manifestations locales du racisme politique. La principale tient aux poids respectifs des groupes néonazis et des partis populistes jouant sur le racisme : si la France connaît, avec le Front national, un des seuls partis de son genre à disposer d'une telle puissance, elle n'a pas de vrais groupes néonazis publics et actifs. La situation est inverse dans plusieurs pays nordiques où des groupes défilent avec des drapeaux frappés de la croix gammée en revendiquant la pureté de la race aryenne.

Outre les différences de législation - en l'occurrence d'interdiction -, ces contrastes renvoient à des profondes différences culturelles. Les manières de combattre ces formations ou groupes doivent intégrer ces spécifici-

tés sous peine d'être inefficaces. Un chercheur anglais, Robin Oakley, a synthétisé de façon très convaincante huit principes pour une action antiraciste locale. On en retiendra qu'il faut reconnaître que le racisme ne se réduit pas aux actes de violence physique mais inclut aussi « le racisme quotidien, le racisme institutionnel, et les "avantages sans effort" dont bénéficient les groupes dominants ». Et que toute action efficace doit se penser sur le long terme.

Une autre discussion avait trait à la responsabilité des hommes politiques dans ces batailles. M<sup>me</sup> Anna-Maria Blomgren, universitaire de Trollhättan, petite ville de Suède où fut précisément brûlée la mosquée, a analysé avec précision comment les autorités locales avaient réagi après que les journaux, s'emparant de l'incident, eurent déclaré leur ville « capitale suédoise du racisme ».

Dans un premier temps, elles ont minimisé l'affaire, tentant de faire croire à un « incident » sans signification profonde. Sous l'œil insistant des médias accourus, elles ont ensuite pris en compte le phénomène et annoncé de nombreuses mesures, tant pour éduquer contre le racisme que pour combattre les groupes nocifs. Quand les journalistes sont repartis, les mesures ont commencé à être plus ou moins appliquées. Avant que la routine reprenne ses droits. La chercheuse disait d'ailleurs être, quelques années après, incapable d'analyser l'efficacité des dites mesures. Elle doutait même que les groupes néonazis aient été affaiblis, craignant qu'ils aient seulement rejoint une semi-clandestinité passagère.

### LA LITANIE DE DISCOURS CONVENUS

Autre débat, l'articulation entre le travail des associations antiracistes et les politiques des gouvernants. Comme le soulignait M. Cyprien Triesscheijn, animateur d'un réseau antiraciste de Rotterdam, Radar, le travail de soutien aux victimes, de dénonciations des exactions racistes, de surveillance des bavures ou habitudes racistes de la police, ne peut être efficace que si les responsables politiques le prennent réellement en compte et adoptent les mesures destinées à combattre pratiquement l'intolérance.

La difficulté de coordonner, au moins à l'échelle européenne, des politiques contre le racisme et l'intolérance est apparue clairement. En termes juridiques d'abord, les législations, en particulier les interdictions, fonctionnent très différemment. En termes d'harmonisation politique, la difficulté n'est pas mince non plus. Michel Duffour, secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle, qui représentait la France quand les Allemands avaient délégué leur ministre de l'intérieur, a développé des arguments anti-communautaristes qui, pris séparément, paraissent assez convaincants, mais, mis ensemble, semblent rendre difficile la définition d'une politique adaptée à la lutte contre les discriminations ethniques. Ce discours, qui avait le mérite de la clarté, a mis sous une lumière crue les difficultés de parler un langage commun avec des pays qui vivent avec des communautés ethniques ou religieuses organisées et reconnues. Et qui considèrent que cela est un des fondements de leur démocratie.

Parfois plombée par la litanie de discours convenus, la conférence de Stockholm a en tout cas permis quelques premiers échanges sur un sujet - l'intolérance - devenu une des questions politiques les plus brûlantes qui sont posées au continent.

Michel Samson

## Gens de Moscou par Ahmet Sel



**Anatoli Vassiliev.** Anatoli Vassiliev, fondateur de l'Ecole d'art dramatique de Moscou, a été dès les années 1970 l'un des hommes de théâtre russes qui a tenu tête à l'art socialiste. Son théâtre est un laboratoire de recherche dans le domaine de l'art dramatique.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou  
Directeur artistique : Dominique Royette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### L'aviation et la défense atlantique

LE PREMIER visiteur reçu par le général Eisenhower depuis son retour à Paris a été le chef de l'aviation américaine en Europe, le général Lauris Norstad. Ce fait confirme l'importance accordée depuis quelque temps par les milieux militaires atlantiques à la défense aérienne. Le général Norstad, dont on a prononcé le nom comme adjoint aéronautique du commandant suprême, est certes venu s'entretenir avec celui-ci de cette nomination possible. Mais il est probable que les conversations ont porté également sur le rôle de l'aviation dans la protection du continent.

De nombreuses unités d'aviation immédiatement disponibles doivent pouvoir renforcer le bouclier aérien, garantie majeure de l'Europe pendant sa période de réarmement. La construction de pistes nouvelles et l'aménagement

de bases au Maroc, l'agrandissement de celles qu'occupent en Allemagne les forces américaines, le renforcement des unités stationnées en Grande-Bretagne, marquent depuis un mois la mise en œuvre de cette politique à laquelle on peut penser que le général Eisenhower n'est pas étranger.

De nouveaux développements sont-ils à prévoir ? L'agence Associated Press a fait état de l'installation projetée sur le territoire français de deux grandes bases de bombardiers. La France, on le sait, a renoncé à posséder une aviation de bombardement lourd pour orienter son effort aérien vers la chasse d'interception, nécessairement basée dans nos départements de l'Est. Des terrains situés plus loin de nos frontières pourraient être utilisés par des appareils à plus grand rayon d'action. (24 février 1951.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## La province va très bien, merci

Suite de la première page

En solde migratoire - la compacité des arrivées de nouveaux résidents -, les régions de l'Ouest et du Sud affichent des résultats remarquablement positifs. L'Ile-de-France, déjà déficitaire entre 1982 et 1990, enregistre une nouvelle baisse pour la période 1990-1999, et se retrouve au dernier rang des régions françaises.

Ces chiffres traduisent une évidence. Nantes, Lyon, Montpellier, Bordeaux et tant d'autres encore attirent parce qu'elles proposent désormais de la valeur ajoutée : universités, recherche, emplois, opéra, théâtre, festivals, avec, en prime, une qualité de vie indéniable.

La décentralisation de 1983 commence à porter ses fruits. Tant pis encore pour les jacobins qui ont dénoncé ce pouvoir transmis ainsi « aux notables locaux », craignant toutes les dérives despotiques, comme si les provinciaux étaient des citoyens moins vigilants. Pour mémoire, les plus gros dérapages n'ont-ils pas été constatés à la Mairie de Paris, lieu central s'il en est ? Et si les « affaires » mettant en cause des élus semblent nombreuses, c'est aussi que les chambres régio-

nales des comptes font un travail de fourmi pour dénicher les erreurs de gestion ou les pratiques délictueuses. Ces juges financiers n'existaient pas avant la décentralisation.

Si les métropoles régionales ont le vent en poupe, elles le doivent principalement à la liberté de manœuvre que les lois de Gaston Defferre ont donnée aux élus. Plus besoin de l'autorisation de Paris pour ouvrir une zone industrielle, lancer un projet de tramway, construire un lycée, un collège, une école. A l'éparpillement des instances de décisions, maintenu volontairement par l'Etat pour tenter malgré tout de garder la main, les municipalités, les conseils généraux et les conseils régionaux ont souvent su répondre d'une seule voix, en témoigne l'éclosion des équipements.

### AU RYTHME DE L'EUROPE

Ces investissements publics ont stimulé l'emploi et vice-versa. Ainsi Aix-en-Provence est-elle devenue une cité de la high-tech, produisant désormais plus de 30 % des semi-conducteurs européens, et en même temps redonne une beauté à son magnifique cours Mirabeau. En quelques années, Lyon, Bordeaux, Nantes ou Lille se sont éclairées, modifiées, transformées parfois, se sont ouvertes à l'extérieur, et affichent une solide santé sur le thermomètre de l'économie. Les études de la Banque de France soulignent combien la croissance s'est enracinée dans les régions, créant

des entités fortes, des réseaux vivant au rythme de l'Europe (Le Monde du 9 janvier). Même des zones sinistrées par les crises des années 1980 ont su se relever, comme le Nord-Pas-de-Calais.

Toutes les villes ne sont cependant pas logées à la même enseigne. Les plus petites des métropoles régionales souffrent de leur taille, comme Reims ou Poitiers. A moins de 200 000 habitants, il est difficile de se lancer dans des grands travaux, de peser sur l'aménagement du territoire, d'attirer de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises. Très vite, elles risquent de devenir le satellite de voisines plus puissantes.

Le succès de l'intercommunalité, notamment des récentes lois Chevènement, montre que la plupart des élus ont compris le sens du « tous ensemble », plutôt que chacun dans son coin, du « unissons-nous » pour mieux résister à la concurrence et ne pas disparaître de la carte. Beaucoup de ces villes-là mettent aussi tous leurs espoirs dans l'arrivée d'une gare TGV, symbole vénéré de la circulation rapide des hommes et des idées. Hélas, ce train peut avoir des effets pervers sur des cités fragiles : au lieu d'attirer, il aspire. Chaque matin, des cadres et des salariés l'empruntent pour aller travailler ailleurs. Et c'est la spirale : moins d'emplois, moins d'impôts locaux à prélever, moins de capacités à investir, moins d'équipements, moins de possibilité de voir son solde migratoire en positif.

En juin, une nouvelle ligne TGV va être inaugurée. Certains s'obstinent à l'appeler Paris-Marseille, comme avant. Il y a juste une légère erreur d'appréciation, un petit détail : ce TGV Méditerranée est le premier train à grande vitesse qui va relier des métropoles régionales. En l'occurrence, les deux principales, Lyon et Marseille, en 1 h 30. Elles vont ainsi pouvoir multiplier leurs échanges sans passer par la case capitale, et irriguer aussi Valence, Avignon, Aix-en-Provence, Montpellier...

Le sempiternel maillage de la SNCF, une caricature de centralisme, prend un sacré coup de vieux. La France jacobine aussi. Avec ce TGV Méditerranée, le Sud va devenir un centre de gravité. D'autres se constituent : au nord, autour de Lille, et à l'ouest, autour de Nantes. Paris n'est plus seule.

Bruno Caussé

### RECTIFICATIF

#### PIERRE MÉHAIGNERIE

C'est par erreur que la phrase mise en exergue dans le reportage sur les élections cantonales en Ille-et-Vilaine (Le Monde du 17 février) attribuait à Pierre Méhaignerie le pronostic électoral du socialiste Jean-Louis Tourenne. C'est M. Tourenne, et non M. Méhaignerie, qui s'attend au basculement à gauche du département lors des cantonales, ainsi que le précisait le texte de l'article.

**MONNAIE** Les autorités turques ont décidé, jeudi 22 février, de laisser flotter la monnaie du pays. Aussitôt, la livre a perdu près de 30 % de sa valeur face au dollar. ● LES CRAIN-

TES d'une extension de la crise aux autres pays émergents ont aussitôt été ravivées. D'ailleurs, les Bourses d'Europe de l'Est et d'Argentine ont fortement baissé. Les banques alle-

mandes sont les plus exposées, en Turquie. ● LA COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE reste, cependant, confiante. D'abord, l'économie turque est relativement étanche et une conta-

tion régionale apparaît peu probable. Les économistes sont davantage inquiets de la concomitance du ralentissement américain et de ses répercussions possibles sur les pays asiati-

ques. ● LES ENTREPRISES FRANÇAISES présentes en Turquie ne sont pas outre mesure inquiètes de ces nouvelles turbulences, dans un pays souvent chahuté par des crises.

## La dévaluation en Turquie ravive les craintes d'une crise financière généralisée

Malgré la chute de près de 30 % de la livre turque face au dollar et le fort recul des Bourses d'Europe de l'Est et d'Argentine, les experts restent sereins car les risques de contagion régionale sont limités. Très engagées dans ce pays, les banques allemandes ne jugent pas la situation alarmante

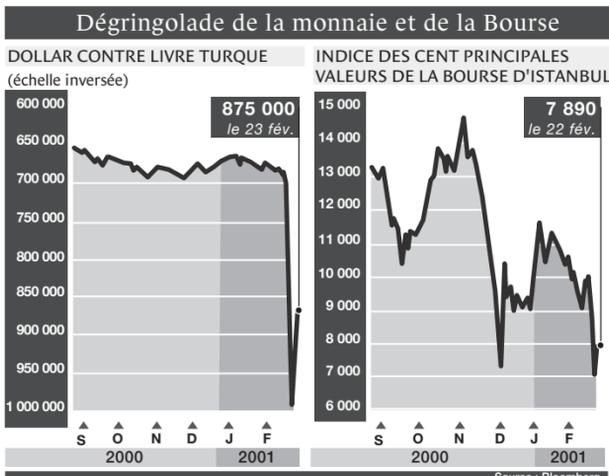
**LA LIVRE TURQUE** a perdu le tiers de sa valeur face au dollar sur le marché des changes, jeudi 22 février, après la décision des autorités de laisser flotter leur monnaie pour faire face à la crise financière que traverse le pays (*Le Monde* du 23 février). Le système de changes fixe, qui permettait une dépréciation contrôlée de la livre, constituait la pierre angulaire d'un plan adopté en décembre 1999 avec le Fonds monétaire international (FMI), afin de réduire l'inflation. Bien que soulagée par cette dévaluation, la Turquie va devoir faire face au dérapage de l'inflation et à l'accroissement de la charge de sa dette, libellée en dollars et payée avec des revenus en monnaie locale.

La tourmente turque a fait resurgir les craintes d'une crise financière généralisée, au travers d'un mouvement massif de défiance des investisseurs vis-à-vis des pays émergents. Les secousses ont été très rapides : une chute des marchés boursiers émergents (Russie, République tchèque, Pologne, Hongrie, Argentine) dans le sillage du recul de la Bourse d'Istanbul, une baisse de la monnaie brésilienne, le real, et une forte hausse du dollar qui a servi immédiatement de devise refuge en s'appréciant. « Les ris-

ques portent en fait principalement sur les pays qui ont conservé un système de change rigide, comme l'Argentine où le peso est arrimé au dollar », estime Jean-Pierre Petit, responsable de la recherche économique chez le courtier Exane. Le secrétaire d'Etat argentin aux finances, Daniel Marx, a tenté de rassurer les investisseurs, jeudi, en indiquant que si la crise financière turque « est comparable » à l'« effet tequila » qui a frappé le Mexique en 1995 – la crise s'était propagée aux pays d'Amérique latine –, « l'Argentine est maintenant dans des conditions bien meilleures qu'à l'époque ».

### LE FMI PLUS RÉACTIF

L'ampleur de la crise financière turque a néanmoins immédiatement soulevé des inquiétudes sur les engagements des banques des principaux pays industrialisés sur les marchés turcs. Selon la Banque des règlements internationaux, ils s'élevaient encore à 42 milliards de dollars (plus de 46 milliards d'euros) en juin 2000, dont 11,4 milliards pour les banques allemandes, 4,4 milliards pour les américaines et 3,6 milliards pour les françaises. Leur présence est toutefois moindre que lors des précédentes crises des marchés émergents. Très expo-



sés autrefois, les banques ont réduit fortement leurs engagements. D'après Rainer Schäfer, économiste en charge des marchés émergents à la Dresdner Bank, « la situation est maîtrisable pour les banques allemandes » engagées en Turquie. La clientèle de ces instituts serait en effet surtout constituée

d'entreprises privées, souvent exportatrices, qui pourraient profiter de la dévaluation de la monnaie turque.

Selon les économistes, les risques de transmission de la crise financière turque aux autres marchés émergents, et aux marchés internationaux sont moindres que par le pas-

sé. En premier lieu parce que le FMI apparaît plus réactif : fin 2000, il a accordé très rapidement des aides financières substantielles à la Turquie, déjà en pleine crise de liquidité, et à l'Argentine qui ne pouvait pas rembourser sa dette. Il n'a pas coupé ses aides à la Turquie, et va renégocier très rapidement avec le pays afin de trouver un arrangement sur le plan anti-inflation. Une attitude que critiquent néanmoins certains professionnels. Le FMI et le Trésor américain « ne comprennent pas comment fonctionnent les marchés (...) Investir ne relève pas de la charité », a affirmé jeudi Walter Molano, chef économiste auprès de la banque d'affaires new-yorkaise BCP Securities, au cours d'une conférence à Washington.

De plus, la situation économique et financière des pays émergents est peu comparable à celle qui prévalait lors des précédentes crises. « En 1997, les pays d'Asie qui ont été les premiers touchés avaient les mêmes problèmes de surendettement que la Thaïlande. Le raisonnement était donc assez mécanique : ce qui s'était passé en Thaïlande pouvait se reproduire dans d'autres pays », explique Hervé Lievore, économiste chez Natexis Banques Populaires. Au niveau des échanges écono-

miques, la Turquie est également relativement isolée. « Elle n'est pas en concurrence avec d'autres pays sur le plan économique comme en Amérique latine. Lorsque le Brésil avait dévalué sa monnaie, il étranguait l'Argentine en devenant plus compétitif que cette dernière », explique Benoît Parisot, gérant actions sur les pays émergents chez Indocam. Selon lui, la dévaluation de la livre turque est en fait plutôt positive. « Il s'agit plutôt d'une sortie un peu violente de crise que d'une entrée de crise », explique-t-il.

Si les risques d'extension de la crise financière paraissent limités, les professionnels sont davantage inquiets de la concomitance du ralentissement économique américain qui pourrait exercer des pressions sur les pays asiatiques. « Le risque d'une récession aux Etats-Unis n'existait pas lors de la crise asiatique de 1997. Le ralentissement du secteur manufacturier américain a des conséquences négatives sur les potentialités d'exportations de nombreux pays émergents, en particulier dans le domaine des semi-conducteurs pour les pays asiatiques », explique M. Petit.

Cécile Prudhomme avec Philippe Ricard (à Francfort)

## Les entreprises françaises restent confiantes

### ISTANBUL

de notre correspondante

Avec plus de 220 entreprises implantées dans le pays, alors qu'elle n'en comptait que 10 au début des années 1980, la France a une présence importante en Turquie. Les échanges commerciaux entre les deux pays s'élevaient à 3 milliards de dollars pour les sept premiers mois de l'année 2000.

La flexibilité est une qualité que les investisseurs français ont été forcés d'acquiescer après des années de rebondissements politiques et économiques. Si la tendance aux accidents politiques et économiques effraie les nouveaux investisseurs, qui hésitent à se lancer sur un marché instable, la plupart des entreprises installées en Turquie depuis longtemps se déclarent satisfaites de leur choix. La brutale dévaluation, jeudi 22 février, de la livre turque est un nouvel incident de parcours que les sociétés françaises devront surmonter.

Le mois de janvier avait déjà été marqué, en France, par l'adoption et la promulgation de la loi reconnaissant le génocide arménien. L'impact réel des sanctions imposées, en représailles, par la Turquie contre les entreprises françaises semble pour l'instant avoir été moins sévère qu'on n'aurait pu le craindre. Un accord avec Alcatel pour la fourniture d'un satellite militaire d'une valeur de 259 millions de dollars, a été suspendu. Le ministère de la défense a également exclu Alcatel Space Indus-

tries et Matra Marconi Space de toutes les soumissions pour une période d'un an. La Turquie avait également annulé un concours concernant l'infrastructure GSM pour la compagnie nationale Turk Telekom, dont la privatisation semble désormais devoir être reportée faute d'investisseurs intéressés. Mais les conditions économiques actuelles se prêtent de toute façon mal aux grands projets. « Nous savions déjà qu'il y aurait un retard. Il est clair que les grands appels d'offres vont être différés », explique un diplomate.

### INCIDENTS DE PARCOURS

Malgré ces incidents de parcours et les difficultés liées à la tourmente financière actuelle, les investisseurs français maintiennent leur confiance dans le pays. « La crise est un épiphénomène qui ne change en rien notre engagement à long terme », affirme Gilles Serra, directeur du Crédit agricole Indosuez Türk Bank. « Nous avons des réserves sur l'aspect politique, mais nous faisons entièrement confiance aux grands groupes turcs. En plus, la Turquie a reçu 10 millions de touristes en 2000. Ils continueront de venir. »

Les entreprises installées de longue date se souviennent du ressort impressionnant dont la Turquie avait fait preuve après la débâcle financière de 1994. Elles ont également appris à se prémunir contre les fluctuations du marché local. Ainsi, Renault, présent en Turquie

depuis plus de trente ans, fournit une part importante du marché automobile local, mais exporte désormais vers le reste du monde la Mégane Break, fabriquée exclusivement en Turquie, et la Clio Symbol.

Dans l'immédiat, les entrepreneurs français, tout comme leurs collègues turcs, s'interrogent sur la politique économique qui va être suivie par le gouvernement. L'asphyxie des crédits et le ralentissement de la consommation semblent inévitables, mais les autorités turques ont pour l'instant fourni peu d'indications sur la direction qu'elles entendent donner à l'économie du pays. Le programme d'austérité introduit en décembre 1999 dans le cadre d'un accord avec le FMI est mort, mais les institutions internationales maintiennent leur soutien à Ankara. Un nouveau programme sera vraisemblablement préparé. Sera-t-il strict ou plus libéral ? C'est la question que tous les acteurs économiques du pays se posent. Pour les entreprises exportatrices, qui souffraient de la valeur élevée de la livre turque, la dévaluation pourrait agir comme un stimulant.

« Pour l'instant, les entreprises souffrent du manque de liquidités, mais l'économie réelle est solide, elle peut faire de la croissance, estime également un diplomate. Ce qui sauve ce pays, c'est le ressort de l'appareil industriel. »

Nicole Pope

## Les précédentes turbulences

fait faillite. C'est la plus grande banqueroute qu'a connue le Japon depuis 1945. Le 3 décembre, la Corée du Sud obtient du FMI un programme d'aide de 57 milliards de dollars, le plus important de l'histoire du fonds.

● **1998 : Russie.** Le 17 août, après avoir dépensé en vain 3 milliards de dollars en trois semaines pour défendre sa monnaie, le gouvernement annonce qu'il laisse le rouble se dévaluer et qu'il suspend pour quatre-vingt-dix jours le remboursement de la dette extérieure. La crise de défiance se propage. Entre le 15 juillet et le 15 octobre, la Bourse de Moscou perd 80 %, celle du Brésil 57 %, Francfort 37 %, Paris 32 % et New York 19 %. Le 23 septembre, la Réserve

fédérale américaine sollicite quatorze institutions financières pour sauver de la faillite le fonds spéculatif américain LTCM (Long Term Capital Management). La Fed baisse à trois reprises ses taux d'intérêt.

● **2000 : Argentine.** Le 18 décembre, le FMI annonce que l'Argentine bénéficiera d'une aide de 39,7 milliards de dollars de la communauté internationale (dont 13 milliards du FMI) pour éviter une banqueroute de ce pays en récession depuis deux ans. Alors que la parité entre le peso et le dollar est inscrite dans la loi depuis 1991, le pays est incapable de rembourser sa dette extérieure, estimée à 153 milliards de dollars. L'aide évite une extension de la crise à d'autres pays.

## La population va souffrir de la hausse du dollar

### ISTANBUL

de notre correspondant

En colère contre les dirigeants politiques mais en partie résignés après des années d'instabilité politique et économique, les Turcs ont vu leurs économies fondre comme neige au soleil jeudi 22 février. Après la décision prise par les autorités de laisser flotter la livre, la devise nationale a perdu 25 % en une journée.

Les turbulences des marchés financiers sont acceptées par l'homme de la rue avec un certain fatalisme : peut-être parce qu'il se souvient qu'en 1994, la devise avait perdu 50 % mais que le pays s'était rapidement redressé.

Jeudi, dans les banques, aucun signe de panique n'était visible. « Nous achetons et vendons des dollars, il n'y a aucun problème », affirme, l'air jovial, un jeune caissier de Yapi Kredi Bankasi, montrant une pile de billets verts. Essoufflé et fatigué après avoir fait la tournée des banques et des bureaux de change à la recherche d'un cours favorable, une dame d'un certain âge s'approche du guichet. « Le cours du dollar ? 690 000 livres à l'achat, 950 000 à la ven-

te », répond le caissier. Elle secoue la tête et s'en va, découragée par la disparité entre les cours à l'achat et à la vente. « J'ai 9 milliards à changer (environ 95 000 francs) », raconte-t-elle. Mais il est déjà trop tard pour mettre ses économies à l'abri, le dollar est désormais prohibitif. De nombreux bureaux de change étaient presque déserts jeudi. Certains étaient même fermés : ils n'avaient pas de dollars à vendre.

### SALAIRES AMOINDRIS

La confiance dans le système bancaire a été ébranlée. « J'ai l'intention de retirer toutes mes économies le plus vite possible », affirme Nilgün, employée dans une agence de voyages. Plusieurs petites banques qui offraient des taux d'intérêt élevés ont dû être mises sous tutelle par l'Etat en 2000. Déjà fragilisée par la crise de novembre, c'est désormais l'ensemble du secteur qui accuse le coup.

Beaucoup de Turcs, qui survivent tant bien que mal au jour le jour, n'ont pas perçu immédiatement l'impact de la crise : leur niche de pain coûtait, vendredi matin, en livres, le même

prix que la veille. « Je sais que je vais souffrir de la crise, mais je ne sais pas encore de quelle façon », explique Suat, un électricien. Pour l'instant, j'attends. » A terme, les Turcs n'échapperont pas à la montée de l'inflation, ce dragon que le pays combat de longues années.

Ceux en revanche qui, profitant des offres alléchantes des marchands et des banques, avaient emprunté pour acheter une voiture ou une machine à laver, auront de la peine à rembourser leurs crédits en dollars avec des salaires amoindris. « Nous avons 5 000 dollars de dette, je ne sais pas comment nous allons pouvoir rembourser », explique, désespérée, une femme de ménage de trente-neuf ans. Tout en Turquie est dans les faits indexé en dollars.

Dans l'immédiat, le Kurban Bayrami, la fête religieuse du sacrifice, début mars, aura un goût amer. Beaucoup en profitent pour prendre des vacances. Mais cette année – les agences de voyages le constatent déjà –, nombre de Turcs ont annulé leur voyage à l'étranger.

N. P.

GRAND JURY  
RTL Le Monde LCI

JACK  
LANG

Débat animé par  
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE  
et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE  
18H30

SUR

RTL & LCI

# Nike confronté aux violences sexuelles et physiques chez ses fournisseurs indonésiens

Pour la première fois, un groupe rend publics les témoignages de 4 000 salariés de ses sous-traitants

Le géant du sport, dans la ligne de mire des associations de consommateurs depuis des années, multiplie les actions pour assainir les conditions

de travail chez ses fournisseurs d'Asie ou d'Amériques du Sud. En partenariat avec la Banque mondiale, le groupe américain a diligenté une enquête

de grande ampleur dans neuf sites indonésiens. Les résultats montrent l'étendue des problèmes à résoudre et le retard global de l'industrie.

C'EST une première. Nike, le groupe dirigé par Philip H. Knight, a rendu public, jeudi 22 février, un rapport accablant sur les conditions de travail chez ses sous-traitants en Indonésie. Selon les termes même du rapport, « presque 2,5 % des salariés ont déclaré avoir été victimes d'attouchements sexuels et 8 % de commentaires à caractère sexuel inappropriés. Plus de 3 % d'entre eux ont déclaré avoir été victimes d'abus physiques de la part de leur hiérarchie ». Enfin, « 30 % des salariés [ont reçu] des reproches verbaux abusifs ». Le rapport ajoute que « des faveurs sexuelles auraient été réclamées en échange d'emplois dans deux usines et deux incidents auraient entraîné le décès de salariés qui seraient survenus en dehors du lieu de travail ».

Ces résultats ont été obtenus par une enquête longue et approfondie auprès de quatre mille salariés, sur cinquante-quatre mille, de neuf sites de fabrication produisant des chaussures, des vêtements ou accessoires de la célèbre marque en forme de virgule. En tout cinq mille heures d'écoute ont été nécessaires. Jamais une multinationale n'avait mis autant de moyens pour connaître les conditions réelles de travail des salariés chez ses sous-traitants. Ce rapport, autant par ses révélations que sa publication, marque un tournant dans la courte histoire de la délocalisation industrielle mondiale.

## ENGAGEMENT ÉTHIQUE

Cette enquête a été menée par la Global Alliance, une organisation indépendante créée à l'initiative de Nike en 1999, en partenariat avec la Banque mondiale. Lors de sa création, Nike déclarait vouloir étudier les conditions de travail dans le monde et faire émerger des témoignages. (*Le Monde* du 2 juin 1999). « A l'époque, nous ne savions pas vraiment où la Global Alliance allait nous mener » reconnaît aisément Maria Eitel, vice-présidente chargée de l'engagement éthique chez Nike. Le groupe a désormais la réponse. Les entretiens anonymes, en tête-à-tête, font jaillir ce qui était tu. « Oui, nous avons été surpris qu'il y ait autant de problèmes en Indonésie, explique-t-elle. Ces résultats sont préoccupants mais c'est exactement

ce que nous voulions savoir. Nous avons ouvert les portes et donné la parole ». L'entreprise a détaillé, jeudi, une série de mesures pour remédier à la situation.

Nike, dans la ligne de mire des associations de consommateurs depuis des années, a multiplié les actions pour tenter d'assainir les conditions de travail chez ses fournisseurs asiatiques ou sud-américains. Ses 420 sites sous-traitant ont été « socialement » audités par le cabinet PricewaterhouseCoopers. Mais « ces audits-là sont efficaces pour vérifier les niveaux de salaire, les dépassement d'heures, mais pas pour contrôler les conditions sociales de travail » admet M<sup>me</sup> Eitel. En outre, trente salariés de Nike sillonnent la planète pour vérifier l'application du code maison, des contrôleurs étant même à demeure chez les sous-traitants les plus importants.

Ces méthodes ont toutes montré certaines faiblesses. Nike a tout

d'abord tenter d'éviter le problème. Depuis maintenant trois ans, après une pression sans relâche des organisations non gouvernementales, l'entreprise y fait face.

## EFFET D'ENTRAÎNEMENT

A l'opposé de la grande majorité des groupes mondiaux tout aussi concernés. Tout est une question de moyen. Outre le recrutement de cadres et d'équipes de haut niveau pour gérer ces problèmes, Nike a pratiquement doublé ses dépenses annuelles pour participer à Global Alliance. Celle-ci a pour l'instant un budget de 14 millions de dollars (15,4 millions d'euros) pour cinq ans. Nike en a apporté 7,8 millions, Gap, 5 millions, le reste étant donné par des universités et des fonds privés. Cette organisation attend que d'autres groupes la rejoignent. Nike prévient : « Nous avançons dans ce processus, mais si nos concurrents n'ont pas la même démarche, nous pourrions à la longue ne

plus être compétitif » note Maria Eitel. Les entreprises pionnières en matière de contrôle, qu'elles soient européennes ou américaines, veulent susciter un effet d'entraînement. De nombreux pays de sous-traitance n'ont pas ratifié certaines conventions sur l'interdiction du travail des enfants ou du travail forcé. Une pression générale des clients occidentaux est, de l'avis des pionniers, nécessaire pour faire véritablement changer les choses (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> janvier 2001).

Nike continue en tout cas à prendre le taureau par les cornes et s'attaque à la Chine. En mars 2001 commence l'inspection sociale de dix sites dans les régions de Guangzhou et Fuzhou. Environ 4500 salariés travaillant dans des entreprises textiles et de chaussures vont être interrogés un à un, anonymement. Les résultats devraient être publiés dans quelques mois.

L. Be.

## TROIS QUESTIONS À...

KEVIN QUIGLEY

**1** Vous êtes le directeur exécutif de Global Alliance, l'organisation qui a publié le rapport sur Nike. Avez-vous été surpris par ces résultats ?

Pas vraiment. Après la Thaïlande et le Vietnam, l'Indonésie est le troisième pays que nous auditons pour Nike. Dans les deux premiers pays, les réponses étaient trop vagues. Nous demandions au salarié s'il avait observé une situation de harcèlement sexuel. Maintenant, nous lui demandons s'il l'a subi, si c'était verbal, sexuel, de la part d'un supérieur, etc. Le pays est en pleine période de changement politique et les salariés ont osé parler.

La différence de nationalité entre les dirigeants, Coréens ou Taïwanais, et les ouvriers pourrait être à l'origine de certains problèmes en Indonésie.

**2** Même de bonne foi, les entreprises avouent leur difficulté à mener un audit social. Votre méthode serait-elle la bonne ?

Ces résultats prouvent que notre méthode fonctionne. Mais il faut y

mettre les formes et les moyens. Cela a pris neuf mois à vingt-deux experts pour interroger quatre mille salariés dans neuf sites différents en Indonésie. Les entretiens ont été réalisés par des chercheurs de l'université Atma Jaya de Jakarta. Pour mettre en confiance les ouvriers, des entretiens d'une heure en tête à tête ont été réalisés. Il y a eu ensuite mille heures d'entretiens en groupes. Cette collecte de données s'est faite dans le plus strict anonymat, condition sine qua non pour obtenir des témoignages fiables.

**3** Pourquoi Nike et Gap sont-elles les seules entreprises à

faire partie de Global Alliance ?

Nous avons démarché de nombreux groupes pour qu'ils se joignent à nous. Ils nous ont répondu qu'ils attendaient de voir si notre démarche portait ses fruits. Les résultats sont là. Si ces groupes sont sérieusement intéressés pour connaître les conditions de travail chez leurs fournisseurs, qu'ils se joignent à nous ! Nous ne voulons pas nous cantonner au textile et aux entreprises américaines. Nous cherchons des partenaires en Europe, et même en Asie, dans la distribution ou l'électronique...

Propos recueillis par Laure Belot

## Une leçon pour toutes les multinationales

PRIS à son propre piège ! Nike a mis sur la table plusieurs millions de dollars pour ne plus être l'objet de critiques sociales. L'entreprise a décidé de jouer la transparence et découvrir que ses sous-traitants indonésiens maltraitent leurs

de l'électronique ont délocalisé leur production pour être plus rentables. Sans être trop regardantes sur les moyens qui permettaient à ces pays lointains d'être compétitifs.

Le retour de balancier arrive depuis près de dix ans. Des crises médiatiques (Nike en Asie, Shell en Afrique, Gap en Amérique latine, Chicco en Chine) et la pression d'associations de consommateurs et d'ONG ont forcé les entreprises à regarder de plus près les conditions de travail des salariés de leurs fournisseurs (*Le Monde* du 25 mai 1998). Juridiquement, ces salariés ne dépendent pas directement d'elles. Les multinationales découvrent qu'elles ont une responsabilité sociétale, un domaine complètement étranger aux logiques économiques.

## UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Pour éviter d'écorner leur image, de nombreuses entreprises se sont dotées de codes de bonne conduite pour elles et leurs fournisseurs. Ces codes s'inspirent généralement des normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) : interdiction du travail des enfants, du travail forcé... Cependant, très peu essaient de contrôler leur application. Même celles qui, de bonne foi, tentent de faire avancer les choses se trouvent devant des situations complexes (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> janvier 2001). L'amélioration des conditions de travail est une œuvre de longue haleine.

La publication du rapport Nike est importante pour plusieurs raisons : le groupe américain a fait appel à des consultants privés pour contrôler les conditions de travail chez ses fournisseurs, il contrôle de façon interne ses usines, et il avait encore des problèmes. Il sera désormais difficile pour une entreprise d'être crédible en disant que tout va pour le mieux dans les sites délocalisés. Le travail actuel de l'OIT, révélé par *Le Monde*, qui travaille sur une liste d'outils managériaux pour les entreprises qui veulent travailler dans l'esprit des droits fondamentaux de l'homme au travail, apparaît de plus en plus nécessaire.

L. Be.

# Le CCF reprend la Banque Hervet

Le dernier établissement bancaire public a été vendu 3,5 milliards de francs, près du double des estimations initiales

AU TERME d'un long feuilleton, c'est le Crédit commercial de France (CCF), filiale depuis près d'un an du géant bancaire britannique HSBC, qui a été retenu par le ministère de l'économie et des finances, jeudi 22 février, pour la reprise de la Banque Hervet. Après le passage au privé du Crédit lyonnais, du Crédit foncier de France, c'est la dernière banque publique à être privatisée. Le CCF a proposé le prix le plus élevé, de 3,471 milliards de francs (529 millions d'euros) pour 100 % du capital. Le prix est bien supérieur aux prévisions initiales, entre 1,5 et 2 milliards de francs.

« A ce prix-là, on va peut-être cesser de parler de la petite Banque Hervet », ironisait en privé un ancien dirigeant de l'établissement. Le prix valorise la banque d'un peu plus de deux fois ses fonds propres (1,6 milliard de francs). C'est donc une bonne affaire pour l'Etat, et pour le contribuable. La commission des participations et des transferts (ex-commission de privatisation) y est pour quelque chose, puisque c'est elle qui a exigé que Bercy procède à une privatisation de gré à gré (*Le Monde* du 22 novembre). Le CCF a donc été préféré à BNP Paribas, au Crédit du Nord (groupe Société générale) allié au franco-belge Dexia, et à l'assureur Groupama. Les Caisses d'épargne, candidates, associées au Crédit coopératif, avaient été éliminées au premier tour début février.

« Le projet du CCF est apparu comme le meilleur, d'un point de vue industriel, social et financier, et comme le plus conforme à l'intérêt de l'Etat, de la banque et de ses salariés », souligne le communiqué de Bercy. Les syndicats de l'établissement ont salué le choix du gouvernement. Ils avaient signalé à Bercy que le CCF était leur candidat favori. Patrick Careil, président de la Banque Hervet, un proche de Laurent Fabius, qui attend depuis plus de sept ans la privatisation de sa banque, peut être satisfait. Le CCF s'engage « à préserver et à développer l'emploi notamment dans la région Centre, où Hervet est très implanté », souligne Bercy, qui

avait indiqué que le repreneur devait « s'engager à préserver durablement l'identité du groupe Hervet ainsi que la pérennité du réseau et des centres administratifs et informatiques ». Les emplois des 1 400 salariés de la Banque Hervet seront donc maintenus.

Dans les autres établissements éconduits, on se disait déçu jeudi soir. Surtout au Crédit du Nord, qui avait, semble-t-il, proposé un prix proche de celui du CCF, tandis que les offres de la BNP et de l'assureur Groupama oscillaient plutôt entre 2,5 et 3 milliards de francs.

## « VALEUR STRATÉGIQUE »

Ironie du sort, la Banque Hervet, nationalisée en 1982, avait failli une première fois être privatisée en 1993. Le CCF était sur les rangs. Mais la privatisation avait été repoussée en 1994, en raison de ses pertes (1,203 milliard de francs en 1993). La banque avait été affectée par la crise du marché immobilier, ce qui avait obligé l'Etat à recapitaliser l'établissement. La Banque Hervet a, une deuxième fois, raté le train des privatisations du gouvernement d'Alain Juppé en 1997. Puis, l'alternance politique a, à nouveau, suspendu le mouvement. C'est Laurent Fabius qui a relancé sa privatisation en juillet, la lançant officiellement fin novembre (*Le Monde* du 29 novembre 2000).

Une part de 10 % du capital est réservée aux salariés de la banque avec une décote de 20 %. Charles de Croisset, président du CCF, a salué dans un communiqué le caractère « complémentaire de la Banque Hervet, ce qui fait sa valeur stratégique pour nous ». La banque des Champs-Élysées rappelle qu'elle n'a aucune agence dans la région Centre. Le CCF compte 660 agences en France, dont environ 200 sous la marque CCF, les autres étant des banques régionales (Chaix, Marseillaise de Crédit...). Avec ses 84 agences en France, Hervet va aussi faire augmenter de 26 % le nombre d'agences du groupe CCF en Ile-de-France.

Pascale Santi

## Standard & Poor's enlève son triple A au Japon

L'AGENCE de notation Standard and Poor's a abaissé, jeudi 22 février, la note de la dette en yens et en devises à long terme du Japon, de « AAA » à « AA+ ». Cette société, qui évalue la santé financière des émetteurs obligataires, explique sa décision par la diminution de la marge de manœuvre budgétaire du gouvernement japonais, la hausse de sa dette, sa réticence à engager des réformes structurelles et la trop lente restructuration des banques.

Elle souligne cependant l'importance des réserves monétaires du Japon, le poids du yen dans les échanges internationaux et le caractère diversifié de l'économie nipponne. Le ministre japonais des Finances, Kiichi Miyazawa, a qualifié cette décision d'« erreur », soulignant le calme du marché obligataire. Le porte-parole du gouvernement, Yasuo Fukuda, estime, toutefois, que le Japon doit s'atteler à rétablir les finances du pays, dans un état grave. Enfin, le président de la Commission fiscale du gouvernement, Hiromitsu Ishi, estime que cette décision « pourrait provoquer des sorties de capitaux du Japon et semer la confusion ».

Le Monde des  
**DEBATS**  
le nouvel  
**Observateur**

Mensuel - 25 F - Février 2001

**La santé par les gènes... pas si simple**

L. Be.



Juste après le tremblement de terre **60 bébés sans abris et sans parents** viennent d'être confiés à l'Association Nos Petits Frères et Sœurs qui nourrit, héberge et éduque 2.650 enfants dans toute l'Amérique Centrale.

San Salvador  
le 13 janvier 2001

urgence  
Salvador

Pour les orphelins du Salvador, j'envoie :

100 F  200 F  ..... F

pour aider les bébés accueillis par Nos Petits Frères et Sœurs.

Mme  Mlle  M.  
Prénom, Nom .....  
Adresse .....  
.....  
CP ..... Ville .....

Nos Petits Frères et Sœurs 38, rue des Cinq Diamants  
75013 Paris Téléphone 01 45 89 45 45

CCP 440 38 49 11 La Source

# Le groupe Ouest-France arrive aux portes de Paris

L'acquisition des dix-sept titres de la famille Méaulle élargit encore la zone de diffusion du groupe breton. Sa diversification se poursuit à marche forcée dans les hebdomadaires et bihebdomadaires régionaux, les gratuits et le multimédia

## RENNES

de notre correspondante

« Dans la presse quotidienne régionale, Ouest-France est l'un des rares qui pourraient avoir des ambitions nationales, voire internationales. » Beau joueur, Hubert Coudurier, dirigeant du Télégramme de Brest, avec son frère Edouard, reconnaît chez son principal concurrent « une belle réussite professionnelle ». A Rennes, où l'austère siège de Ouest-France est planté en bordure d'une zone industrielle, tout près de son imprimerie, le triomphe reste d'une grande sobriété. « Oui, on se porte bien », lâche, sibyllin, Philippe Amyot d'Inville, vice-président, directeur général et administrateur du groupe.

C'est lui qui devrait prendre la tête des journaux de la famille Méaulle – dix-sept titres hebdomadaires et bihebdomadaires acquis récemment, avec en sus une trentaine de journaux gratuits et une imprimerie (Le Monde du 9 janvier). Grâce à cette opération, le groupe a considérablement agrandi son territoire qui s'étend déjà, avec Ouest-France, sur trois régions : la Bretagne, les Pays de

la Loire et la Basse-Normandie, où il possède aussi La Presse de la Manche. Jusqu'où ce nouvel appétit va-t-il le conduire ? En prenant pied en Haute-Normandie, le groupe sort déjà de sa zone traditionnelle. Mais, avec dans leur escarcelle Le Courrier des Yvelines et Le Courrier des Hauts-de-Seine, voilà les Bretons aux portes de Paris.

« Ces deux titres constituent une sorte de laboratoire pour nous », admet M. Amyot d'Inville, avant de confier que, l'Ouest restant le territoire historique du groupe et de sa holding, la Société d'investissement et de participation (SIPA), Ouest-France « n'aurait pas acheté une publication en Alsace, par exemple ».

Est-ce si sûr ? Voilà longtemps que le groupe a élargi son horizon. Ainsi, sa filiale SPIR couvre l'Hexagone de ses 157 journaux gratuits, soit 12,5 millions d'exemplaires chaque semaine. Deuxième du secteur, elle est présente jusqu'en Belgique. Côté mer, la société de presse vient d'acquiescer coup sur coup Marines magazine, Navires et marine marchande, Croisières pratique, à côté de sa traditionnelle publication Le Marin. Au rayon nou-

veaux médias, son réseau Internet, Maville.com, devrait se développer rapidement dans toute la France.

La presse quotidienne régionale a perdu près d'un million d'exemplaires de diffusion en vingt ans, tandis que l'hebdomadaire de pays est lui en plein essor, note M. Amyot d'Inville. Pour lui, ces deux types de publications se complètent. « Près de 39 % des lecteurs de Ouest-France ont soixante-cinq ans ou plus, précise-t-il. Ce n'est le cas que de 20 % des lecteurs de nos hebdomadaires », car ces journaux, toute la famille les feuillette. Trois hebdomadaires ont sollicité en 2000 la SIPA, en lui proposant un rachat. « On ne se l'interdit pas, on ne se précipite pas non plus », élude M. Amyot d'Inville. A Ouest-France, l'extrême prudence que prône le patron incontesté des lieux, François-Régis Hutin, n'a d'égale que sa légendaire discrétion. La somme de 300 millions de francs circule au sujet de la transaction avec Bernard Méaulle. Nul ne la confirme.

Avant le renfort des titres normands, la filiale Publihebo comptait déjà une vingtaine de publica-

tions. Ici, on y croit tellement que cinq nouveaux titres viennent d'être lancés en dix-huit mois, en Loire-Atlantique, en Vendée et en Bretagne, où Les Nouvelles du pays d'Auray sont nées le 6 décembre... exactement le même jour que L'Hebdo du pays d'Auray, créé par l'autre quotidien breton, Le Télégramme de Brest.

Le choc frontal entre le poids lourd et sans doute, son plus dynamique concurrent, n'est pas envisageable tant les deux ne se situent pas dans la même catégorie. Mais la « guerre des tranchées », comme le résume Hubert Coudurier, ne connaît pas de répit aux marches du fief, comme à Nantes, par exemple. Depuis les années 1970, Ouest-France n'a eu de cesse d'en déloger le journal local, Presse-Océan, qui appartient au groupe Socpresse (éditeur du Figaro). Aujourd'hui, ce quotidien nantais est au plus mal et tente de redorer son blason en investissant dans le Football-Club de Nantes.

Profitant de la faiblesse de ce concurrent, Le Télégramme a lancé en octobre 1999 L'Hebdo de Nantes. Mais même un peu

frondeur, l'hebdomadaire citadin est une formule qui a du mal à s'imposer. Ce titre annonce une diffusion, jugée insuffisante par l'éditeur, de 5 000 exemplaires.

**Jusqu'où ce nouvel appétit va-t-il le conduire ? En prenant pied en Haute-Normandie, le groupe sort déjà de son territoire traditionnel**

Une nouvelle formule doit voir le jour fin février.

Ouest-France, qui a vite refermé sa tentative de rapprochement avec la Socpresse, notamment au sujet de Presse-Océan, peaufine également son quotidien dans l'agglomération nantaise. Ouest-France est désormais doté de qua-

tre et bientôt cinq éditions d'un supplément hebdomadaire qui traite de l'information très locale.

A soixante et onze ans, François-Régis Hutin peut être doublement satisfait. Le premier quotidien de France, comme il se plaît à le désigner, semble en passe de digérer quelques années un peu mouvementées au cours desquelles il a créé un supplément télévision puis Dimanche Ouest-France. Grande révolution, le journal s'est également résolu à sortir les jours fériés. Les négociations sur la réduction du temps de travail ont été difficiles, et M. Hutin peste encore aujourd'hui contre cette mesure qui l'a obligé à mettre fin au statut des vacataires.

Surtout, le groupe est en train de mener son développement comme il l'entend. Pour avoir commis l'impertinence de proposer d'ouvrir le capital de l'entreprise familiale, l'ancien directeur général, Michel Nozière, a été prestement débarqué à l'été 2000. La question de la succession du capitaine n'est apparemment pas à l'ordre du jour.

M. V.

## 2 700 correspondants locaux, 519 journalistes

● **Recettes.** Au sein d'un groupe de presse qui réalise 4 milliards de francs de chiffre d'affaires, le quotidien Ouest-France annonce 1,9 milliard de recettes brutes en 1999, dont 42 % proviennent de la publicité. Selon le greffe du tribunal de commerce de Rennes, le bénéfice de la société Ouest-France, qui n'englobe pas tout le groupe, s'élevait à 25 millions de francs.

● **Diffusion.** Le quotidien, avec 42 éditions, a diffusé en moyenne 759 818 exemplaires en 1999 et 765 741 sur la période 1999-2000. Il emploie 1 733 personnes, dont 519 journalistes, et 2 700 correspondants locaux. La diffusion de Dimanche Ouest-France, lancé en décembre 1997, est de 202 099 exemplaires en 1999. (Source : Diffusion Contrôle)

## TROIS QUESTIONS A...

PHILIPPE TOULEMONDE

**1** Pouvez-vous nous dire, en tant que directeur délégué de Ouest-France, quels sont les projets de développement dans les nouveaux médias de votre groupe ?

Notre filiale TC Multimédia emploiera bientôt une centaine de personnes. Elle travaille actuellement au rapprochement de nos guides de villes sur Internet et de notre potentiel de petites annonces. Ouest-France en publie 60 000 par semaine, et les différents gratuits de SPIR, 300 000. Quant au réseau Maville.com, il dessert pour le moment dix-sept cités de l'Ouest, ainsi que Marseille et Aix-en-Provence. Notre projet est d'en présenter une nouvelle version début mars et de couvrir huit nouvelles villes françaises en quatre mois.

A côté de notre portail, qui présente l'essentiel du quotidien en ligne, nous devons lancer d'ici deux mois e-Ouest-France, ce n'est que son nom de code. Il s'agit de mettre nos archives en ligne et de permettre aux internautes de consulter l'ensemble de nos 42 éditions quotidiennes. Nous allons leur offrir un moteur de recherches sophistiqué, capable de proposer, par exemple, l'ensemble des informations ayant trait à l'élevage lorsqu'on lui aura seulement fourni le mot « vache ». Le service

sera payant : nous sommes en phase d'étude et de prospection auprès des entreprises. Nous recevons un bon accueil de leur part.

**2** Le Télégramme s'était lancé avant vous sur la Toile. Avez-vous rattrapé votre retard ?

Je les trouve très performants, et cette concurrence est très motivante. En ce qui concerne les guides de ville, nous avons un maillage plus fin qu'eux mais nous sommes moins complets. Ce qui résume bien notre démarche pragmatique : nous suivons des modèles économiques raisonnables, nous ne nous laissons pas griser.

Nous sommes particulièrement prudents dans les développements audiovisuels, après avoir déjà fait l'expérience des radios locales. En revanche, Le Télégramme et Presse-Océan n'ont jamais caché qu'ils souhaitent faire quelque chose à Nantes dans la télévision.

**3** Craignez-vous l'arrivée des géants de la communication sur le terrain local ?

Non. Je crois vraiment que l'information de proximité constitue notre richesse. Notre métier est de l'enrichir, de savoir la mettre en perspective ; c'est une éthique, une histoire et un contrat de confiance : voilà notre capital.

Propos recueillis par Martine Valo

## Gérard Métoudi, ex-bras droit de M<sup>me</sup> Tasca, rejoint le groupe Amaury

GÉRARD MÉTOUDI, directeur du cabinet puis conseiller spécial de Catherine Tasca, de mars 2000 à janvier 2001 au ministère de la culture et de la communication, rejoint les éditions Philippe Amaury, qui éditent notamment Le Parisien. M. Métoudi se voit confier la nouvelle direction des relations extérieures et de la communication. Cette décision marque notamment la « volonté du groupe Amaury d'être pleinement présent dans tous les débats qui concernent ces secteurs d'activité et de mieux communiquer sur ses actions et ses initiatives ». Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, M. Métoudi a également dirigé la Cité des sciences et de l'industrie et occupé les fonctions de directeur de cabinet de Lionel Jospin au ministère de l'éducation nationale.

La nomination dans le privé de cet énarque (promotion Denis Diderot) a fait l'objet d'une saisie de la commission de déontologie. Son avis n'est pas public. Pour éviter les pantouffles, les transferts dans une entreprise privée sont interdits en cas de passation de marché avec cette dernière ou d'exercice d'un contrôle effectif.

## Résultats 2000

Résultat net de 2,7 milliards d'euros +36%

« La stratégie de croissance sélective menée par le Groupe depuis trois ans lui a permis d'atteindre un résultat net de 2,7 milliards d'euros en forte augmentation pour la deuxième année consécutive. Cette performance dans un environnement économique favorable est le fruit de la croissance continue de l'activité de l'ensemble de nos métiers et de l'amélioration de la rentabilité récurrente du Groupe. Le niveau d'activité et de rentabilité constaté sur chacun des quatre trimestres a été obtenu tout en maintenant des investissements commerciaux et technologiques visant à assurer notre développement à long terme. Ces résultats confortent les projections du plan stratégique 2002 présentées par le Groupe le 16 novembre dernier. »

Daniel Bouton  
Président-Directeur Général

## Information des actionnaires

### Assemblée Générale des actionnaires

le vendredi 4 mai à 9h 30 au CNIT, Paris-La Défense

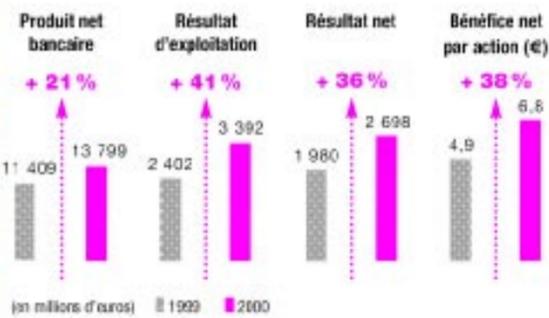
### Relations actionnaires individuels

Numéro vert : 0 800 850 820  
pascal.laget@socgen.com

Le communiqué de presse et le dossier de présentation sont disponibles sur Internet

[www.socgen.com](http://www.socgen.com)

## Croissance de l'activité et rentabilité élevée



Ces excellentes performances ont été obtenues grâce à la forte progression du résultat de l'ensemble des métiers.

## Dividende

Il sera proposé lors de la prochaine Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 2,10 euros par action, soit - 35 % par rapport à l'an dernier.

## Rentabilité

Le rendement des fonds propres du Groupe (Return On Equity-ROE) atteint 22,4 % contre 19,1 % en 1999. Sur l'exercice, le RCE de tous les métiers du Groupe progresse par rapport à l'an dernier.



## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIES

● **SIEMENS : le groupe électrotechnique allemand a refusé** vendredi 23 février de commenter des rumeurs de marché selon lesquelles il pourrait déposer une offre sur l'équipementier automobile français Valeo.

● **DAIMLERCHRYSLER : le constructeur automobile germano-américain** devait annoncer, dès vendredi, les modalités de son plan de restructuration à l'issue de la réunion de son conseil de surveillance. Ce plan prévoit la suppression de dizaines de milliers d'emplois.

● **DEUTSCHE TELEKOM : le géant allemand des télécommunications** va vendre 55 % de son capital dans six sociétés de son réseau de télévision câblée à un consortium (comprenant l'américain Liberty Media et le financier Gary Klesch) pour un montant de 4,6 à 5,1 milliards d'euros, selon le *Wall Street Journal Europe* de vendredi.

● **EADS : la Grèce a définitivement signé les contrats** de commandes de 60 chasseurs-bombardiers Eurofighter, d'une valeur de près de 5 milliards d'euros, a annoncé l'exécutif d'EADS, le groupe aéronautique européen, dans un entretien au quotidien allemand *Handelsblatt* de vendredi.

● **PSA : une prime d'intéressement et de participation** de 9 700 francs pour un salaire moyen sera distribuée aux 92 000 salariés de la branche automobile de PSA Peugeot Citroën au titre de l'année 2000, a annoncé la direction, jeudi 22 février.

● **USINOR : environ 2 500 personnes travaillant pour les sociétés du sidérurgiste** français à Charleroi (sud de la Belgique) ont été appelées par les syndicats belges, jeudi, à faire grève le 2 mars. Ils s'opposent aux suppressions d'emplois prévues dans le cadre de la fusion entre Usinor, le luxembourgeois Arbed et l'espagnol Aceral pour former NewCo, le nouveau numéro un mondial de l'acier.

## SERVICES

● **SABENA : le groupe de transports aériens** helvétique,

SAirGroup, a donné son aval, jeudi, à la recapitalisation de 150 millions d'euros. de la compagnie belge Sabena, dont il détient 49,5 %. Les administrateurs de SAirGroup ont aussi chargé la direction « d'entamer des négociations avec l'Etat belge (qui détient le solde du capital de Sabena) sur les modalités de leur future coopération ».

● **SOTHEBY'S/CHRISTIE'S : les deux sociétés américaines qui se partagent 95 % des ventes annuelles d'œuvres d'art** ont reçu, jeudi, l'approbation de la justice américaine pour payer 512 millions de dollars et mettre ainsi fin aux poursuites engagées par 130 000 clients. A partir d'avril 1993, Christie's et Sotheby's s'étaient entendues sur le montant des commissions facturées à leurs clients.

● **WORLD ONLINE : la filiale suisse du fournisseur d'accès à Internet** World Online, racheté récemment par l'italien Tiscali, a annoncé, vendredi, le licenciement de tous ses employés (58 personnes), conformément au plan mis en place dans les pays où World Online et Tiscali sont tous les deux présents. En France, où Tiscali vient de racheter Liberty Surf, le sort de la filiale de World Online n'a pas été scellé.

## RÉSULTATS

● **AKZO NOBEL : le groupe chimique et pharmaceutique** néerlandais-suédois a annoncé vendredi un bénéfice net pour 2000 de 966 millions d'euros, en hausse de 373 % par rapport à 1999. Le chiffre d'affaires est de 14 milliards d'euros.

● **SAGEM : l'équipementier français a annoncé jeudi** une hausse de 4,2 % de son bénéfice net pour 2000, à 152 millions d'euros. Son chiffre d'affaires a progressé de 25 %, à 4,27 milliards d'euros.

● **UBS : la première banque suisse affiche un résultat net** part du groupe pour 2000 de 5,09 milliards d'euros, en hausse de 26,6 %, et une rentabilité sur fonds propres de 24,3 %.

● **CELANESE : le groupe chimique allemand a annoncé jeudi** un bénéfice net de 58 millions en 2000, contre une perte de 207 millions en 1999, grâce à une politique de restructuration, de réduction des coûts et de hausse des tarifs. Le chiffre d'affaires a augmenté de 21 % à 5,2 milliards de francs...

## VALEUR DU JOUR

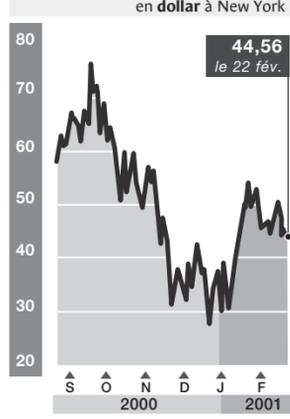
## eBay rachète iBazar

APRÈS avoir lancé, à l'automne 2000, une version française de son site de vente aux enchères entre particuliers, eBay, le leader mondial, s'est décidé à renforcer sa présence en Europe en achetant, jeudi 22 février, le numéro un français du secteur, iBazar. Cette opération met fin à un litige qui opposait les deux entreprises : l'américain avait poursuivi iBazar en justice, en vain, pour avoir déposé la marque eBay pour la France, ainsi que le nom de domaine ebay.fr.

Les deux entreprises se sont félicitées, jeudi, de leur complémentarité en Europe. Outre la France, iBazar est implantée dans sept pays, en particulier en Espagne et en Italie. Quant à eBay, elle est présente en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Autriche, alors qu'elle n'emploie que « huit à neuf personnes » en France et en Italie, précise Matthew J. Bannick, le vice-président d'eBay. « Il nous fallait une telle présence en France pour être un acteur paneuropéen de poids », a-t-il ajouté. L'opération, si elle est approuvée par les autorités de la concurrence des divers pays concernés, donnera logiquement naissance au numéro un européen du secteur, loin devant le britannique QXL-Ricardo.

Le rachat d'iBazar se fera par échange d'actions, pour un prix qui restera « dans une fourchette comprise entre 66 millions et 112 millions de dollars », indiquent les deux entreprises. C'est nettement moins que ce qu'iBazar aurait pu coûter à Wanadoo, lors-

## Action eBay

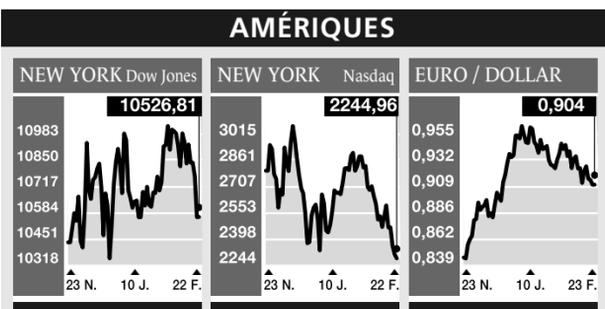


que la filiale Internet de France Télécom l'avait approché, en octobre. Selon eBay, le rachat du français « n'aura qu'un impact limité » sur ses recettes en 2001, avec une baisse attendue de 4 % sur le bénéfice net par action, sur une base proforma et hors amortissements de survalueur. « L'impact le plus fort » devrait avoir lieu au cours du premier trimestre 2002, précise-t-il. L'action eBay à la Bourse de New York a clôturé en baisse de 2,46 %, jeudi, à 44,56 dollars. Au quatrième trimestre 2000, la valorisation brute des enchères clôturées sur le site eBay a atteint 137 millions de dollars en Europe, contre 95 millions pour iBazar, qui revendique 2,4 millions d'utilisateurs inscrits.

Antoine Jacob



Europe 9h57	Indices sélection	cours 23/02	Var. % 22/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4342,72	-0,05	-9
EUROPE	STOXX 50	4179,77	-0,04	-8,28
EUROPE	EURO STOXX 324	364,10	0,04	-7,07
EUROPE	STOXX 653	340,13	0,02	-5,46
PARIS	CAC 40	5441,34	-0,20	-8,19
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3730,24	-0,14	-7,27
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	590,10	-0,69	-7,45
BRUXELLES	BEL 20	2955,27	-0,06	-2,29
FRANCFORT	DAX 30	6287,29	0,15	-2,27
LONDRES	FTSE 100	6011	0,13	-3,40
MADRID	STOCK EXCHANGE	9522,30	1,10	4,53
MILAN	MIBTEL 30	40447,00	-0,20	-7,48
ZURICH	SPI	7651	-0,02	-5,95



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 22/02	Var. % 21/02	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10526,81	....	-2,42
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1252,82	-0,21	-5,11
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2244,96	-1,06	-9,13
TORONTO	TSE INDEX	8133,26	0,90	-8,96
SAO PAULO	BOVESPA	15910,36	....	4,27
MEXICO	BOLSA	332,89	0,22	5,34
BUENOS AIRES	MERVAL	459,71	2,12	10,30
SANTIAGO	IPSA GENERAL	100,86	-0,08	5,06
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7753,07	-0,31	13,59



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 23/02	Var. % 22/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13246	1,32	-3,91
HONGKONG	HANG SENG	15280,56	1,20	1,23
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1946,86	0,12	1,04
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	72,90	-0,04	15,07
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3241,40	0,03	2,75
BANGKOK	SET	22,97	5,37	23,30
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4197,65	-1,52	5,68
WELLINGTON	NZSE-40	1982,03	1,22	4,23

## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

L'INDICE de la Bourse de Paris, le CAC 40, cédait 0,14 %, vendredi 23 février, dans les premières transactions, à 5 444,84 points. Jeudi, l'indice avait perdu 0,40 %, à 5 452,48 points. L'indice technologique IT CAC 50 avait chuté de 3,17 %, à 2 129,86 points.

## FRANCFORT

BAROMÈTRE des valeurs allemandes, l'indice DAX gagnait 0,39 %, vendredi matin, à 6 302,23 points. Le Dax avait perdu 1,10 %, jeudi, à 6 277,99 points. L'indice Nemax 50 des valeurs technologiques avait abandonné 3,03 %, à 2 082,81 points.

## LONDRES

COMPOSÉ des cents premières capitalisations britanniques, l'indice Footsie gagnait 0,20 % vendredi matin, à 6 015,00 points. Jeudi, le Footsie avait progressé de 0,51 %, à 6 003,1 points. L'indice techMARK de la technologie avait cédé 2,49 %, à 2 340,31 points.

## TOKYO

LES VALEURS NIPPONNES ont rebondi vendredi, les investisseurs recherchant les actions technologiques et bancaires décotées. Les opérateurs s'attendent à des mesures pour aider les banques à éliminer leurs créances douteuses. L'indice de référence Nikkei a gagné 1,3 %, à 13 246,00 points. Il était tombé, jeudi, à son plus bas niveau depuis plus de deux ans.

## NEW YORK

LE PESSIMISME s'est installé sur les marchés américains, insensibles au rebond inattendu de 0,8 % de l'indice composite du Conference Board en janvier, qui préfigure l'activité dans les prochains mois. Le Nasdaq, riche en valeurs technologiques, est revenu à son niveau du début de l'année 1999. Et le Dow Jones, représentatif des grandes valeurs américaines, à celui du début de l'année 2000. Jeudi 22 février, l'indice composite de la bourse électronique Nasdaq a perdu 1,06 %, à 2 244,96 points. Après la clôture du marché, le fabricant de serveurs Sun Microsystems a diminué de moitié ses prévisions de bénéfices au premier trimestre 2001. L'indice Dow Jones est resté stable, à 10 526,81 points. Le Standard & Poor's 500, qui couvre un plus large éventail de valeurs, a reculé de 0,20 %, à 1 252,82 points.

## TAUX

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE européen restait tendu, vendredi 23 février, dans les premiers échanges. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) française à dix ans s'inscrivait à 5,01 %, et celui du Bund, son homologue allemand, à 4,86 %.

## MONNAIES

L'EURO restait stable face au billet vert, vendredi matin, à 0,9057 dollar. Le yen se repliait face à la devise américaine, à 116,88 yens pour 1 dollar.

## ÉCONOMIE

## Washington favorable à de nouvelles négociations à l'OMC

LA NOUVELLE administration Bush est prête à s'engager en faveur d'une reprise dès 2001 des nouvelles négociations commerciales multilatérales à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a déclaré, jeudi 22 février, son directeur général, Mike Moore, à l'issue de quatre jours de rencontres à Washington. « J'ai énormément apprécié le soutien que l'administration a apporté au lancement d'un cycle cette année », a déclaré M. Moore, qui a rencontré, entre autres, le nouveau représentant au commerce Robert Zoellick. La prochaine conférence ministérielle de l'organisation est prévue à Doha (Qatar) du 9 au 13 novembre, deux ans après l'échec retentissant de celle de Seattle aux Etats-Unis, en décembre 1999. Selon M. Moore, la nouvelle équipe au pouvoir à Washington « est engagée à œuvrer à l'ouverture des marchés bilatéralement, régionale et globalement ». « J'apprécie également l'importance que le président George Bush et son équipe attachent à l'accord de libre-échange des Amériques. Je crois que l'administration peut poursuivre en même temps les deux initiatives » en faveur d'un cycle multilatéral et du libre-échange panaméricain, a affirmé le directeur général.

■ L'indice composite des principaux indicateurs économiques aux Etats-Unis a progressé de 0,8 % en janvier par rapport au mois précédent, où il avait baissé de 0,5 % (chiffre révisé), a annoncé jeudi 21 février le Conference Board, un institut privé de conjoncture. Les analystes de Wall Street tablaient généralement sur une hausse de 0,4 % de ce baromètre censé préfigurer l'évolution de la conjoncture dans les six à neuf mois.

■ FRANCE : la croissance a été de 0,9 % au quatrième trimestre 2000, ce qui porte le taux annuel à 3,2 %, selon les chiffres de l'Insee publiés vendredi 23 février. Par ailleurs, l'inflation a diminué de 0,4 % en janvier 2001. Sur douze mois, les prix ont augmenté de 1,2 %.

■ La moyenne des prévisions de croissance pour la France des banques et instituts de conjoncture consultés par la revue britannique *Consensus Forecasts* a continué à baisser pour 2001, descendant à 2,9 %, selon les données publiées jeudi dans le numéro de février de la revue. Pour 2002, elle reste inchangée, à 3 %. En janvier,

la moyenne des prévisions s'établissait à 3 % pour 2001 et il y a trois mois, elle était à 3,2 % (*lire page 7*).

■ ALLEMAGNE : l'indice des prix à la production industrielle en Allemagne a augmenté de 0,8 % en janvier par rapport à décembre 2000, et de 4,6 % en glissement annuel en janvier, a annoncé vendredi l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Par ailleurs, les prix à la consommation en Allemagne se sont accélérés en février dans quatre Etats régionaux importants du pays (Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Bade-Wurtemberg, Bavière et Hesse), réduisant encore un peu plus les chances de voir les taux d'intérêt baisser très rapidement dans la zone euro.

■ RUSSIE : les députés russes, dociles depuis plus d'un an à l'égard du Kremlin, ont imposé leurs vœux jeudi sur le règlement de la dette extérieure, affaiblissant le gouvernement de Mikhaïl Kassinov, qui a dû reculer pour éviter une crise politique. La Douma (Chambre basse), pressée de trouver les fonds nécessaires au remboursement de la dette extérieure, a modifié le budget 2001 en ignorant totalement les exigences du gouvernement. Devant le risque de blocage, Alexei Koudrine, vice-premier ministre, a été contraint en fin de journée d'accepter les propositions des députés : les grosses privatisations restent donc bloquées et la dette ne sera pas le bénéficiaire exclusif des recettes supplémentaires.

■ Le produit intérieur brut (PIB) russe a augmenté de 7,7 % en 2000 par rapport à l'année précédente, soit la plus forte croissance jamais enregistrée depuis la fin de l'URSS, selon les chiffres du comité d'Etat aux statistiques publiés jeudi.

■ La Russie a enregistré en 2000 un excédent commercial record de 61 milliards de dollars, en hausse de 68,7 % par rapport aux 36,2 milliards enregistrés un an auparavant, selon les chiffres publiés jeudi par le comité d'Etat aux statistiques.

■ PORTUGAL : le taux de chômage au Portugal a reculé de 0,3 point au quatrième trimestre 2000 par rapport à la même période de l'année précédente, pour s'établir à 3,8 % de la population active à la fin de l'année, a annoncé jeudi l'Institut national des statistiques (INE).

■ BULGARIE : le déficit commercial de la Bulgarie a progressé de 10,6 %, à 1,3 milliard d'euros, en 2000 par rapport à 1999, a annoncé jeudi l'institut bulgare des statistiques.

## Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	22/02
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4645
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,2600
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,0528
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	DOLLAR TCHÈQUE	34,7080
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7341
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3916
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR HONGKONG	7,0635
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1196
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	6,12607	FORINT HONGROIS	266,2900
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	LEU ROMAIN	24429
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,7645

## Cours de change croisés

23/02 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	.....	0,85723	0,90425	0,13794	1,44545	0,59070
YEN	116,65500	.....	105,57000	16,10000	168,63000	68,92500
EURO	1,10589	0,94724	.....	0,15245	1,59745	0,65290
FRANC	7,24930	6,21300	6,55957	.....	10,47850	4,28255
LIVRE	0,69183	0,59295	0,62600	0,09540	.....	0,40870
FRANC SUISSE	1,69290	1,45085	1,53180	0,23350	2,44680	.....

## Taux d'intérêt (%)

Taux 22/02	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	5,72	4,68	4,99	5,47
ALLEMAGNE	5,78	4,81	4,85	5,37
GDE-BRETAG.	5,63	5,61	4,99	4,53
ITALIE	5,78	4,75	5,27	5,85
JAPON	0,44	0,21	1,46	2,12
ÉTATS-UNIS	5,53	4,98	5,13	5,48
SUISSE	3,25	3,38	3,52	4,06
PAYS-BAS	5,70	4,75	4,98	5,43

## Matif

Cours 9h57	Volume 23/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	.....	.....	.....
MARS 2001	20769	89,07	89,03
Euribor 3 mois	.....	.....	.....
MARS 2001	NC	NC	NC

## Pétrole

En dollars	Cours 22/02	Var. % 21/02
BRENT (LONDRES)	26,45	-0,04
WTI (NEW YORK)	0,29	-0,14
LIGHT SWEET CRUDE	28,52	-0,40

## Or

En euros	Cours 22/02	Var. % 21/02
OR FIN KILO BARRE	9250	+2,21
OR FIN LINGOT	9270	+1,20
ONCE D'OR (LO)	266,40	.....
PIÈCE FRANCE 20 F	51,80	-1,71
PIÈCE SUISSE 20 F	51,50	-0,58
PIÈCE UNION LAT. 20	51,90	-0,19
PIÈCE 10 DOLLARS US	181,25	-1,09
PIÈCE 20 DOLLARS US	362	-0,82
PIÈCE 50 PESOS MEX.	337	.....

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **DaimlerChrysler** a abandonné 4,45 %, à 54,70 euros, jeudi 22 février. Le constructeur automobile germano-américain envisage d'émettre un emprunt obligataire d'une valeur de 30,2 milliards de dollars au maximum. Les investisseurs redoutent que cette décision ne reflète des problèmes de trésorerie, malgré le démenti du groupe.

● Le titre **Henkel** a bondi de 6,04 %, à 73,87 euros. Le chimiste allemand a connu une progression de 25 % de son bénéfice net en 2000, à 505 millions d'euros, supérieure aux prévisions des analystes.

● L'action de la holding belge **GIMV** s'est envolée de 10,04 %, à

44,90 euros, après avoir annoncé la vente de 54,2 % du capital du câblo-opérateur belge Télétel au groupe américain Callahan.

● Le titre de l'éditeur britannique de logiciels **Logica** s'est effondré de 8,43 %, à 1 325 pence, après l'abandon de l'objectif de cours édicté par les analystes de Crédit suisse First Boston.

● Le titre **Siemens** a perdu 1,35 %, à 131,70 euros, après avoir annoncé l'acquisition de l'américain Efficient Networks, spécialiste des équipements de réseaux pour Internet à haut débit (ADSL), pour 1,5 milliard de dollars. Siemens a aussi prévenu que ses investissements dans ce secteur pèseraient sur ses résultats.

23/02 10h15

Code pays	Cours en euros	% Var. 22/02
<b>AUTOMOBILE</b>		
AUTOLIV SDR SE	19,66	...
BASF AG DE	47,50	+0,74
BMW DE	39,35	-0,13
CONTINENTAL AG DE	19,10	-0,26
DAIMLERCHRYSLER DE	54,30	-0,64
FIAT IT	26,90	...
FIAT PRIV. IT	17,85	...
MICHELIN FR	42,70	-0,44
PEUGEOT FR	305,50	+1,04
PIRELLI SPA IT	4,03	...
DR ING PORSCHE DE	345,3	+0,96
RENAULT FR	59,05	-1,75
VALEO FR	57,80	+0,09
VOLKSWAGEN DE	59,60	-0,25
<b>DJ E STOXX AUTO P</b>	<b>247,21</b>	<b>-0,54</b>

23/02 10h15

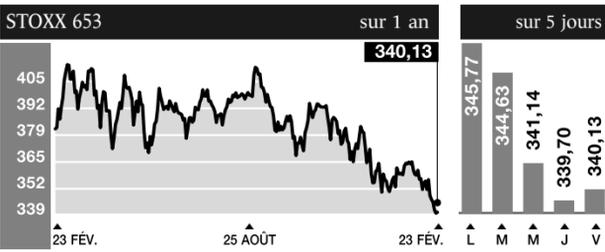
Code pays	Cours en euros	% Var. 22/02
<b>BANQUES</b>		
ABBEY NATIONAL GB	18,34	+0,97
ABN AMRO HOLDING NL	23,95	+0,04
ALL & LEICS GB	10,56	-1,19
ALLIED IRISH BA GB	18,82	+0,34
ALPHA BANK GR	32,04	+0,19
BA HOLDING AG AT	62	...
BANK OF IRELAND GB	16,75	...
BANK OF PIRAEUS GR	15	+0,13
BK OF SCOTLAND GB	11,99	+0,53
BANKINTER R ES	40,10	+0,60
BARCLAYS PLC GB	35,49	-0,22
BAYR.HYPO-UVVER DE	67,90	+0,89
BCA AG.MANTOVAN IT	9,85	...
BCA FIDELURAM IT	13,50	...
BCA INTESA IT	4,65	...
BCA LOMBARDA IT	10,99	...
MONTE PASCHI SI IT	4,60	...
BCA P.BERG.-CV IT	21,37	...
BCA P.MILANO IT	5,26	...
B.P.VERONA E.S. IT	12,03	...
BCA ROMA IT	1,18	...
BVA R ES	16,16	+0,87
ESPIRITO SANTO PT	17,93	...
BCO PONDRIO IT	37,51	+0,03
B.P.SONDRIO IT	19,30	...
BCP R PT	5,52	...
BIPOP CARIRE IT	6,30	...
BNL IT	3,74	...
BNP PARIBAS FR	89,80	+1,35
BSCH R ES	11,20	+1,36
CHRISTIANIA BK NO	5,91	...
COMIT IT	6,79	...
COMM.BANK OF GR	51,60	+0,62
COMMERZBANK DE	29,10	+0,52
CREDIT LYONNAIS FR	37,83	-0,45
DANSKE BANK DK	18,89	...
DNB HOLDING -A NO	5,58	...
DEUTSCHE BANK N DE	91,48	+1,64
DEXIA BE	178	+0,45
DRESNER BANK N DE	45,50	+1,11
EFG EUROER ERGA GR	20,20	-0,79
ERSTE BANK AT	58	-0,62
FOERENINGSSB A SE	15,19	...
HALIFAX GROUP GB	11,13	-0,14
HSCB HLDG GB	16,63	+1,26
IKB DE	15,90	+0,32
KBC BANCASSURAN BE	48,36	-1,31
LLOYDS TSB GB	10,33	+0,93
NAT BANK GREECE GR	38,32	+0,31
NATEXIS BQ POP. FR	100	-0,99
NORDEA SE	7,62	...
ROLO BANCA 1473 IT	19,92	...
ROYAL BK SCOTL GB	24,56	+0,72
S-E-BANKEN -A SE	12,15	...
SAN PAOLO IMI IT	16,82	...
STANDARD CHARTE FR	16,99	...
STE GENERAL-A FR	66,30	+0,45
SV HANDBK -A SE	17,67	...
SWEDISH MATCH SE	4,35	...
UBS N CH	174,64	+0,94
UNICREDITO ITAL IT	5,43	...
UNIDANMARK -A DK	85,74	...
<b>DJ E STOXX BANK P</b>	<b>330,54</b>	<b>+0,57</b>

23/02 10h15

Code pays	Cours en euros	% Var. 22/02
<b>PRODUITS DE BASE</b>		
ACERALIA ES	14,80	+0,54
ACERINOR ES	35,78	+0,48
ALUMINIUM GREEC GR	39,62	...
ANGLO AMERICAN GB	75,57	+0,04
ASSIDOMAEN AB SE	20,44	...
BEKAERT BE	46,50	+1,84
BILLITON GB	5,01	+1,95
BOEHLER-UDDEHOL AT	41,30	+0,49
BUNZL PLC GB	7,19	...
CORUS GROUP GB	1,18	...
ELVAL GR	4,18	...
ISPAT INTERNATI NL	3,50	...
JOHNSON MATTHEY GB	16,95	...
MAYR-MELNHOF KA AT	51,30	-3,75
METSÆ-SERLA -B FI	7,52	...
HOLMEN -B SE	31,26	...
OUTOKUMPU FI	10,50	+0,96
POCKINNEY-A FR	51,95	-0,10
RAUTARUKKI K FI	4,49	...
RIO TINTO GB	20,32	...
SIDENOR GR	4,12	+2,49
SILVER & BARYTE GB	27,78	...
SMURFIT JEFFERS GB	2,01	...
STORA ENSO -A FI	10,80	-1,37
STORA ENSO -R FI	11	-0,54
SVENSKA CELLULO SE	24,19	...
THYSSENKRUPP DE	20,10	+1,01
UNION MINIERE BE	43,50	-1,14
UPM-KYMMENE COR FI	32	...
USINOR FR	15,75	-0,57
VIOTALCO GR	10,46	+0,19
VOEST-ALPINE ST AT	31,60	+0,13
J D WETHERSPOON GB	6,25	-0,25
WORMS N FR	19,76	...
<b>DJ E STOXX BASI P</b>	<b>182,92</b>	<b>-0,19</b>

23/02 10h15

Code pays	Cours en euros	% Var. 22/02
<b>CHIMIE</b>		
AIR LIQUIDE FR	147,10	-0,68
AKZO NOBEL NV NL	53,55	+2
BASF AG DE	47,50	+0,74
BAYER AG DE	53,40	+0,75
BOC GROUP PLC GB	16,51	-1,15
CELANESE N DE	19,60	+1,03
CIBA SPEC CHIMI CH	70,51	-0,23
CLARIANT N CH	351,90	+0,19
DEGUSSA-HUELS DE	37,80	...
DSM NL	39,92	+0,05
EMS-CHEM HOLD A GB	4974,86	-0,39
ICI GB	8,10	-0,97
KEMIRA FI	6,15	+0,49
LAPORTE GB	11,02	...
LONZA GRP N CH	685,51	-0,10
NORSK HYDRO NO	45,40	...



Code pays	Cours en euros	% Var.
TELE PIZZA ES	2,78	+2,21
THE SWATCH GRP CH	1165,37	+0,28
THE SWATCH GRP CH	243,19	-0,13
THOMSON MULTIME PA	45,38	+1,84
WWW UK UNITS IR	1,34	...
WILSON BOWDEN GB	12,49	...
WM-DATA -B SE	4,63	...
WOLFORD AG AT	20,20	...
<b>DJ E STOXX CYC GO P</b>	<b>151,66</b>	<b>+0,98</b>

Code pays	Cours en euros	% Var.
<b>PHARMACIE</b>		
ACTELION N CH	429,59	-0,30
ALTANA AG DE	160,50	+0,31
ASTRAZENECA GB	49,67	-0,99
AVENTIS FR	87,95	+0,23
BB BIOTECH CH	874,84	...
CELLTECH GROUP GB	21,56	...
ELAN CORP IE	37,80	...
ESSILOR INTL FR	332	...
FRESENIUS MED C DE	90	-0,44
GAMBRO -A SE	7,40	...
GLAXOSMITHKLINE GB	31,32	-0,05
H. LUNDBECK DK	116,55	-0,57
NOVARTIS N CH	1831,95	-0,28
NOVO-NORDISK -B DK	231,76	+0,29
NYCOMED AMERSHA GB	8,63	-2,52
ORION B FI	22,48	+2,18
QIAGEN NV NL	31	-0,48
ROCHE HOLDING CH	12078,08	...
ROCHE HOLDING CH	9825,68	...
SANOFI SYNTHELA FR	62	-1,59
SCHERING AG DE	55,90	+1,08
SHIRE PHARMA GR	20,67	+0,08
SERONO -B CH	873,54	+2,84
SMITH & NEPHEW GB	5,20	-0,31
SSL INTL GB	7,72	+2,54
SULZER AG 100N CH	751,45	+1,32
SYNTHES-STRATEC CH	686,17	...
UCB BE	40,21	-0,17
WILLIAM DEMANT DK	55,60	-0,72
ZELTIA ES	15,17	+1,13
<b>DJ E STOXX HEAL</b>	<b>553,01</b>	<b>-0,39</b>

Code pays	Cours en euros	% Var.
<b>BIENS D'EQUIPEMENT</b>		
ABB N CH	90,10	+0,73
ADECCO N CH	654,83	+0,30
AEROPORTI DI RO IT	9,25	...
AGGREGO GB	6,87	...
ALSTOM FR	29,75	...
ALTRAN TECHNO FR	74,85	-0,20
ALUSIUSO GRP N CH	657,44	...
ASSA ABLOY-B SE	17,78	...
ASSOC BR PORTS GB	6,17	+0,78
ATLAS COPCO -A SE	25,68	...
ATLAS COPCO -B SE	24,63	...
ATTICA ENTRA SA GR	7,36	+2,22
BAA GB	10,32	...
BBA GROUP PLC GB	5,60	+0,57
BTG GB	18,87	+0,25
CIR IT	1,98	...
CAPITA GRP IT	7,46	-0,21
CDB WEB TECH IN IT	8,27	+0,98
CGIP FR	62,90	-0,16
CMG GB	62,84	...
COOKSON GROUP P DK	2,76	...
DAMPSKIBS -A DK	9109,79	...
DAMPSKIBS -B DK	10248,51	...
DAMSKIBS SVEND DK	14334,52	...
E.ON AG DE	55,90	+0,18
EADS SICO. FR	22,34	+0,09
ELECTROCOMPONEN DE	10,64	...
EPCOS DE	75,20	+0,27
EUROTUNNEL FR	1,06	+0,95
EXEL GB	15,71	...
F.I. GROUP GB	5,39	-2,59
GROUP 4 FALCK DK	147,36	-3,51
FINMECCANICA IT	1,10	...
FINNLINEAS FI	21,50	+1,42
FKI GB	3,37	...

Code pays	Cours en euros	% Var.
<b>ENERGIE</b>		
BG GROUP GB	4,15	...
BP AMOCO GB	9,03	+0,71
CEPSA ES	10,80	...
COFELIX FR	158	-0,38
DORDTSCHE PETRO NL	57,65	...
ENI IT	6,78	...
ENTERPRISE OIL GB	10,18	...
HELLENIC PETROL GR	9,42	+0,43
LASMO GB	3,22	...
LATTICE GROUP GB	2,19	+1,48

23/02 10h15

Code pays	Cours en euros	% Var.
<b>CONGLOMERATS</b>		
D'IETERN SA BE	232,60	+2,02
AZEO FR	87,25	+1,45
GBL BE	308,90	+0,91
GEVAERT BE	43,51	...
INCHCAPE GB	5,58	...
KVAERNER -A NO	8,17	...
MYTILINEOS GR	9,16	+1,78
UNAXIS HLDG N CH	225,24	-0,29
ORKLA NO	21,61	...
SONAE SGPS PT	1,34	...
TOMKINS GB	2,78	-1,14
<b>DJ E STOXX CONG P</b>	<b>329,98</b>	<b>...</b>

23/02 10h15

Code pays	Cours en euros	% Var.
<b>TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>		
ATLANTIC TELECO GB	0,93	...
EIRCOM IR	2,43	-2,80
BRITISH TELECOM GB	9,59	-0,66
CABLE & WIRELES GB	12,26	+1,05
DEUTSCHE TELEKO DE	25,65	+2,60
E.BISCOM IT	102	+1,69
ELISA COMUNICA IE	17,26	+1,53
ENERGIS GB	7,27	+1,33
EQUANT NV DE	29,20	...
EUROPOLITAN HLD SE	6,68	...
FRANCE TELECOM FR	67,95	+0,97
HELLENIC TELE ( GR	16	+0,76
HELS.TELEPH E FI	102,60	...
KINGSTON COM GB	2,36	-0,67
KONINKLIJKE KPN NL	12,85	+4,47
LIBERTEL NV NL	9,75	+1,04
MANNESMANN N DE	91,50	+1,67
MOBILCOM DE	22,80	-0,87
PANAFON HELLENI GR	6,88	+0,88
PT TELECOM SCPS PT	10,35	...
SONERA FI	12,25	+4,08
SWISSCOM N CH	283,76	+0,37
TELE DANMARK -B DK	39,92	-0,33
TELECEL PT	12,08	...
TELECOM ITALIA IT	11,73	...
TELECOM ITALIA IT	6,27	...
TELIA SE	6,02	...
T.I.M. IT	6,98	...
TISCALI IT	16,25	+2,85
VERSATEL TELECO NL	11,80	+0,43
VODAFONE GROUP GB	3,05	+0,53
<b>DJ E STOXX TCOM P</b>	<b>602,68</b>	<b>+1,13</b>

23/02 10h15

Code pays	Cours en euros	% Var.
<b>CONSTRUCTION</b>		
ACCIONA ES	37,55	-0,13
ACS ES	28,35	-0,53
AGGREGATE IND GB	1,18	-1,33
AKTOR SA GR	8,64	+1,41
AMEY GB	30,53	...
UPONOR -A FI	17,89	...
AUREA R ES	19,05	-0,42
ACESA R ES	10,24	-0,19
BLUE CIRCLE IND GB	7,43	...
BOUYGUES FR	41,05	

VALEURS FRANCE

L'action Alcatel perdait 1,70 %, à 45,22 euros, vendredi 23 février dans les premiers échanges. Le groupe d'équipement de télécoms maintient son projet d'introduire en Bourse sa filiale de câbles de cuivre Nexans, d'ici à la fin du premier semestre, si les conditions de marché le permettent. Selon Reuters, les groupes financiers KKR et CVC, associés à Carlyle, auraient renoncé à leur offre de rachat.

Le titre Coflexip cédait 0,44 %, à 157,9 euros, vendredi matin. La société a remporté un important contrat, estimé entre 500 millions et 1 milliard de dollars, de livraison de plates-formes pétrolières au britannique BP.

L'action NRJ progressait de 4,78 %, à 25,89 euros, au lendemain de son assemblée générale. La direction du groupe a annoncé une accélération de ses rentrées publicitaires en février, avec une hausse de 19 % du chiffre d'affaires de la publicité sur ce mois.

Le titre Sagem était en hausse de 1,60 %, vendredi matin, à 120,8 euros. Le groupe d'électronique a annoncé un résultat net de 152 millions d'euros en 2000, légèrement supérieur aux 149 millions attendus par les analystes. Le résultat d'exploitation, de 227 millions d'euros, est en revanche inférieur aux 249,8 millions du consensus.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 23 FÉVRIER Cours à 9 h 57 Demier jour de négociation des OSRD : 26 mars

Table of stock market data for France, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Valeur nominal (1).

Main table of stock market data for France, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

Table of stock market data for international markets, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

Table of abbreviations and market data, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Valeur nominal (1).

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 22 FÉVRIER Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Table of stock market data for the Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

Table of stock market data for the Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

Advertisement for Sodexo Alliance, featuring the text 'l'Assemblée Générale annuelle de Sodexo Alliance en direct sur Internet' and the website 'www.sodexo.com'.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 23 FÉVRIER Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock market data for the Second Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and nominal values.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 22 février

Table of SICAV and FCP data, listing various funds and their values in euros and francs.

Table of SICAV and FCP data, listing various funds and their values in euros and francs.

Table of SICAV and FCP data, listing various funds and their values in euros and francs.

Table of SICAV and FCP data, listing various funds and their values in euros and francs.

**SCIENCES** En marge de l'engouement pour les nouvelles technologies de l'information, l'Inde cherche à bâtir une industrie d'avenir dans les biotechnologies. ● LES PLANTES

transgéniques peuvent améliorer les rendements agricoles. Pour éviter les risques de dissémination, les chercheurs tentent de modifier des cellules absentes du pollen. ● LA MALA-

RIA et les autres maladies endémiques restent des problèmes sanitaires auxquels les laboratoires étrangers n'apportent pas de solution, faute de marchés suffisants. Plusieurs

laboratoires indiens d'Hyderabad tentent de mettre au point un vaccin. ● LES VERS à soie, étudiés au Tata Institute de Bangalore, pourraient devenir des producteurs de protéines thé-

rapeutiques pour la fabrication d'hormones de croissance. ● LE GÉNOME humain et l'ADN font également l'objet de recherches exploitant l'extrême diversité génétique du pays.

## L'Inde mise sur la recherche en biotechnologie et en génétique

Grâce à son vivier d'excellents chercheurs et à ses laboratoires d'un bon niveau dans les biotechnologies et la génétique, le deuxième pays le plus peuplé de la planète cherche des solutions pour améliorer son agriculture, la santé des populations et le développement de ses industries d'avenir

**HYDERABAD (Andhra Pradesh)**  
de notre envoyé spécial

« Notre avenir est dans la génétique », prédit R. A. Mashelkar, directeur général du CSIR (Council of Scientific and Industrial Research, l'équivalent du CNRS français). Nous voulons créer dans notre pays la Genetic Valley du XXI<sup>e</sup> siècle. Si l'Inde reste, pour l'heure, sous le charme des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), les observateurs doutent, non sans raison, que les NTIC suffisent à tirer le pays du sous-développement. Il place donc ses espoirs à plus long terme dans le génie génétique et les sciences du vivant.

Outre les retombées économiques futures, ce projet est justifié par les besoins propres de l'Inde en matière d'accroissement des rendements de son agriculture et d'amélioration de la lutte contre les pandémies tropicales. A la fin des années 1960, l'introduction de

le groupe américain Monsanto met ainsi au point de nouvelles variétés de riz transgénique capables de résister aux insectes qui détruisent aujourd'hui une grosse partie des récoltes.

Il teste également, avec l'industriel local Mahyco, le coton transgénique Bt, résistant aux lépidoptères tandis que la filiale indienne du groupe européen Aventis, Proagro-PGS, poursuit des développements sur la moutarde et le chou transgéniques.

### PAYSANS INQUIETS

Le ministère indien des biotechnologies finance de son côté des recherches sur des légumes transgéniques et des pommes de terre mieux adaptées au climat tropical et résistantes aux insectes. Ces travaux suscitent l'inquiétude de certains syndicats paysans, qui craignent, comme leurs homologues français, des effets nuisibles à long terme sur les cultures, notamment par la transmission des nouveaux caractères génétiques d'une espèce à l'autre.

Conscient de ce problème, le laboratoire ICGEB (International Centre for Genetic Engineering and Biotechnology) de New Delhi cherche à contourner ce risque.

Le docteur V.S. Reddy étudie ainsi les moyens de modifier les cellules végétales en utilisant non pas l'ADN du noyau mais celui du chloroplaste. Cette partie de la cellule où s'effectue la photosynthèse n'est pas présente dans le pollen de la plante et ne peut donc pas se disséminer dans la nature, à la différence du noyau. Pour autant, l'obtention de plantes transgéniques par ce moyen n'est pas envisageable à court terme étant donné la difficulté de modifier des quantités suffisantes de chloroplaste.

L'ICGEB s'attaque également



Le docteur V. S. Reddy, à New Delhi, cherche à modifier les cellules végétales sans risques de dissémination.

aux maladies endémiques. Chetan Chitnis, responsable des travaux sur la malaria, espère tester d'ici trois ou quatre ans le premier vaccin contre cette maladie qui affecte plusieurs millions d'Indiens et dont les laboratoires occidentaux se désintéressent faute d'un marché intérieur suffisant. A noter, cependant, qu'une fondation créée par... Bill Gates contribue à hauteur de 50 millions de dollars au financement de ces recherches.

### VACCIN CONTRE L'HÉPATITE B

La société Bharat Biotech envisage la production et la commercialisation du vaccin. Cette « jeune pousse » de Hyderabad à capitaux indiens a déjà mis au point son propre procédé pour produire un vaccin contre l'hépatite B. Il s'agit d'une affection très

répandue en Inde où la demande potentielle atteint environ 250 millions de doses par an.

« A l'image de Bharat Biotech, beaucoup de nouvelles sociétés se créent aujourd'hui en Inde pour effectuer en sous-traitance des essais cliniques ou commercialiser des médicaments génériques », note Chetan Chitnis.

Ces sociétés suscitent en Inde et dans les pays en voie de développement l'espoir de ne plus dépendre des grands laboratoires occidentaux. Les chercheurs de l'ICGEB collaborent avec elles pour tenter de produire à moindre coût des médicaments usuels. C'est ainsi qu'ils envisagent d'exprimer un antigène de l'hépatite B (HBsAg) à partir des chloroplastes du tabac afin de diminuer le coût de fabrication et de distribution du vaccin correspondant. De son

côté, au Tata Institute de Bangalore, le docteur Gopinathan travaille sur la génétique des vers à soie, en liaison avec l'Université Claude-Bernard de Villeurbanne, en France. Il procède à des manipulations génétiques sur les vers pour fabriquer, à volonté, des protéines thérapeutiques.

### DIVERSITÉ GÉNÉTIQUE

Ainsi, une larve permet déjà d'obtenir 10 milligrammes d'une protéine qui pourrait entrer dans la fabrication des hormones de croissance pour un prix de revient relativement faible.

En ce qui concerne les recher-

de est celui qui présente la plus grande diversité génétique, note Lalji Singh. Cela nous donne des atouts pour identifier les gènes et mettre au point des remèdes aux maladies génétiques. »

Dans le cadre de ses propres recherches, lui-même a pu mettre en évidence une origine commune pour les populations aborigènes des îles Andaman et Nicobar, dans le golfe du Bengale, et... les Pygmées d'Afrique.

Le CCMB développe avec l'industrie privée des kits de diagnostic pour les affections génétiques. Ainsi, en utilisant les gènes d'un serpent venimeux de l'Inde, il a pu

### Fuite des cerveaux

L'Inde se flatte de posséder le deuxième réservoir mondial de scientifiques anglophones, après les Etats-Unis. Elle forme chaque année plus de 150 000 nouveaux ingénieurs et scientifiques. Une manne pour les Etats-Unis, qui recensent un demi-million de scientifiques indiens sur leur territoire. Ainsi, les dix à quinze docteurs en physique formés chaque année par le Centre for Cellular and Molecular Biology (CCMB) sont recrutés aux Etats-Unis avant la fin de leur thèse. « Nos scientifiques pourront revenir en Inde lorsqu'ils trouveront des emplois à leur niveau de compétence, avec une expérience acquise aux Etats-Unis. D'autre part, le réservoir indien est si vaste qu'il reste assez de diplômés pour les besoins immédiats du pays », estime Lalji Singh, directeur du CCMB. Les dirigeants indiens envisagent néanmoins d'imposer aux émigrants un remboursement de leur formation, soit environ 100 000 francs pour cinq ans d'études supérieures scientifiques.

ches sur le génome humain et l'ADN, l'Inde s'est dotée d'un outil de premier plan avec le CCMB (Centre for Cellular and Molecular Biology). Ce laboratoire public d'Hyderabad est dirigé de main de maître par le docteur Lalji Singh. Il fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre et chaque chercheur y dispose d'un poste informatique connecté à Internet et... protégé contre les coupures de courant.

« De tous les pays du monde, l'In-

commercialiser un marqueur d'ADN pour l'identification de personnes à des fins judiciaires comme pour la reconnaissance de semences hybrides.

Bridé pendant plusieurs décennies par une politique protectionniste, le CCMB découvre les vertus de la propriété industrielle. Le nombre de ses brevets est passé de zéro en 1998 à quatorze aujourd'hui. Ce n'est qu'un début.

André Larané

## Scientifiques indiens et industriels français engagent la bataille de l'eau

LA GESTION de l'eau est l'un des nouveaux défis auxquels est confrontée l'Inde. Le sous-continent est abondamment arrosé et reçoit en moyenne plus d'un mètre d'eau par an, mais les pluies sont concentrées pendant les quatre mois de la mousson, de juin à septembre. Il est vital pour les Indiens de connaître à l'avance l'intensité de la mousson. Le Tata Institute de Bangalore a mis au point des modèles mathématiques qui permettent de prédire dès le mois d'avril la qualité de la mousson. Les chercheurs coopèrent aussi avec la France et l'industriel Alcatel en vue de lancer d'ici à 2005 un satellite d'étude, Megha-Tropiques, sur le cycle de l'eau.

En dehors des périodes de mousson, les paysans et les citadins doivent s'approvisionner en eau dans les nappes phréatiques, au risque de les polluer et de les épuiser du fait de forages anarchiques. A Hyderabad, une

citée de 6,5 millions d'habitants, au cœur du pays, les ménages préfèrent forer un puits pour quelques centaines de francs plutôt que d'utiliser un réseau public au fonctionnement erratique.

Dans cette ville, des chercheurs français du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) collaborent depuis plusieurs mois avec leurs homologues indiens. Ils étudient le comportement des nappes avec, par exemple, un marquage radioactif au tritium de l'eau de pluie. Leur objectif est d'établir des outils de modélisation en vue de mieux gérer le circuit de l'eau sur le long terme.

Dans deux ans, il devront proposer des solutions applicables à l'ensemble du pays, telles que l'optimisation de la régulation en retenant les eaux de ruissellement et en facilitant leur infiltration grâce à des réservoirs dans les cuvettes ou de petits barrages sur

les pentes. Mais, pour Jean-Christophe Maréchal, responsable de l'équipe du BRGM, ces solutions techniques ne suffiront pas, et les Indiens devront aussi apprendre à économiser l'eau, notamment en privilégiant la culture de plantes plus sobres.

### PAYER L'EAU À UN PRIX MODIQUE

A Bangalore (6,5 millions d'habitants), capitale indienne des hautes technologies, les habitants jouissent d'une situation relativement privilégiée. Les deux tiers d'entre eux bénéficient du tout-à-l'égout. Pourtant, dans certains quartiers, l'eau n'est distribuée que pendant deux heures tous les deux jours. Le réseau public, en mauvais état, affiche 40 % à 50 % de pertes. Ces derniers mois, les groupes français Vivendi et Lyonnaise des eaux ont chacun reçu de la municipalité la mission d'exploiter une zone d'un million d'habitants. Au terme d'une période

d'essai de cinq ans, ils se partageront la distribution de l'eau dans l'ensemble de l'agglomération et diffuseront leur expérience dans d'autres métropoles, dont la capitale, Delhi.

Forts d'une pratique éprouvée dans d'autres pays en voie de développement, les exploitants français veulent avant toute chose convaincre les habitants de payer l'eau courante à un prix modique plutôt que de recourir à l'eau en bouteilles ou aux forages. Ils installent des branchements jusque dans les bidonvilles et s'appuient sur des « caïds » locaux pour se rémunérer au prix d'environ 1 roupie (20 centimes) pour 15 litres d'eau. Une fois l'aisance financière acquise, les exploitants pourront entreprendre les investissements indispensables sur le réseau et les usines de traitement.

A. La.

## Selon certains chercheurs, une météorite géante a failli supprimer la vie sur Terre

BIEN AVANT l'extinction des dinosaures, il y a 65 millions d'années, la vie a failli disparaître sur la Terre à la suite de la plus terrible catastrophe qu'ait connue le monde vivant. Au passage du permien au trias, il y a 250 millions d'années, 95 % des espèces terrestres et marines ont été rayées de la surface de la planète. Jusqu'à présent, les chercheurs attribuaient ce phénomène à des causes « lo-cales ».

Une équipe américaine menée par Luann Becker, géochimiste à l'université de Washington (Seattle), apporte dans la revue *Science* du 23 février une explication extraterrestre. Selon les chercheurs, cette extinction aurait été provoquée, comme celle des dinosaures, par l'impact sur la Terre d'un astéroïde ou d'une comète de 6 à 12 km de diamètre.

Les scientifiques américains sont arrivés à cette conclusion après avoir étudié des sédiments correspondant à cette période et

prélevés dans trois régions du globe : Meishan (Chine du Sud), Sasayama (sud du Japon) et les montagnes de Bükk (nord de la Hongrie). L'extraction des minéraux contenus dans les sédiments et leur étude à l'aide d'un spectromètre de masse a mis en évidence la présence de gaz rares (hélium et argon) piégés dans des fullerènes, ces molécules-cages ayant la forme d'un ballon de football.

### CARACTÉRISTIQUES INCONNUES

Une analyse plus fine a montré que la proportion des différents isotopes d'hélium et d'argon contenus dans les fullerènes était similaire à celle que l'on trouve dans les météorites carbonées. En outre, pour introduire les gaz dans ces molécules-cages, les températures et les pressions nécessaires ne se rencontrent pas sur Terre.

Autant de caractéristiques qui plaident en faveur d'une origine extraterrestre. L'équipe américaine précise que l'hypothèse d'une

extinction par impact « est compatible avec des données paléontologiques récentes qui donnent à penser que l'extinction du permien-trias a été extrêmement rapide ».

Ces affirmations laissent perplexes certains chercheurs. Peter Harris, spécialiste en microscopie de l'université de Reading, en Grande-Bretagne, déclare avoir du mal à « accepter l'idée que les fullerènes puissent subsister pendant des milliards d'années », l'âge des météorites.

Certains paléontologues français trouvent la nouvelle théorie insuffisante. « Cette énorme crise du monde vivant est très complexe et s'est étalée sur plusieurs millions d'années », explique Jean-Jacques Jaeger, professeur de paléontologie à l'université Montpellier-II (Hérault). « On la connaît très mal, car il y a peu d'affleurements rocheux de cet âge encore observables sur Terre. En outre, les lieux où ils sont les plus beaux sont situés dans des régions - Iran, Chine,

Afghanistan - difficilement accessibles. »

Pour ce spécialiste, les effets d'un impact météoritique, s'il est confirmé, s'ajouteraient à une série d'autres événements dont la conjonction aurait provoqué l'extinction des espèces. Une opinion partagée par Claude Babin, professeur de paléontologie à l'université Claude-Bernard de Lyon-I.

« Les modèles climatiques indiquent que le permien inférieur a connu, 20 millions d'années auparavant, une grande glaciation. Le réchauffement qui a suivi a été marqué par une grande aridité dont on trouve les traces sur le supercontinent qui existait à l'époque, la Pangée. » Au même moment, la Terre a connu une très importante régression marine, et les océans ont subi une forte baisse de leur taux en oxygène. Sans compter d'énormes épanchements de lave en Sibérie.

Christiane Galus

**NOUVEAU MILLENAIRE, NOUVEL ALBUM**

**2001: L'odyssée des Enfants**

2 CD

L'intégralité du spectacle sur un double CD  
Disponible aussi en K7 Longue Durée

Pour aider les Restos  
Envoyez votre chèque\* aux Restaurants du Cœur 75515 Paris Cedex 15

Restaurants du Cœur

\*Votre don donnera lieu à un reçu fiscal - Publication offerte par Le Monde - Design: L&G Design

# François Azambourg, chercheur infatigable

Récompensé, primé et exposé, ce jeune designer a bien du mal à trouver un éditeur. Cette frilosité des professionnels n'altère pourtant ni sa confiance ni sa passion



ASAFEFET

IL A TRAVAILLÉ pendant dix ans sur un projet de saxophone. Il en joue, trouve l'instrument lourd et peu confortable, mais l'aime jusqu'à plus soif. Sa fascination mène François Azambourg au-delà de ce qu'il aurait pu imaginer. De 1988 à 1998, pour Selmer, ce jeune designer qui « aurait dû être musicien » ne ménage ni sa peine ni ses rencontres (acousticiens, luthiers, musiciens) pour comprendre, étudier, défaire, tester et trouver des solutions d'ergonomie, de toucher et de mécanique. Il décortique l'instrument pour mieux le repenser. Et finit par concevoir et réaliser un prototype plus léger, plus maniable, qui « somme bien ».

projets lourds qui demandent souvent plusieurs années de travail. Il aime mener sa recherche jusqu'à son point d'aboutissement. Question de ténacité. De passion surtout. « En fait, je suis un chercheur. Ce qui me plaît c'est d'utiliser un minimum de matériaux et les exploiter le plus possible. » Il ne s'en prive pas. Sa formation, à la fois technique et artistique, le pousse naturellement à s'intéresser à la matière, pour, ensuite, la mettre en forme. C'est ainsi qu'il a mis au point le principe d'une mousse caoutchouc naturel prise en sandwich entre deux plaques de contreplaqué, qu'il a décliné de mille et une manière, « sur des choses très épaisses, d'autres très fines ».

Il a ensuite appliqué cette structure capable de soutenir l'effort en douceur, à deux éléments de mobilier : une chaise, une chauffeuse et un pouf. Ces deux assises souples qui suivent et accompagnent délicatement les mouvements du corps, attirent l'attention de l'éditeur italien Cappellini. Elles bénéficient aussi, en 1998, de l'appel permanent du VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement). Un soutien que François Azambourg obtient, à nouveau, l'année suivante, pour sa chaise Pack, puis en 2000, pour sa lampe 3D textile.

Deux objets qui reposent sur l'exploitation d'un même matériau et d'une même technique. La chaise Pack se compose d'une enveloppe formée de deux parois textiles reliées par des fils. Gonflée, la chaise se durcit (les fils créent alors le moule); dégonflée, elle se range dans une housse qui tient dans un sac. « C'est un produit parfait pour la vente par correspondance », explique le designer. Cette chaise, qui peut être vendue par deux, façon pack de bouteilles, évacue le souci du volume, donc les coûts de transport. »

Le projet intéresse notamment le marché Internet, pour les raisons d'économie de volume et de prix énoncées mais aussi pour le dispositif visuel que ce produit – un gant qui se transforme en chaise rigide – permet de mettre en ligne.

Christian Azambourg ne s'arrête pas là. Il dessine la lampe 3D textile, un pouf gonflable en PVC transparent au centre duquel est placée une lumière diffractée par un textile polyamide tridimensionnel qui assure, en même temps, la rigidité de l'ensemble, comme pour la chaise Pack.

**S'engageant toujours sur des projets lourds qui demandent souvent plusieurs années de travail, il aime mener sa recherche jusqu'à son point d'aboutissement**

Cette dernière création, à double usage (luminaire et assise) vient d'obtenir en janvier le prix du troisième concours Top plastique, octroyé par un jury de professionnels (design, architecture, aérospatiale, sport), à partir de cinq critères : utilisation justifiée du plastique, fonctionnalité, facilité d'utilisation, qualités esthétiques, originalité de l'objet par

**Chauffeuse et pouf, sandwich de contreplaqué de bouleau et mousse en caoutchouc naturel.**

rapport aux objets du même type. Aujourd'hui, le designer réfléchit à une utilisation grand format de ce tissu à double paroi. « L'envisage de l'utiliser en parois, comme éléments d'architecture qui délimiteraient l'espace sans nuire à la clarté. Les fils permettraient aussi de faire passer des éclairages différents, explique-t-il. Cela présenterait de nombreux avantages. Cette paroi serait, entre autres, très légère, et très sûre. Car on peut envisager de la gonfler avec du gaz carbonique. Du coup, en cas d'incendie, cela éteint le feu. »

A trente-sept ans, convaincu et confiant, même s'il déplore, comme d'autres créateurs, la frilosité des industriels et des éditeurs, François Azambourg a fait ses choix. Il a décidé de se concentrer sur ses recherches et d'abandonner le design de boutiques. Domaine dans lequel il a signé, dans les années passées, quelques belles réalisations intérieures. Notamment celle de la Chaussaria (1986-1990), de l'armurerie parisienne Gastinne-Renette (1990), de la boutique L'Aiglon (fabricant de cravates et ceintures) à Paris, et de la crêperie Fromentine à Limoges, aménagée comme un décor de théâtre (transportable) aux couleurs acidulées.

Professeur aux écoles Boule (en design produit) et Camondo (en design mobilier), François Azambourg vit aujourd'hui de ses revenus d'enseignant. En 1999 et en 2000, il a travaillé à des projets de mobiliers pour les éditeurs Cappellini, Plank, O Luce, Chainey, Sentou, Roset, toujours attentif aux jeunes talents, a commencé à l'approcher. Son étagère « mètre », à la structure conçue précisément comme les mètres pliants en fer ou bois, est en étude chez Habitat.

Les choses bougent. Lentement mais suffisamment pour alimenter l'enthousiasme du créateur. Au prochain Salon de Milan, au mois d'avril, il présentera un abat-jour sans lampe, qui crée lui-même la lumière, grâce à un système de tissage et de fibre optique. Il y travaille depuis un an et demi. Presque rien !

Véronique Cauhapé



BAUDOIN COLIGNON

**Pouf gonflable en PVC transparent avec lumière diffractée par un textile polyamide.**



J. BELLO

**Lampe 3D textile sur pieds (à gauche), lampe sylvestre en bois tournée (à droite).**



P. HUMBERT



VINCENT MURACCIOLE

**Chaise pack, en tissu et fil polyester, mousse polyuréthane, gonflable. Appel permanent du VIA.**

Son saxophone séduit tout le monde. Des musiciens sont prêts à payer le prix pour l'avoir. Mais rien ne bouge. « Le monde de la lutherie est un milieu tellement pétrifié », constate-t-il, sans amertume. Pourtant il ne regrette rien. Au contraire. Ce projet de longue haleine lui ressemble.

Car François Azambourg est ainsi. S'engageant toujours sur des

## Aller au travail comme on irait au restaurant



PIETRI



PIETRI



PIETRI

**A gauche, le « bar », lieu de rencontre où évacuer les affaires courantes.**

**Au milieu, le « buffet », où chacun trouve ses « outils ».**

**A droite, le « salon », un module équipé d'écrans dédié à des entretiens prolongés.**

SE RÉUNIR leur a paru une évidence. Il leur a fallu ensuite beaucoup d'énergie, de talent, d'observation et d'écoute pour mener à bien cette entreprise aux allures de défi. Ils sont pourtant parvenus à leurs fins, avec un projet qui apparaît aujourd'hui aussi évident que la démarche qui l'a initié. Imaginer ce que pourrait être l'environnement de travail de demain : telle est la tâche que se sont fixée, il y a maintenant plus d'un an, Steelcase Strafor et Alcatel. Le résultat a des airs de pari réussi.

Présenté en taille réelle, sous forme de prototype, lors du forum Alcatel qui a eu lieu du mardi 6 au jeudi 8 février à Paris, le modèle emporte tout sur son passage. Prospectif sans être utopiste, à la

fois futuriste et rassurant, il a l'imense mérite de maintenir l'équilibre entre le monde de la technologie (fondé sur l'efficacité) et le monde des hommes.

Accompagnée par le cabinet de design prospectif américain IDEO, une équipe pluridisciplinaire regroupant des designers, des développeurs, des professionnels du marketing et de la communication s'est mobilisée pour aboutir à ce projet, nommé... Working Lunch. Une appellation qui, de prime abord, surprend. Elle ne pouvait pourtant être mieux choisie.

Le projet de Steelcase et Alcatel intègre, en effet, dans le cadre professionnel, des éléments issus du restaurant, proposant à la fois le mobilier et les outils, l'environnement et les services qui s'adaptent le mieux à nos nouveaux modes de travail. « Ce rapprochement s'est fait naturellement, car nous avons remarqué que nous nous comportons face au choix d'un restaurant comme nous aimerions le faire pour notre lieu de travail : choisir le bon endroit pour le bon usage, construire un menu en fonction de nos humeurs, être certain de trouver des infrastructures nécessaires à nos activités et être au contact d'autres personnes », ex-

pliquent les acteurs de Working Lunch. Le schéma et la structure qui l'accompagne coulent de source.

A son arrivée dans l'entreprise, l'employé prend au « buffet » son plateau sur lequel il pose tous les « outils » dont il aura besoin dans la journée : son écran interactif sans fil, son magic pen pour écrire sur toutes les surfaces (papier ou écran), du Scotch, un café... Il peut ensuite se diriger au « bar », lieu de convivialité temporaire, qui lui permet d'évacuer quelques affaires courantes.

### MODULE ÉQUIPÉ

Pour des tâches de longue durée ou les réunions, il préférerait la « table », un espace pour quatre à six personnes, conçu comme un box de restaurant. Pour des présentations formelles, il choisira le « salon », sous la forme d'un module équipé d'écrans où chaque élément peut s'organiser et se ranger, selon le bon vouloir des usagers. Dans tous ses déplacements, l'employé emporte avec lui son plateau chargé de tous ses outils.

A chaque étape de création, l'équipe en charge du projet est restée attachée à la présence ma-

jeure de la technologie dans l'univers professionnel : « Dans un monde qui communique de manière globale sur un réseau planétaire, les frontières disparaissent. Les espaces de travail doivent être suffisamment flexibles et adaptables à la fois pour répondre au besoin croissant de privatisation et offrir des espaces de collaboration et de travail d'équipe. »

Le mobilier a été conçu en fonction de ces nouveaux comportements. Il repose sur une logique de composants indépendants, délimités par une structure métallique que l'on ferme (ou non) par des écrans. Ces modules peuvent être multipliés à volonté pour répondre aux besoins de chaque entreprise sans qu'il y ait à multiplier l'équipement électronique. Ils sont aussi parfaitement indépendants du bâtiment : on peut les emporter avec soi, en cas de déménagement.

Concrètement, Working Lunch installe le salarié dans un cadre qui s'adapte à ses besoins, et non l'inverse. Une démarche qui définit la mission de l'entreprise Steelcase Strafor. Et qui trouve, ici, toute sa justification.

V. Ca.

## Le Monde à l'école pendant une semaine

Pour suivre l'actualité sur toute une semaine et mieux comprendre la presse

Du 12 au 17 mars 2001,  
Le Monde vous propose son

## KIT-PRESSE

- 20 exemplaires du Monde par jour pendant 5 jours.
- la nouvelle mallette pédagogique et sa vidéo.

Tarifs et commandes :

Tél. : 01-42-17-37-64 / 33-04

Fax : 01-42-17-21-70

e-mail : grondard@lemonde.fr

Offre réservée aux établissements scolaires

### PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentierie  
Pierre précieuses - Brillants  
Création et transformation  
Achats, Ventes,  
Echanges, Réparations  
Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens  
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo  
ouverts du mardi au samedi

# Le FC Nantes confirme l'impuissance des clubs français en Coupe d'Europe

Les Nantais ont été éliminés en huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA

Malgré leur victoire devant le FC Porto, jeudi 22 février, à l'occasion du match retour des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA (2-1, buts

de Marama Vahirua, à la 67<sup>e</sup> minute et de Nicolas Gillet, à la 75<sup>e</sup>, pour Nantes, et de Pena, à la 35<sup>e</sup>, pour Porto), les joueurs du Football Club de

Nantes ont été éliminés de la compétition. L'expérience européenne de l'équipe et le score du match aller (1-3) semblaient insurmontables.

**POUR** la première fois depuis la saison 1993-1994, aucun club français ne participera aux quarts de finale de la Coupe de l'UEFA. A moins d'un exploit de l'Olympique lyonnais ou du Paris Saint-Germain, la Ligue des champions se passera, elle aussi, d'un représentant hexagonal au même stade de l'épreuve. Le constat est cruel. Il l'est singulièrement pour le FC Nantes Atlantique, qui a échoué, jeudi 22 février, en huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, face au FC Porto. Battus à l'aller (1-3), le 15 février, les Canaris n'ont comblé qu'une partie de leur handicap en s'imposant (2-1) au stade de la Beaujoire.

Placés devant un défi identique (remonter deux buts) à dix reprises par le passé, les Nantais avaient toujours échoué. Pour briser la malédiction, il aurait fallu bousculer le

rival, le renforcer dans ses incertitudes accumulées en cinq revers consécutifs à l'extérieur dans son championnat national. C'est le scénario inverse auxquels ont assisté les 40 000 spectateurs. Mieux organisés, plus déterminés dans les duels, prompts à dévoiler la lenteur de la charnière centrale nantaise, les Lusitaniens ont pris d'emblée un ascendant moral. Une première tête de Nuno Rocha Capucho repoussée sur la ligne de but par Nicolas Gillet et Mathieu Berson (19<sup>e</sup> minute) suivie d'une deuxième trop enlevée de Reinaldo Pereira de Jesus Pena (23<sup>e</sup>) annoncent l'impair nantais. Encerclé par trois défenseurs français, le même Pena se joue de la tenaille, s'avance et bat Mickaël Landreau (35<sup>e</sup>).

La suite ressemble à un calvaire pour des Nantais curieusement dépourvus de leurs traditionnelles vertus collectives. Les premiers sifflés dévalent des gradins quand l'entraîneur Raynald Denoueix se décide à faire rentrer Marama Vahirua (60<sup>e</sup>), son meilleur attaquant

depuis un mois. Le Tahitien, dont le prénom signifie « lumière », apporte enfin un peu de fantaisie dans une rencontre jusque-là paisiblement maîtrisée par le vice-champion du Portugal. Le temps d'échauffer ses muscles, le remplaçant conclut un service d'Olivier Monterrubio par une frappe sous la barre (67<sup>e</sup>). La dernière demi-heure sera enfin digne d'une confrontation européenne. Poussé par son public, Nantes renoue avec ses automatismes et profite d'une étonnante faute de main du gardien de but Sergueï Ovtchinnikov pour prendre l'avantage par Nicolas Gillet (75<sup>e</sup>).

#### CANDIDAT AU TITRE

Soudain pris de vitesse, les défenseurs portugais ont recours à leur expérience pour s'épargner une prolongation. Un ultime tir de Vahirua (82<sup>e</sup>) et l'exclusion du milieu de terrain Dimitri Alenitchev (83<sup>e</sup>) ne changeront plus rien. Avec sa victoire inutile, le FC Nantes peut nourrir des regrets. « Pour passer ce tour, il aurait fallu jouer à fond pendant les 90 minutes, or nous n'avons été à la hauteur que pendant les trente dernières, déplore

Raynald Denoueix. *Le FC Porto a mérité sa qualification. C'est une formation qui a plus de métier que la nôtre.* » Nicolas Gillet a résumé les insuffisances de son équipe : « Dès que nous avons pressé les Portugais, leur défense a dévoilé des signes de fébrilité. Nous nous sommes réveillés trop tard. J'espère que la leçon servira pour la saison prochaine. »

A moins d'une fin de championnat calamiteuse, les Nantais devraient en effet renouer avec la Coupe d'Europe au mois de septembre. Candidat au titre et toujours en lice dans les deux coupes (de France et de la Ligue), le FCNA ne pâtira pas financièrement de cette élimination. Avec un budget de 250 millions de francs (deux fois moins que le Paris SG et l'Olympique lyonnais) et une masse salariale raisonnable, le tenant de la coupe de France entend rester fidèle à sa politique de formation loin de la frénésie de certains clubs. La seule recrue significative engagée en juin 2000, l'attaquant Viorel Moldovan, a coûté 35 millions de francs. Il a déjà inscrit dix buts en championnat.

Elie Barth

# Rugby : coup de jeune dans la sélection française

**BERNARD LAPORTE** et Jo Maso, les sélectionneurs du XV de France, ont annoncé jeudi 22 février à Lyon la composition du groupe des 22 joueurs convoqués pour la rencontre du Tournoi des six nations Italie-France, samedi 3 mars à Rome. Cinq changements ont été effectués, par rapport aux vingt-deux présents en Irlande lors de la défaite (22-15) samedi 17 février à Dublin. Le comité de sélection a retenu pour la première fois le centre de Colomiers Yannick Jauzion (22 ans, 1,93 m, 95 kg) et l'arrière d'Agen Pepito Elhorga (23 ans, 1,78 m, 80 kg). Par ailleurs, le demi de mêlée Fabien Galthié, suspendu pour le déplacement en Irlande, le centre ou ailier Emile Ntamack et le talonneur Fabrice Landreau, sortis de blessure, effectuent leur retour. En revanche, l'ailier David Bory, les centres Richard Dourthe et Franck Comba, le talonneur Olivier Azam, ainsi que le demi de mêlée Christophe Laussucq disparaissent du groupe. La composition de l'équipe qui débute la rencontre sera dévoilée le mercredi 28 février.

#### DÉPÊCHES

■ **VOILE : le navigateur français Thomas Coville**, sur *Sodebo*, s'est classé 6<sup>e</sup> du Vendée Globe, la course autour du monde à la voile en monocoque, en solitaire, sans escale et sans assistance, en coupant la ligne d'arrivée située au large des Sables-d'Olonne, jeudi 22 février à 23 h 35. Il a rejoint le Suisse Dominique Wavre (*Union-Bancaire-Privée*) arrivé dans le port Vendéen un peu plus tôt dans la soirée. Ces derniers jours, les deux skippers ont affronté des conditions météo particulièrement éprouvantes, avec un vent faible et très inconstant dans sa direction. Ils se sont appelés plusieurs fois par jour pour se remonter le moral. « On va arriver ensemble, avait prédit Dominique Wavre, le 19 février. *Ca fait plus de 6 000 milles qu'on est proches l'un de l'autre et qu'on se bat contre les mêmes phénomènes météo.* »

■ **FOOTBALL : la commission de discipline de la Ligue nationale (LNF)** a infligé, jeudi 22 février, une amende de 200 000 francs à l'Olympique de Marseille suite aux incidents ayant émaillé le match de championnat de France entre l'OM et le Paris SG (1-0), le 17 février, au cours duquel le gardien du but parisien, Lionel Letizi, puis l'entraîneur du PSG, Luis Fernandez, avaient reçu divers objets lancés des tribunes.

■ **Christian Bucchi et Salvatore Monaco**, deux joueurs de l'équipe de division 1 de Pérouse, ont été condamnés, jeudi 22 février, à seize mois de suspension en raison d'un contrôle positif à la nandrolone subi le 14 octobre à l'occasion d'un match de championnat italien contre la Lazio Rome.

## Les Girondins de Bordeaux sombrent à domicile

Les Girondins de Bordeaux ont été éliminés de la coupe de l'UEFA après s'être inclinés une nouvelle fois devant le club espagnol de Rayo Vallecano, jeudi 22 février. Battus (4-1), lors du huitième de finale aller, le 15 février, en Espagne, les Bordelais ont été dominés (1-2, but de Carlos Domingo Pladevall Mingo, à la 24<sup>e</sup> minute, contre son camp pour Bordeaux, buts de Luis Cembranos, sur penalty, à la 20<sup>e</sup>, et de Juan Antonio Bolo, à la 50<sup>e</sup>, pour Rayo Vallecano). Cette déconfiture n'a d'égalé que celle des clubs italiens. Pour la deuxième année consécutive, ils ne seront pas présents en quarts de finale de la coupe de l'UEFA. L'AS Rome, vainqueur de son match retour (1-0) contre Liverpool, a été éliminé après sa défaite (2-0) à l'aller. L'Inter Milan a été dominé (2-0) par les Espagnols d'Alaves Vitoria (3-3, à l'aller). Et, malgré sa victoire (3-2) devant le PSV Eindhoven, Parme a été bouté hors de l'épreuve à cause de sa défaite (1-2) à l'aller. Les quarts de finale se joueront les 8 (aller) et 15 mars (retour).

## Jean-Christophe Lafaille trace sa voie dans la face ouest des Drus

**MERCREDI** 21 janvier, Jean-Christophe Lafaille a achevé à Chamonix un beau voyage vertical dans le massif du Mont-Blanc. Au terme de neuf jours d'ascension solitaire, il a ouvert une nouvelle voie de très haute difficulté dans la face ouest des Drus. Originaire de Gap (Hautes-Alpes), Jean-Christophe Lafaille est installé depuis cinq ans à Vallorcine, dans une petite vallée calme proche de Chamonix. « Je vois cette paroi presque chaque jour, dit-il. J'ai pensé que, quand je serai un vieux guide, j'aimerais pouvoir me dire que j'avais ouvert ma voie là-dedans. C'est une montagne symbolique, c'est le laboratoire de la difficulté en montagne. Cette voie est ce que j'ai fait de plus dur dans le massif du Mont-Blanc. Le lundi 12 février, premier jour de l'ascension, j'ai bataillé tout l'après-midi dans une longueur d'A5. »

A5 ? Quelques mots d'explication s'imposent. Jean-Christophe Lafaille est un adepte de l'escalade artificielle, où l'on progresse grâce à des pitons ou des coinçeurs placés dans des fissures. Voilà pour le « A ». L'« artifice », très en vogue dans les années 1960, était un peu tombée en désuétude dans les années 1980, où l'on ne jurait que par l'escalade libre. Mais les meilleurs grimpeurs se sont aperçus qu'elle pouvait procurer des frissons inédits lorsqu'on en corsait la difficulté : quand les fissures deviennent si fines que l'on ne peut plus y introduire que de minuscules pitons (« becs d'oiseau », fins comme des lames de rasoir), quand on progresse sur des « crochets à gouttes d'eau », juste posés sur de petites écailles. En cas de chute, les pitons lâchent, la longueur se « déboutonne » et le « plomb » (ndlr, la chute) peut être mortel. Voilà pour le 5.

Reprenons : « Cette longueur d'A5 faisait une trentaine de mètres, raconte Jean-Christophe Lafaille. Sur la fin, je risquais donc une chute de 60 mètres. Dans ces moments-là, la tension est extrême. » A ce niveau de difficulté, chaque longueur (jusqu'à 55 mètres) suppose des heures d'efforts. « Dans la partie la plus raide, je n'ai gravi que deux

longueurs par jour, raconte l'alpiniste. Le matin, je grimpais à l'ombre, par des températures avoisinant -10°. Vers 13 heures, je touchais le soleil. Le soir, vers 18 heures, je redescendais vers mon portaledge (ndlr, tente plate-forme utilisée dans les grandes parois). Je mangeais, j'écoutais un peu de musique sur une petite radio et je tentais de m'endormir. » Au soir du deuxième jour, son téléphone portable est tombé en panne, et ce solitaire avoue avoir souffert de perdre le contact avec sa femme, enceinte de huit mois.

#### RYTHME DE FOURMI

A son rythme de fourmi (pas plus de 100 mètres par jour), Jean-Christophe Lafaille a ainsi remonté les 800 mètres de la face ouest des Drus, hissant ses 70 kilos de matériel. La dernière journée a été la plus éprouvante. Le vent soufflait à près de 100 km/h. « Mon dernier bivouac, à 80 mètres du sommet, a été glacial, raconte-t-il. Sous une simple toile de tente, alors que la météo annonçait -30°. Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit. Mardi, après neuf jours d'ascension, je suis sorti de la face, à l'épaule. Mais je n'avais pas le cœur à poursuivre jusqu'au sommet. »

A trente-cinq ans, Jean-Christophe Lafaille, guide et professeur à l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme (ENSA), voit dans cette ascension un moment charnière : « Jamais je n'avais poussé aussi loin la difficulté. J'ai appliqué les standards modernes du Yosemite en haute montagne. » Neuf ans après son aventure dramatique dans la face sud de l'Annapurna (il avait survécu de justesse à la mort de Pierre Béghin), Jean-Christophe Lafaille est plus que jamais attiré par l'Himalaya.

Il cherche un sponsor pour tenter l'ascension de huit des quatorze 8 000 qu'il lui reste à gravir. La tradition veut que les alpinistes baptisent leurs voies. Jeudi 22 février, Jean-Christophe Lafaille avait « cogité encore » sur le nom qu'il laissera à la face ouest des Drus.

Charlie Buffet

# Le Monde

FÉVRIER 2001

## L'Amérique de la peine de mort

Les Etats-Unis restent la dernière grande démocratie à pratiquer la peine capitale. Chaque année, le nombre d'exécutions croît. Des mineurs et des déicients mentaux sont condamnés à mort. Sous l'administration du gouverneur George W. Bush, au Texas, pendant six ans, un condamné a été exécuté toutes les deux semaines. Enquête sur les « couloirs de la mort » américains.

PARIS LA MAIRIE COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VUE : VISITE PRIVÉE. AFRIQUE LES HOMMES DE L'ANGOLAGATE. DUMAS CE QUE LA JUSTICE LUI REPROCHE. INDE POUR LA KUMBH MELA, LES FIDÈLES SE BAINENT PAR MILLIONS DANS LES EAUX SACRÉES DU GANGE. PICASSO CROQUIS ÉROTIQUES DE SES ANNÉES DE JEUNESSE.



### LIRE ET VOIR

ET AUSSI... SIBÉRIE : VIVRE PAR -40 °C SANS CHAUFFAGE. KOUCHNER : RETOUR SUR LES ANNÉES KOSOVO. IL Y A DIX ANS : LA GUERRE DU GOLFE. LES « TONTONS » FLINGENT TOUJOURS. RUSSIE : QUAND LE TSAR ENTERRAIT SES CHEVAUX. NOUVELLE-CALÉDONIE : LES TRÉSORS SOUS-MARINS DE L'ÎLE DE LIFOU. ISRAËL-PALESTINE : DEUX CONCEPTIONS SUR LA SOUVERAINETÉ.

George W. Bush  
43<sup>e</sup> président des Etats-Unis

N° 4

Belgique : 150 Fb  
Suisse : 6 Fb  
Luxembourg : 140 Fl.  
Maroc : 30 Dh  
Canada : 8 \$ Can.

M 5009 - 4 - 20,00 F



20 F

# MAGAZINE MENSUEL - 20 F

# Fin de semaine hivernale

**SAMEDI.** Le flux de nord entre l'anticyclone atlantique et la dépression de la mer de Norvège envahit tout le pays. Cet air plus froid s'accompagne d'averses de neige jusqu'en plaine au nord de la Seine. Le froid s'accroît dimanche avec des températures matinales souvent négatives.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Quelques averses sur les côtes de la Manche et les collines du Perche (parfois de pluie et neige mêlée). De belles éclaircies du sud de la Bretagne au val de Loire. Il fera de 5 à 8 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Les passages nuageux sont plus consistants de la frontière belge à l'Ile-de-France avec des averses (neige possible jusqu'en plaine, mais ne tenant pas au sol). De la Touraine au Berry, les éclaircies sont plus larges, les averses rares. Il fera de 3 à 6 degrés.

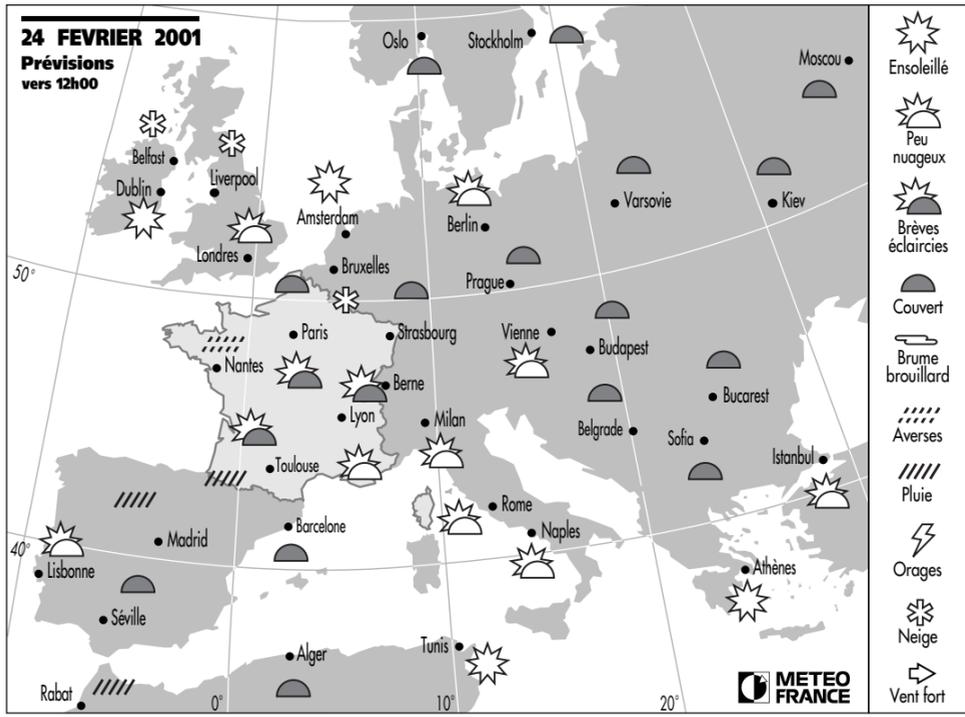
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Le ciel est chargé, notamment près de

la frontière allemande, où des chutes de neige peuvent se produire. Le ciel s'éclaircit parfois vers la Bourgogne. Il fera de 2 à 5 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Temps maussade du sud de l'Aquitaine à l'Ariège avec un peu de pluie en plaine (neige au-dessus de 600 mètres). Temps plus clément avec des épisodes ensoleillés du Poitou-Charentes au Périgord. Il fera de 7 à 9 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Le soleil se montre de temps à autre en Limousin et Rhône-Alpes. De l'Auvergne à la région lyonnaise et à la Haute-Savoie, les passages nuageux par moments menaçants donnent des averses de neige à très basse altitude. Il fera de 4 à 7 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Le soleil brille généreusement, même si des nuages apparaissent de la Côte d'Azur à la Corse l'après-midi. Le vent souffle à 70 km/h en pointes. Il fera de 10 à 14 degrés.



# LE CARNET DU VOYAGEUR

**IRAN.** Saccagés à l'époque de la révolution, les chapiteaux et « tentes de sultan » - dressés à proximité des ruines de Persépolis, près de Chiraz, à la demande du chah, lorsqu'en 1971 il avait invité des souverains et chefs d'Etat pour célébrer le 2500<sup>e</sup> anniversaire de la monarchie -, sont en cours de restauration afin d'être reconvertis en « lieux d'accueil » destinés aux touristes. Lors d'une visite, le président Khatami a demandé que les ruines de l'ancienne cité royale de la dynastie des Achéménides soient restaurées.

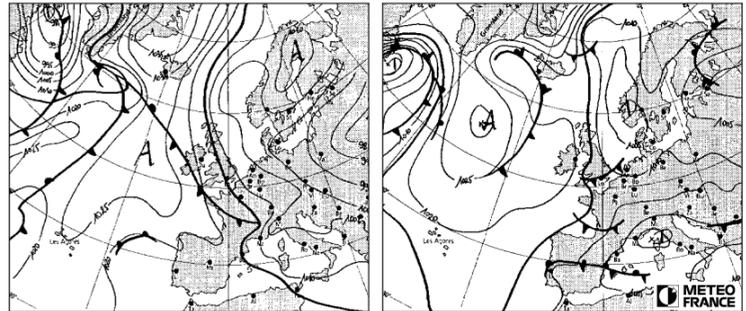
**CHINE.** Ramada International exploite désormais le Ramada Plaza Hotel Shanghai, ancien Grand Nations Hotel. Situé au cœur de la ville, à deux pas de l'Opéra, il offre 281 chambres, 3 restaurants, 2 salons, un fitness center, un sauna et un night-club. Renseignements au 0800-90-83-33.

## PRÉVISIONS POUR LE 24 FÉVRIER 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	6/13 N	CAYENNE	24/28 P
BIARRITZ	6/9 P	FORT-DE-FR.	23/27 S
BORDEAUX	3/9 P	NOUMEA	25/29 S
BOURGES	1/5 N		
BREST	3/8 N		
CAEN	3/6 P		
CHERBOURG	3/6 P		
CLERMONT-F.	1/4 N		
DIJON	-1/4 N		
GRENOBLE	-2/7 N		
LILLE	0/4 P		
LIMOGES	1/5 N		
LYON	2/7 N		
MARSEILLE	6/12 S		

PAPETE	23/29 P	KIEV	-8/-5 C	VENISE	2/8 C	LE CAIRE	12/22 S
POINTE-A-PIT.	21/28 S	LISBONNE	10/15 N	VIENNE	-3/3 S	NAIROBI	17/27 S
ST-DENIS-RÉ.	25/30 S	LIVERPOOL	-1/5 N	AMÉRIQUES		PRETORIA	18/26 P
		LONDRES	-2/7 S	BRASILIA	20/30 S	RABAT	9/15 P
		LUXEMBOURG	-4/1 S	BUENOS AIR.	23/28 P	TUNIS	10/18 S
		MADRID	3/12 C	CARACAS	21/26 S		
		MILAN	2/7 S	CHICAGO	-5/10 P		
		MOSCOW	-9/-4 C	LIMA	21/26 P		
		MUNICH	-6/2 P	LOS ANGELES	8/12 P		
		NAPLES	12/16 S	MEXICO	8/22 C		
		OSLO	-14/-10 S	MONTREAL	-17/-10 S		
		PALMA DE M.	8/13 C	NEW YORK	-3/1 S		
		PRAGUE	-7/-3 C	SAN FRANCIS.	7/10 P		
		ROME	10/15 N	SANTIAGO/CHI	12/27 S		
		SEVILLE	9/17 C	TORONTO	-10/-2 C		
		ST-PETERSB.	-15/-11 C	WASHINGTON	-3/5 S		
		STOCKHOLM	-16/-7 C	AFRIQUE			
		TENERIFE	12/16 S	ALGER	9/17 C		
		VARSOVIE	-8/-3 C	DAKAR	19/27 S		
				KINSHASA	22/30 P		



## TENDANCES

**AU BRICOLEUR** émérite, au jardinier amateur, au déménageur de circonstance ou au joyeux fêtard, la lecture du catalogue Kiloutou ouvre des horizons insoupçonnés. Offerts à la location, on y trouve en autres des bétonnières, des détecteurs de métaux, des feux-rouges alternatifs, des cloueurs automatiques à gaz, des chalumeaux oxyacétyléniques, des déboucheurs de canalisations, des monte-meuble, des motobineuses, des fend-bûches tractables, des machines à glaçons ou à barbe-à-papa. On en sort avec une sorte de vertige et la conviction que, désormais, tout ou presque se loue.

L'impression est confirmée par la croissance soutenue des diverses activités de location. Chez Kiloutou (famille Mulliez), on estime que le marché a progressé de 15 % au cours des trois dernières années. L'entreprise, qui a réalisé l'an passé un million de contrats, a embauché pas moins de cinq cents personnes en 2000 pour étoffer son réseau de distribution, qui compte quatre-vingts agences à travers la France. Pour l'heure, le plus clair de l'activité est généré par les entreprises. Les premières, elles ont vu l'intérêt de ne pas systématiquement détenir

ses outils de travail et de se spécialiser sur son « cœur de métier » en déléguant à d'autres ce que l'on ne maîtrise pas parfaitement. La complexité de la réglementation concernant le droit du travail (pour évoluer à plus de 3 mètres de hauteur, un salarié doit utiliser un chariot-élévateur) ou le coût d'entretien de certains véhicules et équipements de chantier ont encouragé le recours à des formules de location dans un cadre professionnel.

Aujourd'hui, la nouveauté vient de la part grandissante qu'occupent les particuliers. Chez Kiloutou, ils représentent désormais 50 % des contrats et leur proportion est également en progrès dans le secteur de la location de voitures dont le chiffre d'affaires progresse d'environ 10 % par an.

Ce « boom » révèle d'abord l'essor de la consommation de loisirs. Il faut sans doute y voir l'effet de l'aménagement et de la réduction du temps de travail à trente-cinq heures - qui ont déjà amené la plupart des sociétés spécialisées à élargir leurs horaires d'ouverture -, et plus encore l'attrait qu'exerce tout ce qui touche de près ou de loin au bricolage.

Le dynamisme de la location - dont une partie tient aux travaux réalisés « au noir » - traduit aussi les compétences croissantes, voire la virtuosité, dont font étalage tous ces bricoleurs amateurs capables de se lancer dans de vastes chantiers. Car les particuliers ne louent pas seulement des perceuses, des ponceuses à parquet, des décolleuses de moquette ou des nettoyeurs haute-pression. Ils réclament aussi des outils et des équipements beaucoup plus pointus dont le maniement, nécessaire pour s'engager dans des travaux sophistiqués, exige une certaine maîtrise.

## Certains bricoleurs n'hésitent pas à manier la pelleuse

A la maison, le premier réflexe est souvent de faire soi-même : parmi les produits les plus demandés figurent aussi les marteaux-piqueurs, les lève-panneaux pour poser des faux-plafonds mais aussi des nacelles (sur

camionnette ou sur remorque) destinées à effectuer des travaux de couverture. Certains n'hésitent pas à manier la pelleuse pour creuser une piscine ou un bassin. Sans parler des tronçonneuses qui, dans les semaines qui suivirent la terrible tempête de Noël 1999, devinrent quasi introuvables chez les professionnels. Accessoirement, on loue aussi pour faire la fête. Les barbecues, hot-doggers, parquets de danse, stroboscopes, canons à fumée et tentes de réceptions sont très demandés. Idem pour le matériel de sonorisation (karaoké, jeux de lumières, faisceaux laser).

Les habitués de la location se recrutent dans les zones les plus urbanisées. « La campagne est déjà équipée ; les gens ont la place de stocker du matériel et se prêtent facilement un poste à souder. Les urbains, surtout les jeunes, préfèrent louer, assure Pierre-Yves Lecat, directeur général de Kiloutou. Ils ont compris que cela leur évite d'investir dans des outils chers, rapidement obsolètes, et qui risquent de leur compliquer la vie. Les moins de vingt-cinq-trente ans savent bien que, souvent, il ne sert à rien d'être propriétaire. »

Petit à petit, les formules de location deviennent de réelles alternatives au sacro-saint réflexe de propriété. « Acheter son logement n'est pas forcément une idée fixe, confirme Daniel Herpin, spécialiste des phénomènes de consommation à l'Insee. En région parisienne, notamment, on observe qu'un nombre de moins en moins négligeable de jeunes cadres y renonce délibérément, au nom d'un arbitrage budgétaire qui ne s'explique pas seulement par l'évolution des prix de l'immobilier. »

A Paris, parmi une frange aisée de la population, les loueurs de voitures observent l'apparition de comportements nouveaux : revendre son véhicule pour en louer un, de temps en temps. « Notre agence du septième arrondissement parisien compte toute une clientèle de proximité, des habitués, souligne Benoît Leclair, PDG de la filiale française du loueur allemand Sixt. Lorsque l'on possède sa voiture, on ne sait pas trop combien elle vous coûte, ajoute-t-il. Lorsque l'on loue, on peut vraiment faire ses comptes. » Faut-il le rappeler, le coût d'usage moyen d'une voiture est de quelque 40 000 francs (plus de 6 000 €) par an...

Longtemps élitiste, la location de véhicule s'est démocratisée et les formules, limitées jusqu'alors à des périodes de courte durée, s'élargissent et deviennent plus sophistiquées. Après avoir convaincu les entreprises, le leasing ou LOA (location avec option d'achat) commence à tenter les particuliers, auxquels on propose de disposer pendant deux ou trois ans d'une automobile en échange du paiement d'un loyer. Avec, à la clé, moins de soucis d'entretien et pas de tracas pour la revente.

Pionnier de la LOA, Ford-France réalise 17 % de ses ventes auprès des particuliers sous forme de location longue durée (la marque en réalise 40 % en Grande-Bretagne, 70 % aux Etats-Unis) et tous les autres constructeurs automobiles se sont mis à proposer des offres de ce genre, assorties de propositions liées à l'entretien ou à l'assurance. Tout en sachant que, même si le nom du conducteur peut aussi apparaître sur la carte grise à côté de celui de la société de financement, la majorité des automobilistes préféreront encore longtemps pouvoir dire « ma voiture ». Y compris au plan juridique.

Jean-Michel Normand

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 047

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

## HORIZONTELEMENT

I. Retour au naturel. - II. Très petit. Pour déplacer les blocs de grande taille. - III. Retournées en prairie. Annonce la bonne humeur. - IV. Gouffre en région quercinoise. Un vieux reste de travail. Avec lui on fait du nouveau. - V. Sans bavure. Fût le brave. - VI. En fait voir de toutes les couleurs. Dans les comptes de l'entreprise. - VII. Planté avant le coup. Assure un bon maintien. Passe avant l'âne. - VIII. Rapprochées solidement. Comme un vieux cheval. - IX. Ne savent même pas profiter

de leurs loisirs. Distribution sur le tapis. - X. Cultivé en Afrique comme des haricots. Petites ouvertures.

## VERTICALEMENT

1. Ici, elle se cache derrière elle. - 2. En fait beaucoup, mais pas dans le détail. Romains. - 3. En fait beaucoup, mais surtout dans le détail. - 4. Bien avancée dans la vie. Un rien qui a vieilli. - 5. Fait l'interrogation. Devrait se méfier de ses proches qui voudraient bien être à sa place. - 6. Montées comme des pierres. - 7. Personnel. Dans les fonds,

elles se déplacent à coups d'ailes. - 8. Pris en main pour assurer une bonne correction. Roule sur la piste. - 9. Personnel. Change à chaque tour. Pourra toujours être échangé. - 10. En première ligne. Divise le dollar et l'euro. - 11. Fait parti de l'héritage. Son nom l'incite à donner des coups. - 12. Sous le coup de la surprise.

Philippe Dupuis

## SOLUTION DU N° 01 - 046

### Horizontalement

I. Atterrissage. - II. Rougeole. CNN. - III. Cube. Clinton. - IV. Haire. Idoine. - V. IGS. Note. - VI. Tétanie. Anti. - VII. Eues. OSNE. - VIII. Cc. Dièrèse. - IX. Tézig. Iéna. - X. Epatement. Et.

### Verticalement

1. Architecte. - 2. Touage. Cep. - 3. Tubiste. Za. - 4. Eger. Audit. - 5. Ré. Enneigé. - 6. Roc (cor). Oise. - 7. Illite. Rue. - 8. Séide. Oe. - 9. Nô. Assit. - 10. Actionnée. - 11. Gnon. Té. Né. - 12. Ennemi. Pat.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunsbourg  
94852 Ivry cedex



## PHILATÉLIE

# Bon anniversaire Aku Anka !

LA FINLANDE célèbre le 50<sup>e</sup> anniversaire du magazine *Aku Anka* - Donald en finnois -, avec l'émission, le 13 mars, d'un feuillet, très coloré, de cinq timbres vendu 17,50 marks (tirage : 2 millions d'exemplaires).

*Aku Anka* était, jusqu'à ces dernières années, le plus grand hebdomadaire de Finlande destiné à la jeunesse. Un des timbres du feuillet, dont le bord supérieur est conçu de manière à ressembler à la « une » du magazine, représente la couverture du premier numéro, paru le 5 décembre 1951, jour du 50<sup>e</sup> anniversaire de Walt Disney (1901-1966). Sur l'ensemble du feuillet apparaissent Donald, ses neveux Riri, Fifi et Loulou, Tic et Tac, Mickey et Dingo.

Maldives, Grenadines de Grenades, Mongolie, Albanie, Roumanie, Bhoutan, Sierra Leone... : les



personnages de bande dessinée ou de dessins animés de Walt Disney sont les héros de près de 4 600 timbres, émis par une quarantaine de pays.

Les Etats-Unis ont émis le premier timbre à l'effigie de Walt Disney, en 1968, Saint-Marin enchaînant, en 1970, avec la première série consacrée à ses personnages. La France s'est contentée de mettre en vente, en 1997, quelques prêts-à-poster (enveloppes et cartes) illustrés par les 101 dalmatiens, Mickey ou Donald.

## EN FILIGRANE

**Caritatif.** Les Petits Frères des pauvres organisent une vente aux enchères, le samedi 3 mars, de 9 heures à 19 heures (33, avenue Parmentier, 75011 Paris. Renseignements au 01-49-23-13-25).

**Rugby.** Le Groupement philatélique du personnel des industries électrique et gazière et le club Condorcet organisent, à l'occasion du Tournoi des six nations de rugby, un bureau de poste temporaire avec cachet illustré, le 17 mars, au complexe sportif Nelson-Mandela, avenue du Stade-de-France, 93210 La Plaine-Saint-Denis (renseignements au 01-42-82-22-59).

Pierre Jullien

★ Finland Post, Philatelic Centre, PO Box 2, FIN-00011 Posti, Finlande.

Le Monde PUBLICITE  
Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corro  
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

**MUSIQUE** La Cité de la musique de La Villette, dont le chantier fut lancé en 1981, n'a jamais été complétée par la grande salle de concert qui devait en faire un pôle musical de

premier plan. ● LA CONSTRUCTION de cet auditorium a été victime de restrictions budgétaires et est à présent menacée par le choix de l'actuel maire de Paris, Jean Tiberi, de privilé-

gier la transformation du Théâtre de la Gaîté-Lyrique en salle de concert. ● LA CAPITALE manque pourtant d'un lieu capable d'accueillir dans de bonnes conditions un public nom-

breux et des orchestres en répétition. ● LE VAINQUEUR des élections municipales à Paris aura la responsabilité de modifier ou non le plan d'occupation des sols, qui permettrait la

construction de ce grand auditorium. Bertrand Delanoë, candidat du Parti socialiste, et Philippe Séguin, candidat du RPR, affirment dans *Le Monde* leur soutien à ce projet.

## Le grand auditorium de La Villette suspendu au résultat des municipales

La salle de concert qui devait parachever la Cité de la musique n'est jamais sortie de terre, malgré le soutien des ministres de droite comme de gauche. Cette construction, qui doterait la capitale d'un véritable pôle musical moderne, ne se fera pas sans modification du plan d'occupation des sols

**SERA-T-ELLE** ou ne sera-t-elle pas construite ? La grande salle de concert de 2 200 à 2 500 places qui mettrait un point d'orgue au projet de la Cité de la musique de La Villette est l'objet d'une polémique récente, qui s'est amplifiée depuis que des voix se sont élevées contre sa construction.

De tous les grands travaux lancés par François Mitterrand, peu après son élection à la présidence de la République, en 1981, la Cité de la musique aura pourtant été le seul projet à avoir fait l'unanimité dès son lancement. Tous les observateurs s'accordaient sur la pertinence de créer à Paris un pôle musical qui associerait pédagogie, histoire, concerts et métiers de la musique grâce à la présence sur le même site d'un conservatoire, d'un musée, de salles de concert, de luthiers, de librairies et de disquaires. La Cité aura cependant été le seul des grands travaux à être malmené par des réductions budgétaires qui ont ajourné son achèvement et, par voie de conséquence, fait fuir les luthiers de la rue de Rome et les commerces qui devaient s'y installer.

Lors de la présentation, le 18 octobre 1994, de la petite salle de concert de la Cité de la musique de La Villette, quelques mois avant son inauguration le 12 janvier 1995, Jacques Toubon (RPR), alors ministre de la culture et de la francophonie, déclarait devant un parterre de directeurs de festivals et d'institutions musicales qu'il ne s'agissait pas d'ajouter une salle de concert à Paris, mais de créer à travers une programmation multiple et des échanges entre public, étudiants et artistes « une nouvelle relation sociale entre les citoyens et la musique, toutes les musiques ». Le ministre avait alors insisté sur « la réflexion dont on ne pourra faire l'économie à l'avenir sur l'utilité qu'il y a de doter Paris d'une grande salle de concert [à La Villette] et d'aménager la salle modulable de l'Opéra-Bastille » (*Le Monde* du 20 octobre 1994).

Juste avant de quitter le ministère pour céder sa place à Jacques Toubon, Jack Lang (PS) avait relancé le projet de construction du grand auditorium de la Cité de la musique (*Le Monde* du 20 février 1993). En présence, là encore, de nombreux acteurs de la vie musicale, M. Lang dévoilait alors un préprojet, confié à l'archi-



La Cité de la musique, dessinée par l'architecte Christian de Portzamparc à La Villette, amputée de son auditorium de 2 200 à 2 500 places pour cause de restrictions budgétaires.

tecte Christian de Portzamparc, auteur de ce que l'on connaît aujourd'hui de la Cité de la musique : la partie est, constituée du Conservatoire national de musique et de danse, et la partie ouest, qui regroupe le Musée de la musique, le Centre de documentation de la musique contemporaine, une annexe de la Sacem et une petite salle de concert de mille places. Défenseur acharné de la Cité de la musique, Jack Lang quitta toutefois le ministère

sans avoir pu inscrire la construction de l'auditorium au budget du ministère.

Le RPR comme le PS se sont donc, quand ils avaient à gérer le portefeuille de la culture, déclarés favorables à la construction de ce grand auditorium et à l'achèvement du projet original de la Cité de la musique, un projet qui remonte, en fait, au milieu des années 1970.

L'idée avait alors été lancée par M<sup>me</sup> du Saillan, conseillère à la

culture du président de la République Valéry Giscard d'Estaing, impressionnée par le Lincoln Center de New York. Il était même originellement prévu que l'on construise aussi un opéra sur le site de La Villette. Une décision regrettable de François Mitterrand l'installera place de la Bastille.

MM. Toubon et Lang étaient également favorables à l'achèvement de la salle modulable de l'Opéra-Bastille, qui était l'un des arguments artistiques les plus pertinents pour le nouveau projet d'opéra populaire, en ce qu'il permettait d'y donner des ouvrages contemporains montés de façon plus légère, en tout cas plus en phase dans le rapport qu'ils induisent entre dramaturgie, fosse, nouvelles technologies et public.

Un coin a été enfoncé dans cette belle unanimité droite/gauche par un groupe de conseillers situé dans l'entourage du compositeur Marcel Landowski (mort le 23 décembre 1999), ancien directeur de la musique d'André Malraux, ministre de la culture de Charles de Gaulle. Ranimant le climat esthétique qui opposait Marcel Landowski et Pierre Boulez, ils constituèrent un groupe de pres-

sion afin de s'opposer à la construction du grand auditorium, dès lors qualifié de « salle de concert de Boulez ». Ils accusaient aussi le musicien d'accumuler les pouvoirs et de tirer les ficelles plus ou moins dans l'ombre.

Or Pierre Boulez s'est investi dans le projet de la Cité de la musique à la demande du ministère de la culture, et en particulier de Maurice Fleuret, directeur de la musique, dès le début de la politique des grands travaux lancée par François Mitterrand, en 1981. Cet investissement personnel, parfois autoritaire il est vrai, relève plutôt de l'intérêt du musicien à voir la capitale dotée d'un pôle musical moderne et les orchestres d'un lieu de travail conforme à ce dont ils ont besoin.

Car Paris continue de proposer des concerts éparpillés dans des lieux éclatés qui se font plus ou moins concurrence en n'élaborant pas de façon concertée leur programmation. En outre, ils ne vont pas suffisamment à la rencontre du public, en lui ouvrant grand leurs portes à travers un maillage d'actions pédagogiques, en mettant à la disposition des mélomanes de tous horizons la richesse interactive des nouvelles technologies.

La vente, en mars 1998, de la Salle Pleyel par le Consortium de réalisation (CDR), chargé de la cession des actifs du Crédit lyonnais, devait compliquer un peu plus la situation. La décision du nouveau propriétaire de la seule vraie salle parisienne de concert symphoniques, Hubert Martigny, et de sa femme, Catherine Tarditi, directrice générale, de revoir tous les contrats de location qui liaient ce haut lieu de la vie musicale parisienne à ses usagers, a rendu nécessaire de trouver un toit pour l'Orchestre de Paris, qui va se retrouver dehors dès 2002 : Pleyel sera alors fermé pour travaux.

Dans un premier temps favorable à l'installation de la formation au Théâtre des Champs-Élysées, la ministre de la culture, Catherine Tasca, vient finalement d'opter pour le Théâtre Mogador, une solution provisoire.

En 1999, Jean Tiberi annonçait qu'il souhaitait installer une salle de concert à la Gaîté-Lyrique, un théâtre malmené par sa transformation en un lieu ludique pour les enfants dénommé Planète magique – une opération qui se solda

par un fiasco financier et architectural. La taille de la Gaîté-Lyrique ne permet pas d'y installer une grande salle de concert, dotée de lieux de répétition, de loges suffisamment nombreuses et d'espaces publics à la mesure de ce que l'on attend aujourd'hui d'un tel équipement.

Rien n'a pu infléchir la décision de Jean Tiberi. Ni l'argument fondateur de la Cité de la musique, rappelé par Jacques Toubon, en 1994, ni la simple logique qui consiste à aller au bout du projet de

**Les concerts parisiens sont éparpillés, programmés sans concertation, et les orchestres ne disposent pas de lieu de travail conforme à leurs besoins**

La Villette, aujourd'hui difficile à faire vivre pleinement à cause du mauvais rapport coût de plateau/recettes induit par son nombre réduit de fauteuils : de 800 à 1 000 selon la taille de la scène. Le milieu musical international – de Daniel Barenboïm à Simon Rattle – a défendu la construction du grand auditorium, sans plus de succès. L'architecte italien Vittorio Gregori a donc été chargé de construire une salle de concert dans ce qui reste de la Gaîté-Lyrique.

Présentant ses « perspectives en faveur de la musique », le 29 janvier, lors d'une conférence de presse, Catherine Tasca s'est montrée favorable à la construction de la grande salle – comme ses prédécesseurs immédiats et lointains. Mais elle est restée prudente, renvoyant au futur ce projet. Il appartiendra, en effet, au prochain maire de Paris de modifier le plan d'occupation des sols qui interdit pour le moment la construction de cette salle sur un terrain qui en porte pourtant les stigmates : les points d'ancrage au sol sont encore visibles.

A. Lo.

### La reconversion désastreuse de la Gaîté-Lyrique

Inauguré en 1862, le Théâtre de la Gaîté-Lyrique a longtemps été le temple de l'opérette – Jacques Offenbach y a donné ses spectacles. Il a aussi accueilli, au XX<sup>e</sup> siècle, des spectacles de Diaghilev, Patrice Chéreau, Bob Wilson, Silvia Monfort et quelques concerts de l'Orchestre de Paris à ses débuts, en 1967-1968. En 1987, Jacques Chirac, maire de Paris, confie la transformation de ce bijou architectural à une société d'exploitation où l'on retrouve, à côté de Créativité et Développement, Jean Chalopin, l'auteur du dessin animé *L'Inspecteur Gadget*, Paribas, Canal+, l'UAP, la BRED, le groupe Concorde. La Gaîté-Lyrique fut alors transformée en un lieu ludique pour enfants. Fin décembre 1989, deux semaines après son inauguration, Planète magique fermait ses portes. Pour la Ville, les pertes financières s'élevèrent alors à 180 millions de francs, sur un total de 280 millions investis par les bailleurs de fonds. L'intérieur de la salle a été irrémédiablement défiguré par des constructions en béton qui ont cloisonné cette salle à l'italienne de neuf cents places.

### La position de Bertrand Delanoë (PS) et celle de Philippe Séguin (RPR)

« Etes-vous pour ou contre la construction d'un grand auditorium, à la Cité de la musique de La Villette ?

– Bertrand Delanoë : Paris a besoin d'un auditorium de haute qualité acoustique, notamment pour accueillir les formations parisiennes et étrangères dans des conditions au moins équivalentes à celles qui prévalent dans les grandes métropoles internationales. De même, les orchestres parisiens doivent pouvoir disposer d'un lieu de résidence dans leurs propre ville – à commencer par l'Orchestre de Paris. Il me semble nécessaire d'ouvrir la musique classique, au-delà d'un public dit d'"initiés".

» Dans cette optique, le cadre proposé joue un rôle non négligeable : la plupart des salles étrangères réputées sont intégrées à des pôles, des complexes où se déploient de multiples activités culturelles, ouvertes à des publics d'horizons divers. Les équipements dont Paris dispose aujourd'hui sont rarement en capacité d'offrir une réponse ambitieuse à ces "nouveaux publics". J'ajoute que sa proximité potentielle avec les jeunes professionnels du conservatoire doit être prise en compte.

– Philippe Séguin : Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il manque à Paris cette salle de concert de 2 000-2 500 places dont

toute capitale est dotée pour recevoir notamment les grandes formations symphoniques. L'Etat avait décidé qu'une telle salle serait prévue et financée dans le cadre du grand projet de Cité de la musique. Seul l'auditorium de 800 à 1 000 places a été construit. Or l'intérêt de ce projet résidait justement dans la synergie qu'il induisait entre plusieurs des activités, des fonctions : le patrimoine, la formation, la création, la diffusion. Sans parler des actions qui pourraient être menées par le Parc de La Villette.

» Plusieurs métropoles ont montré l'intérêt résultant des pôles musicaux conformes à un modèle faisant coexister grandes et petites salles de concert. Pierre Boulez a donc raison de vouloir cette salle de concert à la Cité de la musique. Le rééquilibrage qu'une telle salle implique ne peut pas ne pas séduire un maire soucieux des équilibres urbains : l'Est a encore trop de quartiers défavorisés par rapport à l'Ouest pour qu'un véritable capital d'impulsion et d'animation ne lui soit pas dévolu.

– Quand comptez-vous inscrire la révision du plan d'occupation des sols (POS) à l'ordre du jour d'une réunion du conseil municipal ?

– B. D. : Je rappelle que cette réalisation relève de l'Etat. Le rôle de la Ville de Paris est un rôle d'accom-

pagnement, et notamment, comme vous le précisez, en procédant aux modifications réglementaires du POS : l'espace disponible est aujourd'hui occupé par un parking en plein air. Mais, dans ces conditions, vous comprendrez que la date ne puisse être fixée qu'en fonction de l'évolution du dossier à l'échelon gouvernemental.

– P. S. : Il y aura lieu effectivement de se pencher au plus vite sur sa faisabilité, d'autant que j'ai pu me rendre compte sur place que le bâtiment existant ne demande qu'à être complété par cet auditorium. Ce qui semblait possible hier devrait l'être encore aujourd'hui ! Je n'attendrai pas que l'Etat se soit prononcé pour lancer la procédure. On aura levé l'hypothèque, en espérant qu'il ne se soit pas agi d'un alibi.

– Que comptez-vous faire de la Gaîté-Lyrique, que l'actuelle municipalité compte transformer en salle de concert ?

– B. D. : Tous les éléments d'analyse et d'étude montrent l'incohérence du choix de ce lieu : manque de place disponible pour une salle et une scène d'envergure ; impossibilité d'y intégrer une salle de répétition et d'y installer des locaux pour l'administration ou pour un orchestre en résidence. Les choses, heureusement, ne sont guère engagées en dehors d'un vague concours d'architecte. Pourtant, les projets pour

la Gaîté-Lyrique ne manquent pas. Et la région Ile-de-France a inscrit 43 millions de francs au contrat de plan, pour l'évolution de ce lieu. Pour ma part, je serais plutôt favorable à l'implantation d'un lieu de création et de diffusion orienté vers les nouvelles technologies. Cependant, le choix final devra se faire dans la transparence et l'équité, en reposant sur une évaluation objective de chaque projet. Si je suis élu maire de Paris, je lancerai rapidement un appel à projet, public et ouvert, en y associant également des professionnels et des riverains.

– P. S. : Je me refuse à traiter la question de "l'affectation" de la Gaîté-Lyrique dans l'urgence. Il y a eu assez d'erreurs commises à son sujet ! Sur cette question comme sur celle de bien d'autres lieux, il est indispensable qu'une concertation puisse s'engager entre tous les partenaires impliqués, dans la mesure où la Ville de Paris partage cette responsabilité culturelle avec d'autres partenaires, dont l'Etat et le secteur privé. Mais il va de soi qu'un lieu comme la Gaîté-Lyrique devra être préservé au profit de la vie culturelle et artistique... »

Textes établis par Alain Lompech à partir des réponses écrites de M. Delanoë et de M. Séguin

**Messouliers Sontrouges**  
à L'ÉLYSÉE MONTMARTRE  
le 5 mars à 19h30

nouvel album PROCHES

Location : Points de vente habituels • www.elyseemontmartre.com  
Billet : 0 803 020 040 (0,26 F/mis)

Production : A.M.C.  
Contact presse et renseignements :  
Sloop d'Érable Productions 02 31 74 00 30  
Internet : www.souliers-rouges.com

Garance  
France Bleu

fonds : soutien  
Subventionnés par le Maire de Paris

# Redécouvrir Serge Gainsbourg, chanteur de cabaret

Rééditions de ses albums et hommages, à l'occasion des dix ans de sa mort

**AFIN DE PRÉSERVER** la mémoire et l'œuvre de Serge Gainsbourg, mort le 2 mars 1991, il y a dix ans, dix-huit disques compacts sont édités sous la forme d'un coffret numéroté de 1 à 3200, dont 2 000 sont réservés au marché français, et vendu au prix moyen de 1 990 F (303,40 €). Ce service complet rendu à l'auteur du *Poinçonneur des Lilas* (1958) et de *Lemon Incest* (1984) revendique une certaine épure dans le propos, par contraste avec les « intégrales », regroupées par période, par esthétique, telle celle sortie en 1989, du vivant de Gainsbourg, où deux places vides avaient été laissées dans le coffret afin que le fan y plaçât les deux derniers albums du maître, *Love on the Beat* et *You Are under the Arrest*.

Ceux-ci avaient été vendus à des scores tels – environ 800 000 exemplaires, un record à l'époque – qu'ils avaient, aux yeux de la maison de disques (Philips) été forcément déjà acquis par les accros de la complétude gainsbourienne.

Ainsi, seize des CD du coffret sont les répliques des albums originaux de Serge Gainsbourg, même son, même pochette, y compris le gaufage du papier de *Confidentiel* (1963). Mais l'acheteur de l'an 2001, dont le temps d'écoute s'est trouvé allongé par la technique, gagne des *bonus track* (concerts au Théâtre des Capucines, aux Trois Baudets, chansons de films) et des livrets mis à la norme CD, donc enrichis de commentaires. Pour habiller la collection, 85 pages de photos et d'histo-

re rédigées par Jean-François Brieu sont présentées dans un opuscule oblong, où Gainsbourg tient la couverture en cow-boy, chapeau sur la tête, colts en main (1962). Cow-boy sans aucun doute, *desperado* encore plus, Gainsbourg est ainsi livré de A (*Adieu créature*) à Z (*Zig zag avec toi*).

## DÉBUTS AU MILORD L'ARSOUILLE

Dans ce foisonnement intime – au fil des ans, Gainsbourg avait désappris à séparer le public du privé –, deux disques abritent des inédits, passages obligatoires des commémorations. Mais, chez Mercury (anciennement Philips), on assure que la course à l'inédit n'a pas été frénétique. Pas de fonds de tiroir donc. Jean-Yves Billet, responsable du projet, ne croit pas au mythe de la « chanson maudite », demeurée cachée et géniale. A la manie du repêchage posthume et mal ficelé, il préfère la philosophie de l'attachement : les quarante albums de Johnny Hallyday, réédités à l'identique, ont été vendus séparément, et munis d'un bon d'achat. Le Johnny-maniaque qui avait tout acheté gagnait un coffret – la boîte et ses avantages annexes – où ranger ses trésors.

Les inédits servent ici à éclairer la part la moins vendeuse, en termes de disques, de Gainsbourg, ses débuts au cabaret Milord l'Arsouille, puis ses divagations publicitaires



J. AUBERT

– pour « Le pop club » de José Artur, pour le Martini (dix spots, dix chansons, qui vont de trente secondes à deux minutes, donc loin des formats courts d'aujourd'hui). Cinq essais pour signature datant de février 1958 (*Le Poinçonneur des Lilas*, *Ronsard 58*, *La Recette de l'amour fou*, *Douze belles dans la peau*, *Friedland - la jambe de bois*) sont d'une beauté épurée – voix, formidable ; piano, simple. Il s'agit ici des épreuves éphémères, gravées sur des disques en acétate, dont la qualité se détériore à chaque audition, destinées aux directeurs de la compagnie avant signature définitive du contrat. Ces cinq titres figurent, orchestrés en grand par Alain Gora-

guer, dans le premier LP de Gainsbourg, *Du chant à la une* (1958).

Si les « essais pour signature » ont été puisés parmi les quelque 190 000 masters que la compagnie de disques Vivendi-Universal stocke dans la banlieue parisienne, les chansons enregistrées au Milord l'Arsouille à l'occasion d'émissions de radio étaient conservées à l'INA. *Mes Petites Odalisques*, que Gainsbourg céda à Hugues Auffray, *J'ai oublié d'être bête*, qu'il ne chanta plus, furent fixées sur bande en 1957, *La Javanaise* avec duo de piano (Gainsbourg) et guitare électrique (Elek Bacsik) en 1964. Dans le même recueil, on découvrira ses interprétations de *J'ai mal à la tête*

**Parmi les inédits du coffret consacré à Gainsbourg (ici en 1962), on découvrira notamment ses débuts au cabaret, des divagations publicitaires, et cinq essais pour signature de 1958, d'une beauté épurée.**

(Georges Ulmer), *Monsieur William* (Caussimon / Ferré), *Ah ! Si vous connaissiez ma poule* (un tube de Maurice Chevalier, paroles d'Alfred Willemetz), *Les Petits Pavés* (Delmet / Vaucaire), *Parce que* (Aznavour). Pour l'émission de télévision « Samedi loisir », le chanteur avait aussi repêché en 1972 *La Noyée*, composée pour le film *Le Voleur de chevaux*, d'Abraham Polonski. Jean-Claude Vannier, le génial arrangeur de *Melody Nelson* (et compositeur de *La Ballade* du même nom) est au piano.

Serge Gainsbourg fut pianiste au Touquet Paris-Plage. Plus tard, il fut interdit en Italie pour avoir profané la morale chrétienne en compagnie de sa femme Jane (*Je t'aime, moi non plus*, 1969) puis scandalisa la France bien pensante de la fin des années 1970 en inventant une version reggae de l'hymne national. Réécouter en l'état les albums de Serge Gainsbourg, c'est retrouver le fil d'une œuvre à révolutions multiples – telle celle de *Gainsbourg percussions*, disque concept où figure *Couleur café*, ou de *L'Homme à la tête de chou*, l'album culte des vrais fans, ceux qui ont toujours préféré Gainsbourg à Gainsbarre, le provocateur mal rasé que l'impudeur médiatique avait englouti.

Véronique Mortaigne

## A écouter, à voir

- **Gainsbourg for ever** : un coffret de 18 CD Universal, dont deux inédits. Les 16 disques (répliques exactes des albums originaux) seront vendus séparément à partir du 27 février en boîtier cristal.
- **Gainsbourg for ever** : compilation remasterisée, 2 CD Mercury/Universal.
- **De Gainsbourg à Gainsbarre** : 3 CD Mercury/Universal (sans inédits).

- **I Love Serge, Electronicagainsbourg** : remises de Howie B, Snooze, Herbert, etc. Mercury/Universal (sortie le 5 mars).
- **Pop sessions** : enregistrements réalisés par Faudel, les Rita Mitsouko, Zazie, Françoise Hardy... à l'occasion de l'émission « Serge, si tu nous entends » (France 2) (sortie le 5 mars).
- **De Gainsbourg à Gainsbarre, de 1958-1991** (durée 6 h 20) : 1 double DVD Universal.

Magnifique  
L'EXPRESS

Palpitant ★ ★ ★  
STUDIO

Déirant et romanesque  
LES INROCKUPTIBLES

Spectaculaire et stimulant  
LE POINT

Un vrai plaisir ★ ★ ★  
LE PARISIEN

4 200 000 spectateurs ont déjà percé son mystère

UN FILM DE CHRISTOPHE GANS

# LE PACTE DES LOUPS

PRODUIT PAR SAMUEL HADIDA ET RICHARD GRANDPIERRE

UNE PRODUCTION STUDIOCANAL ET DAVIS FILMS

SAMUEL BIANCHI VINCENT CASSEL EMILIE DEQUENNE MONICA BELLUCCI JEREMIE RENIER MARK DACASCOS JEAN YVES JEAN-FRANÇOIS STEVEVIN JACQUES PERRIN JOHAN LITSEN BERNARD FERRIC BERNARD FRESSON JESSE LO DULA GUY CLAUDE FRANÇOIS DOMINIQUE BURG SEBASTIEN PEANGÈRE DAVID WU DAN LAUSSEN CLAUDE ALBOUZE JIM HENSONS CREATURE SHOP STEPHANE CABEL STEPHANE CABEL CHRISTOPHE GANS

www.lepactedesloups.com

GOA.COM

STUDIO CANAL

## SÉLECTION DISQUES

### ANDRÉ NAVARRA

**Edward Elgar : « Concerto pour violoncelle » – Antonin Dvorak : « Concerto pour violoncelle, op. 104 »**  
Orchestre Hallé, John Barbirolli (direction). National Symphony Orchestra, Rudolf Schwarz (direction)

Au milieu des années 1950, le violoncelliste André Navarra enregistrait ces deux piliers du répertoire concertant. Dix ans avant que Jacqueline Dupré ne s'approprie le *Concerto* d'Elgar et que Mstislav Rostropovich n'en fasse autant avec celui de Dvorak. Sans remettre en question les interprétations de la Britannique et du Russe, on pourra préférer la distanciation, l'élégance, la perfection, la noblesse sans emphase, le dialogue chambriste que le Français tisse avec Barbirolli et Schwarz. Ces deux interprétations méconnues rappellent la place prééminente d'André Navarra au royaume des violoncellistes de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Une place que Mstislav Rostropovich lui-même ne cesse de rappeler et qu'on avait un peu trop oubliée ici. Les prises de son réalisées en monophonie soulignent que l'amélioration des techniques est moins importante que le talent des preneurs de son sur le résultat final. A. Lo.

★ 1 CD Testament SBT 1204.  
Distribué par Abeille-Musique.  
www.abeillemusique.com

### GILBERTO GIL / MILTON NASCIMENTO

*Gil e Mil*

Les duos de grandes vedettes de la chanson laissent généralement entendre plus de combats d'égo que de réel échange : à l'exception notable des artistes brésiliens, élevés dans l'idée qu'ils sont là autant pour affirmer leur identité au cœur de la richesse musicale du Brésil que pour dresser des passerelles entre les pères fondateurs et le futur. Gilberto Gil et Milton Nascimento, nés tous deux en 1942, ont joué à fond le jeu de cette première rencontre phonographique. D'abord en choisissant avec soin dans le répertoire de l'autre une chanson. Puis en composant ensemble, notamment *Duos Sanfonas*, belle mélodie, et surtout *Trovoado*, qui par sa construction en deux parties dévolues à Gil puis à Nascimento, permet d'éclairer les spécificités de chacun – la rêverie, les racines africaines, Salvador de Bahia chez Gil ; ce fameux sens du baroque propre à Nascimento, natif de l'Etat du Minas Gerais. Avec quelques grandes reprises du répertoire (les envolées de *Maria*, d'Ary Barroso et Luiz Peixoto, *Dora*, de Dorival Caymmi), Gil et Nascimento tombent au plus juste. L'inspiration et l'émotion faiblissent en abordant les terres du rock pop selon George Harrison (*Something*) ou Jorge Benjor (*Xica da Silva*). Et quand la voix de Milton

Nascimento n'a plus cette force évocatrice qui a provoqué tant de frissons, Gilberto Gil la soutient. S. Si.

★ 1 CD Warner Brasil  
857382810-2. Distribué par WEA.

### BIRELI LAGRÈNE, DOMINIQUE DI PIAZZA, DENIS CHAMBERS

*Front Page*

Electrique, éclectique, épilectique, *Front Page* : aux commandes, Bireli Lagrène, le plus grand guitariste de l'époque, tous genres confondus, discrètement abrité derrière une carrière à l'amiable, on ne va pas s'en plaindre ; à la basse, un des monstres du manche, Dominique Di Piazza, et l'énorme Denis Chambers aux tambours. Quand on tient pareils gaillards à la maison, on s'évite de traverser l'Atlantique en catamaran à pédales. Le trio évoque évidemment le grand John McLaughlin, qui fait une apparition dans *Joseph*. Pour le reste, au milieu d'un torrent d'imprécations joyeuses, sans la moindre faute de tempo ni de mise en place mais avec de sublimes fautes de goût (*Timothee*), un morceau à l'étouffée, tout en harmonique et en battement, avec coda délicate : *Chutes libres*. Ce CD s'adresse par priorité aux jeunes musiciens (c'est à ce genre de perfection qu'ils s'instruisent), aux pairs musicaux (histoire de remettre le coucou suisse de la roulotte à l'heure) et au très grand public. F. M.

★ 1 CD Bleu Citron Productions  
549-045-2.

### BS 2000

#### Simply Mortified

Après l'exercice récapitulatif de dix ans de carrière (la compilation *The Sound of Science*), les Beastie Boys s'éparpillent en cour de récréation. Pendant que, entre deux sets de DJ, Mike D se consacre à l'animation du label discographique Grand Royal, Adam Horowitz (plus connu sous le nom de Ad Rock) et son complice Amery Smith s'inventent un duo en forme de canular, baptisé BS 2000. Dans l'immense boîte à malice qui sert habituellement l'inspiration éclectique des Beastie Boys – un des groupes les plus passionnants de l'histoire du hip-hop, et les premières vedettes blanches du genre, bien avant Eminem –, Amery et Adam n'ont pioché que deux ingrédients : le punk des origines et un groove rétro. Obsédés par les sonorités de l'orgue Vox Continental, les deux complices en déclinent les motifs sur le ton du pastiche et de l'énergie juvénile. Cela donne quelques perles rigolotes (*No Matter What Shape Your Stomach Is*, *The Scrapy*) et beaucoup d'anecdotes, oubliées dès que les garnements reprendront le chemin de l'école. S. D.

★ 1 CD Grand Royal/Source GR  
093 CD. Distribué par Virgin.

# La leçon d'histoire d'Arman

Le sculpteur passe vingt siècles en revue au couvent des Cordeliers, à Paris

**VINGT STATIONS DE L'OBJET, couvent des Cordeliers, 15, rue de l'École-de-Médecine, Paris-6<sup>e</sup>. Tél. : 06-66-84-67-25. Du mardi au dimanche, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 21 mars.**

Ceci n'est pas une exposition, ni un chemin de croix. Cela se passe pourtant dans un couvent. On y entend les voix de deux récitateurs, et on y voit, en vingt stations, des objets conçus par un sculpteur dont une rétrospective a prouvé naguère qu'il est plus grand qu'il n'y paraît (*Le Monde* du 28 janvier 1998). Il s'agit d'Arman. Il a un complice, son vieil ami Umberto Eco, avec lequel il dialogue : ce sont leurs voix qui s'élèvent dans l'ancien réfectoire des Cordeliers. Plus un troisième larron, Henri Jobbe-Duval, à qui revient l'initiative de l'exposition.

Qui n'en est pas une : il s'agit plutôt d'une leçon d'histoire, tendance III<sup>e</sup> République, qui veut illustrer chaque siècle écoulé depuis le début de l'ère chrétienne. On commencera donc la visite par une immense croix virtuelle, dessinée dans l'entrée par quatre rectangles de néon blanc écartés les uns des autres. Dès l'abord, on est prévenu : Arman eût pu se contenter d'un crucifix existant, nouveau réalisme oblige. Eh bien, il est plus subtil que cela, et allie la forme virtuelle à la géométrie, le symbole à l'abstraction, et ne se prive pas de renvoyer le tout à quelques mythes fondateurs de l'art du XX<sup>e</sup> siècle, Malevitch, entre autres.

Le siècle suivant est représenté par une catastrophe, celle de l'éruption du Vésuve, en 79 après les néons. Pour Umberto Eco, c'est un événement qui « bouleverse cette perfection même de la vision du monde antique », Pline le Jeune présentant la mort de son oncle comme celle d'un « héros romain qui lutte contre le désordre de la

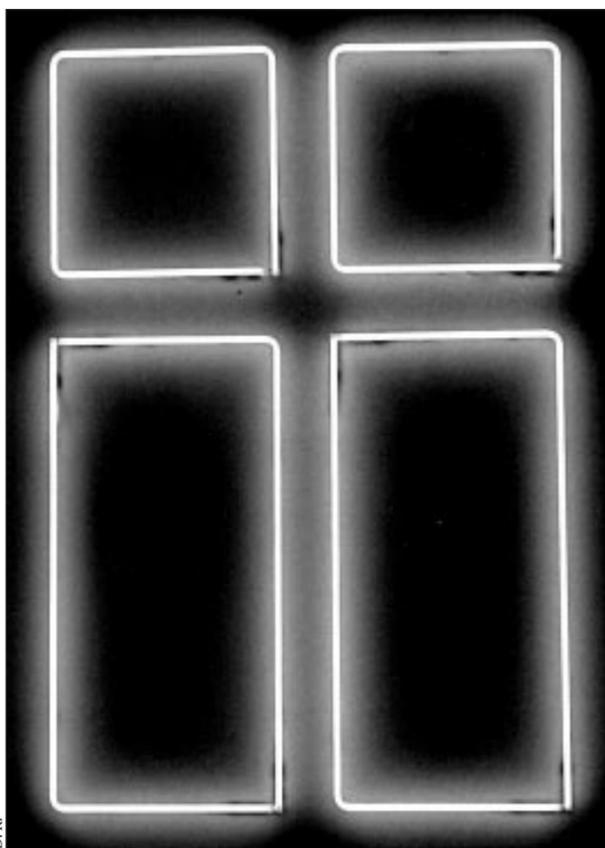
nature ». Arman a choisi d'accrocher au mur un piano, dit *Piano de Néron*, qui a, dit-il, « l'air de sortir d'un fleuve de boue, ou de la lave, ou de la marée noire ». Une sculpture déjà existante dans le corpus de son travail, ce qui n'est le cas que trois fois dans le parcours. Car c'est une des originalités de cette démonstration que d'être formée d'objets réalisés pour la circonstance, qu'Arman n'envisage pas lui-même comme des œuvres, sauf exception. Il s'agit plutôt de commentaires, qui s'inspirent des éléments de son vocabulaire plastique.

Ainsi le III<sup>e</sup> siècle illustré par des mitres d'évêques et des colonnes évoquant d'anachroniques anachorètes, les stylites. Ainsi le suivant, résumé à la figure d'Hypatia, directrice de la bibliothèque d'Alexandrie, découpée en morceaux en 415 par des fondamentalistes chrétiens. Ainsi le V<sup>e</sup> siècle, celui où des barbares cassent de la vaisselle à Soissons. Ces deux derniers gestes, découper et briser, sont familiers à Arman, mais les trois pièces ont été réalisées pour l'occasion.

## L'IMAGINATION STIMULÉE

Le VI<sup>e</sup> siècle est plus constructif, on y invente les échecs. Comme Arman fait plus que pousser du bois, et a joué avec des grands maîtres, dont Marcel Duchamp, il a sauté sur l'occasion pour faire un fort beau collage. Moins réussie est sa calligraphie arabe, qui témoigne de la naissance de l'Islam. Plus drôle est son empilement de pupitres d'écoliers, pour saluer ce sacré Charlemagne. Plus surprenant, son choix du zéro, invention arabe, pour symboliser le IX<sup>e</sup> siècle. Plus simples, y compris dans les formes, son éventail de proues de drakkars, puis sa panoplie de heaumes et d'épées de croisés. Déjà un bon millénaire d'écoulé.

Au XII<sup>e</sup> siècle, rappelle Umberto Eco, qui prêche pour sa paroisse, Frédéric Barberousse reconnaît l'in-



« Golgotha », néons sur panneaux, 140 x 200 cm.

dépendance de l'université de Bologne. Arman l'écoute poliment, mais préfère évoquer les troubadours et les troubadours, plaçant l'artiste avant le docteur. Viennent ensuite des boussoles accumulées, qui n'indiquent plus le nord mais rendent hommage à Marco Polo. Des instruments calcinés témoignent des malheurs des grandes pestes, suivis d'une autre catastrophe, l'invention de l'imprimerie. Jusque-là, des choix, sinon convenus, du moins plutôt classiques. L'est beaucoup moins celui des chaînes d'esclaves qui illustrent le XVI<sup>e</sup> siècle. Une pièce de circonstance, mais aussi une des plus réussies, plastiquement. Elle rappelle également qu'Arman, qui passe souvent en France pour politiquement incorrect, est aux Etats-Unis, où il vit, un militant de la lutte pour les droits civiques des Noirs.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, Umberto Eco et Arman se sont disputés. C'est Eco

qui a gagné, et Arman a remis ses fauteuils Louis XIV pour leur substituer une accumulation de microscopes anciens, fauchés à sa fille, chercheuse au CNRS. Pour la suite, il a exaucé un vœu abolitionniste en brisant net une guillotine, juxtaposé des locomotives, des appareils de photographie et de cinématographe, puis terminé sa tournée en empilant des carcasses d'ordinateurs dans une somptueuse DS décapotable, de celles autrefois carrossées par Chapron.

Quant au XXI<sup>e</sup> siècle, il fait l'im-passe : « Le côté virtuel et immatériel, dit-il, c'est à des jeunes d'y penser. » Il aura en tout cas fait ce qu'il fallait pour stimuler l'imagination de tous ceux qui visitent l'exposition, et dont bien peu savent qui est Arman, et encore moins quel est ce bavard à l'accent italien avec lequel il devise, en si bonne intelligence.

Harry Bellet

## Au Duc des Lombards, autour du trompettiste Paolo Fresu

**PAOLO FRESU. Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Tél. : 01-42-33-22-88. 21 heures, 120 F (18,81 €). Le trompettiste Paolo Fresu, en formation changeante. Le 21 avec Furio Di Castri (contrebasse) et Bojan Z (claviers). Prochain concert, le 23 avec David Linx (vocal), Diedrik Wiessels (piano) et Furio Di Castri (contrebasse) ; plus Roberto Gatto (batterie) et Nguyen Lê (guitare), les 24 et 26, à 20 h 30 et 22 h 30.**

Bien serrés en rond au milieu d'une foule acquise, Paolo Fresu (trompette, sourdine Harmon, bugle, trafics électroniques), Furio Di Castri (contrebasse, vélocité, génie mélodique) et Bojan Z (clavier de type Rhodes qui aurait pas mal vécu et demi-queue classique, souvent un pour chaque main). Ils se regardent, s'écoulent, le volume du son est réglé sur la position « oreille humaine ». Les compositions se présentent comme de longues suites aux allures modales : mouvantes, changeantes, apparemment faciles – très faciles à jouer mal. Avec des échappées, des mystères, des bruits, de petits sprints poétiques, des retours au calme, des séquences très reconnaissables, des tempos vifs, des ballades langoureuses, « Ah ! Gudule... ». Le tout a un côté prenant, sensuel, efficace.

Les musiciens sont assis en rond comme en studio, à la maison, ou en répétition. Les trompettistes qui jouent assis, comme Paolo Fresu, annoncent la couleur. Tordant leur colonne d'air comme une sorte de saxophone intérieur, ils créent

un son dont Chet Baker reste la référence. Paolo Fresu, parfois, s'avachit en fond de fauteuil comme s'il jouait sur la plage. Tout cela a des airs nature, très « jazz attitude » : une aisance familière qui dissimule (c'est l'heureux côté dandy de l'affaire) le sérieux de la musique. Il y faut pas mal de concentration et de force.

### UNE PETITE SÉMILOGIE DE LA MOUSTACHE

Salle de brasserie de plain-pied, lumières douces, mobilier peu intimidant, scène centrale, le Duc des Lombards est de tous les clubs de jazz du Châtelet, celui – avec ses baies masquées sur le boulevard de Sébastopol – qui effraie le moins le profane. Le profane a toujours un peu peur de se faire coincer, de descendre l'escalier du caveau, de s'ennuyer comme dans une tombe, de ne pas savoir quand applaudir, quandodeliner. Au Duc, les signes sont rassurants, sans compter la moustache du trompettiste. Luis Buñuel, en 1926, rédigea un texte décisif sur « la moustache d'Adolphe Menjou ». On devrait s'en servir pour établir une petite sémiologie portative des trompettistes à moustache. Sert-elle de coussinet à l'embouchure ou de tapis-brosse pour filtrer le souffle en sortie de colonne ? La question se pose chez les deux maîtres italiens, aussi connus dans la péninsule que dans l'Hexagone : Enrico Rava (Trieste, 1939) et celui qui fut un temps son disciple, Paolo Fresu (Berchidda, Sardaigne, 1961).

Tous deux se signalent par la maîtrise de l'instrument ; le goût délicat doublé de liberté ; l'amour de la mélodie ; une « versatilité » heurieuse au sens américain du terme ; et des moustaches

ches de *latin lover*. Le tout, dans une scène de séduction qui passe par l'exigence. Le son très chaud du bugle, les longs enchaînements en « souffle continu » par le trompettiste (plantage admiratif des couches jeunes de l'auditoire), les choristes très sentis de Furio Di Castri, et l'invention de Bojan Z, tant dans l'accompagnement (accords rares, syntaxe aux airs naïfs) que dans les improvisations, tout cela se développe avec une ferme légèreté.

Le Duc des Lombards suscite, avec ce type de formule, un mélange de public que l'on ne trouve pas ailleurs : les vieux renards qui restent en général pas loin de l'entrée et du bar, plaisamment sourcilieux ; un fond estudiantin de bon aloi autour des tables ; une mixture d'âges et de sexes qui ne colle pas à la sociologie répertoriée des clubs. D'où la foule.

Plus cette rareté d'une musique proposée comme entre amis, sans facilité sinon celle de son illusion. Sans compter que la grande faculté d'accueil du genre permet de penser qu'un élément nouveau (invité en fin de semaine, le guitariste Nguyen Lê) peut à tout instant dynamiter une formule qui n'attend que ça. Après tout, c'est une interprétation de l'idée du jazz qui, à cette hauteur, n'est pas fréquente. Et mérite toute l'attention. On comprend mieux pourquoi Chet Baker, un moment, fut tenté par la moustache. Et pourquoi Aldo Romano la porta si longtemps, lui dont s'annonce le futur épisode de Palatino en CD, toujours avec Paolo Fresu.

Francis Marmande

## Quand Paris se fait un sang d'encre

**LES CRIMES DE PARIS. Lieux et non-lieux du crime à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle. Bibliothèque des littératures policières, 48-50, rue du Cardinal-Lemoine, Paris-5<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Monge. Tél. : 01-42-34-93-00. Du mardi au vendredi, de 14 heures à 18 heures. Samedi, de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 31 mars.**

A l'heure du crime virtuel et des arnaques informatiques, les coups de couteau, embuscades et détours de passants font pâle figure. C'est pourtant du sang noir comme l'encre qui s'affiche à la « une » des journaux populaires et en couverture des romans qui, au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, mettent en scène « capitaines des voleurs » et « princes de la gueuserie » et qui

annoncent le roman policier. Après Cartouche, le vrai, né en 1693 rue du Pont-aux-Choux, mais dont la fortune romanesque couvrira deux siècles, l'image du cœur de la capitale, des Halles à la Cité, est scellée. Venelles sombres, coupe-gorge et cabarets louches que *Les Mystères de Paris* d'Eugène Sue, parus en 1842, vont fixer. Mais, si le livre commence rue aux Fèves, dans la Cité, l'histoire suit son cours dans la géographie parisienne et aboutit aux portes de la ville, au sud, vers ces barrières indécises où se fomentent les mauvais coups.

Tapie au fond d'une ruelle qui n'a plus rien d'ancien ni de pittoresque, l'exposition présentée à la Bibliothèque des littératures policières mène l'enquête sur les liens réels et imaginaires qui unissent la ville et le fait divers. Comment l'urbanisme subi,

celui de la cité médiévale, et le dessin volontariste, celui d'Haussmann et de ses légions, tracent et déplacent les limites du malfamé, une cartographie de la peur et de la rumeur, un fantastique qui quotidien qui mêle l'horreur et sa légende, fait côtoyer détectives et brigands, et distribue les rôles dans le grand décor d'une cité vivante, mouvante, jamais tout à fait rassurée. Celle du western urbain.

Peaux-rouges, apaches, mohicans... Les expressions en usage confirment l'idée d'une jungle menaçante où la loi a du mal à s'imposer à un peuple malin, habile à se frayer un chemin dans ses méandres mal contrôlés. Descendus des hauteurs de Belleville en 1900, les apaches, ouvriers sans travail, blousons noirs désœuvrés, font peur au bourgeois. Une grande affiche pour un film de

1905 les montre, sous une pleine lune et un pauvre réverbère, agressant le noctambule qui s'est aventuré sur leur territoire. L'urbanisme nouveau a déplacé les lieux du crime. Ordonnant une moisson de documents – ouvrages anciens, romans populaires, gravures, pamphlets – les deux commissaires, Dominique Kalifa, professeur d'histoire contemporaine à l'université Rennes-II et auteur de *L'Encre et le Sang* (Fayard, 1995), et Catherine Chauchard, conservateur de la Bibliothèque, montrent comment le Paris haussmannien a balayé le tissu médiéval et repoussé les « classes dangereuses » vers la périphérie, entraînant à leur suite les acteurs du mystère urbain.

Michèle Champenois

## SORTIR

### PARIS

#### Monk'O Marok

A mi-chemin du jazz (construction des improvisations, impulsion) et des croisements de folklores (le vivier musical des Balkans, le Proche-Orient), pas très loin de l'esprit rock allumé des années 1970 perpétué par le groupe Gong, très inventif dans sa manière de marier les sonorités des instruments avec le texte (parlé-chanté), Monk'O Marok est une formation toulousaine dont le propos suscite l'intérêt. Formé de l'union créative de la chanteuse Alima Hamel, du saxophoniste et clarinetiste Laurent Rochelle, de Sylvain Fournier à la basse (belle présence ronde) et de Loïc Schild à la batterie et aux percussions, Monk'O Marok a enregistré un album frais et vif (*Din Din Dan*, Enja / Harmonia Mundi) qui devrait prendre de l'ampleur et de la liberté dans sa transcription à la scène. Le quartet est à Paris, dans une sorte de micro-tournée de lieux accueillants. On pourra s'amuser à suivre leur périple. *La Guinguette pirate, port de la Gare, quai François-Mauriac, Paris-13<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 24. Tél. : 01-56-29-10-20. 40 F. L'Offre publique d'ambiance, 9, rue Biscornet, Paris-12<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bastille. 21 heures, le 27. Entrée libre.*

#### Les Presqu'îles

Manifestation présentant au public et aux programmeurs des chorégraphes programmés ensuite dans le festival des Iles de danses, les Presqu'îles offrent un panel de jeunes auteurs de la danse

contemporaine française et étrangère ; à raison de trois spectacles en moyenne pendant cinq jours, on pourra voir ou revoir entre autres, la Vénitienne Caterina Sagna, l'Anglais Russell Maliphant, l'Allemand Félix Ruckert, la Belge Michèle Noiret et les Français Bernard Menaut, Sidonie Rochon ou Nadège Macleay. *Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14<sup>e</sup>. RER Cité-Universitaire. Du 24 au 28. Tél. : 01-43-13-50-50. 40 F et 70 F.*

### VILLEURBANNE

#### Félicie, La Provinciale

Deux œuvres en une. Ainsi l'a voulu Roger Planchon. Pour ce « chef de troupe » depuis 1950, *Félicie* et *La Provinciale*, de Marivaux, se « répondent », l'une valorisant l'autre. Dans sa version scénique, née pour « un projet double, une fiction cinématographique et un spectacle théâtral », le metteur en scène a bousculé l'ordre des récits des deux textes, auxquels il mêle quelques phrases extraites des « Jounaux » de l'écrivain du XVIII<sup>e</sup>. En son temps, le dramaturge décrié par les critiques fut contraint de publier *La Provinciale* sans nom d'auteur, et *Félicie* ne connut pas meilleur sort : la pièce fut refusée par la Comédie-Française et ne fut jamais jouée. *Villeurbanne (69). Théâtre national populaire, 8, place du Docteur-Lazare-Goujon. Du 23 février au 20 mars. 20 heures, tous les jours sauf le lundi ; 16 heures, le dimanche. Tél. : 04-78-03-30-00. De 48 F à 178 F.*

## GUIDE

### FESTIVAL CINÉMA

#### Samedi soir, films noirs

*Alphaville*, de Jean-luc Godard (France, 1965), suivi de *Je vous salue Mafia*, de Raoul Lévy (France, 1966). Autant de films dont Eddie Constantine est l'interprète principal. *Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film, Lyon (69). 20 heures, le 24. Tél. : 04-78-78-18-95. 30 F (abonnés), 40 F.*

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

*Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.*

#### Musiques anciennes en consort

Cycle consacré aux voix : Chansons parisiennes de Guillaume Costely, Clément Janequin... Dominique Visse (contre-ténor, direction) et l'Ensemble Clément Janequin.

*Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. 16 h 30, le 24 ; 15 heures, le 25. Tél. : 01-44-84-44-84. 95 F.*

#### La Femme silencieuse

de Strauss. Günter Missenhardt (Sir Morosus), Natalie Dessay (Aminta), Juan José Lopera (Henri Morosus), Dietrich Henschel (le Barbier), Jill Grove (la Gouvernante), Ofelia Sala (Isotta), Gabriele Sima (Carlotta), Matthias Henneberg (Morbio), Marek Gaszdecki (Vanuzzi), André Eckert (Farfallo). Philharmonia Orchestra, Christoph von Dohnanyi (direction), Marco Arturo Marelli (mise en scène).

*Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. 19 h 30, les 24 et 27 février et les 2, 5 et 8 mars ; 16 heures, le 11 mars. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 670 F.*

#### Le Fil d'Orphée

de Monteverdi à Campo. Sur une idée de Béatrice Cramoix. Emmanuelle Halimi (soprano), Robert Expert (haute-contre), Carl Ghazarossian (ténor), Jacques Bona (baryton-basse), Florence Malgoire, Anne Maury (violin), Marianne Muller (viole de gambe), Laurent Stewart (clavecin), Mireille Larroche (mise en scène), Yana Yepes (chorégraphie). *Péniche Opéra, 42, quai de la Loire, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Jaurès. 20 h 30, les 23 et 24 ; 16 heures, le 25. Jusqu'au 4 mars. Tél. : 01-53-35-07-77. 150 F.*

#### Angel Quartet

*Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. 21 heures, le 24. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.*

#### Les Nuits jazz & boogie piano

*Salle Wagram, 39, avenue de Wagram, Paris-17<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Ternes. 21 heures, le 24. 300 F.*

#### Hommage à Tito Puente

*Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. 21 heures, le 24. Tél. : 01-42-08-60-00. 240 F.*

#### Philippe Milanta Trio

*Le Franc Pinot, 1, quai de Bourbon, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pont-Marie. 21 h 30, le 24. Tél. : 01-46-33-60-64. 90 F.*

*Paco Sery, Flavio Boltr, Linley Marthe Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. 22 heures, le 24. Tél. : 01-40-26-46-60.*

#### Rio 2001

Carnaval samba avec DJ, danseuses et la chanteuse Catia Werneck. *Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Oberkampf. 23 heures, le 24. Tél. : 01-43-14-35-35. 110 F.*

### Wild Women Blues

*Mogador, 25, rue de Mogador, Paris-9<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Trinité. 20 h 30, jusqu'au 4 mars. Relâche le 26. Tél. : 01-53-32-32-00. De 100 F à 250 F.*

### Mambomania

*La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> République. 23 heures, le 24, jusqu'au 3 mars. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.*

### Noites do Brasil

*Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pigalle. 23 h 30, le 24. Tél. : 01-44-92-77-66. 120 F.*

### RÉGIONS

#### Quatuor Lindsay

Haydn : *Quatuor à cordes n° 4, Quatuor à cordes n° 5*. Janacek : *Quatuor à cordes « Lettres intimes »*.

*Lyon (69). Auditorium Maurice-Ravel, 149, rue Garibaldi. 11 heures, le 25. Tél. : 04-78-95-95-95. 100 F, 20 h 30, le 26, au Grand Théâtre de Bordeaux.*

#### Daniel Larrieu

+ qu'hier, Pleins Feux, Petit Bateau. *Albi (81). Théâtre municipal, rue Saint-Antoine. 19 heures, le 25. Tél. : 05-63-54-00-25. 150 F.*

#### Orchestre national de Montpellier

Berio : *La Ritirata notturna di Madrid*. Beethoven : *Concert pour piano et orchestre n° 4*. Britten : *Sinfonia da requiem*. Dezzo Ranki (piano), Howard Griffiths (direction).

*Montpellier (34). Opéra Berlioz - Le Corum, esplanade Charles-de-Gaulle. 10 h 45, le 25. Tél. : 04-67-60-19-99. De 90 F à 150 F.*

### ANNULATION

Les concerts d'Arthur H prévus du 1<sup>er</sup> au 15 mars à La Nouvelle Eau, à Paris, sont annulés.

## Le Monde

### A LA TELEVISION ET A LA RADIO

#### Le Monde des idées

LCI

Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10  
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10  
Le lundi à 11 h 10

#### Le Grand Jury

RTL-LCI

Le dimanche à 18 h 30

#### La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE

Le samedi à 12 heures

#### Libertés de presse

FRANCE-CULTURE

Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

#### A la « une » du Monde

RFI

Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

#### La « une » du Monde

BFM

Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40  
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

## EN VUE

■ « Nous avions laissé du pain et du sel pour l'équipage qui allait nous succéder », a regretté **Sergueï Zaliotine**, cosmonaute russe, en fêtant les quinze ans dans l'espace de la station Mir, qui sera détruite à la mi-mars.

■ Après son passage à l'euro, l'Allemagne envisage de soutenir le prix du cuivre en stockant ses anciennes pièces de monnaie dans des silos antimissiles datant de la guerre froide.

■ « La décision ne concerne pas sa chienne, la magnifique **Havana** », a précisé l'Association cubaine des lévriers afghans en excluant pour des « raisons patriotiques » la diplomate **Vicky Huddleston**, chef de la section des intérêts américains à La Havane.

■ Les autorités sanitaires du Nouveau-Brunswick au Canada informent les deux cents participants à une cérémonie funéraire qu'une femme porteuse d'un méningocoque a bu dans le calice, dans l'église anglicane de Bay du Vin.

■ Les fidèles qui baisent l'anneau d'un cardinal – « *sucer le bonbon* », en jargon ecclésiastique – obtiennent 50 jours d'indulgences en vertu d'un décret du Saint-Office de 1909.

■ « C'est comme vouloir guérir un alcoolique en lui donnant rendez-vous au bar » : **Maressa Orzack**, psychiatre qui prend en charge les internautes dépendants dans les murs d'un hôpital du Massachusetts, s'insurge contre l'ouverture en Pennsylvanie d'un centre « en ligne » (netaddiction.com) pour le traitement des cybernétiques intoxiqués.

■ Le maire de Sneek, aux Pays-Bas, offre un emploi dans le service informatique de la ville à l'auteur du virus néerlandais Kournikova. Le président bulgare **Petar Stoianov** embauchera le jeune pirate, qui s'est introduit sur son site officiel pour protester contre le chômage « sans endommager les données qui s'y trouvaient ».

■ **Robert Halley**, maire de Moutiers-Hubert dans le Calvados, a décidé de ne pas se représenter aux prochaines élections municipales et fait voter par son conseil la mise en vente de la mairie.

■ Sitôt élue à la mairie de Baie-Mahault en Guadeloupe à la place de son époux, sous les verrous pour corruption, **Marcelle** lui avait dédié un boulevard, le boulevard **Edouard-Chammougon**, et une école, l'école **Edouard-Chammougon** : depuis, à l'approche des municipales, l'épouse se cramponne au fauteuil du mari.

■ Un déséquilibré qui avait jeté d'un gratte-ciel du Bronx ses meubles et sa grand-mère a été rattrapé par une jambe par des policiers, lundi 19 février à New York.

Christian Colombani

# Sorry ! Nous ne parlons qu'anglais

Les sujets de Sa Majesté seraient, en Europe, les plus mauvais pratiquants des langues étrangères. Les journalistes du « Guardian » ont voulu en avoir le cœur net. L'expérience s'est révélée cruellement concluante



sations se sont aussitôt transformées en authentiques dialogues de sourds. A deux reprises seulement, le contact a été établi, et l'informa-

tion fournie. Le plus souvent, l'échange tourna court rapidement, avant que l'interlocuteur ne raccroche. Interrogé en espagnol, un employé du British Council – qui a peut-être cru à une provocation – se contenta de répéter en criant, et comme s'il s'adressait à un retardé mental, qu'il ne parle qu'anglais, mais, précise le journaliste, en s'efforçant tout de même d'accompagner son « No ! No ! » d'une médiocre intonation hispanique.

## « NO TICKETS, NO TICKETS ! »

Au siège de la Football Association, une tentative pour parler – dans sa langue – au nouvel entraîneur du Onze d'Angleterre, le Suédois Sven Goran Eriksson, se solda par un pitoyable échec, le standardiste dirigeant l'importun vers une boîte vocale. Ce n'est guère

mieux au standard d'Arsenal, la célèbre équipe londonienne, où personne ne peut répondre – en français – à cet amateur de football qui veut absolument acheter des billets pour le match devant opposer le club anglais et l'Olympique lyonnais. On se contente de hurler crescendo : « No tickets, no tickets ! »

En français encore, un journaliste appelle le théâtre où l'on joue *Les Misérables* et tente de réserver des places. Peine perdue : l'employé se contente de répéter chaque phrase prononcée par le journaliste, sans pouvoir lui donner satisfaction. Le standard du Dôme du Millénaire reçoit un appel – en français toujours – d'un correspondant qui prétend vouloir acheter cet immense et coûteux complexe architectural londonien. En entendant le mot « vendre », l'employé

s'excite un instant, mais, faute de langage commun, la transaction ne se fera pas. D'autres appels, en italien, en allemand ou en gallois – à un stade de Cardiff – seront tout aussi infructueux. *The Guardian*, redoublant d'audace, interroge même – en allemand – Buckingham pour essayer de connaître, sans succès, les heures de visite du palais royal.

Il y aura deux divines surprises. Chez *Madame Tussaud*, le célèbre musée de cire, le journaliste, jouant les imbéciles, déclare souhaiter parler en français à la dame Tussaud en question et s'entend répondre, aussitôt, de la bouche d'une Française, que cette dernière est morte depuis longtemps mais qu'on peut l'aider à se procurer des billets. Mieux encore : au bureau londonien du Parlement européen, l'interlocuteur du *Guardian* parle beaucoup mieux allemand que le journaliste et lui propose courtoisement de lui envoyer, comme il le souhaite, une copie du traité de Maastricht.

Et puisqu'en Angleterre l'humour ne perd jamais ses droits, les enquêteurs ont testé l'expertise linguistique de leurs propres confrères du *Guardian*, plus précisément des journalistes du « desk » de politique étrangère. Catastrophe ! Il ne s'y trouva personne pour pouvoir répondre en espagnol au correspondant facétieux qui assurait, dans cette même langue, posséder un « scoop » sur une grosse affaire de corruption dans la péninsule Ibérique...

Jean-Pierre Langellier

## DANS LA PRESSE

### LA CROIX

Bruno Frappat

■ Tout a changé depuis la tragédie de l'affaire Dutroux. Notre civilisation a pris la mesure de son inconscience. Le secret a explosé à la face de la conscience européenne. Les témoignages d'enfants ont, enfin, été pris au sérieux. Des parents se sont confrontés à des hypothèses inenvisageables jusqu'alors. La justice, la police, les médias ont soulevé le couvercle de la négligence. La « culture » aussi, au sens large, a changé. La grande vague de permissivité post-soixante-huitarde avait permis des aberrations, déjà dénoncées à

l'époque, mais globalement supportées. Et publiées. Voire enseignées. Cette vague est retombée. Qui s'en plaindrait ? Le passé ayant fait retour, y compris judiciaire, il reste à manager le présent, et préparer l'avenir, sans hystérie. Ni, cette fois, aveuglement.

### LIBÉRATION

Serge July

■ Le procès de la révolution culturelle des années 1960 n'a jamais véritablement cessé. Il est proportionnel en ampleur à son triomphe social : le développement autonome de la société civile dans un pays qui l'ignorait. Mais le discours sur la libération de la sexualité des enfants a malheureuse-

ment servi à légitimer des pratiques parfois criminelles. Jusque dans *Libération*. Cohn-Bendit fut aussi l'un de ces provocateurs. Il est rattrapé pour des écrits de « rappeur » qui contiennent évidemment leur part de conneries sur la sexualité enfantine. Il le reconnaît. Il n'y a aucune raison de sanctifier mai 68. Il n'y a aucune révolution, fût-elle culturelle, qui ne soit qu'un bloc de vertus cristallines.

### FRANCE-INTER

Bernard Guetta

■ C'était un drôle de temps, 1968. Comme la société d'alors, la révolution était pudibonde. En ce temps-là, le scandale, c'était bel et

bien le poids des interdits, et quand cette époque a secoué le poids du passé, il y eut, naturellement, tous les excès de toute révolte, ses exhibitionnismes, ses provocations, ses délires grotesques ou intolérables. A l'extrême marge de la marge, il y eut aussi les plaidoyers pour la pédophilie, brouillés par les revendications d'abaissement de la majorité sexuelle car, pour ne plus être mineur, il fallait alors avoir plus de vingt et un ans. Où s'est exactement situé là-dedans le Daniel Cohn-Bendit de l'époque ? A lui de chasser les doutes qu'il a suscités, mais où en serions-nous sans ces années 1970 ? Poser la question, c'est y répondre.

## perso.club-internet.fr/flejou

Un surfeur parisien raconte l'Australie, pour donner aux autres l'envie de partir



lise beaucoup pour l'échange de fichiers musicaux en MP.

Le but de Sébastien est de donner aux autres l'envie de partir, tout en leur prodiguant des conseils utiles : « La patience est une vertu obligatoire pour qui veut voir du pays sur le continent des kangourous, des koa-

las et de la Vegemite, immonde pâte à tartiner qui fait le bonheur des Australiens au petit déjeuner. » Il reste trois mois dans ce pays « de vagues et de vent », et parcourt 7 800 kilomètres en avion, bus, train, bateau, 4 x 4... Trois mois de bonheur et de rencontres, dans des auberges pas

chers ou des villas avec piscine. Trois mois à la recherche des plus beaux « spots » : Lancelin pour la planche à voile, puis Byron Bay, la Mecque du surf – dont les eaux sont parfois infestées de méduses appelées *bluebottles*...

Autre avertissement : si l'on ne veut pas passer pour un « cake » auprès des surfeurs australiens, mieux vaut maîtriser leur jargon, cultiver son look et, si possible, se procurer une camionnette ornée d'autocollants écologistes ou délinquants. Pour autant, n'est pas surfeur qui veut, le petit Parisien découvre les galères du débutant : « *Toujours ramer, se prendre des litres d'eau sur la tronche, tomber, recommencer.* » Drôle et utile, le site de Sébastien Fléjou est aussi une invitation au partage : « *Internet m'a permis de renouer le contact avec des gens rencontrés lors de mon séjour, mais aussi d'entrer en contact avec la communauté des internautes passionnés par l'Australie. Alors, qu'attendez-vous pour partir ?* »

Emilie Grangeray

## SUR LA TOILE

### ENQUÊTES D'OPINION

■ La commission des sondages a averti les médias qu'ils doivent faire preuve de « *la plus grande prudence* » lorsqu'ils reprennent des enquêtes d'opinion publiées sur Internet, « *qui ne correspondent à aucun des critères techniques et scientifiques* » président à la réalisation de véritables sondages. La commission rappelle également que toute publication de sondages est interdite en France une semaine avant une élection. – (AFP.)

### UN CODE POUR LE NOMMAGE

■ L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a annoncé qu'elle souhaitait promouvoir un code de bonne conduite sur Internet pour les administrateurs des noms de domaines de pays (comme « .fr » pour la France). – (AFP.)

### GUERRE D'ALGÉRIE

■ *La Question*, long-métrage de fiction sur la torture en Algérie, réalisé en 1976 par Laurent Heynemann et interprété notamment par Nicole Garcia, peut être visionné ou téléchargé en version intégrale sur le site de Liberafilms, pour un prix de 3 euros.

www.liberafilms.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173<sup>F</sup> par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173<sup>F</sup> (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

<b>Autorisation de prélèvements</b> J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> . Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment. Date : ..... Signature : .....	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : <b>LE MONDE</b> 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
	TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER Nom : ..... Prénom : ..... N° .....rue ..... Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....	
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) ..... N° .....rue ..... Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER Code Etablissement [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Code Guichet [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] N° de compte [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Clé RIB [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]		

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.  
 Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99<sup>HT</sup>/min)

\*Le Monde\* (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year \*Le Monde\* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518  
 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

## Dany le blême

par Luc Rosenzweig

ON L'APERÇUT d'abord un bref instant, lorsque TF 1 déclinaient les titres du journal de 20 heures, présenté par Jean-Claude Nancy. Il attendait, dans un fauteuil, l'entretien en direct qui devait clôturer le JT, avec l'air de quelqu'un qui s'apprête à rencontrer la fraise du dentiste.

Dany Cohn-Bendit était à Thonon-les-Bains, invité à une réunion électorale des Verts de Haute-Savoie, où le scandale l'a rattrapé. Il faudrait être sourd et aveugle, ou bien ne regarder que « Série club », pour n'avoir pas pris connaissance, par la télé, les radios ou les journaux du procès en pédophilie instruit sur la place publique à l'encontre du député européen, ancienne figure symbolique de mai 1968, batteur d'estrades médiatiques pour la cause écologiste. En une journée, l'affaire a pris de telles proportions qu'elle a relégué aux brèves de fin de journal les œufs lancés sur Lionel Jos-

pin au Salon de l'agriculture et divers autres événements concernant le devenir de la planète. Non, il était urgent que Dany le rouge s'expliquât sur ces quelques lignes écrites il y a un quart de siècle dans un livre oublié de tous, sauf de ceux qui animent, non sans arrière-pensées pas très nettes, les règlements de compte entre générations qui font vendre du papier et grimper l'Audimat.

Toujours est-il que ce soir-là, un 22 février, pas un 22 mars, Dany était là, blême dans son fauteuil, attendant le bourreau Nancy, pour tenter d'arrêter la déferlante d'ordures qui s'est abattue sur lui depuis quarante-huit heures. Jamais, on ne l'avait vu comme cela. C'était du Cohn-Bendit authentique, tel qu'il doit être quand les caméras sont loin, dougiant de tout, de lui-même, des idées qu'ils vient brillamment et avec humour de défendre quelques instants plus tôt... « Non, je n'ai

jamais été pédophile, oui j'ai un goût immodéré pour la provocation », tel est le message qu'il tente, avec l'énergie de l'animal blessé, de faire passer dans le grand public. L'extrait de l'émission « Apostrophes » de 1982, où on le voit se délecter de choquer Paul Guth, écrivain mièvre et réactionnaire, par des propos énoques sur la sexualité des petites filles de quatre à six ans, n'aide pas à rendre crédible sa défense.

Jean-Claude Nancy, en bon pro, lui pose les bonnes questions lui permettant de développer son argumentation. Jusqu'à la dernière, la question qui tue : « *Allez-vous démissionner de votre mandat européen ?* » Ainsi, quoi qu'il pu dire Cohn-Bendit pour sa défense, tout cela n'était que le hors-d'œuvre à l'ouverture du chapitre suivant, celui qui va mettre désormais en émoi les foules téléspectatrices : après la chasse à courre, l'hallali, et les tripes aux chiens... On a parfois honte d'être devant son poste.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Mariages du monde. Forum  
 22.00 Peut-on épouser la religion de l'autre ? Forum  
 23.00 Stones, les paps du rock. Forum

MAGAZINES

20.40 Thalassa. Salut la compagnie ! France 3  
 20.55 Spécial « Y'a pas photo ! ». TF 1  
 21.00 Recto Verso. Invité : MC Solaar. Paris Première  
 21.00 Top bab. Invité : Tom Jones. Canal Jimmy  
 22.00 Faut pas rêver. Madagascar : Les bœufs tirants. Maroc : Les bâtisseurs du Haut-Atlas. Invité : Abdelatif Benazzi. France 3  
 22.55 Bouillon de culture. Les blessures de l'enfance. Invités : Catherine Dolto ; Raul Ruiz ; Boris Cyrulnik ; Corinne Hoex ; François Taillandier. France 2  
 23.20 On ne peut pas plaire à tout le monde. France 3

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Le Grand Hiver mongol. Arte  
 20.30 Johan Van der Keuken. Planète  
 21.25 Derniers mots. Ma sœur Joke (1935-1997). Planète  
 21.55 Fernandel de père en fils. Paris Première

22.05 Notre XX<sup>e</sup> siècle. Il était une fois des rois. Odyssee

22.10 Grand format. Les Enfants de la tourmente. Arte

22.25 Nuit Blair Witch. Burksitsville, la véritable histoire de Blair Witch. Canal +

23.25 L'Égypte. [3/5]. L'âge d'or. Odyssee

23.45 Toutes les drogues du monde. Une devise forte : les drogues. La drogue et notre santé. Histoire

SPORTS EN DIRECT

20.00 Athlétisme. Meeting indoor de Gand (Belgique). Eurosport

DANSE

21.00 Lonely Town, Lonely Street. Ballet. Chorégraphie de Robert North. Musique de Bill Withers. Par le ballet Rambert. Mezzo

MUSIQUE

21.00 Marcia Sweet 2000. Avec Thierry Eliez, piano ; Thomas Bramerie, basse ; André Ceccarelli, tambours. Muzzik  
 21.30 John MacLaughlin et Katia Labèque. Avec l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. V. P. Perez. Mezzo  
 22.35 Marcia Sweet 2000. Avec Kenny Barron ; Ben Riley ; Kyi-oshi Kitagawa. Muzzik  
 22.55 Toots and the Maytals. Ris-Orangis, 1995. Canal Jimmy  
 0.30 Jazz à Antibes 1990. Avec Martial Solal, piano ; Michel Portal. Muzzik

THÉÂTRE

20.30 Le Voleur d'instants. Pièce de Daniel Colas. Festival

TÉLÉFILMS

20.45 La Loire, Agnès et les garçons. Patrice Martineau. Arte  
 20.45 L'Enfant du mensonge. Joyce Chopra. RTL 9  
 20.50 Le Monde magique des Leprechauns. John Henderson [1 et 2/2]. M 6  
 20.55 La Gloire en partage. Eric Till [2/2]. O. TMC  
 22.10 La Façon de le dire. Sébastien Grall. Festival  
 23.45 Georg Friedrich Haendel, le diable emporte Tunbridge Wells. Tony Palmer. Mezzo

COURTS MÉTRAGES

23.05 Nuit « Blair Witch ». Le Projet fantastico gore. Canal +

SÉRIES

19.25 Hill Street Blues. Je n'ai rien promis. O. TMC  
 21.50 Avocats et associés. L'enfant battu. O. France 2  
 23.45 Michael Hayes. L'indicateur. O. Série Club  
 0.00 Brooklyn South. Epreuve test. O. M 6

FILMS

15.00 Ce cher disparu. Tony Richardson (Etats-Unis, 1965, N., 120 min). TCM

16.00 Cul-de-sac. Roman Polanski (GB, 1965, N., 110 min) O. Cinéfaz

16.45 Kamikaze. Didier Grousset (France, 1986, 85 min) O. Ciné Cinémas 3

16.50 Alexandre Nevski. Sergueï Eisenstein (Urss, 1938, N., 110 min). Muzzik

17.25 Les Trois Lumières. Fritz Lang (All., muet, 1921, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics

18.50 La Femme de l'année. George Stevens (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 115 min). TCM

20.30 La Ragazza. Luigi Comencini (Fr. - It., 1963, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

21.00 La Femme défendue. Philippe Harel (France, 1997, 100 min) O. Ciné Cinémas 2

21.15 Y a-t-il un pilote dans l'avion ? Jim Abrahams, David Zucker et Jerry Zucker (Etats-Unis, 1980, v.o., 85 min) O. Cinéfaz

22.30 Les Harvey Girls. George Sidney (Etats-Unis, 1946, v.o., 100 min). TCM



23.40 Le Testament du docteur Mabuse. Fritz Lang. Avec Rudolf Klein-Rogge, Thomy Bourdelle (Allemagne, 1932, N., v.o., 120 min). Arte

23.50 Le Roman d'un tricheur. Sacha Guitry (France, 1936, N., 80 min) O. Ciné Classics

0.10 Petulia. Richard Lester (Grande-Bretagne, 1968, v.o., 110 min). TCM

0.15 Les Félines. René Clément (France, 1963, N., 95 min) O. Cinétoile

le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Agnès, la Loire et les garçons. Sur un thème archaïque (deux amis, jeunes bacheliers en vacances tourmentés par leurs sens, aiment une jeune fille libre et sensible comme une corde de guitare), Patrice Martineau a signé une œuvre sans prétention mais pas sans intérêt, bien servie par l'interprétation de la belle Geraldine Sales et des deux rivaux, Mathieu Crépeau et Thibault Lacroix.

FRANCE 2

21.50 Avocats et associés. Revoilà pour quelques semaines, en seconde partie de « Une soirée, deux polars », la case policière du vendredi de la Deux, la sympathique équipe d'avocats du cabinet Zelderen. Filmée par la caméra nerveuse du réalisateur Philippe Triboit, cette série, inspirée de modèles américains (« Ally McBeal », « The Practice »), mêle habilement intrigues policières et histoires de cœur. Du rythme et de l'humour.

ARTE

23.40 Le Testament du Docteur Mabuse. En 1932, Fritz Lang tourne une suite à son *Docteur Mabuse*, dans laquelle il annonce le règne de la terreur nazie. Coproduction franco-allemande, *Le Testament du docteur Mabuse* fut réalisée en deux versions (une pour l'Allemagne et une pour la France, plus courte et avec une interprétation différente). Arte présente la version originale restaurée intégrale.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Napoléon, le retour. Invité : Dominique de Villepin. LCI  
 21.00 Hommage au poète : Chantons Trenet... Forum  
 22.00 Beria, le maître de la terreur. Forum  
 23.00 Requins, la fin du massacre ? Forum

MAGAZINES

14.15 Bouillon de culture. Les blessures de l'enfance. Invités : Catherine Dolto, Boris Cyrulnik, Corinne Hoex, Raul Ruiz. TV 5  
 15.10 Destins. Invité : Charles Trenet. TSR  
 18.15 J'ai rendez-vous avec vous. Spéciale municipales de Paris. TV 5  
 18.55 Union libre. Invité : Philippe Geluck. France 2  
 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 24 février 1951 - Le shah : plus dure sera la chute. Invité : Ehsan Naraghi. Arte  
 19.30 + de zapping. Canal +  
 19.35 Petites histoires du cinéma. Saturnin Fabre. Ciné Classics

20.15 Vingt-sixième nuit des Césars. Canal +

20.30 Le Club. Invitée : Andrée Ferreol. Ciné Classics

21.05 Thalassa. Les requins de l'archipel. TV 5

21.45 Métropolis. George Steiner. François Augières, un essai d'occupation. A vos musées ! Arte

22.10 Ciné-Cinécourts. Méditerranéens. Ciné Cinémas

22.30 La Route. Invités : K-Mel, Patrick Braoudé. Canal Jimmy

23.05 Tout le monde en parle. France 2

23.15 Top bab. Invité : Tom Jones. Canal Jimmy

0.50 Saga-Cités. Fellag. France 3

DOCUMENTAIRES

18.15 Fritz Lang, le cercle du destin. Ciné Classics  
 18.25 Palestine. [1/3]. Planète  
 19.35 Peter Allen, un Australien à Broadway. Planète  
 20.15 Le Douanier Rousseau. Ou la légende du peintre naïf. Arte  
 20.30 Stéphane Grappelli. [2/2]. Portrait rêvé. Planète  
 20.45 L' Aventure humaine. La Place Saint-Marc. Arte

20.55 L'Histoire du monde. Les Incas, un destin écrit dans le ciel. Odyssee

21.00 Encyclopédies. Mir, chronique d'une vie dans l'espace. Histoire

21.25 Balthus. De l'autre côté du miroir. Planète

21.35 Driving Passion. [2/4]. Canal Jimmy

21.45 L'Histoire du monde. Les Amours paillettes. Odyssee

22.00 Encyclopédies. L'Aventure de l'art moderne. [12/13]. Histoire

22.05 Hollywood Backstage 18. Les coulisses de l'industrie du rêve. Ciné Classics

22.35 Charles Trenet. Une leçon de bonheur. Planète

22.40 Planète en question. Les grandes extinctions. Odyssee

23.10 Dans les coulisses de... Le Zoo de Vincennes : Pas de cacahuètes pour Coco. France 3

0.10 Les Tribus du rock. [4/6]. The Mersey Sound. Canal Jimmy

0.20 Music Planet. Polar pop. Islande - Finlande - Danemark. Arte

0.35 Derniers mots. Ma sœur Joke (1935-1997). Planète

SPORTS EN DIRECT

13.50 Rugby. Championnat de France. Poule 2 (14<sup>e</sup> journée). La Rochelle - Toulouse. Canal +

14.00 Combiné nordique. Championnats du monde. Epreuve de ski de fond. 7,5 km style libre. Eurosport

18.00 Ski. Coupe du monde. Descente messieurs. Eurosport

19.30 Tennis. Tournoi messieurs de Rotterdam. Demi-finales. Eurosport

20.40 Football. Coupe de la Ligue. Quarts de finale : Amiens - Lyon. France 3

23.15 Bobsleigh. Coupe du monde masculine. Bob à deux (1<sup>re</sup> manche). 1.00 (2<sup>e</sup> manche). Eurosport

MUSIQUE

18.30 Classic Archive. Par l'Orchestre national et les Chœurs de la RTF, dir. J. Horenstein. Mezzo

19.25 André Previn dirige William Walton. Avec Kyung-Wha Chung, violon ; Thomas Allen, baryton. Par le Philharmonia Orchestra et le Philharmonic Choir. Muzzik

21.00 Soirée Jacques Offenbach. Les Contes d'Hoffmann. Mise en scène de John Schlesinger. Par l'Orchestre et les Chœurs du Royal Opera House, dir. Georges Prêtre. 23.35 *La Gaîté parisienne* (extrait). Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. sir Georg Solti.

23.45 *Sonate pour piano et violon*, de César Franck. Avec Régis Pasquier, violon ; Christian Ivaldi, piano. Mezzo

22.55 Kenny Burrell Trio. En 1990. Muzzik

23.25 Faudel. Lors du Festival Musiques mîtesses, en 1998. Paris Première

23.25 Herb Ellis Trio - Barney Kessel. A New York, en 1988. Muzzik

0.00 Nice Jazz Festival 2000 (programme 7). Didier Lockwood Trio. Muzzik

0.15 Sonate pour violoncelle et piano, de Debussy. Avec Henri Demarquette, violoncelle ; Claire Désert, piano. Mezzo

0.30 Classic Archive. A Londres, En 1971, et à Edimbourg, en 1950. Mezzo

1.00 Toots and the Maytals. A Ris-Orangis, en 1995. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

18.45 La Bicyclette bleue. Thierry Binisti [2/3]. Festival

18.55 L'Aigle rouge. Jim Goddard [2/2]. O. Ciné Cinémas

19.00 Ne regarde pas sous le lit. Kenneth Johnson. Disney Channel

20.30 Enquête à hauts risques. Jack Gold. O. Ciné Cinémas

20.30 Mont-Oriol. Serge Moati [1 et 2/2]. Festival

20.50 Disparu dans la nuit. Bill L. Norton [1 et 2/2]. O. Téva

22.50 L'Été de David. Carlo Mazzacurati. Arte

23.15 Cavale sans pitié. Eric Weston. O. TF 1

0.45 Princesse Alexandra. Denis Amar [1/2]. Téva

SÉRIES

18.15 Amicalement vôtre. Un ami d'enfance. O. M 6

18.35 First Wave. Les caméléons. 13<sup>ème</sup> RUE

20.45 Tatort. Le Repas des chasseurs. 13<sup>ème</sup> RUE

20.50 Charmed. Les damnés. M 6

22.15 Columbo. Le Chant du cygne. TSR

22.30 Oz. L'indice (v.o.). O. Série Club

22.35 Roswell. Suis ton cœur. O. M 6

23.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. La pluie noire. O. M 6

23.45 Sex and the City. Frenemies (v.o.). Téva

0.00 Les Envahisseurs. La mutation. France 3

1.05 Twin Peaks. Episode 19 (v.o.). O. 13<sup>ème</sup> RUE

SAMEDI 24 FÉVRIER FILMS

13.30 Un flic. Jean-Pierre Melville (France, 1972, 95 min) O. Cinétoile

14.40 La Fille de Ryan. David Lean (Grande-Bretagne, 1970, v.o., 190 min) O. TCM

16.25 Le Roman d'un tricheur. Sacha Guitry (France, 1936, N., 80 min) O. Ciné Classics

17.05 Anything for John. Doug Headline et Dominique Cazenave (France, 1993, v.o., 90 min) O. Cinéfaz

22.50 Sur la route de Madison. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, v.o., 140 min). TCM



23.00 Le Sous-sol de la peur. Wes Craven. Avec Brando Adams, Everett McGill (Etats-Unis, 1992, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3

23.00 Transamerica Express. Arthur Hiller (Etats-Unis, 1976, 115 min) O. Cinétoile

23.25 Ghost Dog, la voie du samouraï. Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1999, v.o., 110 min) O. Canal + Vert

0.15 La Ragazza. Luigi Comencini (France - Italie, 1963, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics

0.55 Touchez pas au grisi. Jacques Becker (France, 1953, N., 90 min) O. Cinétoile

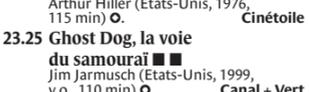
1.10 Wolfen. Michael Wadleigh (Etats-Unis, 1981, 120 min) O. TCM

1.55 Les Trois Lumières. Fritz Lang (Allemagne, muet, 1921, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics

2.10 Les Neiges du Kilimandjaro. Henry King (Etats-Unis, 1952, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

2.25 Vacances romaines. William Wyler (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 115 min) O. Cinétoile

2.30 La Veuve Couderc. Pierre Granier-Deferre (Fr., 1971, 85 min) O. Ciné Cinémas 3



2.30 No End. Krzysztof Kieslowski. Avec Grazyna Szapolowska, Artur Barcis (Pologne, 1984, v.o., 105 min) O. Cinéfaz

4.35 L'Amour. Philippe Faucon (France, 1989, 75 min) O. Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.40 Les Dessous de Palm Beach.  
 17.35 Sunset Beach.  
 18.25 Excluzif.  
 19.05 Le Bigdil.  
 20.00 Journal, Météo, Trafic infos.  
 20.55 Y'a pas photo ! Drôles de petits champions.  
 23.15 Sans aucun doute. Un enfant à tout âge.  
 1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

16.30 Des chiffres et des lettres.  
 17.05 Un toit pour trois.  
 17.35 Viper.  
 18.25 Tutti frutti.  
 19.15 Qui est qui ?  
 19.50 Un gars, une fille.  
 20.00 Journal, Météo, Point route.  
 20.55 La Crim'. L'affaire Caroline O.  
 21.50 Avocats et associés. L'enfant battu O.  
 22.55 Bouillon de culture. Les blessures de l'enfance.  
 0.15 Journal, Météo.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier.  
 18.15 Un livre, un jour.  
 18.20 Questions pour un champion.  
 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.  
 20.10 Tout le sport.  
 20.20 Mezrahi et ses amis.  
 20.40 Thalassa. Salut la compagnie !  
 22.00 Faut pas rêver.  
 23.00 Météo, Soir 3.  
 23.20 On ne peut pas plaire à tout le monde.

CANAL +

17.35 Mickro ciné.  
 ► En clair jusqu'à 21.00  
 18.05 Futurama.  
 18.25 Nulle part ailleurs.  
 20.35 Allons au cinéma ce week-end.  
 21.00 Nuit Blair Witch. Le Projet Blair Witch. Film. D. Myrick et E. Sanchez O.  
 22.20 Le Phénomène Blair Witch.  
 22.25 Burksitsville, la véritable histoire de Blair Witch.  
 23.05 Le Projet fantastico gore.  
 0.00 Une bouteille à la mer. Film. Luis Mandoki O.

ARTE

19.00 Tracks.  
 19.45 Météo, Arte info.  
 20.15 Reportage. Le Grand Hiver mongol.  
 20.45 La Loire, Agnès et les garçons. Téléfilm. Patrice Martineau.  
 22.10 Grand format. Les Enfants de la tourmente.  
 23.40 Le Testament du docteur Mabuse. Film. Fritz Lang (v.o.).

M 6

17.30 Mariés, deux enfants.  
 18.00 Buffy contre les vampires.  
 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.  
 20.05 Une nounou d'enfer.  
 20.40 Cinésix.  
 20.50 Le Monde magique des Leprechauns. Téléfilm. John Henderson [1 et 2/2] O.  
 0.00 Brooklyn South.  
 0.45 Simply Red. Live at Haydock Park.  
 1.50 M comme musique. Simply Red.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. Invité : Gilles Anquetil.  
 21.30 Cultures d'Islam. L'âge des mutations, XIX-XX<sup>e</sup> siècle [4/4]. Invitée : Mercedes Volais.  
 22.12 Multipistes.  
 22.30 Surpris par la nuit. Johan van der Keuken [3/3].

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque. En direct et en public du Théâtre de la Criée, salle La Mezzanine, à Marseille.  
 20.05 Concert franco-allemand. Donnée en direct par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Marc Piollet. Œuvres de Bartok, Berlioz, Schubert.  
 22.30 Alla breve.  
 22.45 Jazz-club. En direct. Le trio de Jon Gordon.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Machaut, Bach, Scarlatti, Beethoven, Schubert, Schumann, Franck.  
 22.45 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Tchaïkovski, Prokofiev.

le Monde TELEVISION

CANAL+

20.15 Vingt-sixième nuit des Césars. Une soirée spéciale « cinéma français », avec le passage en revue d'une année de films par Isabelle Giordano, à 20 h 15, la cérémonie, présidée par Daniel Auteuil et présentée par Edouard Baer, à 20 h 30. La diffusion du film de Michel Blanc, *Mauvaise Passe*, à 23 heures, clôt cette soirée. Canal+ Jaune propose en outre les coulisses et la préparation de ces césars 2001.

FRANCE 3

20.20 Mezrahi et ses amis. Il a commencé à TF 1 dans l'émission de Patrick Sébastien, « Osons ! » puis est passé sur Canal+, après avoir autoproduit des interviews de stars inspirées de celles de Pierre Desproges. Depuis, ce disciple de l'humoriste participe à l'émission de Laurent Ruquier, sur Europe 1, et anime depuis fin janvier, cette fois sur France 3, « On va s'êner » dix minutes hilarantes, du lundi au vendredi.

CINÉ CINÉMAS 3

## Fille, fils de...

par Pierre Georges

**DYNASTIES !** On lisait, avec amusement, les conclusions d'une étude de l'Insee sur ce qu'on pourrait intituler « *la reproductibilité congénitale du fonctionnaire* ». De cette enquête, centrée sur 1997, ressort un fait indéniable, une statistique en béton : les enfants de fonctionnaires ont beaucoup de chances de le devenir eux-mêmes.

Les chiffres le prouvent. Plus papa ou maman, voire papa-maman, sont professeur, chercheur, instituteur, salarié ou cadre de la fonction publique, plus fiston et fille aspirent et accèdent à un sort social identique.

C'est plus fort qu'eux : ils se reproduisent. Ils se dupliquent. Ils se succèdent. A près de 50 %. Durand père et fils, mère et fille, inspecteurs des impôts ! Dupuy, père et fils, mère et fille, instituteurs ! Et ainsi de suite, tu seras fonctionnaire, mon fils, ma fille ! Vieux précepte obéissant à cette solide considération de bon sens bistrotier qui veut que les chiens ne fassent pas des chats.

Est-ce bénédiction, est-ce malédiction ? C'est en tout cas la rude loi de la fameuse « voie toute tracée », assenée dès le plus jeune âge et qui ne concerne pas, loin de là, que les seuls fonctionnaires.

Prenons les rois. Qui les fait rois ? On a rarement connu, sauf soubresaut historique, extinction de la lignée après 20 heures, noir complot ou renonciation à assurer la relève, des rois, des reines qui ne soient pas fils, filles de roi-reine. C'est même à cela qu'on les reconnaît, paraît-il.

Prenons les présidents. Ils s'y essaient parfois, tentent d'ins-

taller leur progéniture aux commandes, par la force ou l'aveuglement souvent, au motif que le pouvoir et les avantages afférents sont considérés comme biens et patrimoine de famille. Et ils empruntent aussi parfois des voies électives et démocratiques. A preuve, ce M. Bush junior, fils de son père et à ce titre président comme papa. Après, bien sûr, on peut toujours s'interroger gravement : l'un l'aurait-il bien été si l'autre ne l'avait été avant lui ?

Autrement dit, cela aide grandement d'avoir eu, père ou mère, un traceur de chemin. Les plombiers font des plombiers. Joli métier, la France manque de plombiers. Mais aussi, notons-le, refuge du machisme ordinaire, de plombières. Les docteurs jouent aux docteurs qui font des docteurs. Les avocats plaident pour les avocats. Les notaires se transmettent la charge comme flambeau. Les rats de bibliothèque peuplent les bibliothèques. Et l'on sait même des dynasties journalistiques qui sévissent générationnellement, de père et mère, en fils et fille, et ainsi de suite. Bref, tout le monde aime à se faire succéder à lui-même. Ici l'on entend déjà monter, des Alpes lointaines, les ricanelements d'un collègue sarcastique osant la vieille plaisanterie : et les fils d'archevêque alors ?

Pour eux, on ne sait pas. Mais pour d'autres, on sait. Les fils, filles de génies ! Ah ! quel malheur d'avoir une mère, un père génial ! Comment assurer la relève ? Comment, en ville, relever le gant et modestement afficher la couleur : « fils de génie et génie moi-même ! » Cruel défi ! Tant il est vrai, si l'on ose dire, que le génie n'est pas génétique !

## « Angolagate » : décision, vendredi, sur la validité de la procédure

**LA CHAMBRE** de l'instruction de la cour d'appel de Paris devait se prononcer, vendredi 23 février en début d'après-midi, sur la validité de l'enquête sur un trafic d'armes à destination de l'Angola, mettant notamment en cause Pierre-Joseph Falcone et Jean-Christophe Mitterrand. Instruit par les juges d'instruction parisiens Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Deprez, le dossier a fait l'objet de plusieurs demandes d'annulation qui ont été examinées lors de l'audience du 12 janvier (*Le Monde* daté du 14-15 janvier).

A cette occasion, le parquet général avait requis l'annulation des poursuites pour « *commerce d'armes illicite* », mais avait demandé que le reste de l'instruction soit validé. Evoquant « *une annulation technique* », l'avocate générale Dominique Planquelle avait considéré que « *l'engagement de ces poursuites [n'était] pas régulier* », pour ajouter aussitôt que les autres avis de mise en examen retenus contre les protagonistes de l'affaire - trafic d'influence, abus de confiance, abus de biens sociaux, fraude fiscale - « *continuaient à vivre de manière autonome* ».

La première demande en annulation déposée par M<sup>e</sup> Gilles-William Goldnadel, le défenseur d'Arcadi Gaydamak, partenaire commercial de M. Falcone, s'appuyait sur un décret de 1939, stipulant que les poursuites en matière de « *trafic d'armes* » ne peuvent être engagées qu'après le dépôt d'une plainte des ministères de la défense ou de l'économie et des finances. Or cette obligation

n'avait pas été respectée dans ce dossier. Cette cause manifeste d'annulation ne devrait toutefois pas porter préjudice à l'enquête. Dès le 25 janvier, le ministère de la défense a en effet déposé plainte pour « *trafic d'armes* », autorisant ainsi le parquet à rétablir les mises en examen qui auraient été annulées.

Une deuxième demande, déposée par les défenseurs de l'avocat Allain Guillaou, reposait sur la régularité de la perquisition conduite, le 7 juillet 2000, au cabinet de ce fiscaliste, dont Pierre-Joseph Falcone et Arcadi Gaydamak étaient les clients. La saisie par les magistrats instructeurs de certains documents, dont un article de presse, était contestée. Le 12 janvier, M<sup>me</sup> Planquelle avait également demandé l'annulation de cette saisie.

Une grande partie de l'audience avait toutefois été consacrée à une troisième demande déposée par M<sup>e</sup> Guillaume Weill-Raynal au nom de la secrétaire de M. Falcone ; elle visait une ordonnance du juge Courroye. Datée du 3 juillet, il avait été établi qu'elle n'avait pu être rédigée que le 5, ce qui constituait, selon M<sup>e</sup> Weill-Raynal, « *un acte antidaté* », « *un faux* », qui aurait dû entraîner l'annulation de toute la procédure. Tout en demandant l'annulation de cette pièce, l'avocate générale avait estimé que cela n'entraînait aucune conséquence sur le dossier. Elle avait par ailleurs rejeté toutes les autres requêtes en annulation.

Pascal Ceaux

## Le cinéaste Robert Enrico est mort

**LE RÉALISATEUR** Robert Enrico est mort dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 février, dans une clinique parisienne, des suites d'une longue maladie. Robert Enrico, qui était né en 1931, avait été dans les années 1950 l'un des réalisateurs de courts-métrages les plus productifs. Il met en scène à partir de la fin des années 1960 plusieurs succès populaires qui en font l'un des réalisateurs français les plus en vue de cette période. Parmi ces succès, *Les Aventuriers* (1967), avec Alain Delon, *Les Grandes Gueules* (1966), *Boulevard du rhum* (1971), avec Lino Ventura et Brigitte Bardot, et *Le Vieux Fusil*, avec Philippe Noiret, César du meilleur film en 1975.

## Public et personnalités rendent un dernier hommage à Charles Trenet

Une messe devait être célébrée à l'église de la Madeleine

**CHARLES TRENET**, « *le fou chantant du roi Soleil, le fou chanté par tous les fous qui ont su raison garder* », selon Raymond Devos, Charles Trénet, mort « *paisiblement* » dans la nuit du 18 au 19 février, devait être une dernière fois honoré du côté des Grands Boulevards, au cœur de Paris, vendredi 23 février. Aux obsèques de Trenet, tout peut arriver : que des marquises ou des angelots apparaissent, que calembours et bons mots fument autour de celui qui savait si bien les manier (« *J'aimerais vivre jusqu'en 2013. Je serais le fou cent ans* », disait-il).

Afin de célébrer l'auteur de *La Folle Complainte*, *Les Petits Chanteurs* à la croix de bois ont été chargés d'interpréter deux de ses chansons des plus connues, *Mes jeunes années* et *La Mer*, à l'église de la Madeleine, à Paris, devant les mille deux cents invités à la cérémonie religieuse, dont Lionel Jospin, premier ministre, Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, Jack Lang, ministre de l'éducation, Bertrand Landrieu, directeur de cabinet de Jacques Chirac, Jean Tiberi, maire de Paris, ainsi que son adversaire

politique aux prochaines municipales, Bertrand Delanoë. De très nombreuses personnalités du spectacle et de la chanson ont tenu à être présentes à la messe, célébrée par Mgr Jean-Michel di Falco, évêque auxiliaire de Paris, et le Père Mola du Jourdain, curé de la Madeleine.

### À PORTÉE DE VOIX DE L'OLYMPIA

Les mesures de sécurité et le déroulement de la cérémonie - bouclage du périmètre de la Madeleine dès le matin, admission du public à 13 h 30, arrivée de la dépouille mortelle de Charles Trenet vers 14 heures - sont identiques, indique le service du protocole, à celles adoptées lors des obsèques à la Madeleine, édifice religieux situé à portée de voix de l'Olympia, de personnalités du spectacle, tels Tino Rossi en 1983, Thierry le Luron en 1986 et Dalida en 1987. Vers 16 heures, la dépouille mortelle de Charles Trenet sera transférée au crématorium du Père-Lachaise pour une cérémonie intime, suivie par une cinquantaine de proches. Le secrétaire du chanteur, Georges El Hassidi, acheminera ses cendres par la route, samedi

24 février, au volant d'une des voitures personnelles du poète, avant de déposer l'urne funéraire, lundi, au cours d'une cérémonie prévue à 15 heures, dans le caveau familial, au cimetière de l'Ouest, à Narbonne (Aude), ville où il vit le jour le 18 mai 1913. Trenet y reposera auprès de sa mère et de sa tante.

S'il n'a pas suscité les réactions passionnelles de fans en pleurs, comme ce fut le cas pour Barbara ou Serge Gainsbourg, Charles Trenet était immensément populaire. Lundi 19 février, à l'annonce de sa mort, 49 de ses chansons ont été diffusées à la radio et à la télévision, représentant quelque 83 millions d'écoutes au cours de la journée, selon Médiamétrie. Un nouvel album contenant douze inédits saisis au fil de l'inspiration du « *fou chantant* » au cours des derniers mois (*Pars si tu veux, Je n'irai pas à Notre-Dame...*) sortira au printemps chez Warner. L'homme au chapeau décalé et à la fleur à la boutonnière n'avait jamais cessé d'user des mots avec une espièglerie roublarde.

Véronique Mortaigne

## M. Montebourg précise sa mise en cause de M. Trichet

**LE RAPPORTEUR** de la mission anti-blanchiment de l'Assemblée nationale, Arnaud Montebourg, a précisé, jeudi 22 février, ses critiques envers Jean-Claude Trichet. La veille, le député (PS) avait reproché au gouverneur de la Banque de France et président de la Commission bancaire de ne pas avoir dénoncé au parquet de Lyon les pratiques douteuses de la filiale lyonnaise de la Banque cantonale de Genève. La Banque de France avait répondu qu'effectivement la Commission bancaire n'avait pas saisi le parquet à l'issue d'un contrôle de l'établissement, car elle n'avait pas eu connaissance de faits délictueux. Mais, ajoutait-elle, quand une instruction avait ensuite été ouverte, elle avait transmis aux autorités judiciaires les résultats de ses investigations. M. Montebourg conteste cet argument en faisant valoir que, le 2 octobre 1998, un jugement du tribunal correctionnel de Lyon mettait en cause la Banque cantonale de Genève, évoquant « *un mécanisme permettant de faire travailler de l'argent de provenance douteuse* » et déplorant une « *complicité objective avec des réseaux criminels* ».

# SFR, encore et toujours numéro 1



LE RÉSEAU SFR EST CLASSÉ PREMIER

et premier ex-aequo en 2000, pour la seconde année consécutive, selon l'enquête de l'ART sur la qualité des réseaux mobiles.

Vous êtes aujourd'hui plus de 10 millions à nous faire confiance : pour vous, nous investissons jour après jour afin d'améliorer la qualité de notre réseau.

Ainsi, nous sommes en 2000 le meilleur réseau en zones très denses<sup>(1)</sup> et le meilleur pour les communications sans coupure et de qualité parfaite<sup>(2)</sup>.

Nous sommes également les meilleurs sur les communications passées dans les trains de banlieue<sup>(3)</sup> de toutes les grandes agglomérations testées (Paris, Marseille, Lyon et Lille).

Autant de preuves qui concrétisent l'engagement de SFR de vous offrir le meilleur de la qualité et de la technologie sur son réseau.

Pour tout savoir sur les résultats de l'enquête A.R.T., rendez-vous sur [www.sfr.fr](http://www.sfr.fr).

SFR, Vous serez toujours plus qu'un simple numéro

(1) SFR, 1<sup>er</sup> en zones très denses (villes des grandes agglomérations, zones de transit types aéroports et gares, autoroutes dans les limites de l'agglomération, et axes routiers à très fort trafic) - 12 critères sur 12.  
(2) SFR, 1<sup>er</sup> sur les communications réseaux et maintenu de qualité parfaite (l'appel lancé aboutit dès le premier essai et la communication est maintenue sans coupure avec une qualité auditive comparable à celle des communications sur le réseau fixe) - 5 critères sur 12.  
(3) SFR, 1<sup>er</sup> en « usage trains de banlieue » (sur les réseaux de banlieue importants : Paris, Marseille, Lille et Lyon) - 4 critères sur 4.